Le Monde

www.lemonde.fr

55e ANNÉE – No 17025 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

VENDREDI 22 OCTOBRE 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ John Berger, Jackson Pollock, les Rendez-vous de l'Histoire à Blois...

ACTIVE:LMQPAG:WM
busy

Le débat sur l'OMC

■ Dans un mois, l'Organisation mondiale du commerce se réunit à Seattle

■ Désaccord entre Européens et Américains

■ Pascal Lamy, commissaire européen chargé du commerce, s'explique

■ 125 personnalités françaises demandent le report des négociations

Lire pages 2 et 13

Maurice Papon : que savait la police ?

● M. Papon avait préparé sa fuite pour éviter son emprisonnement ● Il avait déposé une demande de permis de résident aux autorités suisses, refusée le 14 octobre ● Le lendemain, les RG étaient informés de sa possible présence en Suisse ● L'Elysée évoque une « négligence coupable »

MAURICE PAPON, qui a fui la France afin d'échapper à sa condamnation à dix ans d'emprisonnement pour complicité de crimes contre l'humanité, avait récemment adressé une demande de permis de résident aux autorités suisses. Cette requête avait été rejetée, le jeudi 14 octobre, par le gouvernement de Berne alors que M. Papon séjournait en Suisse depuis le 11 octobre. Sa présence, indique-t-on de source officielle suisse, aurait été *« susceptible de ternir l'image de la Suisse et d'entacher les relations avec un pays étranger »*. A Paris, au ministère de l'intérieur, les Renseignements généraux (RG) avaient été informés, dès le vendredi 15 octobre, de la possible présence de M. Papon en Suisse. Ils affirment aujourd'hui n'en avoir eu la confirmation officielle, par la police helvétique, que le mercredi 20 octobre, alors même que la fuite de M. Papon était rendue publique. Jeudi matin 21 octobre, les autorités policières françaises indiquaient ne pas savoir où se trouve aujourd'hui M. Papon.

Lionel Jospin a assuré, mercredi, que son gouvernement fera *« en sorte, par tous les moyens de droit, que M. Papon soit recherché, appréhendé et puisse exécuter la peine de prison »*. L'Elysée se refusait, jeudi matin, à tout commentaire officiel. Cependant, dans l'entourage du chef de l'Etat, on fait savoir que la fuite de M. Papon relève, *« au minimum, d'une négligence coupable »*. La Cour de cassation a décidé, jeudi 21 octobre, d'examiner le pourvoi de M. Papon bien que celui-ci ne se soit pas présenté pour être incarcéré à la veille de l'audience.

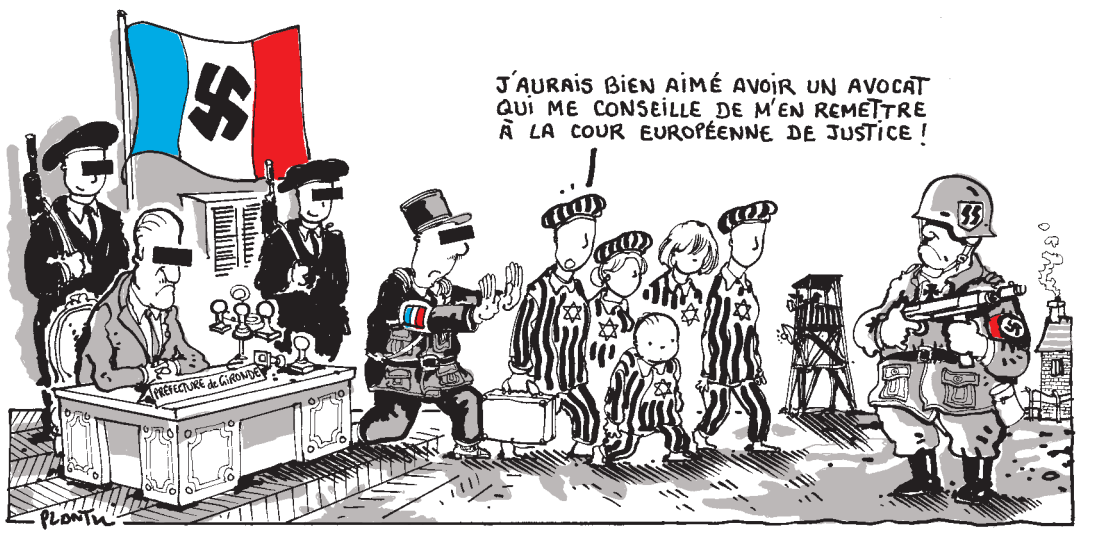

Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 17

P. KOVARIK-STF/AFP

PARIS

Les Tiberi résistent

Xavière Tiberi a été entendue, mercredi, lors du procès consacré aux emplois fictifs du conseil général de l'Essonne. Pour rédiger son rapport contesté, l'épouse du maire de Paris a déclaré avoir *« demandé de la documentation, consulté des atlas et le Larousse, rencontré des érudits »*, tentant ainsi de démentir les affirmations de Xavier Dugoin sur le caractère fictif du travail pour lequel elle avait été rémunérée. Le maire de Paris, Jean Tiberi, qui a sollicité l'appui des groupes de la majorité municipale, n'a reçu que celui du bureau du groupe RPR. p. 10

Unedic : le Medef menace de partir

LE MEDEF est tenté de claquer la porte du régime d'assurance-chômage, ce qui bouleverserait le paritarisme, clef de voûte du système social français. Président de l'Unedic, Denis Gautier-Sauvagnac a indiqué au *Monde* que l'organisation patronale prendra sa décision d'ici au 26 octobre. Le Medef lie de plus en plus ouvertement ce dossier à celui des accords de branche. Dans certains milieux patronaux, on évoque même une stratégie à « l'italienne », qui consisterait à prôner le non-respect des 35 heures, une fois la loi votée. Pour trouver une solution au problème du financement des 35 heures, Martine Aubry devait recevoir les partenaires sociaux à partir du jeudi 21 octobre.

Lire page 9

Jarkov, mammouth sibérien, 4 tonnes et toutes ses défenses

DANS le ciel, un gros bloc de glace sale suspendu à un hélicoptère. Deux longues défenses qui en sortent et quelques touffes de poils gris et brun-roux. En quelques jours, la petite ville de Khatanga située sur la presqu'île de Taïmyr au nord de la Sibérie, est devenue célèbre grâce à « Jarkov », un mammouth de 4 tonnes. Le vieux mâle, âgé de vingt mille ans, trône désormais sur le sol gelé de la ville dans l'attente d'un abri souterrain encore à creuser. Tout autour, la foule des scientifiques russes, hollandais, français et américains qui l'a mis au jour. Ce n'est pas la première fois que des chercheurs « auscultent » ainsi des restes de mammouths laineux *(Mammuthus primigenius)*. Leurs ossements tapissent parfois littéralement le sol dans certaines régions de la plaine sibérienne, notamment au bord de l'embouchure des grands fleuves. Et l'homme préhistorique n'a pas hésité à utiliser leurs crânes et leurs défenses pour construire ses huttes.

A plusieurs reprises, des squelettes complets de cet animal ont été découverts ainsi que des corps entiers assez bien conservés. Mais, trop souvent, les animaux, préservés pendant des millénaires par le permafrost, ce sol perpétuellement gelé du Grand Nord sibérien, ont été abîmés par l'alternance gel-dégel des saisons et par les pratiques musclées – à la lance à incendie – de ceux qui les ont dégagés de leur gangue de glace. C'est pour éviter cela que Bernard Buigues, directeur de l'association française Cercles polaires expéditions, responsable de l'expédition Mammuthus, dont la direction scientifique est assurée par Yves Coppens, paléoanthropologue au Collège de France, a décidé de maintenir une chaîne du froid autour de Jarkov. *« Plutôt que d'envoyer des morceaux de ces animaux, séchés ou décomposés, aux laboratoires étrangers, nous avons eu l'idée de le conserver sur place en bon état, et de faire venir les chercheurs jusqu'à Khatanga »*, précise Yves Coppens.

L'animal a été détecté il y a deux ans et demi par des nomades locaux, des Dolganes, qui ont vu des défenses émerger de la plaine. Ils ont assuré à Bernard Buigues qu'il y avait là un mammouth entier. Yves Coppens a alors eu l'idée de prélever l'animal avec sa gangue de boue et de glace pour ensuite l'étudier sur place. Après la réunion des fonds nécessaires à l'opération, le découpage du bloc a pu commencer à la fin de l'été. Le 17 octobre, une masse de 20 tonnes contenant le grand animal, était arrachée au sol et hélitreuillé jusqu'à Khatanga, à 250 kilomètres de là, pour y être conservée et étudiée.

Les chercheurs dépêchés sur place espèrent bientôt en savoir plus sur les origines des mammouths laineux, leur environnement et les causes réelles de leur extinction. Contrairement aux idées recues, ces colosses sont nés en Afrique il y a trois ou quatre millions d'années. *« Il y a deux millions d'années, ils ont émigré en Europe et en Asie. Cinq cent mille ans après, ils sont arrivés en Amérique du Nord, en passant par le détroit de Béring »*, précise Pascal Tassy, spécialiste des mammouths au Muséum national d'histoire naturelle. Et là, ils se seraient adaptés aux rigueurs du climat de la steppe arctique.

Christiane Galus

DR

ENQUÊTE

La Tunisie de Ben Ali

2. Les appétits d'un clan

Deuxième volet de notre série sur la Tunisie : notre envoyée spéciale, Catherine Simon, raconte la richesse de ce pays, basée sur le tourisme et l'agriculture, mais aussi la gourmandise des proches du président, ainsi que les pratiques de corruption et de népotisme. p. 14

Le malaise du théâtre public

STANISLAS NORDEY

LA CRISE du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, dirigé par Stanislas Nordey, est révélatrice du malaise qui affecte le théâtre public en France. Dominique Wallon, directeur de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles au ministère de la culture, s'en explique dans un entretien au *Monde*.

Lire page 31

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1022 - 7,50 F

Renault, miroir du capitalisme français

RENAULT n'est pas la France. Depuis un siècle, le constructeur automobile représente pourtant sans doute le meilleur symbole du capitalisme français et de ses évolutions. En annonçant, lundi 18 octobre à Tokyo, un plan brutal de restructuration pour Nissan, le numéro deux de l'automobile au Japon, dont la firme française est devenue le principal actionnaire, ses dirigeants en apportent une nouvelle preuve. Il y a dix ans à peine, Toyota et Nissan donnaient des leçons à Renault et Peugeot – les « fourmis » d'Edith Cresson menaçaient Billancourt. Aujourd'hui, c'est l'inverse. A l'origine de cet incroyable renversement de situation, il y a une mutation du capitalisme français, une transition encore inachevée dont Renault est encore un joli miroir.

Renault Frères, la régie Renault, Renault SA : l'évolution même du nom de l'entreprise est révélatrice de cette transformation du capitalisme français au cours du siècle. Avec Renault Frères, il fut d'abord un capitalisme familial – celui, schématiquement, des « deux cents familles ». Louis Renault crée, en 1898, avec ses deux frères, Marcel et Fernand, une petite société avec l'argent de leur mère. Propriétaire unique, il développe l'affaire en réinvestissant les profits qu'elle dégage. Il ne veut avoir de comptes à rendre à personne, ni à l'Etat, ni aux banquiers, ni aux marchés, et encore moins à ses salariés. Il les traite avec brutalité : on parle du « Saigneur de Billancourt ».

Avec la nationalisation-sanction de 1946 et la création de la Régie, un nouveau capitalisme, d'Etat celui-là, s'impose sans que cela se traduise, tant s'en faut, par une disparition des entreprises familiales. L'Etat est omniprésent : il est l'animateur des « trente glorieuses », cette période de la reconstruction et du développement qui se prolongera jusqu'au milieu des années 70. Il est l'élément structurant de la société française. Propriétaire unique de Renault, il cogère la « forteresse ouvrière » avec les organisations syndicales, la CGT essentiellement, et en assure le financement. A partir de la fin des années 70, les difficultés récurrentes de l'entreprise, commerciales d'abord, financières ensuite, traduisent un essoufflement du modèle.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 17 et nos informations page 20

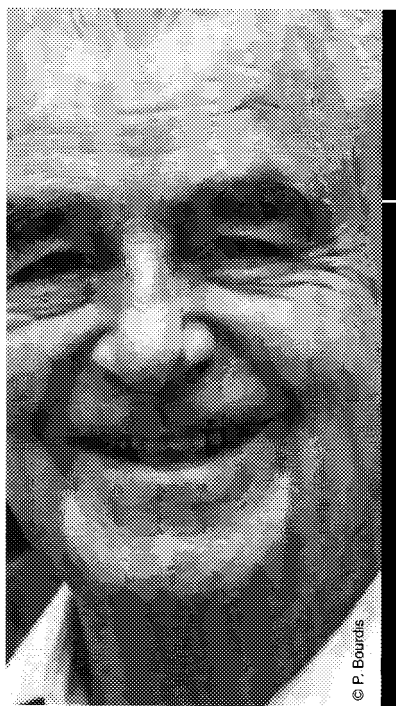
© P. Bourdis

Jean-Pierre Vernant

L'UNIVERS, LES DIEUX, LES HOMMES

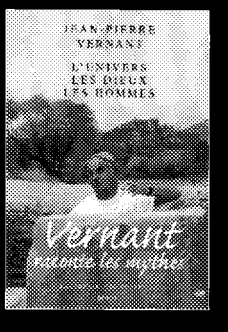

Un livre écrit pour tous, vivant, limpide, qui nous plonge au cœur des mythes grecs.
Maurice Sartre, Le Monde

La Librairie du XXe siècle
collection dirigée par Maurice Olender

Editions du Seuil

G. BOUYS-STF/AFP

RUGBY

Surprenants Pumas !

Grâce à leur victoire sur l'Irlande (28-24), mercredi 20 octobre, à Lens, en match de barrage de la Coupe du monde de rugby, les Pumas argentins affronteront le XV de France, dimanche 24 octobre, à Dublin, en quarts de finale de l'épreuve. Les joueurs français savent qu'ils devront se méfier du buteur Gonzalo Quesada et du robuste pack argentin, notamment animé par Rolando Martin *(photo)*. p. 27 et 28

International	2	Carnet	26
France	6	Aujourd'hui	27
Société	10	Météorologie, jeux	30
Régions	13	Culture	31
Horizons	14	Guide culturel	33
Entreprises	18	Abonnements	34
Communication	22	Kiosque	34
Tableau de bord	23	Radio-Télévision	35

LeMonde Job: WMQ2210--0002-0 WAS LMQ2210-2 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 11:12 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0427 Lcp:700 CMYK

MONDIALISATION A un mois de l'ouverture de la troisième conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle, Américains et Européens multiplient les rencontres informelles . ● LE COMMISSAIRE européen chargé du commerce, le français Pascal Lamy, estime dans un entretien au *Monde* que *« cette libéralisation est bonne »* et explique pourquoi l'Europe souhaite *« un agenda large »*. ● LES ORGANISATIONS non gouvernementales, dont huit cents seront présentes à Seattle, veulent faire entendre la voix de la société civile pour humaniser le commerce. ● LE PREMIER MINISTRE, Lionel Jospin, et Jean Glavany, ministre de l'agriculture, devaient recevoir, jeudi 21 octobre, pour une « table ronde », les représentants des principales organisations agricoles, afin de procéder à un tour d'horizon des questions qui préoccupent les professionnels.

L'Europe veut renforcer la régulation du commerce international

Dans un entretien au « Monde », le commissaire européen Pascal Lamy estime que le nouveau round de l'OMC doit englober « l'environnement, les normes sociales fondamentales, la sécurité alimentaire ». Huit cents ONG veulent faire entendre la voix de la société civile à Seattle

« Vous avez averti récemment que la réunion de Seattle pourrait être un échec et l'OMC incapable de lancer le nouveau cycle de négociations si les Etats-Unis refusaient d'élargir l'ordre du jour. Est-ce un hypothèse plausible ?

– J'ai dit ça parmi beaucoup d'autres considérations qui étaient destinées à apaiser le climat de tension entre l'Europe et les Etats-Unis. Cela étant, Seattle a été convoqué pour décider d'un agenda pour le round et nous avons des raisons extrêmement sérieuses d'insister sur un agenda large. Ces raisons sont politiques : nous pensons qu'il faut un vrai nouveau round, l'OMC n'étant pour l'instant pas en état de produire elle-même ce qu'il faut comme effort de libéralisation commerciale multilatérale. C'est nécessaire aussi parce que le précédent a laissé un très mauvais souvenir aux pays en voie de développement. Enfin, la libéralisation et le contexte de globalisation dans lequel elle se situe provoquent des réactions dans nos opinions. Elles étaient prévisibles, à partir du moment où l'interpénétration se fait jusqu'à atteindre des problèmes comme l'environnement, les normes sociales fondamentales, la sécurité alimentaire, qui touchent de très près la vie des gens, leur culture, leur vision du monde. Il faut donc faire en sorte que ces nouveaux sujets soient traités. Nous devons faire partager par des secteurs de l'opinion jusque-là indifférents notre conviction que cette libéralisation est bonne.

– Comment analysez-vous ces divergences à propos de l'ordre du jour ?

– Aux Etats-Unis, l'analyse est semblable à la nôtre. Ils ont à peu près le même problème politique. Il est vrai que pour l'instant nous n'en tirons pas les mêmes conclusions tactiques. Cela tient à ce que nous ne sommes pas dans le même cycle politique. L'administration américaine est en fin de parcours. Les Américains ont comme échéance Seattle et ils font face à une campagne électorale, un moment propice à l'action des lobbies. Je pense donc que l'administration démocrate, pour des raisons de calendrier, n'analyse pas exactement comme nous la part de risque et la part d'opportunité qu'il y a dans les sujets à traiter.

– Vous étiez à Washington il y a quelque jours. Dans quel état d'esprit avez-vous trouvé vos interlocuteurs américains ?

– Constructif du côté de l'administration et agressif du côté du Congrès.

– Quand Romano Prodi annonce qu'il rencontrera Bill Clinton le 27 octobre, il y a une certaine incompréhension sur le rôle respectif du président Prodi et le vôtre. Comment voyez-vous cette articulation ?

– Il est tout à fait normal que sur un sujet aussi important, Clinton et Prodi, en tant que porteur chacun, au moins symboliquement, d'une part importante du commerce mondial, aient l'idée de se rencontrer pour donner un signal d'encouragement sur un processus qui est difficile. J'appuie ça pleinement.

– Quels sont les objectifs offensifs de l'Union dans la négociation ? Que peut-elle espérer en retirer de tangible ?

PASCAL LAMY

– L'Europe attend du nouveau round ce qu'elle attendait du round précédent, c'est-à-dire un meilleur accès pour ses entreprises – qui sont très compétitives dans de nombreux domaines – à un certain nombre de marchés extérieurs qui, pour des raisons diverses, ne sont pas ouverts. Ainsi, en France, il y a par exemple beaucoup d'entreprises dans les télécoms, dans l'eau, les services collectifs, qui ont beaucoup à gagner à ce que, par exemple, les appels d'offres gouvernementaux soient régis par des règles plus proches des nôtres.

– Sur les subventions agricoles, on assiste à une sorte d'escalade entre Américains et Européens. Washington veut le démantèlement de nos subventions, alors qu'au même moment le Congrès approuve des subventions importantes en faveur des agriculteurs américains. La PAC est-elle menacée ?

– Depuis dix ans, il y a eu beaucoup de progrès de faits. Nous dépensons, les Américains et nous, les mêmes montants pour l'agriculture. Le problème est de savoir comment on le fait et quel est l'impact sur le commerce mondial. Les Américains, partant d'un système d'aides directes (*deficiency payments*), ont beau jeu de dire qu'ils sont moins néfastes pour le commerce international, puisque, comme leurs prix sont bas, ils n'ont pas de subventions à l'exportation à donner. Si on regarde seulement la partie subventions à l'exportation, ils ont un avantage de présentation. C'est vieux comme l'histoire de la PAC ! Depuis l'Uruguay Round, l'UE a fait évoluer son dispositif de soutien vers des aides directes. Les décisions prises par le conseil européen de Berlin sur l'Agenda 2000, notamment en matière de baisses de prix, nous donnent une marge de manœuvre, y compris sur les exportations.

– Sera-t-il possible de rouvrir l'accord sanitaire et phytosanitaire (accord « SPS »), alors que les Américains ne le veulent pas, donc d'arriver à un vrai débat sur le principe de précaution ?

– On est à la veille de débats plus difficiles sur ce thème que ceux que nous avons eu précédemment. Sur tout ce qui touche aux nouvelles matières, que ce soit les hormones, les OGM, etc., il est évident que nous n'avons pas pour l'instant la même philosophie : Aux Etats-Unis, les nouveautés sont une opportunité alors qu'en Europe, on les considère plutôt comme un risque. Petit à petit, nous réfléchissons nous-mêmes sur ces sujets et ils réfléchissent. Leur opinion est en train de bouger. Cela étant, il y a encore beaucoup de chemin à faire. Il faut qu'on en parle, entre gens du business, entre scientifiques, entre autorités morales, car il y a derrière tout ça des questions tout à fait fondamentales sur la vie. C'est un débat typique de la globalisation car il renvoie tout de suite au problème institutionnel : le mécanisme de règlement des différends que nous avons monté à l'OMC se révèle de bonne qualité, mais on n'a pas décidé, alors qu'il pourrait servir à savoir si les organismes génétiquement modifiés sont bons ou non. Ces sujets-là restent des sujets hors des procédures institutionnelles, sur lesquels il faut qu'on réfléchisse politiquement. Si l'on ne parvient pas à s'entendre, chacun prendra ses responsabilités.

> « Aux Etats-Unis, les nouveautés sont une opportunité alors qu'en Europe, on les considère plutôt comme un risque »

– Est-il pensable que les Européens se rendent à Seattle en ordre dispersé à propos de la « diversité culturelle » ?

– Non. On est d'ailleurs en train de cheminer doucement. Je n'envisage pas ça une seconde, pas plus que sur les problèmes qui restent à régler sur la présentation que nous faisons de la prise en compte des normes sociales fondamentales.

– Sur l'exception culturelle, sur les affaires agricoles, sanitaires, on remarque, ce qui est nouveau, une forte effervescence dans nos pays, notamment en France. Ces réactions nationales vont-elle gêner les négociateurs de l'Union ?

– Non, je le prends comme un fait politique. Les origines de ça, on les connaît, c'est la « vache folle », c'est la dioxine, c'est le sang contaminé. Il y a des traumatismes collectifs très forts qui ont laissé des traces politiques. Et la preuve c'est qu'à l'intérieur de l'UE on n'a pas encore fait le ménage, comme en témoigne le différend qu'on a avec les Britanniques sur ce qu'il reste à régler des conséquences de la « vache folle ». Ça me conforte dans l'idée que le round doit apporter des réponses si possible communes à ce type de craintes.

– Cette idée que l'OMC est porteur d'une espèce de dictature des marchés est répandue. Comment y remédier ? L'OMC va-t-elle sortir différente du Round ?

– L'OMC, c'est un forum de négociations, composé de membres souverains plus un mécanisme de règlement des différends, c'est-à-dire un juge. S'agissant du mécanisme des différends, il y a quelques aspects à améliorer à la lumière de l'expérience depuis 1994, il faut rendre en particulier son fonctionnement plus transparent. Ça fait partie des sujets qui doivent être à l'ordre du jour du nouveau round. »

Propos recueillis à Bruxelles par Philippe Lemaître et Laurent Zecchini

Les ONG se mobilisent pour humaniser le commerce mondial

LES ORGANISATIONS non gouvernementales (ONG) veulent faire entendre la voix de la société civile à l'occasion de la conférence ministérielle de Seattle, qui doit lancer le « round du millénaire » à la fin du mois de novembre. Sans être directement parties prenantes aux négociations, elles tenteront d'influer les Etats pour obtenir que les règles du commerce international soient plus sévères en matière d'environnement, de développement, de droits sociaux et de sécurité alimentaire. Invités à s'exprimer devant le comité des échanges de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE, elle-même observatrice à Seattle), les représentants d'une dizaine d'ONG ont exposé leur point de vue mercredi 20 octobre à Paris.

« Faire respecter l'environnement à tous les échelons des négociations commerciales », *« renforcer l'articulation entre les règles de l'OMC et les textes internationaux comme la convention sur la biodiversité »* ont été les deux principales revendications exprimées par le représentant du World Wildlife Fund. *« Faire en sorte que l'OMC fasse reconnaître, en matière alimentaire, le principe de précaution »*, a dit un représentant de Solagral, une ONG française, au nom de la défense des intérêts du consommateur. Lorsque les Etats-Unis veulent porter devant l'OMC un conflit comme celui sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), a-t-il dit, c'est pour éviter d'avoir à parler environnement et santé...

BARRIÈRES DOUANIÈRES

En matière d'environnement, un rapport de l'OMC vient d'estimer qu'une harmonisation mondiale des normes n'était pas souhaitable et que celles-ci devaient être adaptées aux situations locales. En revanche, les gardiens du commerce international proposaient de réduire les barrières douanières sur les biens et les services liés à l'environnement – afin de réduire le coût des investissements dans les technologies propres – et de réduire les subventions gouvernementales qui dégradent et polluent les ressources terrestres en encourageant une exploitation excessive, par exemple dans l'agriculture et la pêche.

Comment restaurer, par ailleurs, la confiance des salariés dans la marche actuelle de l'économie ? Celle-ci se résume plus que jamais aux restructurations, à la flexibilité non contrôlée, aux suppressions d'emplois... *« Mettre en place un groupe de travail permanent, à l'OMC, pour étudier la mise en place de normes sociales »* : telle est la revendication du conseil des syndicats basé auprès de l'OCDE (le TUAC). Cette revendication n'est pas nouvelle, puisqu'elle avait déjà été débattue lors d'une précédente réunion ministérielle, à Singapour en 1996. Les Etats-Unis sont parmi les principaux défenseurs de cette proposition, qui plaît à la centrale syndicale AFL-CIO dont le soutien est important en cette période de précampagne électorale. Au sein de l'Union européenne, les Français et les Allemands sont également favorables à cette idée, tandis que les Néerlandais sont contre et que les Britanniques hésitent.

Beaucoup de pays en développement, membres de l'OMC, assimilent l'exigence de normes sociales à du protectionnisme déguisé de la part des pays riches. Du coup, certains d'entre eux ne font toujours rien contre le travail des enfants. Quant à la charte de l'OMC, elle ne fait toujours aucune référence aux normes édictées en matière de droits sociaux par l'Organisation internationale du travail (OIT), et cette dernière ne dispose d'aucun moyen de sanctions. L'adoption d'un « groupe de travail » à Seattle est loin d'être acquise et il n'est même pas sûr que les statuts de l'OMC soient modifiés pour mieux tenir compte des principes de l'OIT.

Les ONG seront présentes en nombre à Seattle – on en attend près de 800, alors qu'il y en avait seulement 150 à Singapour en 1996. Parmi elles, certaines dénoncent en bloc tous les progrès du libre-échange. Mais de plus en plus d'ONG, qui ont choisi d'entrer dans le jeu, travaillent les dossiers point par point. Elles effectuent un travail de sensibilisation sans précédent auprès de toutes les institutions.

Bill Clinton a appelé récemment les ONG et les syndicats à devenir les *« intermédiaires »* nécessaires dans un effort généralisé pour *« humaniser »* l'économie mondiale : l'OMC, disait-il, *« n'est pas un club de riches, qui parlent avec des mots que personne ne comprend, dressent une série de règles qui aident ceux qui sont déjà pourvus et laissent pour compte ceux qui ne le sont pas »*.

Lucas Delattre

Cent vingt-cinq personnalités françaises demandent le report des négociations

LE FRONT anti-Organisation mondiale du commerce s'offre un appel haut de gamme. Alors que le gouvernement doit donner des précisions sur la position française lors d'un débat prévu le 26 octobre à l'Assemblée nationale, cent vingt-cinq personnalités signent un texte demandant un moratoire *« sur toute nouvelle libéralisation des échanges »* ainsi que *« le report du lancement du nouveau cycle de négociations »* de Seattle.

Le texte a été rédigé par un petit collectif plutôt œcuménique puisqu'à côté de Christophe Aguiton et de Susan George pour Attac, de Jean-Henri Roger pour la Société des réalisateurs de films, le député de l'Essonne Julien Dray (PS) et l'ancien conseiller de François Mitterrand, Jacques Attali, figurent parmi les initiateurs de cet appel. Sur la liste des signataires, on relève la présence des actrices Isabelle Adjani, Jeanne Moreau, Juliette Binoche, Ariane Ascaride et Carole Bouquet, des comédiens Michel Piccoli, Pierre Arditi, Jean-Pierre Bacri, Richard Berry, Philippe Noiret, Jean Rochefort, des réalisateurs Youssef Chahine, Patrice Chéreau, Jean-Jacques Beneix, Bertrand Blier, Raymond Depardon, Thomas Gilou, Patrice Leconte, Jean-Paul Rappeneau, Claude Sautet, Eric Rochant, Eric Rohmer et Bertrand Tavernier, entre autres.

« ÉTATS GÉNÉRAUX »

L'appel affiche également les signatures de Jack Lang (PS), Robert Hue et Jack Ralite pour le PCF, Yves Cochet et Marie-Hélène Aubert pour les Verts, Sami Naïr pour le Mouvement des citoyens, Alain Krivine pour la Ligue communiste révolutionnaire. On relève les noms de Max Gallo, Danielle Mitterrrand, Gilles Perrault, de la psychanalyste Elisabeth Roudinesco. Maryse Dumas, numéro deux de la CGT, Annick Coupé et Pierre Khalfa pour SUD-PTT, Claire Villiers (AC !), Claude Debons (FGTE-CFDT), Daniel Le Bret et Monique Vuaillat (FSU) ont signé eux aussi. La Confédération paysanne a souhaité, en revanche, rester en retrait.

« L'internationale du capital triomphe, déclare l'appel. *Celle des êtres humains aspire à naître. Chaque jour davantage, le marché prend le contrôle de la vie. Il organise le travail, fixe les salaires, déplace les usines, décide de ce que l'on boit, respire, ou mange. Il rogne des progrès sociaux, élimine les différences, détruit les services publics, anéantit la démocratie et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Chaque jour davantage s'accélère la globalisation sans qu'aucune institution démocratiquement désignée ne l'ait décidé. »*

Pour les signataires, *« le prochain cycle de négociations de l'Organisation mondiale du commerce risque de provoquer une nouvelle et vertigineuse accélération de ce processus »*. Ils estiment que *« si son calendrier et son agenda sont maintenus, il ne restera bientôt presque rien de tout ce qu'ont permis de conquérir des siècles de luttes politiques et sociales »*. Aussi l'appel demande-t-il : *« 1) Un audit général sur toutes les conséquences de la mondialisation et en particulier sur le respect par l'OMC de la déclaration universelle des droits de l'homme et de toutes les conventions internationales. 2) La réunion d'états généraux planétaires, où seront démocratiquement confrontés les points de vue des citoyens, des travailleurs, des entreprises, des syndicats, des associations, des ONG, des élus et de tous ceux dont la vie est, d'une façon ou une autre, concernée par la libéralisation des échanges.* (...) *3) Un moratoire, réclamé déjà par des milliers d'organisations à travers le monde, sur toute nouvelle libéralisation des échanges et en particulier un report du prochain cycle de négociations de l'OMC, en attendant que l'audit soit achevé et que les états généraux se soient tenus. »*

Caroline Monnot

Les événements dans Le Monde

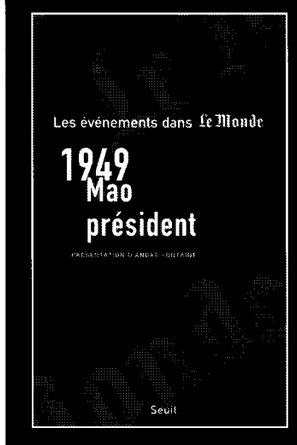

1949, Mao prend le pouvoir.
Les articles de l'époque, présentés par André Fontaine.

Déjà paru : 1959, Castro prend le pouvoir.
À paraître : 1989, Le mur de Berlin s'effondre.

Editions du Seuil

LeMonde Job: WMQ2210--0003-0 WAS LMQ2210-3 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:51 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0428 Lcp:700 CMYK

Le Japonais Koichiro Matsuura va succéder à Federico Mayor à la tête de l'Unesco

Un lobbying intense a permis au candidat présenté par le Japon de l'emporter

L'ambassadeur du Japon à Paris, Koichiro Matsuura, va succéder à Federico Mayor comme directeur général de l'Unesco. Obtenu de haute lutte au troisième tour de scrutin, le succès de M. Matsuura a suscité de nombreuses critiques sur les moyens mis en œuvre par le Japon pour imposer son candidat. Cette désignation doit être entérinée par la Conférence générale de l'Unesco qui se réunira la semaine prochaine.

KOICHIRO MATSUURA, ambassadeur du Japon en France, sera proposé la semaine prochaine au poste de directeur général de l'Organisation des Nations unies pour la culture, la science et l'éducation (Unesco) à la Conférence générale qui doit se réunir à Paris. Désigné mercredi 20 octobre par le conseil exécutif de l'Unesco, il succédera, selon toutes probabilités, à l'Espagnol Federico Mayor dont le second mandat de six ans arrive à son terme à la mi-novembre. La Conférence générale, qui se prononcera lors d'un vote à bulletin secret, a en effet l'habitude de confirmer le choix du conseil.

La victoire du candidat japonais est le fruit d'une campagne soigneusement menée qui a permis au diplomate d'obtenir la majorité absolue (34) des cinquante-huit voix du conseil exécutif au troisième tour de scrutin. Avant même le début des opérations de vote, lundi, le camp japonais assurait pouvoir compter sur un bloc de vingt voix. Face à M. Matsuura, le monde arabe partait divisé entre le représentant de l'Arabie saoudite, soutenu par la Ligue arabe et l'Organisation de la conférence islamique, Ghazi Algosaibi, et le candidat égyptien, Ismaïl Serageldin, soutenu par de très nombreux intellectuels et prix Nobel. Les piètres références de l'Arabie saoudite en matière de libertés individuelles ont constitué un handicap rédhibitoire : Ghazi Algosaibi n'a pu obtenir que treize voix au troisième tour. L'ancien ministre australien des affaires étrangères Gareth Evans ayant jeté l'éponge, la voie était libre pour M. Matsuura.

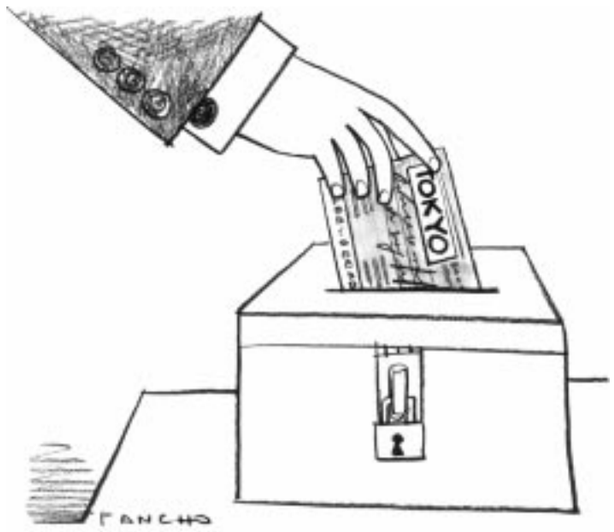

« DES VOIX ACHETÉES »

L'énergie developpée par le camp japonais pour parvenir à ses fins a cependant suscité de nombreux commentaires désobligeants. Ion Caramitru, candidat au premier tour pour la Roumanie a assuré que *« la prestation du candidat a très peu compté dans la course pour la présidence de l'Unesco, une course qui a manqué de fair-play »*. Le candidat égyptien a lui aussi déploré que *« la raison d'Etat l'a emporté sur les programmes des candidats et sur l'indépendance du directeur général de l'Unesco »*. Plus crus, de nombreux diplomates présents au siège de l'Unesco, à Paris, ont déploré une *« campagne du carnet de chèques »* de la part du premier pays contributeur à l'Unesco. *« Les Japonais ont acheté leurs voix en proposant aux pays pauvres d'augmenter leurs aides »*, a grondé l'un d'entre eux.

Ces accusations ne constituent pas la meilleure des intronisations pour le vraisemblable nouveau directeur qui aura de toute façon fort à faire pour redresser l'image d'une institution écornée par l'ampleur de certaines pratiques. Mais au-delà des soupçons de népotisme et d'emplois de complaisance, c'est également la mission de l'Unesco qu'il importe aujourd'hui de redéfinir. Le rapport impitoyable dressé par le commissaire aux comptes de l'organisation (*Le Monde* du 21 octobre) ne se contente pas en effet d'épingler les cas de mauvaise gestion. Il met aussi en cause l'efficacité des programmes de l'organisation, dont celui pour l'éducation, le plus ancien et le plus développé des secteurs de l'Unesco. Il constate une déficience de *« planification stratégique »*, dans la mesure où les plus importants donateurs renforcent leurs propres capacités en la matière sans que l'Unesco en tienne compte pour éventuellement réévaluer ses programmes. Cette carence en amont se double d'absence de contrôle en aval puisque le rapport estime aussi que *« les organes directeurs ne sont pas à même de déterminer si – ou jusqu'à quel point – les programmes, activités et projets ont atteints leurs objectifs »*. Invité à plancher devant le conseil exécutif, M. Matsuura, de l'avis général, ne s'était pas imposé pour répondre à ces défis.

Gilles Paris

PROFIL

DIPLOMATE ET AMI DE M. OBUSHI

AFP

Pour la première fois depuis sa création, l'Unesco va être dirigée par un Asiatique. Né à Tokyo en 1937, diplômé de droit à Tokyo et d'économie aux Etats-Unis (Haverford College), Koichiro Matsuura a fait toute sa carrière dans la diplomatie. Entré au ministère des affaires étrangères en 1959, en poste au Ghana de 1961 à 1963, consul général à Hongkong en 1985, il devient directeur général de la coopération économique en 1988, puis directeur général des affaires d'Amérique du Nord en 1990. A partir de 1992, il cumule le poste de ministre adjoint des affaires étrangères avec celui de sherpa pour le sommet du G 7 à Tokyo, en 1993, avant d'être nommé ambassadeur du Japon en France en 1994.

En tant que ministre adjoint des affaires étrangères, le diplomate a notamment supervisé la première Conférence internationale sur le développement africain, un continent qu'il connaît bien pour avoir été chargé des relations du Japon avec la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Engagé depuis de longs mois dans la course à la succession de Federico Mayor, M. Matsuura avait posé un premier jalon en étant nommé président du Comité du patrimoine mondial de l'Unesco en novembre 1998.

Son élection par le conseil exécutif a été ressentie avec soulagement par le gouvernement japonais. Celui-ci avait en effet pesé de tout son poids dans sa campagne par un lobbying perçu au Japon même comme excessif. Le premier ministre Keizo Obuchi, camarade de lycée de M. Matsuura, se présentait comme son *« directeur de campagne »*, et une défaite eût été un camouflet pour le gouvernement. *« La face a été sauvée »*, a ainsi estimé le *Nihon Keizai Shimbun*. Le Japon, qui brigue un siège de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies, ne fait pas mystère de sa volonté de renforcer sa « visibilité » dans les instances internationales.

G. P.

Elizabeth Dole renonce à la course présidentielle américaine

WASHINGTON
de notre correspondant

Avec le retrait, mercredi 20 octobre, d'Elizabeth Dole de la course à la candidature du parti républicain à la présidence américaine, c'est le cinquième candidat de ce parti qui disparaît d'une compétition dominée de loin par George W. Bush. L'épouse du candidat malheureux des républicains à la Maison Blanche en 1996 a été contrainte de faire face à la dure réalité : elle n'a pu ramasser que cinq misérables millions de dollars pour rivaliser avec les 57 millions de dollars du gouverneur du Texas. La lutte était inégale.

« Sans fonds, on ne peut faire tourner sa campagne », a-t-elle déclaré. Comme en écho, le sénateur républicain de l'Arizona, John McCain, a regretté qu'elle soit *« partie pour les mauvaises raisons : elle a perdu la bataille du fric, pas celle des idées »*. John McCain sait de quoi il parle : pas plus tard que mardi, ses collègues ont, pour la quatrième année consécutive, mis un terme à sa croisade contre la domination de l'argent en politique. Malgré le soutien des démocrates, il n'a pu obtenir le vote de soixante sénateurs qui aurait empêché la direction de son parti de faire obstruction au débat grâce à la procédure du *« filibustering »*. Et pourtant, ce texte ne s'attaquait qu'au financement indirect – dit *« soft money »* – qui permet de contourner la législation fédérale sur les dons que peuvent faire sociétés et individus.

DON QUICHOTTE

John McCain est ainsi apparu comme un Don Quichotte face aux moulins à vent de l'argent et aux attaques haineuses venues de ceux qui, dans son propre camp, voient dans tout contrôle une violation à la liberté d'expression. Mais cela pourrait renforcer sa position de second, derrière George W. : s'il a moins d'argent, il a des idées et le courage de les défendre. Les autres prétendants républicains, comme l'ultra-conservateur Steve Forbes, ne sont pas du même calibre. Le seul qui ait une véritable expérience, Pat Buchanan, est en passe de quitter le Grand Old Party pour chercher l'investiture du Reform Party, qui avait soutenu la candidature du multimillionnaire Ross Perot.

L'argent est omniprésent dans cette campagne, qui a commencé bien plus tôt que les précédentes ; tout s'y mesure en millions de dollars, y compris le soutien populaire, et, du côté des démocrates, le principal succès de Bill Bradley est d'avoir engrangé plus d'argent qu'Al Gore. Le montant de *« soft money »* devrait doubler par rapport à 1996 et atteindre 260 millions de dollars, dans une campagne estimée à 3 milliards, en particulier par l'utilisation de comités d'action politique (PAC) moins contrôlés. C'est bien plus que lors de la dernière campagne de Bill Clinton, dans laquelle le président et son vice-président avaient fait preuve d'un extraordinaire talent pour récolter les donations en tout genre. George W. Bush a battu à son tour le record. Les candidats utilisent désormais l'Internet pour solliciter leurs partisans.

Le plus doué des républicains est sans doute l'élu du Texas, Tom DeLay. Selon le *Washington Post*, le Chief Whip à la Chambre s'est entouré d'une équipe de dix-neuf lobbyistes. *« Il voit les choses en grand. Pour lui, la quantité d'argent que l'on peut ramasser est illimitée »*, explique un de ses amis.

Patrice de Beer

CORRESPONDANCE

Une lettre du « Courrier de l'Unesco »

***À LA SUITE** de notre article intitulé* « Un surprenant écart envers Cuba » *(*Le Monde *du 9 octobre), nous avons reçu de René Lefort, directeur du* Courrier de l'Unesco*, la mise au point suivante :*

Le Monde affirme que la *« devise »* du *Courrier de l'Unesco* serait de ne rien publier qui puisse *« faire de peine »* à l'un des 186 Etats membres de l'Organisation. Il se demande donc si la publication d'un *« texte impitoyable »* sur Cuba doit être mise au compte d'un *« relâchement »* de ce mensuel, consécutif à la *« fin de règne »* de son directeur général, Federico Mayor. En bref, la rédaction du *Courrier* aurait-elle attendu l'imminence d'un changement de directeur général pour donner – très opportunément – quelques signes de liberté ?

Si l'un de mes collaborateurs ou moi-même avions été interrogés, ils auraient fourni les informations suivantes :

Sur le bon millier d'articles publiés dans le *Courrier* pendant ces cinq dernières années, sept concernent Cuba. Outre l'article évoqué, deux portent sur l'histoire lointaine de l'île, deux sont des interviews d'un cinéaste et d'un musicien cubains, l'un traite des réserves naturelles et le dernier de la politique du sport. Ni le nombre ni le contenu de ces articles ne témoignent d'une quelconque *« complaisance active vis-à-vis des autorités »*, comme vous l'écrivez.

Le *Courrier* s'efforce d'informer ses lecteurs des évolutions majeures dans les domaines de compétence de l'Unesco, et pour le monde entier. Il publie donc des critiques, parfois très vives, quand leurs auteurs, souvent des spécialistes de la culture et des sciences, estiment, à tort ou à raison, que ces évolutions vont dans le mauvais sens. Ils le font forts de leur compétence, donc sans se soucier le moins du monde de faire ou non de la *« peine »* aux autorités concernées. Tout numéro du *Courrier* précise d'ailleurs explicitement qu'il *« n'est pas un document officiel de l'Unesco »* et que ses articles *« expriment les opinions de leurs auteurs »*.

Israël : perquisition au domicile de M. Nétanyahou

JÉRUSALEM. L'ancien premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou devait être convoqué, jeudi 21 octobre, par la police israélienne. Un porte-parole de la police a déclaré que des perquisitions avaient été menées la veille au domicile et au bureau de M. Nétanyahou, et qu'on y avait saisi des cadeaux offerts lorsqu'il était premier ministre. *« Des dizaines d'objets de valeur ont été saisis, dont des photos, des objets en or et en argent qui étaient détenus en violation de la loi »*, a précisé le porte-parole, qui a ajouté qu'une autre perquisition avait eu lieu dans un dépôt appartenant à l'ex-chef du Likoud. La police israélienne soupçonne, en outre, l'ancien chef du gouvernement d'avoir fait payer par l'Etat des travaux exécutés à son domicile et à son bureau. – *(Reuters.)*

L'armée angolaise reprend les fiefs de l'Unita

LUANDA. Bailundo et Andulo, deux fiefs des rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) de Jonas Savimbi, situés à 600 et 700 km au sud-est de Luanda, la capitale angolaise, ont été repris par l'armée régulière, a annoncé, mercredi 20 octobre, le gouvernement dans un communiqué officiel transmis à une agence de presse. L'armée gouvernementale a aussi repris Kalandula, Kalussengue (province de Malanje, à 400 km à l'est de Luanda), Londuimable (province de Huambo, à 600 km au sud de Luanda) Cangamba, Luwawu, Luakanu, Lumbalanguimbi (province de Moxico, à 1 300 km à l'est de Luanda) Mussende et Tembwe (province de Kwanza-sul, à 300 km à l'est de Luanda), toujours selon ce communiqué. L'offensive des Forces armées angolaises (FAA) avait été lancée le 14 septembre, Luanda n'avait jamais fait de bilan ni communiqué les résultats de ses opérations contre la rébellion. – *(AFP.)*

Tanzanie : une quinzaine de chefs d'Etat aux obsèques du président Nyerere

DAR ES SALAAM. Une quinzaine de chefs d'Etat étrangers devaient assister, jeudi 21 octobre, aux funérailles officielles de l'ancien président tanzanien Julius Nyerere, décédé le 14 octobre, a annoncé mardi le premier ministre tanzanien, Frederick Sumaye. La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, en tournée en Afrique, devait représenter les Etats-Unis aux cérémonies. Charles Josselin, ministre délégué à la coopération, lui aussi en tournée dans la région, devait représenter la France. Des délégations venant de soixante pays devaient assister aux obsèques. Outre les hauts dignitaires gouvernementaux étrangers, des responsables d'organisations internationales, notamment l'ONU, devaient être présents pour rendre hommage à l'ancien président, décédé à l'âge de soixante-dix-sept ans d'une leucémie, à Londres. – *(AFP.)*

La livraison d'un char allemand à la Turquie provoque la colère des Verts

BERLIN. Le conseil de sécurité allemand a décidé, mercredi 20 octobre, de livrer un char Leopard II à la Turquie, afin que ce pays puisse le tester. La Turquie envisage d'acquérir un millier de blindés et, outre le Leopard, elle a demandé à essayer le Challenger britannique, l'Abrams américain et le Leclerc français. Cette décision provoque une vive polémique en Allemagne, où ce projet est très contesté, notamment par les Verts. Le chef de la diplomatie allemande, Joschka Fischer, avait affirmé, il y a quelques jours, son opposition à une vente éventuelle de chars à Ankara, estimant que *« c'était une mauvaise idée »* et qu'une participation de l'industrie allemande à l'appel d'offres international de la Turquie achoppait sur la question des droits de l'homme. – (*AFP.*)

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : le président Bouteflika** a invité, mercredi 20 octobre, Amnesty International et d'autres organisations de défense des droits de l'homme à se rendre dans son pays pour constater l'amélioration enregistrée, selon lui, dans le pays. *« Nous savons déjà que ces organisations découvriront des lacunes. Mais elles trouveront aussi un Etat fort, œuvrant à l'amélioration de la situation pour empêcher que certains excès ne deviennent la norme »*, a dit le président algérien. – *(Reuters.)*

■ **MONTÉNÉGRO** : *« Le Monténégro n'attendra pas indéfiniment les droits égaux à ceux de Belgrade qu'il réclame au sein de la Yougoslavie »*, a affirmé, mercredi 20 octobre, à Prague, le président monténégrin, Milo Djukanovic. Le chef de l'Etat a confié qu'il redoute que le différend avec Belgrade ne dégénère en *« conflit armé »*. M. Djukanovic a aussi indiqué que son pays s'apprête à ouvrir une représentation sans statut diplomatique à Paris qui sera confiée au prince Nicolas du Monténégro, héritier de la couronne. – *(AFP.)*

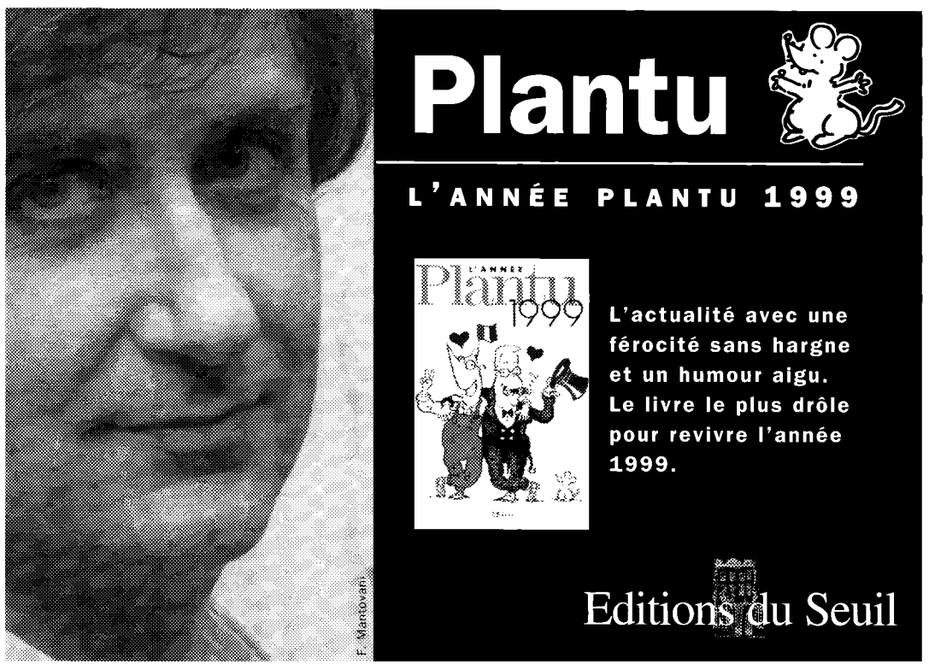

LeMonde Job: WMQ2210--0004-0 WAS LMQ2210-4 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 11:16 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0429 Lcp:700 CMYK

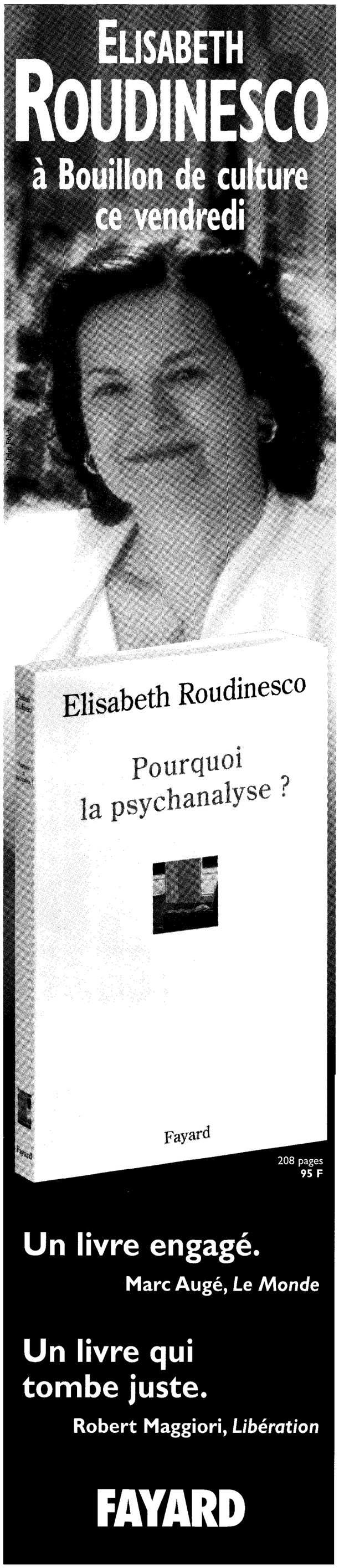

Tchétchénie : les habitants dénoncent des exactions russes dans la « zone de sécurité »

Un groupe de journalistes occidentaux s'est rendu dans les « territoires libérés » sur invitation de Moscou

Alors que les troupes russes affirment vouloir maintenir au nord de la Tchétchénie une *« zone de sécurité »* qui serait *« libérée des terroristes »*, après plus de six semaines de combats et de bombardements aériens intensifs, les habitants parlent eux purement et simplement d'occupation. Pour la première fois, le ministère de l'information russe a laissé pénétrer, les 19 et 20 octobre, un groupe de journalistes occidentaux.

CHTCHELKOVSKAÏA (Tchétchénie)
de notre envoyé spécial

Sur la place centrale de Chtchelkovskaïa, Guennadi Trochev, l'un des trois généraux qui conduisent l'offensive militaire russe contre la Tchétchénie, hausse le ton. *« Voulez-vous que je demande qui, ici, est contre l'armée ? Personne. Personne ne se plaindra ! »*. Gros bourg de sept mille habitants, à une douzaine de kilomètres de la frontière avec le Daghestan, Chtchelkovskaïa est une *« vitrine »*. Ici commence la fameuse *« zone de sécurité »* créée par les troupes russes dans le tiers nord de la Tchétchénie, après un mois et demi de combats et de bombardements aériens intensifs.

REPORTAGE
Les Tchétchènes racontent « l'occupation » par les troupes fédérales

Dans ces territoires dits *« libérés des terroristes »*, au nord de la rivière Terek, Moscou veut faire la démonstration du bien-fondé de la guerre engagée contre Grozny. Depuis trois semaines, les responsables russes, relayés par les médias, expliquent comment ses soldats sont bien accueillis par une population hostile aux chefs de guerre tchétchènes. Comment l'électricité et le gaz – coupés par Moscou – vont être rétablis ; comment pensions et salaires vont de nouveau être versés ; comment écoles et usines vont redémarrer...

Aussi, pour la première fois, le ministère de l'information russe a laissé pénétrer, le 19 et le 20 octobre, un groupe de journalistes occidentaux dans ces zones. *« Vous allez voir de vos yeux et serez obligés de raconter la vérité »*, a assuré le général Trochev, fatigué comme les autres militaires de la *« désinformation »* tchétchène.

Mais à Chtchelkovskaïa, les habitants racontent une histoire différente. Plutôt que *« libérée »*, la bourgade est occupée par les troupes fédérales. Blindés stationnés sur la place centrale ; patrouilles de parachutistes et de forces spéciales dans les rues... Tous les accès à la ville sont bloqués par les troupes, qui creusent dans les champs alentour un réseau de tranchées et enterrent des chars aux points stratégiques.

LES BOMBARDEMENTS CONTINUENT

« Les autorités locales sont venues nous demander de les libérer », affirme le général Trochev. Des habitants racontent, eux, des journées de bombardements aux alentours du bourg puis l'entrée des troupes russes lorsque les combattants tchétchènes ont quitté la ville, il y a deux semaines. *« Ce qu'on pense des Russes ? Rien d'agréable,* dit Mourat, trente-sept ans. *Les bombardements continuent un peu plus au sud et des civils sont tués »*. Agriculteur, Mourat a perdu sa récolte de tomates. *« Je ne peux pas aller la vendre en dehors de la ville, les Russes nous empêchent de sortir,* dit-il. *C'est ma seule source d'argent »*.

A l'écart de la place, deux femmes expliquent leur haine de cette nouvelle *« guerre des Russes »*. *« Pourquoi détruire le peuple tchétchène ?*, demande Raïssa. *Nous n'avons plus rien, nous ne savons où aller. Et ils tirent sur des civils. Ma cousine et ses deux enfants ont brûlé dans un autobus bombardé par un char »*. Selon Moscou, de l'aide aurait été déjà massivement distribuée aux populations. *« Ce que j'ai vu,* raconte Mourat, *c'est il y a trois jours : ils ont distribué quelques conserves, dix boîtes d'aliment pour bébés, et ils ont filmé tout ça »*.

« Moi, j'ai six enfants, dit la voisine de Raïssa, *nous n'avons plus rien. Les Russes nous ont donné cinq boîtes de conserve, et terminé. On ne peux plus travailler dans les champs, occupés par les soldats. Hier, des jeunes y sont allés et se sont fait battre »*.

A 15 kilomètres de Chtchelkovskaïa se trouve le front. Sur la rive nord du Terek, un bataillon de parachutistes renforce ses positions. *« Ici, on veut garantir une vie pacifique »*, dit le lieutenant-colonel Mamot, à la tête de trois cents hommes. A l'écart des tranchées, dans un trou d'homme creusé dans la terre, Dmitri, *« vingt ans la semaine dernière »*, surveille quelques habitations à une centaine de mètres de là. *« Ben non, avec les locaux, on a pas franchement confiance, il faut se méfier et on a pas le droit de rentrer dans le village »*, dit-il.

En septembre, Dmitri, engagé volontaire, a combattu au Daghestan les *« wahhabites »*. *« Nous on veut vivre,* dit-il. *Eux, avec leur foi, ce sont des robots, mourir ou pas leur est égal, et ils sont bien entraînés »*. Interrogé sur la guerre de 1994-1996 et ses 100 000 morts, Dmitri réfléchit longuement. *« Notre officier l'a faite. Moi, je ne sais pas quoi dire... la guerre c'est la guerre. Comment peut-on faire ça ? »*.

Les autorités russes ne laisseront pas les journalistes pénétrer plus loin, vers l'ouest, dans la *« zone de sécurité »*. De source tchétchène, plusieurs villages auraient été rasés, ce que n'exclut pas d'ailleurs le général Trochev. Il résume : *« C'est simple, je me présente à l'entrée d'un village et demande « Il y a des bandits ici ? » « Non », me répond-on. « Vous allez tirer ? ». « Non », me dit-on. « Alors je rentre sans tirer », je leur dit, mais si il y a une arnaque, c'est une autre histoire ! »* Les limites de cette *« zone de sécurité »* sont fluctuantes. Plus au sud, au poste-frontière daghestano-tchétchène de Guerzel, les troupes russes promettaient, mardi matin, un passage vers la Tchétchénie. L'après-midi, il n'en était plus question. *« Nous ne contrôlons pas la zone,* expliquait Tina Magamedov, militaire daghestanais. *Ils sont juste en face sur la crête »*. Ils ? *« les familles tchétchènes, les pouvoirs locaux, nous ne savons pas ce qui se passe là-bas »*, ajoutait-il.

Finalement, un représentant tchétchène se présente, accompagné d'une escorte lourdement armée. Ahmed Kaderov fut le mufti (dignitaire religieux) de Tchétchénie, avant d'être limogé, le mois dernier, par le président Aslan Maskhadov. Mais les Russes ne peuvent guère espérer en faire un allié. Planté sur la frontière, le mufti dénonce : *« cette guerre, un joli business pour certains à Moscou et ici »*. *« Je n'ai jamais vu que l'on combatte des « terroristes » par une guerre totale contre une population civile. Je suis l'ennemi des wahhabites mais si les Russes passent cette frontière, nous nous battrons »*.

Face aux militaires qui expliquaient peu avant comment il n'était plus temps de discuter avec Aslan Maskhadov, le mufti enfonce le clou : *« Maskhadov reste le président légitime. Nous ne nous sommes pas compris, mais c'est avec lui seul qu'il faut négocier, sinon les Russes souffriront comme en 1994-1996 »*. Et le mufti de repartir dans son cortège de voitures. Laissant les militaires russes et daghestanais seuls face à un territoire qui n'a aujourd'hui vraiment rien d'une *« zone de sécurité »* sous contrôle de Moscou.

François Bonnet

Nikolaï Kochman de retour à Grozny pour y rétablir le pouvoir fédéral

MOZDOK (Ossétie du Nord)
de notre envoyé spécial

Lors de la guerre 1994-1996 en Tchétchénie, certains l'appelaient *« le taureau »*. Physique massif, regard bleu perçant, élocution forte et rapide, Nikolaï Kochman est de retour à Grozny. Cet Ukrainien de cinquante-cinq ans avait présidé quelques mois, en 1995-1996, le gouvernement installé par Moscou à Grozny, avant la défaite russe. Le voici aujourd'hui véritable pro-consul, doté des *« pleins pouvoirs »* sur les territoires du nord de la république indépendantiste contrôlés par Moscou.

Le 15 octobre, le président russe Boris Eltsine a nommé cet ancien ministre-adjoint des chemins de fer *« représentant spécial »*, avec rang de vice-premier ministre. Sa mission : *« Collaborer avec la population pour rétablir les organes du pouvoir fédéral »* en Tchétchénie. Nikolaï Kochman préfère, lui, se présenter comme *« gouverneur général »*.

Ce mercredi 20 octobre, il est aux côtés du premier ministre russe, Vladimir Poutine, sur la base militaire de Mozdok, en Ossétie du nord, à quelques kilomètres de la frontière tchétchène. Les deux hommes viennent d'inspecter la « zone de sécurité ». *« Nous avons rencontré la population, écouté leurs problèmes, nous ne nous attendions pas à un accueil aussi chaleureux »*, dit M. Poutine.

Plus prudent, M. Kochman assure avoir été *« plutôt bien reçu »*. Il lui revient de mettre en œuvre le plan du premier ministre. M. Poutine ne veut toujours pas parler de guerre, malgré l'engagement d'au moins 30 000 soldats russes, seulement de *« lutte contre le terrorisme »*. *« Je répète que nous ne résoudrons pas des problèmes politiques par des moyens militaires »*, dit-il, évoquant le *« statut »* futur de la Tchétchénie. *« Nous serions prêts à négocier avec Aslan Maskhadov* [le président tchétchène] *s'il n'avait pas pris des bandits comme adjoints. Nous travaillerons avec tous ceux qui n'ont pas de sang sur les mains »*.

UNE NOUVELLE CAPITALE ?

En attendant cet hypothétique *« processus politique »*, Nikolaï Kochman arrive les bras chargé de promesses dans les trois districts officiellement contrôlés par les Russes. Paiement des retraites, réouverture des écoles, *« développement économique »*, reconstruction et réinstallation des réfugiés... *« Demain, nous arrêterons les programmes d'aide et, dans deux ou trois semaines, l'argent sera versé »*, assure M. Kochman. Rien n'est dit du montant du budget, ni de la façon dont Moscou pourrait dégager de nouveaux moyens financiers. M. Kochman ne souhaite pas rentrer dans ces détails.

A partir de 1995, les quelques aides versées à la Tchétchénie avaient été systématiquement détournées. Le « gouverneur » reconnaît qu'*« il y a eu beaucoup d'irrégularités »* et parle de *« contrôles sévères »*. Quant à Grozny, capitale fantôme depuis sa destruction quasi-totale en 1996, M. Kochman dit avoir *« une intuition personnelle »*. *« Dans l'état où elle est, elle ne peut être remise sur pieds. Mieux vaudrait choisir un autre endroit et construire une nouvelle ville »*.

F. Bt

En Roumanie, le chauffage est devenu un luxe

BUCAREST
de notre correspondant

S'il est vrai, comme le prétendent les théologiens, que le désespoir est un des péchés les plus graves, alors bon nombre de Roumains iront sûrement en enfer. *« Non, non,* s'insurge Marian, un habitant de Rahova, un des quartiers les plus pauvres de Bucarest, *nous y sommes déjà, pas besoin d'attendre le Jugement dernier ! »* Engoncé dans un long manteau d'hiver, ce jeune homme, mécanicien dans un atelier du coin, se lance dans une longue tirade sur l'art vestimentaire à la roumaine. Il porte sur lui un T-shirt, une chemise, un pull-over, une veste, plus un gros manteau bien usé. C'est que, dans son appartement, il fait aussi froid que dehors. Cette année, l'hiver, une saison dure en Roumanie, s'annonce plus tôt que prévu. Depuis une semaine, il fait environ 8 degrés le jour, et au-dessous de zéro la nuit. Le chauffage ? Il n'y en a pas.

Ce problème, auquel les Roumains sont confrontés tous les ans, est entré dans leurs habitudes. A l'arrivée de l'hiver, personne ne se fait d'illusions. Malgré les assurances données par la municipalité, et que répercutent les médias, le problème du chauffage n'est jamais réglé à temps. Le scénario est toujours le même. Les quatre sociétés en charge du chauffage se retrouvent systématiquement en situation de « blocage financier ». Romgaz ne livre plus de gaz à Conel – l'équivalent d'EDF-GDF –, car l'entreprise d'électricité ne lui a pas encore payé ses arriérés. Ce que Conel souhaiterait pouvoir faire, si RGAB – la régie de distribution de l'eau de Bucarest – s'acquittait de ses dettes envers elle. Mais RGAB attend pour sa part de se faire rembourser l'argent que lui doit Radet – la société de gestion du chauffage... Un dédale administratif dans lequel les deux millions et demi de Bucarestois désespèrent de trouver une issue.

IMPASSE

Ceux qui peuvent se le permettre compensent l'absence de chauffage urbain en utilisant des radiateurs électriques. Mais, dans un pays où le salaire moyen est de 600 francs, ils sont peu nombreux. Si le prix de l'électricité a doublé en un an, les revenus moyens n'ont augmenté que d'un tiers. Le chauffage est devenu un luxe en Roumanie, au point que des dizaines de milliers de Roumains demandent qu'on les « débranche » du système central, pour ne pas avoir à payer un service aussi aléatoire. Les spécialistes de Radet s'inquiètent déjà de cette vague de demandes – rien qu'à Bucarest, environ sept cents immeubles sont concernés –, car cela risque d'endommager les installations déjà obsolètes des années 70. La presse roumaine signale qu'à Constantza, troisième ville du pays située au bord de la mer Noire, une cinquantaine d'immeubles ont coupé leur système de chauffage. Que dire de Bacau, une importante ville de Moldavie, où, depuis deux mois, l'eau chaude n'est plus pour ses habitants qu'un souvenir ? Ce ne sont là, bien sûr, que quelques exemples.

Cette crise, due aux pénuries que traverse la Roumanie, débouche sur une impasse : celui qui a les moyens de payer son chauffage urbain ne peut en bénéficier, et celui qui ne les a pas, demande à être « débranché ». Dans les deux cas, le résultat est le même. La seule solution, qu'adoptent la majorité des Roumains, consiste à enfiler le maximum de vêtements possible. Mais aussi, en bonne tradition roumaine, à tenter de s'en moquer. Les blagues sur le chauffage commencent déjà à circuler, dans la capitale roumaine. A la question : *« Qu'y a-t-il de plus froid que l'eau froide ? »*, les Bucarestois répondent : *« L'eau chaude ; »*

Mirel Bran

LeMonde Job: WMQ2210--0005-0 WAS LMQ2210-5 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:51 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0430 Lcp:700 CMYK

Tensions en Indonésie au lendemain de l'élection présidentielle

Megawati Sukarnoputri pourrait être élue à la vice-présidence

Au lendemain de l'élection d'Abdurrahman Wahid à la présidence, l'Assemblée consultative du peuple indonésien devait désigner, jeudi 21 octobre, un vice-président. De violentes manifestations ont marqué la défaite, la veille, de l'opposante Megawati Sukarnoputri, qui semble bien placée pour obtenir la vice-présidence.

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Après avoir porté à la présidence Abdurrahman Wahid, dit Gus Dur, personnalité rassurante et sans liens avec l'ancien régime, l'Assemblée consultative du peuple (MPR) s'est retrouvée dans une situation plus délicate, jeudi 21 octobre, face à l'élection d'un vice-président. Le vote est d'autant plus crucial que, compte tenu des problèmes de santé du chef de l'Etat, le vice-président pourrait jouer un rôle important et succéderait au président en cas d'incapacité. En outre, de violents affrontements ont souligné, mercredi soir, que l'atmosphère demeurait volatile.

Les quatre candidatures avancées jeudi risquaient de relancer la tension. Mais après plus de trois heures de négociations, deux candidatures sont demeurées en lice. Le Parti du réveil national (PKB) du président Wahid a proposé celle de Megawati Sukarnoputri, battue la veille. Le second candidat est Hamzaz Haz, président du Parti du développement uni (PPP), une formation d'obédience musulmane qui s'est placée en troisième position, derrière le PDI-P de Megawati et le Golkar de l'ancien président Habibie, lors des législatives du 7 juin. Le général Wiranto, commandant en chef des forces armées, a renoncé à se présenter. Evoquant l'intérêt du pays, Akbar Tandjung, président du Golkar, en a fait autant, en se désistant en faveur de Megawati.

Megawati, qui aurait souhaité une élection par acclamations, est la candidate d'un Gus Dur soucieux de ne pas laisser à l'écart le PDI-P, premier parti politique. Elle veut éviter une nouvelle humiliation. Si Gus Dur a besoin du soutien des forces armées pour gouverner, l'élection de Wiranto à la vice-présidence aurait fait redescendre les étudiants dans la rue, ce que certains d'entre eux ont déjà fait jeudi à Djakarta. Akbar Tandjung était assez fort pour faire capoter la candidature de Megawati. Une situation explosive s'est donc détendue, même si le résultat n'était pas pour autant acquis. Les cicatrices déjà laissées par le scrutin présidentiel sont loin d'être pansées. De sévères affrontements ont eu encore lieu jeudi à Bali, l'un des fiefs du PDI-P.

A Djakarta et dans d'autres villes du pays, la défaite de Megawati dans la course à la présidence a été très mal acceptée par ses partisans, persuadés que la victoire ne pouvait lui échapper. Des vandales se sont alors mêlés aux militants du PDI-P. Des affrontements violents avec les forces de l'ordre ont eu lieu mercredi dans la capitale, aux abords du siège du Parlement, où le feu a été mis à un centre de conférences ainsi qu'au péage voisin d'une autoroute interurbaine. En dépit d'un appel immédiat et télévisé de Megawati à *« accepter, au nom de la sauvegarde de l'unité nationale, les résultats du scrutin »*, le service d'ordre du PDI-P a éprouvé du mal à tenir ses militants furieux.

DEUX EXPLOSIONS

Le plus troublant a été l'explosion, sans précédent, de deux bombes. La première a fait quatre blessés devant l'hôtel Indonesia. La deuxième, une voiture piégée sous un pont, a fait au moins un mort et huit blessés graves. Pour le reste, et comme d'habitude à Djakarta, les manifestants en colère ont attaqué à coups de bâtons, de bouteilles incendiaires et de pierres les forces de l'ordre qui ont riposté avec des grenades lacrymogènes et des canons à eau. Des coups de feu ont été entendus. Le calme a été rétabli dans la soirée.

A Solo et Yogyakarta, les domiciles de la famille d'Amien Raïs ont été pillés. M. Raïs, qui préside le MPR et dont le Parti du mandat national (PAN) n'a fait qu'un maigre score aux élections législatives, avait été à l'origine de la candidature de Gus Dur à la présidence. Les militants du PDI-P, qui ont cru la présidence acquise à Megawati dès leur victoire aux élections de juin, se sont sentis bernés.

Pourtant, la victoire de Gus Dur est peut-être encore davantage la défaite de Megawati. Arrivé en tête en juin avec 34 % des suffrages, le PDI-P n'a pas amorcé les ouvertures nécessaires à la constitution d'une majorité présidentielle. Dans un premier temps, Amien Raïs a regroupé au sein d'un « axe » les partis musulmans. Dans un deuxième, il a convaincu Gus Dur de se présenter. La majorité présidentielle a été définitivement assurée, quelques heures avant l'élection, lors d'un entretien entre Gus Dur et des dirigeants du Golkar, une formation alors au bord de l'implosion en raison du rejet par le MPR du discours de fin de mandat du président B. J. Habibie. Une fois retirée la candidature du président sortant, les quatre cinquièmes des quelque deux cents voix contrôlées par le Golkar au sein du MPR se seraient reportées sur celle de Gus Dur.

Le quatrième président de l'Indonésie est un personnage respecté pour son intégrité, sa tolérance, ses plaidoyers en faveur de la cohabitation entre ethnies et religions ainsi que son indépendance d'esprit. Mais il va lui falloir ménager une coalition électorale hétéroclite, puisqu'elle regroupe des partis musulmans et une administration politique et militaire en mutation mais d'ancien régime. En rendant un hommage appuyé à Megawati, il avait déjà manifesté le souci de ne pas isoler le courant très populaire qu'elle représente.

Gus Dur doit également s'entourer d'une équipe susceptible de rétablir la confiance dans l'Indonésie. L'autorité morale de Gus Dur est incontestable. *« La démocratie ne peut être nourrie et développée que par ceux qui en comprennent l'essence »*, a-t-il résumé mercredi dans un bref et digne discours d'intronisation devant le MPR, au cours duquel il a peut-être cédé à l'air du temps en ajoutant que les *« jugements »* prononcés par d'autres pays sur l'Indonésie *« ne peuvent être acceptés »*. Toutefois, les sérieux problèmes de santé du président, pratiquement aveugle, et sa capacité à gérer les affaires du pays, une expérience nouvelle pour lui, détermineront sans doute s'il peut assurer davantage qu'une transition.

Jean-Claude Pomonti

Au Pakistan, la marge de manœuvre de Pervez Moucharraf face aux fondamentalistes islamiques apparaît réduite

AKORA KATTAK (Pakistan)
de notre envoyée spéciale

La photo a fait le tour du Pakistan : le général Pervez Moucharraf y tient sous les bras ses deux pékinois. Cette photo, comme les images du nouvel homme fort du pays avec sa femme et sa fille, la tête découverte, n'a pas plu à tout le monde : les chiens sont considérés comme impurs en Islam et, pour les fondamentalistes islamisques, la place des femmes n'est certainement pas de poser devant des caméras. *« Quand j'ai vu le film, j'ai été un peu choqué. Je n'ai pas aimé »*, affirme Mawlana Sami Ul Haq, qui dirige dans le village d'Akora Kattak (la province du nord-ouest) la plus grande *madrassa* (école coranique) du Pakistan et des pays environnants. 2 500 jeunes, pour moitié afghans, étudient ici, dont beaucoup d'étudiants venus de plusieurs pays, notamment d'Asie centrale, ont participé et continuent de participer au *djihad* (guerre sainte), en Afghanistan ou ailleurs.

Le renversement de l'ancien premier ministre Nawaz Sharif a réjoui la plupart des mouvements islamistes, qui s'inquiétaient des mesures annoncées de contrôle des madrassas et des accusations de terrorisme portées contre les talibans d'Afghanistan. Ceux-ci se montrent donc officiellement satisfaits de l'arrivée de l'armée au pouvoir. Il est vrai que celle-ci a armé et entraîné la plupart des groupes de guérilla. Toutefois pointe une certaine inquiétude. L'appel aux oulémas, lancé par le général Moucharraf pour freiner *« les éléments qui exploitent la religion pour des intérêts particuliers »*, n'est pas passé inaperçu. Pour l'instant, les islamistes radicaux se montrent prudents. Chacun attend de voir l'évolution d'une politique qui, en tout état de cause, ne peut changer radicalement

« Aucun dirigeant pratiquant un sécularisme rigide ne peut survivre au Pakistan, affirme Mowlana Sami Ul Haq. *Je ne pense pas que Moucharraf essaiera de suivre les demandes américaines. » « Il n'osera pas serrer la vis des madrassas, parce qu'il sait qu'il y a de forts éléments islamiques dans l'armée »*, affirme-t-il encore. Vingt ans après le mouvement d'islamisation initié par le général Zia Ul Haq, tout retour en arrière ne pourrait être que progressif. *« L'armée n'essaiera pas de se créer des ennemis en tentant de contrôler les madrassas*, affirme encore un observateur. *Elle a d'autres priorités et un tel mouvement serait largement impopulaire. »*

INQUIÉTUDE À KABOUL

Les plus confiants parmi les groupes de guérilla sont les combattants au Cachemire. *« Moucharraf ne fera rien contre nous. Nous avons reçu des informations en ce sens »*, affirme Abdullah Muntazer, porte-parole du Lashkar-i-Taiba, le plus grand groupe armé au Cachemire. Si chacun s'attend ici à une relative accalmie sur le front du Cachemire, il est aussi certain que le général Moucharraf – qui a réaffirmé le soutien d'Islamabad à la lutte des Cachemiris – ne se privera pas de cette arme de pression sur l'Inde. Mais, la priorité étant pour l'instant à l'intérieur, l'armée aurait déjà pris des contacts avec les mouvements armés pour les restreindre dans les mois à venir. *« Nous n'avons qu'un adversaire : l'Inde*, affirme le général en retraite Farrakh Khan. *Mais l'armée est convaincue que seules des négociations politiques peuvent résoudre le problème et chacun devra faire des concessions. »*

En Afghanistan, le problème est différent. Si les talibans ont officiellement approuvé le changement de régime à Islamabad, l'inquiétude règne à Kaboul. *« J'ai reçu beaucoup d'appels de dirigeants talibans me demandant qui était exactement Moucharraf »*, affirme un proche du mouvement taliban. L'inquiétude est d'autant plus grande chez eux que l'échec de leur offensive annuelle contre les forces du commandant Massoud pourrait encourager Islamabad à la modération dans son soutien. Toutefois, là encore, le Pakistan ne peut faire complètement marche arrière. *« Les talibans sont une réalité, ils contrôlent 90 % de l'Afghanistan*, affirme le général Farrakh Khan. *Mais nous pourrions user de notre influence pour les amener à faire des gestes qui leur gagneraient la légitimité qu'ils recherchent. »* Comme de livrer Oussama Ben Laden ? *« Moucharraf perdrait son temps à essayer de l'avoir directement*, estime le général Khan. *Nous avons chez nous des criminels plus importants que Ben Laden et nous aimerions d'abord arrêter nos criminels. »*

Dans l'incertitude qui règne au Pakistan, chacun se jauge et attend pour conclure à une quelconque inclinaison de la politique suivie jusque-là, qui, pour l'Afghanistan et le Cachemire notamment, était largement celle de l'armée. La marge de manœuvre du général Moucharraf n'apparaît pas très grande, et tout changement qui pourrait apparaître effectué sous la pression des Etats-Unis risquerait d'entraîner rapidement des réactions négatives.

Françoise Chipaux

"Un petit régal de lucidité et d'humour de la talentueuse romancière qui démontre avec une intelligence redoutable l'absurdité de nos systèmes économiques."
HUGO MARSAN, LE MONDE

"Aigu, pointu, drôle, si drôle ! Un remède contre la mélancolie. Bref, une merveille."
JEAN-FRANÇOIS JOSSELIN, LE NOUVEL OBSERVATEUR

"Une caricature proche du dessin de Daumier, un texte brillant."
CHRISTINE ARNOTHY, LE PARISIEN

"Son style acéré comme une griffe, cinglant comme un coup de fouet, agit en antidote à tant de romans-somnifères."
DOMINIQUE BONA, LE FIGARO

"Un excellentissime Nothomb. Une grande cuvée. Une réussite. Ce livre est un petit miracle. Pourquoi « petit »? C'est un miracle."
JACQUES-PIERRE AMETTE, LE POINT

UN PHÉNOMÈNE INTERNATIONAL
DÉJÀ VENDU AUX ETATS-UNIS, ALLEMAGNE, ESPAGNE, GRANDE-BRETAGNE, PAYS-BAS, DANEMARK, SUÈDE, ITALIE, PORTUGAL, POLOGNE, TURQUIE, BRÉSIL, CORÉE, CHINE, JAPON...

ALBIN MICHEL

LeMonde Job: WMQ2210--0006-0 WAS LMQ2210-6 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 11:16 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0431 Lcp:700 CMYK

JUSTICE **Maurice Papon, était toujours en fuite au moment où, jeudi 21 octobre, la Cour de cassation examinait son pourvoi. Le gouvernement suisse avait rejeté, le 14 octobre, sa demande d'un permis de résident, alors qu'il séjournait dans un hôtel de Martigny (Valais) depuis le 11 octobre. ● LA SUISSE avait jugé le séjour de M. Papon *« susceptible de ternir l'image »* du pays. ● LES AUTORITÉS FRANÇAISES disaient ignorer, jeudi 21 octobre au matin, où se trouvait l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, condamné à dix ans de réclusion criminelle pour *« complicité d'arrestations illégales et de séquestrations arbitraires »*. ● UNE POLÉMIQUE se développe sur les circonstances qui ont conduit la direction générale de la police nationale à alléger la présence policière autour de M. Papon.** ***(Lire aussi notre éditorial page 17.)***

Avant sa fuite, M. Papon avait demandé un permis de résident en Suisse

Alors que la Cour de cassation examinait, jeudi 21 octobre, le pourvoi de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, les autorités françaises affirmaient ignorer où il se trouvait. Une polémique se développe sur l'allègement de sa surveillance policière

MAURICE PAPON avait adressé une demande aux autorités suisses afin d'obtenir un permis de résident sur le territoire helvétique. Cette requête a été rejetée par le gouvernement de Berne alors que l'ancien secrétaire général de la préfecture de police de Gironde, condamné pour *« complicité de crimes contre l'humanité »*, séjournait en Suisse, dans un hôtel de Martigny, dans le canton du Valais, depuis le 11 octobre. C'est son défenseur, Me Jean-Marc Varaut, qui a reçu, le 14 octobre, la lettre signée par l'ambassadeur de Suisse en France, Benedikt de Tschaner. *« On m'a demandé de lui faire signer l'accusé de réception, mais à cette date, il s'était déjà éloigné »*, a déclaré l'avocat de M. Papon au *Monde*, jeudi matin 21 octobre. Les renseignements généraux français ne devaient apprendre sa présence en Suisse que le 15 octobre.

Les autorités suisses assurent n'avoir pas eu connaissance de la présence de l'ancien ministre sur leur territoire au moment où leur refus lui a été notifié, mais elles voulaient agir *« de manière préventive »*, pour ne pas laisser croire à M. Papon qu'il serait le bienvenu. Sans se prononcer sur les suites juridiques qui pourraient être données à une condamnation définitive, et *a fortiori* à une demande d'extradition émanant des autorités françaises, le gouvernement de Berne a invoqué la loi fédérale de 1931 sur le séjour et l'établissement des étrangers pour déclarer *« indésirable »* sur le territoire helvétique l'ancien secrétaire général de la préfecture de Bordeaux. Sa présence, déclare-t-on de source officielle suisse, aurait été *« susceptible de ternir l'image de la Suisse et d'entacher les relations avec un pays étranger »* – en l'occurrence la France. Ce refus rend peu crédible l'hypothèse selon laquelle M. Papon se trouverait actuellement toujours sur le territoire helvétique.

Présent en Suisse aux côtés de M. Papon pour achever un ouvrage qu'il présente comme une *« contre-enquête »* sur son procès et sa condamnation, l'économiste Hubert de Beaufort indique que M. Papon avait *« envisagé de s'installer en Suisse, à Vevey, dans l'hypothèse où la Cour de cassation annulerait sa condamnation »*. *« Il ne songeait pas du tout à s'enfuir*, nous a-t-il déclaré, *mais il était convaincu de n'avoir pas la moindre chance de succès devant la Cour de cassation. La seule instance judiciaire devant laquelle il pensait pouvoir faire entendre ses arguments, c'est la Cour de justice européenne. »*

« M. DE LA ROCHE-FOUCAULD »

M. de Beaufort assure lui avoir conseillé d'entreprendre un recours devant la juridiction européenne, et lui avoir organisé un rendez-vous à Genève, avec un avocat spécialisé, Me Luc Argan. C'est pourquoi M. Papon s'est rendu en Suisse du 11 au 15 octobre, sans que la police française en fût informée. Faute de place dans les hôtels genevois, M. de Beaufort loua deux chambres à l'hôtel Forum de Martigny, à quelque 120 kilomètres de Genève, sur les hauteurs du Valais, pour lui-même et M. Papon, qu'accompagnaient sa fille Aline et sa petite-fille. L'ancien ministre s'y est présenté – sans toutefois être inscrit sur le registre de l'établissement – sous le pseudonyme de *« M. de la Roche-Foucauld »*.

« Je ne l'ai pas revu depuis le 14 octobre », nous a déclaré M. de Beaufort, précisant avoir appris *« par ses avocats »* que sa demande d'établissement en Suisse avait été refusée. Depuis, il dit ignorer où il se trouve. *« Il connaît beaucoup de monde partout*, dit-il. *Il parlait souvent de l'Espagne, où il avait résidé avant son procès. »* Les autorités françaises ne savaient pas, jeudi matin, où M. Papon a, depuis, trouvé refuge. La veille, le premier ministre, Lionel Jospin, avait affirmé que *« gouvernement* [ferait] *en sorte, par tous les moyens de droit (...)* que *« M. Papon soit recherché, appréhendé et puisse exécuter »* sa peine. Se refusant à toute déclaration officielle sur le sujet, l'Elysée a toutefois suggéré que la fuite de M. Papon relevait *« au minimum, d'une négligence coupable »* et précisé qu'une éventuelle demande de grâce présidentielle serait *« refusée »*.

Réunie pour examiner son pourvoi, la Cour de cassation pour sa part a inauguré, jeudi matin 21 octobre, une *« jurisprudence Papon »*. Pour la première fois, en effet, la haute juridiction a consenti à examiner le recours d'un justiciable condamné à une peine d'emprisonnement sans que celui-ci se fut *« mis en état »* – c'est-à-dire constitué prisonnier à la veille de l'audience. A 9 h 30, le président de la chambre criminelle, Hector Milleville, a ouvert le dossier S 9882 323 concernant le pourvoi formé par M. Papon contre l'arrêt de la cour d'assises de la Gironde qui l'avait condamné, le 2 avril 1998, à dix ans de réclusion criminelle. Stade ultime de la procédure, en droit français, cette audience devait marquer l'aboutissement d'un dossier judiciaire ouvert dix-huit ans plus tôt avec les plaintes déposées au nom de survivants et de familles de morts en déportation, le 8 décembre 1981 par Me Gérard Boulanger, puis pour d'autres victimes, le 10 mai 1982 par Me Serge Klarsfeld.

A la demande du président, l'avocat général Bruno Cotte a immédiatement constaté que Maurice Papon ne s'était pas *« mis en état »*, constatant que la déchéance du pourvoi de M. Papon était *« une partie intégrante de notre droit »* et que de longues explications étaient inutiles. *« Vous n'êtes pas dans une impasse, il n'y a nul besoin de surseoir à statuer : la situation est beaucoup plus simple qu'il n'y paraît »*, a-t-il asséné, avant de préciser que la décision à prendre était un acte *« de pure administration judiciaire »*. *« Vous devez vous garder impérativement de tout ce qui pourrait relever du dilatoire »*, a-t-il ajouté, estimant que M. Papon avait choisi de ne pas se mettre en état.

DEUX POURVOIS

Ignorant cet argument, le président Milleville a décidé que la Cour de cassation joindrait sa réponse à l'examen au fond du pourvoi. Défenseur de l'ancien ministre, Me Bernard Hémery a fait valoir ses derniers arguments de procédure, précisément ciblés sur la question la *« mise en état »*. Il a rappelé à la haute juridiction qu'elle était saisie de deux pourvois concernant l'un, une décision du 4 octobre de la cour d'assises de la Gironde se déclarant incompétente pour examiner la demande de dispense de « mise en état » formulée par M. Papon en vertu de son âge et de sa santé ; l'autre, un arrêt de la chambre d'accusation de de Bordeaux, du 12 octobre, se déclarant compétente en la matière et rejetant la demande.

Contestant la compétence de la chambre d'accusation, la défense de M. Papon a demandé à la chambre criminelle de surseoir à statuer sur l'examen au fond du pourvoi, de manière qu'elle puisse trancher préalablement la question. Subsidiairement, elle a évoqué la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) qui, par deux fois, en 1993 et 1998, a condamné la France pour cette procédure de « mise en état » considérée par les juges européens comme contraire au principe d'un procès équitable, puisqu'elle impose à un justiciable de s'infliger par avance la sanction qu'il conteste. Il a donc demandé aux juges suprêmes s'ils entendaient ou non se conformer aux décisions de la CEDH, ce qu'ils ont toujours refusé de faire jusqu'à présent.

Jean-Michel Dumay, José-Alain Fralon et Hervé Gattegno

Explications de M. Jospin, silence officiel de l'Elysée

L'Elysée ne souhaitait pas réagir officiellement, jeudi 21 octobre dans la matinée, à la fuite de Maurice Papon. Mais on observait, dans l'entourage du chef de l'Etat, que la disparition de l'ancien préfet relevait *« au minimum d'une négligence coupable »*. La veille, dans la cour de l'hôtel Matignon, Lionel Jospin avait déclaré que *« le gouvernement et l'administration, quand ils auront reçu mandat de l'autorité judiciaire, feront en sorte, par tous les moyens de droit, que M. Papon soit recherché, appréhendé et puisse exécuter la peine de prison à laquelle la justice de notre pays l'a condamné »*. Rappelant que M. Papon avait été condamné pour *« complicité de crimes contre l'humanité »*, M. Jospin a souligné qu'il *« fuyait la justice de son pays et fuyait, une fois de plus, comme il a tenté de le faire depuis des années, ses responsabilités »*. *« Ses références à l'honneur et à l'exil sont totalement déplacées car il s'agit, pour ce qui le concerne, de lâcheté et de fuite »*, a ajouté le premier ministre.

Dès le 15 octobre, un « tuyau » informe les RG

LA POLICE française estime n'avoir rien à se reprocher dans la fuite de Maurice Papon. En l'absence de décision de justice, les policiers rappellent qu'ils n'avaient aucun moyen juridique de s'opposer au départ de l'ancien haut fonctionnaire. Lors de son procès, celui-ci avait bénéficié d'une protection du RAID, l'unité d'élite de la police nationale. Après sa condamnation, d'autres policiers, des renseignements généraux (RG) et de la sécurité publique (SP), avaient pris le relais. Leur mission consistait à protéger M. Papon, et non à le surveiller, du moins de manière officielle. A la demande de ce dernier, sa résidence de Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne) a donc continué à être surveillée par des policiers en tenue de la SP, en garde statique. Lors de ses déplacements, il était toujours accompagné de deux fonctionnaires des RG de Seine-et-Marne.

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE LEVÉ

Le 5 octobre 1998, M. Papon écrit au préfet de Seine-et-Marne pour lui demander de lever le dispositif de protection de ses déplacements. Il demande cependant le maintien d'une garde statique devant sa maison. Prévenu par le préfet, le directeur général de la police nationale (DGPN), Didier Cultiaux, ordonne la levée du dispositif de surveillance des déplacements. La sécurité publique assure seule une présence aux abords de la maison. Conformément aux ordres de la DGPN, les RG cessent toute activité autour de M. Papon. Jeudi matin 21 octobre, le cabinet du ministre de l'intérieur n'était *« pas en mesure de dire si le DGPN avait alors référé à Jean-Pierre Chevènement de la décision de lever la surveillance des déplacements de Maurice Papon »*. *« On est dans un vide juridique, en l'absence de décision prise par les autorités judiciaires*, relève un haut fonctionnaire de police. *Seules des menaces précises auraient permis de le surveiller d'initiative. Une surveillance continue, sur une période d'un an, aurait exposé le ministère de l'intérieur à des actions juridiques des avocats de Maurice Papon. »*

A partir d'octobre 1998, M. Papon est donc libre d'aller et venir, en France comme à l'étranger, sans que les policiers soient au courant de ses faits et gestes. La police aux frontières (PAF) n'a aucun moyen de l'empêcher de quitter le territoire. De plus, l'ancien haut fonctionnaire ne fait pas l'objet de ce qu'il est convenu d'appeler, en jargon policier, une *« fiche d'attention »*. Cette procédure officieuse consiste à signaler *« pour information »* les éventuels déplacements de personnalités en vue. La décision d'établir une telle *« fiche d'attention »* n'appartient pas à la PAF mais à la DGPN. Or celle-ci n'aurait pas effectué cette demande.

Le 11 octobre dernier, au matin, les gardiens de la paix en faction devant la maison de M. Papon voient la petite-fille de ce dernier venir le chercher. M. Papon ne reviendra plus chez lui. Du côté de la police, la question de son éventuelle fuite à l'étranger commence alors à se poser, mais l'on se heurte, une fois de plus, au *« vide juridique »* de la situation. Alors, seulement, les fonctionnaires de la PAF ont été placés en alerte.

DANS UN HÔTEL DU VALAIS

« Des opérations de recherche ont été lancées à partir de mercredi 13 octobre pour le localiser », a relevé, jeudi matin, un haut fonctionnaire de police. Les enquêteurs envisagent alors plusieurs destinations de fuite, notamment l'Espagne et l'Amérique du Sud. Mais c'est en Suisse que M. Papon semble disposer du plus grand nombre de points de chute potentiels. Recueilli à Paris par les renseignements généraux (RG), dans l'entourage de M. Papon, un « tuyau » permet d'apprendre, le 15 octobre, qu'il pourrait effectivement se trouver en Suisse. Sollicitée par la France, la police helvétique commence à enquêter en plusieurs endroits du pays. Le 20 octobre, après cinq jours de recherches, elle fait savoir que M. Papon a séjourné dans un hôtel du Valais. Il est alors trop tard : à quatre-vingt-neuf ans, Maurice Papon a repris les chemins de son *« exil »*.

Philippe Broussard et Erich Inciyan

Une lacune de la loi à l'origine d'une énorme bourde judiciaire

*« **JUSTICE** et exception ne font pas bon ménage »*, avait lancé le procureur général Henri Desclaux, le 8 octobre 1997, jour de l'ouverture du procès de Maurice Papon. Deux ans plus tard, l'assertion sonne comme une prophétie. Condamné à dix ans de réclusion criminelle, le 2 avril 1998, pour *« complicité de crimes contre l'humanité »*, Maurice Papon a, de fait, bénéficié d'un statut d'exception, les magistrats de la cour d'assises de la Gironde ayant ordonné sa remise en liberté dès le début de son procès. Négligeant les risques de fuite, cette décision peut s'analyser rétrospectivement comme un camouflet que la justice se serait elle-même infligé.

L'avenir de M. Papon s'est noué dès les premières heures de son procès, lorsque son avocat, Me Jean-Marc Varaut, demande la remise en liberté de son client. Il fait valoir que les conditions de détention de M. Papon, qui s'était constitué prisonnier, la veille, à la maison d'arrêt de Gradignan (Gironde), sont incompatibles avec son état de santé. Une expertise médicale, diligentée par les magistrats de la cour d'assises, préconise, le 9 octobre, le maintien en détention dans un service hospitalier.

Le procureur général, M. Desclaux, se range à cet avis. La veille, il s'était fermement opposé à une remise en liberté de l'accusé, estimant qu'il fallait *« traiter cette affaire comme à l'ordinaire »*. *« Je trouverais choquant qu'un accusé de crime contre l'humanité soit placé en liberté dès les premières heures de son procès »*, avait-il expliqué. Haussant le ton, il avait déclaré *« n'avoir pas apprécié »* la manière dont Maurice Papon s'était acquitté du contrôle judiciaire auquel il avait été soumis trois mois avant son procès : il avait ainsi relaté que l'ancien haut fonctionnaire n'avait délivré que tardivement ses papiers d'identité et avait fourni une adresse où il ne résidait pas. *« Les obligations du contrôle judiciaire ont été violées. Maurice Papon n'a manifesté qu'un intérêt limité pour la décision de justice le concernant »*, avait-il conclu (*Le Monde* du 10 octobre 1997).

Cet avertissement n'aura guère d'effets. Le vendredi 10 octobre, à la surprise générale, les trois magistrats de la cour – le président Jean-Louis Castagnède et ses deux assesseurs, Jean-Pierre Esperben et Irène Carbonnier – ordonnent la remise en liberté de M. Papon. Dans leur décision, les magistrats évoquaient le *« grand âge »* de l'accusé, la *« grave altération de son état de santé »*, l'*« importance de la durée prévisible du procès »* et la relativité, selon eux, du *« trouble à l'ordre public »* suscité par la remise en liberté. Ils ajoutaient : *« Il n'existe aucune considération qui incline à privilégier l'hypothèse de la fuite de l'accusé, lequel s'est à ce jour spontanément maintenu à la disposition de la justice. »*

HYPOTHÈSE NON PRÉVUE

Deux ans après, ces attendus résonnent lourdement. La décision des magistrats a eu une conséquence directe : même condamné, M. Papon restait libre jusqu'à la veille de l'examen de son pourvoi par la Cour de cassation. L'hypothèse d'une remise en liberté d'un accusé aux assises n'a en effet jamais été envisagée par le législateur : en matière criminelle, nul texte ne permet l'arrestation du condamné au moment du jugement, puisque celui-ci est supposé incarcéré.

A l'issue du procès, le 2 avril 1998, seuls Mes Arno et Serge Klarsfeld, au nom de l'association des Fils et filles des déportés juifs de France, demanderont des mesures coercitives contre M. Papon. Ce sont eux qui étaient à l'origine du placement sous contrôle judiciaire, le 7 août 1997, de l'ancien secrétaire général, trois mois avant l'ouverture de son procès (*Le Monde* du 9 août 1997) et qui avaient qualifié d'*« insulte »* sa remise en liberté après trois jours d'audiences.

Le 2 septembre 1999, Me Arno Klarsfeld écrit à la garde des sceaux, Elisabeth Guigou : *« Aujourd'hui, M. Papon peut choisir aussi bien de se soumettre à l'obligation de se constituer prisonnier à la veille de l'examen de son pourvoi que de prendre la fuite, d'autant qu'il n'est soumis à aucun contrôle judiciaire.* (...) *Le gouvernement, et en tout cas l'appareil judiciaire, porterait publiquement le poids d'une fuite éventuelle de M. Papon. »* Me Klarsfeld évoque alors l'hypothèse d'un placement sous contrôle judiciaire et annonce son intention de plaider en ce sens devant les juridictions. Il compte profiter de la bataille procédurière qu'ont engagée les avocats de Maurice Papon afin de lui éviter de se « mettre en état » à la veille de l'examen de son pourvoi par la Cour de cassation.

Le 15 septembre, Arno Klarsfeld demande à la cour d'assises de la Gironde le placement sous contrôle judiciaire de l'ancien haut fonctionnaire. Le président de la cour d'assises s'étant déclaré incompétent, il renouvelle sa demande, le 11 octobre, devant la chambre d'accusation de Bordeaux. En vain. *« Mon fils a été le seul à plaider le contrôle judiciaire, il n'a même pas été suivi par l'avocat général, Marc Robert*, explique aujourd'hui Serge Klarsfeld. *Si l'avocat général et la chancellerie l'avaient souhaité, on aurait pu trouver un biais procédural pour que Maurice Papon ne s'échappe pas. On aurait ainsi prouvé que le gouvernement n'a pas volontairement facilité sa fuite. »*

« ON NE POUVAIT RIEN FAIRE »

En réponse, la ministre de la justice a affirmé s'en être tenue au respect du droit. Devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, mercredi 20 octobre, elle a expliqué que *« la cour d'assises de la Gironde a décidé de mettre M. Papon en liberté, ce qui interdit juridiquement qu'il puisse y avoir ultérieurement un contrôle judiciaire »*. *« La question nous a été posée par les avocats Arno et Serge Klarsfeld*, a poursuivi Mme Guigou. *J'ai fait étudier juridiquement cette question par la chancellerie : cela n'est pas possible puisque le contrôle judiciaire est un substitut à la détention provisoire. Dès lors qu'il y a une mise en liberté, il n'y a plus ni détention provisoire ni contrôle judiciaire. »*

Le point de vue du parquet général de Bordeaux est identique. *« Si on avait eu la possibilité juridique de faire quoi que ce soit, nous l'aurions évidemment fait »*, affirme l'avocat général, Me Robert. *« Dès que la cour d'assises a prononcé la remise en liberté, au début du procès, on ne pouvait plus rien faire du point de vue juridique*, explique-t-il. *J'aurais bien évidemment requis le placement sous contrôle judiciaire devant la chambre d'accusation si la loi l'avait permis : mais nous étions dans le cas d'une demande de dispense de mise en état, auquel le code ne permet pas de répondre par un contrôle judiciaire. »*

Reste l'impression d'impuissance, catastrophique pour l'image de la justice. Me Robert en est bien conscient : *« Cette situation est totalement regrettable. Je comprends que le justiciable trouve cela incompréhensible. Nous ne pouvons qu'attendre que la condamnation devienne définitive pour reprendre la main et faire arrêter Maurice Papon. » « Pour nous, la condamnation définitive de Maurice Papon est le plus important*, conclut Serge Klarsfeld. *Mais il restera le goût amer que la France n'a pas réussi à empêcher la fuite de celui qui a été reconnu coupable de complicité de crime contre l'humanité, l'infraction la plus grave dans le code pénal français. »*

Cécile Prieur

LeMonde Job: WMQ2210--0007-0 WAS LMQ2210-7 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:47 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0432 Lcp:700 CMYK

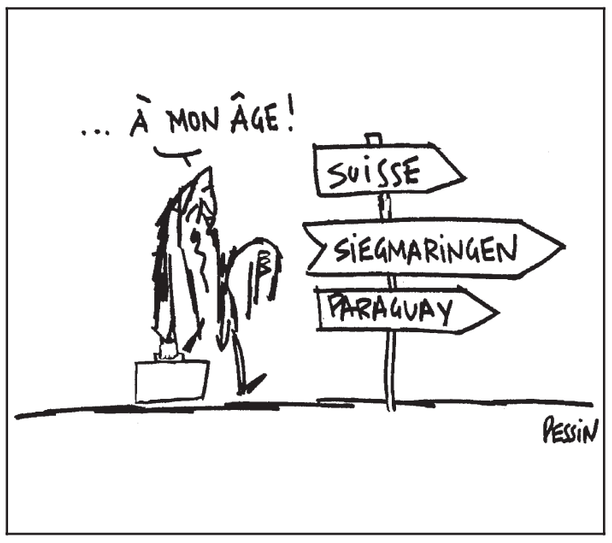

Silence de l'opposition et de la majorité lors des questions au gouvernement

L'HÔTEL MATIGNON s'y attendait, Elisabeth Guigou s'y était préparée, mais rien n'est venu. Mercredi 20 octobre, la fuite de Maurice Papon n'a suscité aucune question au gouvernement dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale. L'entourage de Daniel Vaillant ne cachait pas sa surprise. Le ministère des relations avec le Parlement avait pourtant tout prévu en téléphonant, le matin, aux groupes de l'Assemblée pour savoir s'il y aurait *« une question sur Papon »* à 15 heures. Tous ont répondu par la négative ; seul un doute subsistait au RPR. Par prudence, la ministre de la justice a donc décalé le débat qui devait démarrer, à la même heure, au Sénat, sur la réforme du parquet *(lire page 8)*, pour être présente au banc des ministres du Palais-Bourbon. C'est elle qui aurait répondu à *la* question. A défaut, Lionel Jospin s'exprimerait sur le sujet dès son retour à Matignon, vers 16 heures.

Le gouvernement avait des raisons de se préparer. La veille, Michel Suchod (MDC, Dordogne) avait interrogé la ministre de la justice – absente – sur le fait que M. Papon puisse *« aller et venir librement »*, suscitant des applaudissements sur les bancs de la droite. Mercredi, Georges Sarre, président délégué du MDC, demandait la création d'une commission d'enquête parlementaire pour connaître les *« circonstances »* qui ont permis à M. Papon *« de ne pas être mis sous contrôle judiciaire »*. La pression montait donc. La droite tenait là un bel angle d'attaque. Elle ne s'en est pas servie. Le sujet n'a suscité aucun débat dans les trois groupes de l'opposition, ni dans la majorité, sauf au Mouvement des citoyens.

Patrick Devedjian, porte-parole du RPR, a invoqué la séparation des pouvoirs : *« Si on considère que la justice est indépendante, on ne peut pas reprocher au garde des sceaux de ne pas avoir fait pression pour que Papon soit placé sous contrôle judiciaire. »* Le député des Hauts-de-Seine reconnaît toutefois que le gouvernement a *« une responsabilité relative : le ministère de l'intérieur aurait pu exercer une surveillance discrète »*. Un élu gaulliste, sous couvert de l'anonymat, souligne qu'il aurait été *« délicat pour le RPR »* de mettre en cause le gouvernement dans cette affaire. *« J'entends déjà la réponse du gouvernement*, dit-il. *On nous aurait renvoyé que Papon était un ancien ministre RPR. Celui qui aurait posé la question se serait rassis, minable... »* Pierre Lellouche (RPR, Paris), absent pour cause de lumbago, regrette que ses collègues n'aient pas saisi la perche qui leur était tendue. *« J'ai été très impressionné par la question de Suchod. L'opposition aurait dû la poser, dès mardi. Je soutiens la demande de commission d'enquête de Sarre. Invoquer l'indépendance de la justice pour justifier le silence de la droite, c'est se défausser de ses responsabilités. Un criminel peut circuler en toute liberté : c'est ça, l'indépendance de la justice ! »*, s'insurge le secrétaire national du RPR, qui ajoute : *« Y a-t-il eu des complicités ? On peut se le demander... Car comment organiser une fuite à son âge ? »*

« CELA COMMENCE À FAIRE »

Les réactions ont, en revanche, fusé dans les couloirs du Palais-Bourbon. *« Cela commence à faire : Yvan Colonna, l'assassin présumé du préfet Erignac, est en fuite. Papon disparaît miraculeusement. Il y a un service public de la police et de la justice. Qu'est-ce qu'ils font ? »*, s'est agacé François d'Aubert (DL, Mayenne). Christine Boutin (app. UDF) a fait entendre une autre musique : *« J'espère, après avoir lu les termes de la lettre de M. Papon, qu'il n'a pas pensé à se suicider* (...). *Si M. Papon s'est suicidé, ce n'est pas une bonne chose pour la justice française »*, juge la députée des Yvelines. En traversant à grandes enjambées la salle des Quatre-Colonnes, Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF, a juste déclaré que *« personne en France ne doit se considérer au-dessus des lois »*. *« C'est regrettable pour l'image de la France et de la justice »*, a souligné l'ancien garde des sceaux Pierre Méhaignerie (UDF), avant d'ajouter : *« Les moyens de contrôle auraient pu être plus sérieux. »*

La gauche a préféré mettre l'accent sur le comportement *« scandaleux »* de M. Papon. *« Il s'est comparé à Victor Hugo, c'est une comparaison odieuse mais qui, à un moment, finit par le rattraper, parce que c'est un misérable »*, a commenté le premier secrétaire du PS, François Hollande, tandis que, dans un communiqué, le Parti socialiste demande *« aux autorités de tout faire pour aboutir à l'application de la justice »*. Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise) a invité le *« gouvernement français »* à *« prendre des mesures pour retrouver M. Papon et le faire juger comme la justice le réclame »*. A gauche, seul Maxime Gremetz (PCF, Somme) a osé lancer : *« S'il n'est pas au tribunal, c'est qu'on ne va pas le chercher ! »*, tandis que M. Sarre répétait qu'il fallait *« accepter »* sa commission d'enquête. Pour l'ami de Jean-Pierre Chevènement, *« la police ne pouvait intervenir en l'absence d'une décision de la justice »*. Pour le MDC, la balle est dans le camp de Mme Guigou.

Clarisse Fabre

PROFIL

HUBERT DE BEAUFORT

Économiste, ancien officier, Hubert de Beaufort, né en 1927, est un tard-venu dans la défense de Maurice Papon. C'est en effet à l'époque du procès de Bordeaux qu'il s'est manifesté par écrit, auprès de Me Jean-Marc Varaut, pour déposer en faveur de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde. Dans son témoignage aux assises, le 24 février 1998 (*Le Monde* du 26 février 1998), M. de Beaufort devait avoir l'occasion de rappeler que son père, Guy de Beaufort, ancien membre de l'Organisation de la résistance de l'armée (ORA) et chef du cabinet militaire du général de Gaulle, avait été, en 1958, chargé d'examiner le passé de résistant des hauts fonctionnaires appelés à servir la future Ve République.

Il n'aurait eu rien à redire à celui de M. Papon, qui fut confirmé dans ses fonctions de préfet de police. Guy de Beaufort est mort en 1981, peu de temps avant le déclenchement de l'« affaire Papon ». Depuis la fin du procès, son fils dit avoir revu le condamné *« toutes les semaines »*, et se consacre à démontrer son innocence. Il a ainsi publié, chez le même éditeur que M. Papon, François-Xavier de Guibert, *L'Affaire Papon. La contre-enquête*.

De profession, M. de Beaufort n'est pas un historien. Son métier – l'analyse géostratégique – consiste à délivrer des *« diagnostics »* sur la situation militaire et politique (dans *Le Monde* du 12 janvier 1991, il se prononçait par exemple sur la durée probable – courte selon lui – de la guerre contre l'Irak). On retrouve sa signature avec celle du général Jacques de Zélicourt dans *Liberté politique*, revue d'inspiration catholique publiée par la Fondation de service politique et dont l'éditeur est également François-Xavier de Guibert. Cette fondation a récemment fait campagne contre le PACS (*Le Monde* du 13 octobre). Toujours avec le général de Zélicourt, M. de Beaufort a écrit, en 1990, un livre critique sur les programmes d'armement de l'époque, *La Paix dans l'œil du cyclone* (Editions universitaires). Il achèverait actuellement un deuxième ouvrage visant de nouveau à laver M. Papon des accusations qui pèsent sur lui, en mettant en évidence les responsabilités de l'occupant allemand dans les rafles et les déportations.

N. W.

Un plaidoyer aux relents antisémites

Tel qu'il est mis en scène, ce dialogue entre Maurice Papon et l'historien Michel Bergès a tout pour déconcerter le lecteur qui, attiré par le titre – *La vérité n'intéressait personne* –, y chercherait des révélations inédites. Leur « vérité », Maurice Papon comme Michel Bergès ont déjà bénéficié de nombreuses tribunes pour l'exposer, sans jamais convaincre l'appareil judiciaire. Ce livre, où l'érudit loquace raconte sa propre vie à l'acteur qu'il entend innocenter, est-il à même d'obtenir ce que la justice aura refusé à Maurice Papon : l'acquittement de l'opinion ?

BIBLIOGRAPHIE

On peut convenir avec lui que le procès de Bordeaux n'a pris une dimension symbolique que parce que l'ancien préfet de police de Paris est demeuré le seul survivant d'une longue suite de responsables français tardivement inculpés pour crimes contre l'humanité. Est-ce suffisant pour en conclure, comme M. Papon, que l'« affaire » des déportations de Bordeaux, après avoir été déclenchée, en 1981, pendant la campagne présidentielle, s'expliquerait par *« une stratégie communiste contre le gaulliste repérable que j'étais »* et par l'action occulte d'*« organisations américaines »* cherchant, par la manipulation du thème de la déportation ou de la spoliation des juifs, *« à mettre en cause la France »* ?

Michel Bergès s'appuie sur les documents remis à la cour d'assises en janvier 1998. Il reproduit aussi certains extraits du journal intime tenu par M. Papon au moment des faits, texte que la cour d'assises n'avait pas voulu saisir – aucun des extraits sélectionnés ne parle du sort des juifs. Ni M. Bergès ni M. Papon ne se privent d'instrumentaliser ce matériel, qu'ils accusent les magistrats d'avoir négligé. Par exemple, les mêmes textes d'époque sont véridiques dès lors qu'ils font de M. Papon un *« américanophile »*, douteux sitôt qu'ils le désignent comme *« partisan du maréchal Pétain et du gouvernement Laval »*.

Les deux auteurs reprennent des thèses ressassées à l'envi par la défense au palais de justice de Bordeaux : Maurice Papon n'avait pas les pouvoirs de police, lesquels étaient entre les mains du préfet Maurice Sabatier ; le « fichier juif », à partir duquel les rafles étaient préparées, a été établi non par la préfecture, mais par l'intendance de police, dont M. Bergès a retrouvé les archives ; la contrainte allemande et l'*« ordre noir »* des SS expliqueraient tout le mécanisme de la persécution antijuive, etc.

Plus prononcée qu'au procès est la tendance au renversement de perspective, qui intervertit les rôles de l'exécuteur et de la victime. M. Papon, non content de se dire l'objet d'*« une affaire Dreyfus à l'envers »*, tente aussi, avec le concours complaisant de son partenaire, de se décharger du poids de sa culpabilité sur les juifs eux-mêmes. C'est ainsi que l'Union générale des israélites de France (UGIF) et le grand rabbin de Bordeaux, Joseph Cohen, se voient attribuer un rôle plus décisif que celui de M. Papon dans les prémices des déportations. Notamment dans la rafle, éminemment sensible, de certains enfants juifs en juillet-août 1942. Comme aux assises – et à partir de quelques pages de Mémoires dont personne n'a pu voir le manuscrit dans sa version intégrale –, Joseph Cohen est transformé en une sorte de contre-mythe de l'innocence de l'ex-secrétaire général de préfecture.

Ainsi voit-on, une fois de plus, M. Papon tenter sa métamorphose en *« bouc émissaire »* d'une *« cabale politique »*. *« Et maintenant, il ne reste plus à ce vieillard "recru d'épreuves", que je suis, qu'à pardonner à ceux qui l'ont persécuté. Oui ! Seigneur, pardonnez-leur : ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient »*, conclut-il en recourant ainsi à la vieille rhétorique de l'antisémitisme catholique condamnée par le Vatican.

Nicolas Weill

★ *La vérité n'intéressait personne*, entretiens avec Michel Bergès sur un procès contre la mémoire de Maurice Papon, Ed. François-Xavier de Guibert, 356 p., 140 F, 21,34 €.

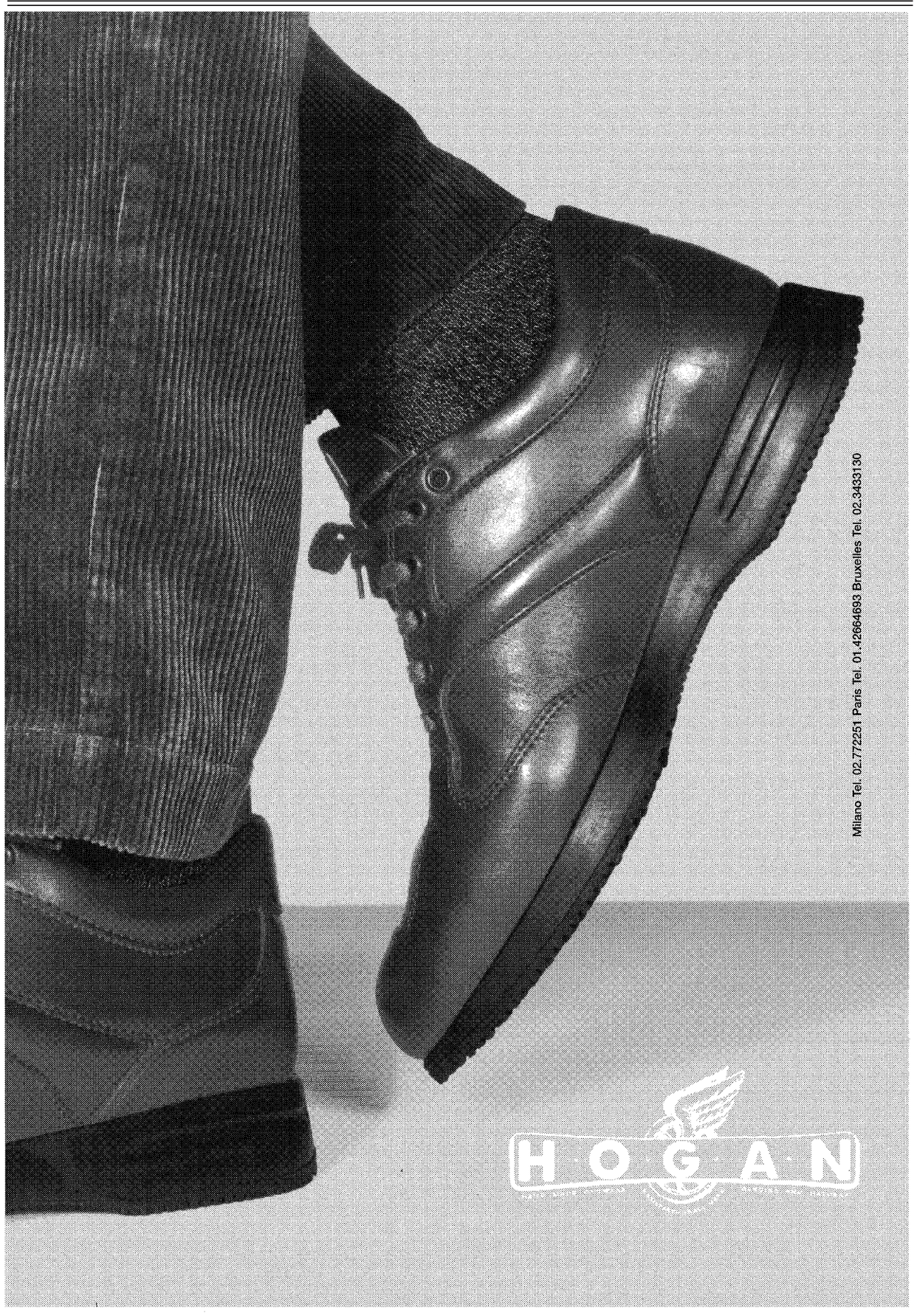

LeMonde Job: WMQ2210--0008-0 WAS LMQ2210-8 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:47 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0433 Lcp:700 CMYK

Le Sénat conteste l'essentiel du projet de loi visant à rendre autonomes les procureurs généraux

La droite s'inquiète de l'« ambiguïté » du projet gouvernemental

Le Sénat a commencé, mercredi 20 octobre, l'examen du projet de loi déjà adopté par l'Assemblée, visant à réorganiser les relations entre parquet et chancellerie. La ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a réaffirmé sa volonté de mettre fin à une *« tradition de soumission et de complaisance »*. Les sénateurs de droite contestent l'architecture du texte et proposent d'instituer un *« procureur général de la République »*.

EN DÉPIT du patronage initial du président de la République, le Sénat n'a jamais caché le peu d'enthousiasme que lui inspire la réforme de la justice d'Elisabeth Guigou. Il en a encore fait la preuve, mercredi 20 octobre, en abordant l'examen en première lecture du projet de loi qui vise à réorganiser les relations entre les parquets et la chancellerie. L'idée force du texte de Mme Guigou consiste à supprimer toute possibilité, pour le garde des sceaux, de donner des instructions – écrites, comme cela est prévu par le code de procédure pénale, ou plus souvent informelles – dans les affaires judiciaires.

La ministre de la justice l'a rappelé avec vigueur, mercredi. *« Ce texte consacre la volonté du gouvernement de garantir à nos concitoyens une justice impartiale, égale pour tous. Pour atteindre cet objectif, il fallait à la fois mettre fin aux interventions destinées à manipuler le cours de la juctice et assurer que la loi soit appliquée de façon équivalente sur tout le territoire national. »* Et elle a martelé : *« Il s'agit de rompre avec une tradition de soumission, de subordination et de complaisance »* et de *« lever définitivement le soupçon de partialité »* de la justice.

L'autonomie accordée aux parquets est cependant accompagnée d'importantes contreparties. Ainsi, le lien hiérarchique entre le ministère public et la chancellerie n'est pas rompu et les directives de politique pénale deviennent plus contraignantes. Afin de coordonner la politique pénale dans chaque cour d'appel, les procureurs généraux pourront donner des instructions individuelles aux procureurs. Le projet crée également un droit d'action pour le garde des sceaux, lui permettant d'engager des poursuites en lieu et place des parquets. Enfin, le texte prévoit la possibilité pour les justiciables de contester le classement sans suite de leur plainte par un parquet.

Cette architecture n'a pas convaincu les sénateurs, loin s'en faut. Le rapporteur de leur commission des lois, Pierre Fauchon (Union centriste, Loir-et-Cher) l'a dit, sans ménagement, à Mme Guigou. Qualifiant la description du système actuel, par la ministre, de *« réquisitoire »* frisant la *« diabolisation »*, M. Fauchon a, certes, admis qu'il *« est temps de mettre fin à la suspicion qui pèse sur le ministère public depuis trop longtemps »*. Mais il a surtout fait part des interrogations et des *« réserves »* partagées par les sénateurs de droite. Il a, d'abord, estimé *« globalement ambigu »* le dispositif prévu par le projet de loi pour organiser l'indépendance des magistrats du parquet. Il a également exprimé sa crainte que l'autonomie des trente-cinq parquets conduise à des politiques pénales différentes et *« contredise le principe d'égalité des citoyens devant la loi »*.

« UNE ARMÉE SANS GÉNÉRAL »

M. Fauchon s'est enfin longuement inquiété du risque de *« balkanisation »* du système pénal français. *« Que pourront faire les 35 procureurs généraux, si agissants et bien intentionnés soient-ils, face aux réseaux nationaux et mondiaux »* de la délinquance criminelle. *« Comment pourront-ils surmonter leurs interrogations et leurs inévitables divergences sur l'opportunité et la conduite des poursuites ? Autant se demander ce que peut faire une armée qui s'arrête au niveau des colonels, sans général en chef, face à une invasion »*, a-t-il conclu.

Pour répondre à ces questions, la commission des lois du Sénat a adopté une série d'amendements qui, en réinstaurant le principe des instructions du garde des sceaux dans les affaires individuelles, mettent à bas l'architecture même du projet de loi. Les sénateurs de droite proposent également de créér un *« procureur général de la République »*, placé au sommet de la hiérarchie du ministère public, chargé de veiller à la cohérence de l'action publique sur le territoire et habilité, à ce titre, à donner des instructions individuelles aux parquets généraux dans toutes les affaires qui ne relèveraient pas de la compétence du garde des sceaux. Lors de son audition devant la commission des lois, le 7 octobre, Mme Guigou s'était opposée à l'institution d'un procureur général.

Gérard Courtois et Cécile Prieur

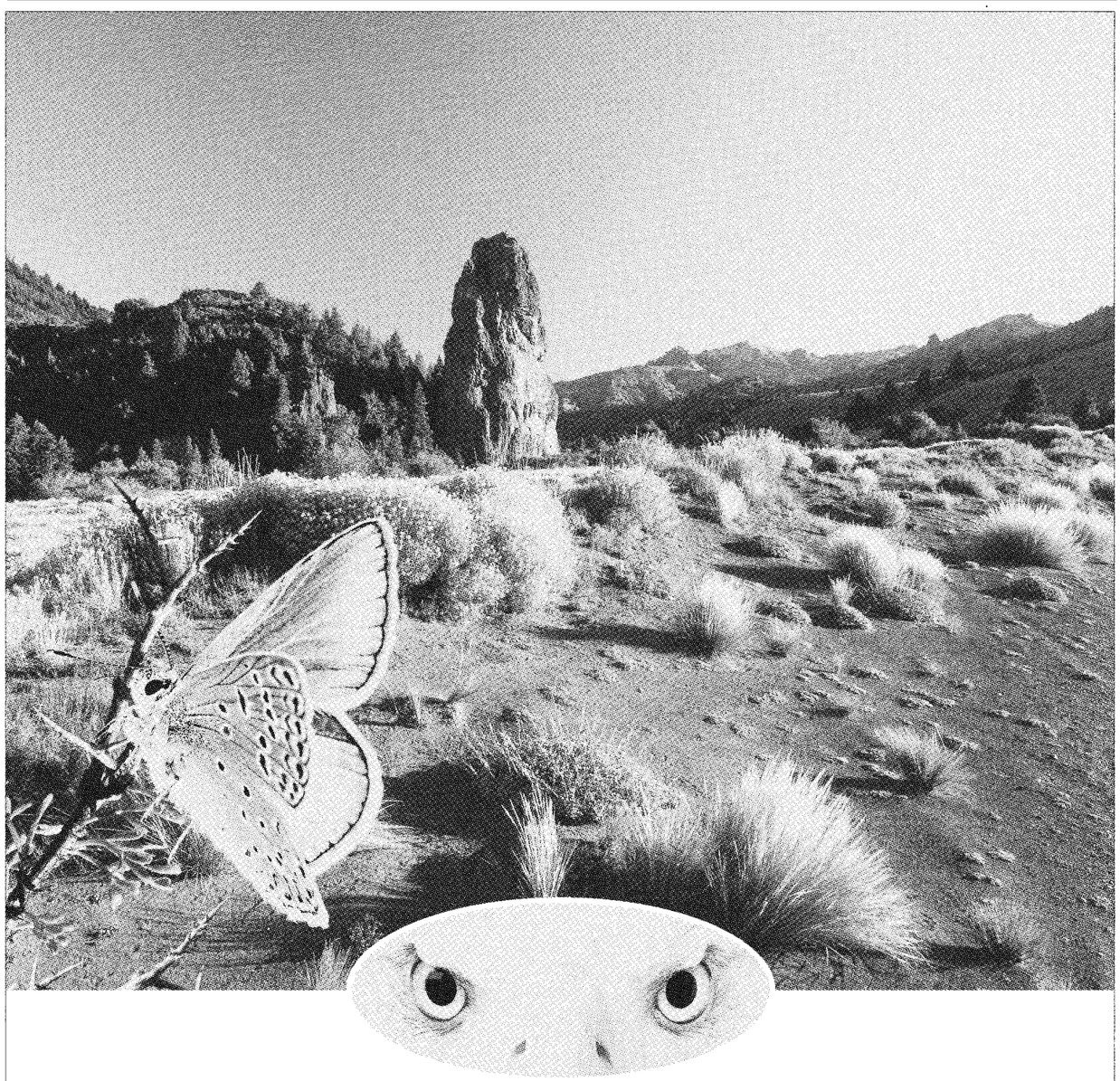

Varilux® Système AER®.
Autant tout voir tout de suite.

Vous devez bouger la tête ou éloigner cette page pour trouver l'image nette ? Il s'agit tout simplement d'une évolution naturelle de la vue que l'on appelle presbytie.

Les verres progressifs sont la meilleure solution pour y remédier. Mais attention : tous ne se valent pas. Seuls les verres Varilux® d'Essilor vous garantissent une précision de vision instantanée dans toutes les situations.

En effet, grâce au système AER®, exclusivité des verres Varilux®, vous n'avez plus à chercher la netteté, et à bouger la tête pour faire la mise au point. De plus l'adaptation est exceptionnellement rapide*.

Comment les reconnaître ? C'est facile : ils sont signés et livrés avec une carte à votre nom.

Alors n'attendez pas, demandez conseil à votre opticien.

http://www.essilor.fr

VARILUX UN VERRE ESSILOR

Varilux® est une marque déposée par Essilor International.

*Le système AER® (Anti Effet Retard) et l'adaptation garantie sous 1 mois maximum concernent exclusivement les verres Varilux® Comfort : voir modalités dans le guide d'utilisation remis avec vos verres.

Les députés de l'opposition jugent que le budget 2000 prépare mal l'avenir

La « taxe Tobin » revient devant l'Assemblée

QU'IL est difficile, pour la droite, de faire entendre une voix critique sur le projet de budget – fusse avec quelques bons arguments – quand le gouvernement enfile les bons indices économiques comme des perles ! C'est pourtant à cet exercice ingrat que les députés de l'opposition se livrent depuis mardi 19 octobre, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2000. La droite a beau aligner quelques parlementaires rompus aux débats budgétaires, comme Philippe Auberger (RPR, Yonne) ou François d'Aubert (DL, Mayenne), ses arguments sont systématiquement retournés par le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, qui joue tour à tour sur le registre ironique, badin, professoral ou condescendant...

M. Auberger a regretté, au nom du groupe RPR, que la politique fiscale proposée *« ne soit pas volontariste »* et s'appuie essentiellement sur la croissance, *« comme au cours de la période 1989-1990 »*. *« Qui peut accepter que le rétablissement de nos finances publiques soit à ce point tributaire de la croissance américaine ? »*, a souligné l'ancien rapporteur général du budget. S'il a jugé *« positives »* la baisse de la TVA sur les travaux de logement et la réduction des droits de mutation, Pierre Méhaignerie (UDF, Ille-et-Vilaine) a regretté qu'avec ce projet trop dépensier, le gouvernement ne prépare pas l'avenir, et, notamment, un éventuel retournement de la situation économique.

Au passage, il a déploré le peu de poids qu'a, selon lui, la Mission d'évaluation et de contrôle (MEC) des politiques publiques, créée au début de l'année à l'initiative du président de l'Assemblée, Laurent Fabius. *« La MEC, c'est terminé, nous n'irons plus »*, a-t-il annoncé, mettant ainsi à exécution une menace brandie dès la création de cette mission. Ancien secrétaire d'Etat au budget, M. d'Aubert a résumé l'analyse de l'opposition. *« C'est un budget artificiel, mais aussi un budget creux*, a-t-il dénoncé : *pas de "grand soir fiscal", pas de réforme de l'Etat, pas de vraie réduction des dépenses ni de vraies baisses d'impôt, ce budget compte autant par ses carences que par ses micro-réformettes. »*

Au cours des débats, la droite a pris un malin plaisir à présenter M. Strauss-Kahn tantôt comme plus étatiste que M. Fabius, partisan d'une réduction ambitieuse des impôts, tantôt comme un *« social-libéral »* débordé sur sa gauche. Evoquant l'amendement de Didier Migaud, rapporteur général du budget, qui prévoit un allègement important de la fiscalité sur les transmissions d'entreprise, M. d'Aubert a ironisé sur cette gauche qui *« exonère les héritiers d'entreprise »*. Il aurait pu rappeler qu'en 1995, Alain Juppé, défendant une mesure similaire quoique moins ambitieuse, s'était attiré les foudres de... M. Migaud. Simple député, il dénonçait alors *« ce cadeau aux héritiers des patrons »*.

Si la gauche a bien voté cet amendement important en commission des finances, les députés PS, Verts et PCF continuent de mener la vie dure au ministre des finances. Ils ont ainsi recalé, mercredi, en commission, un amendement gouvernemental prévoyant un abaissement de la TVA pour les travaux dans le logement plus important en Corse que sur le continent (à 2,10 % contre 5,5 %). Surtout, « DSK » n'était toujours pas parvenu, jeudi matin, à convaincre sa majorité de ne pas alourdir la fiscalité des stock-options *(lire ci-dessous)*.

Les députés PS, Verts et PCF continuent de mener la vie dure au ministre des finances

Le ministre n'avait pas, non plus, réussi à faire renoncer de nombreux députés de la gauche plurielle à leur amendement qui reprend le principe de la « taxe Tobin ». En début de semaine, cent-quatre députés avaient cosigné un amendement de députés membres de l'Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (Attac). Il prévoit la création, au 1er juillet 2000, d'un prélèvement de 0,05 % sur les opérations *« au comptant ou à terme portant sur les devises »* ; mais il exonère les opérations intracommunautaires, celles qui sont liées aux exportations et importations de biens et services et les opérations de change des personnes physiques inférieures à 500 000 francs (76 225 €). Preuve que cette initiative a recueilli un bon écho jusqu'au PS, cinquante députés socialistes ont paraphé le texte. On trouve, certes, des membres de la Gauche socialiste, comme Julien Dray (Essonne) ou Yann Galut (Cher), mais aussi des élus plus proches du gouvernement, comme Jean-Claude Boulard (Sarthe), Odette Grzegrzulka (Aisne) ou Cécile Helle (Vaucluse), la suppléante d'Elisabeth Guigou. De leur côté, tous les députés communistes ont signé le texte ainsi que les six députés Verts, les huit élus du Mouvement des citoyens et trois radicaux de gauche.

Jean-Michel Bezat et Virginie Malingre

Tractations en coulisse autour des stock-options

COMMENT trouver un accord sans que l'une des deux parties perde la face ? Dominique Strauss-Kahn et le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Augustin Bonrepaux, cherchent à résoudre l'équation, mais les négociations qu'ils ont engagées pour trouver un compromis sur les stock-options sont laborieuses.

Fort du soutien du groupe socialiste, le député de l'Ariège a déposé la semaine dernière un amendement au projet de loi de finances 2000 qui prévoit de porter de 40 % à 50 % l'impôt sur les plus-values dégagées sur les stock-options. Il devait être examiné en scéance publique jeudi 21 octobre. Si accord il devait y avoir avec le ministre des finances, qui en début d'année proposait d'abaisser la taxation des plus-values sur stock-options à 26 %, il devait être trouvé avant.

Après avoir défendu bec et ongles son amendement, M. Bonrepaux aura du mal à le retirer s'il n'obtient pas, jeudi, en séance publique, des garanties fermes de la part de « DSK » quant à un durcissement ultérieur de la fiscalité des stock-options. Le ministre est prêt à se porter garant en matière de calendrier et d'orientations, mais il s'imagine mal prôner un durcissement de la fiscalité.

Mercredi 20 octobre, le PCF et les Verts, plutôt silencieux sur le sujet jusqu'ici, sont venus à la rescousse de M. Bonrepaux. *« Ne faut-il pas prendre les mesures qui sanctionnent immédiatement les grands prédateurs de stock-options ? »*, a lancé Christian Cuvilliez (PCF, Seine Maritime). *« Il ne faut pas que l'amendement* [Bonrepaux] *se perde en route »*, a averti Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise), avant d'annoncer que les Verts déposaient deux amendements sur les stock-options qu'ils seraient ravis de fusionner avec celui de M. Bonrepaux. Des soutiens de dernière minute pour M. Bonrepaux qui arrivent peut-être un peu tard...

V. Ma.

LeMonde Job: WMQ2210--0009-0 WAS LMQ2210-9 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 11:13 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0434 Lcp:700 CMYK

Le Medef pourrait claquer la porte de l'Unedic

L'organisation patronale prendra sa décision d'ici au 26 octobre. « Le Medef quittera le régime d'assurance-chômage si aucun accord avec les partenaires sociaux n'est trouvé », déclare au « Monde » Denis Gautier-Sauvagnac, président de l'Unedic

La ministre de l'emploi, Martine Aubry, s'apprêtait à recevoir, à partir de jeudi 21 octobre, les uns après les autres, les syndicats et le patronat pour tenter de parvenir à un accord sur le financement des 35 heures. La contribution financière envisagée sur les organismes sociaux ayant été écartée, la ministre plaide pour une remise à plat des relations financières entre l'Etat et le régime d'assurance-chômage. Le Medef continue à faire planer la menace de son retrait du jeu paritaire. *« Nous sortirons le 26 octobre au soir, si aucun accord n'a été trouvé »*, affirme un des responsables. Considérant qu'il en va du *« respect des partenaires sociaux »*, le patronat lie de plus en plus ouvertement la question du financement à celle de l'application, totale, des accords de branche signés jusqu'ici. Pour dénouer la crise, les syndicats veulent prendre leur temps. La CGT plaide pour une grande table ronde. Mercredi, la commission des affaires sociales de l'Assemblée a réservé l'article du projet de loi sur la Sécurité sociale relatif au financement des 35 heures.

LE DIALOGUE de sourds continue. D'un côté, le gouvernement estime avoir fait une *« ouverture »* en renonçant à ponctionner les organismes sociaux pour financer les 35 heures (*Le Monde* du 21 octobre) ; de l'autre, le Mouvement des entreprises de France (Medef) s'en tient à sa ligne, pas *« un centime »* pour une loi considérée par Denis Gautier-Sauvagnac comme un *« nid à contentieux »*. Le président de l'Unedic, représentant du patronat, l'affirme : *« La décision est prise. Le Medef quittera le régime d'assurance-chômage le 26 octobre au soir si aucun accord avec les partenaires sociaux n'a été trouvé »*, a-t-il indiqué au *Monde*.

Ce jour-là, mardi 26 octobre, l'Assemblée nationale commencera à examiner le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), dans lequel figurent les allègements de charges promis dans le cadre de la réduction du temps de travail. Il reste donc très peu de temps à Martine Aubry pour débloquer la situation. La ministre de l'emploi et de la solidarité s'apprête à recevoir, les uns après les autres, syndicats et patronat. La décision d'élargir la discussion à l'ensemble des partenaires sociaux a été prise après l'échec d'une ultime réunion, lundi 18 octobre, entre Mme Aubry et le bureau de l'Unedic. Interpellée mercredi, à l'Assemblée, par Anne-Marie Idrac (UDF, Yvelines) au sujet d'un *« rapt »* que ces partenaires auraient *« eu raison de refuser »*, la ministre a répété : *« L'Unedic ne souhaite pas s'associer : le gouvernement est donc prêt à renoncer à cette contribution si un accord intervient pour fixer à l'avenir de manière claire les rapports entre l'Etat et l'Unedic. »* L'Etat « doit » par exemple le produit de la contribution Delalande (taxe sur les licenciements des plus de cinquante ans) ; l'Unedic, elle, ne paye pas les cotisations-retraite de base des chômeurs. Cette remise à plat des relations financières n'est pas boudée par les partenaires sociaux. Mais elle les rend un rien soupçonneux.

« REMISE À PLAT »

Maurice Lamoot, administrateur CGT du régime d'assurance-chômage, sent ainsi *« poindre l'idée d'une remise à contribution d'une manière ou d'une autre du régime »*. Aux yeux du cégétiste, la situation de l'Unedic ne permet pas de donner *« un sou à dépenser ou à prêter à qui que ce soit »*. Pour la CFDT, cette révision est rituelle *« depuis au moins Philippe Seguin en 1987 »*. Quant au Medef, *« d'accord pour cette remise à plat »*, il s'oppose à ce que l'exercice aboutisse à financer *via « n'importe quoi, des cotisations-retraite ou autre chose »*, la réduction du temps de travail... A l'Assemblée, la ministre a bien avancé une solution : *« La taxe de 10 % sur les heures supplémentaires crée une recette de 7 à 8 milliards de francs, qui sera versée au fonds de réduction des charges sociales »*. Mais jusqu'ici, son entourage a toujours affirmé que cette *« réserve »*, insuffisante au demeurant, ne devrait pas être utilisée...

Rien de tout cela ne trouve grâce aux yeux du Medef. Le patronat, la branche métallurgie en tête, lie en fait la question du financement à celle... du respect des accords de branche déjà signés. Mardi, Ernest-Antoine Seillière, patron du Medef, avait réclamé pour au moins cinq ans leur application totale. L'organisation patronale persiste. *« On ne peut pas obtenir des employeurs n'importe quoi. Nous proposons au gouvernement d'appliquer ces accords de branche »*, assure un de ses dirigeants, qui juge naturel de faire le lien avec le financement. *« Si, cela a un rapport. C'est une question de respect des partenaires sociaux »*, estime M. Gautier-Sauvagnac. Cette exigence rendrait à coup sûr illusoire toute négociation... Ce qui fait craindre à plusieurs syndicats une sortie réelle du patronat des organismes sociaux.

« BOMBE ATOMIQUE »

Il reste qu'au sein même du Medef, toutes les voix ne sont pas au diapason. *« Le non-respect des accords de branche et le financement de l'Unedic sont deux choses distinctes »*, confie un de ses responsable. *« S'il veut poser des conditions exorbitantes, le Medef risque de se mettre dans une situation difficile. Les conditions d'une négociation sont de notre point de vue remplies »*, déclare Claude Jenet, secrétaire confédéral de FO. Il ajoute : *« Sortir du jeu paritaire, c'est avoir recours à la bombe atomique. Nous serions tous alors, patronat compris, vitrifiés. » « Si le Medef va jusqu'au bout du clash, il sera tout seul »*, prévient Jean-Luc Cazettes, président de la CFE-CGC. Pour éviter le pire, les syndicats veulent prendre leur temps. Chacun y va de sa méthode : une grande table-ronde pour la CGT, une réunion patronat-syndicats pour FO, avec les pouvoirs publics pour la CGC.

Mercredi, la commission des affaires sociales de l'Assemblée a « réservé », c'est-à-dire repoussé à plus tard, l'examen de l'article consacré au financement des 35 heures dans le PLFSS. Un amendement socialiste, voire du gouvernement, serait prêt *« pour garantir, d'une façon ou d'une autre, les allégements de charges »* promis aux entreprises qui réduiront leur temps de travail. S'il le faut, les recettes du budget de l'Etat seraient mises à contribution. Un ultime recours, que le gouvernement cherche encore à éviter.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

L'Arrco défend sa cagnotte

Comme les autres organismes de protection sociale, les régimes de retraite complémentaire des salariés (Arrco) et des cadres (Agirc) sont visés par le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, qui prévoit une contribution de ces organismes au titre du *« surcroît de recettes et d'économies de dépenses induits par la réduction du temps de travail »*. Cette mesure fait trembler les responsables de l'Arrco, qui ont rendu public, mercredi 20 octobre, l'excédent de 7,7 milliards de francs enregistré en 1998 par leur régime, et la prévision d'un excédent record de 14 milliards de francs (2,13 milliards d'euros) pour 1999.

Tout en condamnant l'*« inacceptable »* contribution des organismes sociaux à l'allègement des charges patronales dans la perspective des 35 heures, le président de l'Arrco, Bernard Devy (FO) a rappelé que *« les sommes collectées par l'Arrco correspondent à un engagement et à des versements futurs de retraites »*.

La tentation « italienne » du patronat

ANALYSE

Le Medef assemble les pièces de son étrange puzzle stratégique

EN APPARENCE, le Mouvement des entreprises de France (Medef) d'Ernest-Antoine Seillière est toujours fidèle à lui-même. Ferraillant contre les 35 heures et faisant mine de ne pas comprendre que la seconde loi va bientôt être votée, et appliquée, il semble mener un combat d'arrière-garde. Annonçant de mois en mois, mais sans jamais mettre sa menace à exécution, qu'il va, en représailles, rompre avec le paritarisme, s'indignant que le gouvernement ne respecte pas les accords de branche, il apparaît isolé. Et même s'il est parvenu à rassembler quelque 25 000 patrons, le 4 octobre, la manifestation avait tout d'un baroud d'honneur : le dernier sursaut d'une organisation qui sait pertinemment avoir opté pour une stratégie perdante.

Voilà, en tout cas, l'image que le patronat a, volontairement ou non, donnée de lui-même ces derniers mois. En réalité, n'a-t-il pas en partie caché son jeu ? Et ne s'est-on pas mépris sur ses véritables intentions ? Depuis peu, les pièces d'un étrange puzzle s'assemblent et donnent la vision d'un paysage social qui n'est peut-être pas celui que l'on pensait.

D'abord, si le Medef a pu sembler isolé jusqu'à une période récente, ne pouvant même pas compter sur le renfort d'une droite aphone, il ne l'est plus maintenant. La bataille autour du régime d'assurance-chômage a largement modifié la donne. Sur ce point, les syndicats sont unanimes à condamner les éventuelles ponctions financières que le gouvernement voudrait opérer pour financer les 35 heures. Habilement, le chef de l'Etat est lui-même monté au créneau pour demander que *« les partenaires sociaux soient écoutés et entendus »*. Pour la première fois, le patronat dispose donc d'une véritable opportunité politique pour remettre en question le paritarisme et rendre le gouvernement responsable de sa décision éventuelle, très lourde de conséquences pour toute la vie sociale du pays. Le très libéral Denis Kessler, qui plaide depuis des mois pour cette solution, peut trouver là des arguments pour tenir à ses confrères du Medef le langage que l'on devine : c'est maintenant ou jamais...

Cependant, si le Medef est prêt à tourner le dos au paritarisme, clef de voûte de la politique sociale, et à entrer dans une logique d'affrontement ouvert avec le gouvernement, les événements de ces dernières semaines s'éclairent, du même coup, d'un autre jour : le patronat ne rêve-t-il pas d'être la pointe avancée d'une sorte de « front du refus » qui n'ose pas encore dire son nom ?

L'hypothèse est à prendre au sérieux car, dans certains cercles politiques très influents, liés à la droite, et dans certains cénacles patronaux, une idée chemine : la loi sur les 35 heures sera, en réalité, inapplicable. Adoptée trop tardivement par le Parlement, cet automne, pour que les entreprises puissent s'y plier au 1er janvier 2000, elle restera en partie lettre morte. Dans ces mêmes milieux, on se prend même à penser que la France pourrait entrer dans les prochains mois dans une situation « à l'italienne » avec, d'un côté, un code du travail très élaboré, mais, de l'autre, des entreprises qui se dispensent d'en respecter les normes, et un Etat impuissant à les y contraindre.

APPEL À L'INSOUMISSION ?

Est-ce donc, sans trop oser le dire ouvertement, dans cette logique que la direction du Medef veut inscrire son action ? Si tel était le cas, on comprend mieux que le patronat ait organisé un grand meeting protestataire sans chercher dans le même temps, en coulisse – comme cela avait toujours été sa stratégie – à renouer les fils du dialogue avec le gouvernement pour monnayer quelques concessions. On comprend mieux, aussi, que l'organisation patronale campe sur cette position : les accords signés dans le cadre de la première loi doivent prévaloir sur la seconde loi.

Il est évidemment difficile pour le président du Medef de tenir publiquement ce discours, c'est-à-dire d'appeler, en quelque sorte, à l'insoumission. Mais comme les échéances se rapprochent et que la réforme des 35 heures aura, d'ici à peine plus de deux mois, force de loi, il ne pourra plus très longtemps éluder la question : demandera-t-il alors à ses mandants de rendre les armes et de respecter ce que le législateur aura décidé ? On se prend à en douter.

Laurent Mauduit

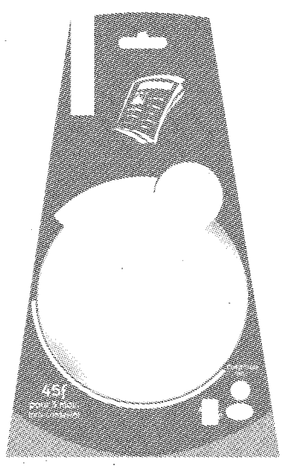

LeMonde Job: WMQ2210--0010-0 WAS LMQ2210-10 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 11:01 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0435 Lcp:700 CMYK

JUSTICE Xavière Tiberi s'est exprimée, pour la première fois, mercredi 20 octobre, depuis l'ouverture du procès consacré aux emplois présumés fictifs du conseil général de l'Essonne. ● AU LENDEMAIN des accusations de l'ancien président du conseil général, Xavier Dugoin, qui a déclaré l'avoir fait bénéficier d'un emploi fictif à la demande du maire de Paris, Xavière Tiberi a affirmé avoir *« demandé de la documentation, consulté des atlas et le Larousse, et rencontré des érudits »*. Elle n'a pu cependant donner de détails sur ces rendez-vous. ● LE GROUPE RPR DE PARIS a apporté son soutien à Jean Tiberi, mais Démocratie libérale et l'UDF ont refusé de manifester leur solidarité. ● LE GROUPE RPR de l'Assemblée nationale s'est brièvement interrogé, mercredi 20 octobre, sur la situation parisienne et ses conséquences sur les élections municipales.

Xavière Tiberi conteste le caractère fictif de son emploi

Pour rédiger ses « Réflexions sur les orientations du conseil général de l'Essonne en matière de coopération décentralisée », l'épouse du maire de Paris affirme avoir « demandé de la documentation, consulté des atlas et le Larousse et rencontré des érudits »

ELLE se lève enfin. Après trois jours d'audience passés assise au premier rang, trois jours de débats mouvementés qu'elle a subis en silence, Xavière Tiberi s'avance. Elle hésite, bredouille deux mots, s'arrête. *« Je suis un peu émue, Madame la présidente »*, s'excuse-t-elle. On l'annonçait vedette de ce procès à grand spectacle, personnage à haut risque, maillon faible du dispositif. Elle en est devenu le principal enjeu. La veille, Xavier Dugoin l'a clairement désignée au tribunal correctionnel d'Evry comme ayant bénéficié d'un emploi fictif. Pis encore, animé par une *« logique de vérité »*, l'ancien président du conseil général de l'Essonne a, pour la première fois, affirmé avoir agi à la *« demande personnelle »* de son mari, Jean Tiberi. Des accusations qu'il vient de renouveler, sous ses yeux, quelques minutes auparavant.

Xavière Tiberi passe la main sur son front, se racle la gorge. Puis se lance : *« Je suis stupéfaite. Je n'en reviens pas. De la déposition du président Dugoin d'hier et de celle d'aujourd'hui. Je n'ai absolument rien à me reprocher. Je n'ai jamais envisagé d'être rémunérée sans travailler. Ça n'est pas exact. »* Elle s'arrête, respire longuement, comme si elle étouffait dans sa veste noire et son corsage bordeaux. Elle se contorsionne, reprend son souffle. *« J'étais au courant que M. Dugoin recherchait un collaborateur sur la francophonie et la coopération décentralisée. J'en ai parlé à mon mari le soir. Il m'a dit qu'il avait rencontré Xavier Dugoin à l'Assemblée nationale et au Parc des Princes et qu'effectivement il cherchait quelqu'un. Je me suis dit : "Pourquoi pas moi ?" J'ai téléphoné quelques jours après, sans en parler à mon mari, pour poser ma candidature. »*

Xavière Tiberi est maintenant plus détendue, appuie ses deux mains sur la barre, relève la tête. Sa voix, toujours aussi grave, s'est posée. Tranquillement, elle décrit sa rencontre avec le directeur des services départementaux, en mars 1994, les grandes lignes de sa mission, le contrat immédiatement signé. *« Dès le lendemain, je me suis mise au travail. J'ai demandé de la documentation. J'ai consulté, comme tout un chacun, des atlas et le Larousse. J'ai rencontré des érudits. Grâce à la position de mon mari, j'ai pu voir tout un tas de personnes, des ambassadeurs, des gens au fait de la francophonie. »* En mai, premier compte rendu oral sur l'avancée de son travail ; en juillet et août, le rassemblement des notes ; en septembre, le plan ; en octobre, la première rédaction. *« En décembre, j'avais terminé. J'ai écrit une lettre pour indiquer que mon travail était achevé et que je démissionnais. J'avais peur qu'il ne me confie une autre mission. »*

La présidente, Maryse Boudineau-Doussaint, l'interroge. *« Vous aviez une formation particulière pour cette mission ? »* Elle n'hésite pas : *« Une formation globale, du fait de quarante et un ans de vie commune avec un homme politique. » « Je voulais dire une formation universitaire »*, précise la présidente. *« Le baccalauréat, puis une année de propédeutique,* dit-elle. *Ensuite, j'ai travaillé dans l'entreprise familiale et je me suis mariée très jeune. »* Xavière Tiberi, soixante-trois ans, parle à présent sans hésiter. Mais l'énervement la fait parfois trébucher. Comme lorsqu'elle évoque les accusations de M. Dugoin. *« Je conteste absolument le caractère fictif de mon emploi. Il est matérialisé dans les quarante-six pages de mon rapport qui ont fait se gausser la presse. » « Trente-six »*, murmurent quelques voix amusées dans le public.

Fichu rapport ! Le substitut du procureur demande à le voir ; l'avocat de Mme Tiberi, Thierry Herzog, estime qu'il a été annulé par une décision de la chambre d'accusation de Paris. « Je n'ai pas compris la question », coupe Xavière Tiberi. Quelques rires fusent. Elle hausse les épaules. « Je n'y comprends plus rien. D'abord, je n'ai pas fait de rapport. Puis je l'ai plagié, je l'ai pompé. Puis on dit qu'il est bourré de fautes alors qu'il n'y a que quelques coquilles. Puis qu'il n'est plus valable. Je ne sais plus où j'en suis. Etait-il bon ? Etait-il mauvais ? Tout ce qu'on dit sur un livre, un film, une pièce de théâtre, c'est très subjectif. En tout cas, personne ne m'a fait de remarques. Or, quand on n'est pas content d'un collaborateur, on lui demande de refaire son travail. » Fatiguée de se défendre, elle attaque : « Le but de toute cette opération, ce n'est pas de me voir dans le prétoire, mais d'y voir mon mari. A travers une femme, on attaque un homme. Ça, c'est scandaleux. »

La présidente se tourne vers Xavier Dugoin, lui demande, une fois encore, qui a été à l'origine de l'embauche de Mme Tiberi. *« Je n'ai rien à ajouter, je confirme ma version »*, tranche le sénateur RPR. Là, Xavière Tiberi explose. Elle s'en prend à Xavier Dugoin, mais surtout à son ancien avocat, Alexandre Varaut, inscrit sur la liste Pasqua-Villiers aux dernières élections européennes et délégué du RPF pour Paris. Elle accuse Me Varaut, s'emmêle, laisse entendre qu'il aurait, avant son départ, convaincu son client de charger le maire de Paris, se perd encore. *« En tout cas, depuis que M. Varaut n'est plus le défenseur de Xavier Dugoin, sa version a changé à 180 degrés. »* L'avocat du conseil général, Jean-Marc Fedida, ose une question anodine. *« Ce monsieur aussi veut voir Jean Tiberi à la barre,* réplique-t-elle, furibonde. *Il succède à M. Montebourg, mais je ne sais pas s'il en a le talent. »*

BIBLIOGRAPHIE ET CARTE DE VISITE

Le substitut du procureur, François Vaissette, l'interroge à son tour. *« Pourquoi avez-vous souhaité cet emploi ? » « Parce que je faisais du terrain depuis 1965. Je voulais me prouver à moi-même que je pouvais faire autre chose. »* Le magistrat poursuit : *« Vous aviez déjà travaillé ? »* Elle : *« Comme militante de base. »* Lui : *« Qui avez-vous rencontré dans le cadre de cette mission ? Avec quelle fréquence ? »*

Cette fois, elle soupire, reparle des ambassadeurs et des érudits. *« Et quand je rencontrais des parents d'élèves du Maroc ou de Madagascar, qui sont des pays francophones, je les interrogeais. »*

« J'AI RENCONTRÉ DES ÉRUDITS »

Pugnace, le magistrat veut encore savoir si, *« en fin de rapport, il y avait une bibliographie »*. Elle ne semble pas comprendre. *« Des livres que vous auriez lus ? »* Son visage s'éclaire, elle en cite immédiatement quatre. Le substitut marque le coup, impressionné, mais continue : *« Et vous avez conservé une carte de visite, un numéro de téléphone ? »* Elle se redresse : *« Vous voulez mon numéro de téléphone ? »* Il sourit : *« Non, votre carte de visite de l'époque, avec un en-tête du conseil général, votre fonction, votre poste. »* Elle réalise : *« Non, jamais. Il y avait "Mme Jean Tiberi", c'est tout. »* Il est 16 h 30, la présidente suspend la séance. Xavière Tiberi est fatiguée mais souriante, satisfaite. Derrière elle, ses avocats semblent nettement plus marqués.

Nathaniel Herzberg

Le RPR lève le tabou des municipales à Paris

C'EST « L'EFFET DUGOIN ». Au lendemain des déclarations de l'ancien président du conseil général de l'Essonne mettant en cause le maire de Paris, Jean Tiberi, des députés RPR ont cru déceler *« une certaine levée d'inhibition »* dans leurs rangs. De mémoire d'élu gaulliste, ce fut en effet la première fois, mercredi 20 octobre, que « la » question était abordée lors d'une réunion du groupe. Plusieurs élus venaient de s'interroger sur les difficultés de l'opposition à se faire entendre lorsque Bruno Bourg-Broc (Marne) a timidement émis l'hypothèse que la situation parisienne pouvait en être l'une des causes. Les ricanements de quelques députés, qui se souviennent d'avoir été confrontés sur le terrain à « l'affaire Tiberi » dès la campagne des législatives de 1997, ont provoqué la réprobation de Françoise de Panafieu qui a rappelé, en tant qu'élue parisienne, combien le sujet est sérieux. Soulignant que le problème est réel, mais qu'il n'a pas lieu d'être réglé dans cette enceinte, le président de groupe, Jean-Louis Debré, a rapidement clos le débat, qui aura duré, au total, moins d'une minute trente.

M. DELEVOYE SORT DE SON SILENCE

Il n'empêche que, tout en dénonçant un *« déferlement de haine »* à l'égard de M. Tiberi, le chef de file des députés gaullistes a commencé à tenir compte des réactions provoquées au sein du mouvement, pas seulement à Paris, par la querelle parisienne. *« Pour les prochaines municipales, nos candidats devront être désignés non seulement par nos instances dirigeantes, mais aussi par nos militants »*, a affirmé M. Debré sur France-Inter.

L'« effet Dugoin » a aussi contraint tous les candidats à la présidence du RPR à sortir de leur prudente discrétion. Jusqu'à présent, seuls François Fillon et Patrick Devedjian avaient proposé de s'en remettre au vote des militants. Le premier souhaite même la convocation de la commission des sages prévue par les nouveaux statuts du RPR, laquelle ne peut intervenir avant l'élection, le 4 décembre, du futur président. Michèle Alliot-Marie penche pour une solution mixte : le nouveau président devra prendre ses responsabilités, mais après consultation des militants. Quant à Renaud Muselier, il estime pour sa part que *« la solidarité politique peut jouer, mais jamais en cas de malhonnêteté. C'est un problème national qu'il reviendra au futur président de trancher et aux militants, ensuite, de ratifier. »*

Jean-Paul Delevoye, qui bénéficie du soutien de M. Tiberi, est lui aussi sorti de son silence. Les explications de Xavier Dugoin constituent, a-t-il dit, *« un élément nouveau qui pèsera dans le choix des stratégies »* pour les élections municipales à Paris. Le président de l'Association des maires de France s'est prononcé pour le *« refus de toute investiture de complaisance ou de sympathie »*.

Démocratie libérale a poursuivi, mercredi, l'offensive entamée la veille. Livrant l'exégèse des propos d'Alain Madelin, qui avait invité *« toutes les formations de l'opposition »* à trouver un accord sur *« une procédure* (...) *pour désigner le meilleur candidat »*, le secrétaire général de DL, Laurent Dominati, souligne que cette proposition est antérieure aux déclarations de M. Dugoin. *« Si le RPR désigne lui-même son candidat, même après un vote des militants, cela ne suffira pas »*, assure-t-il. Selon le député de Paris, il convient de faire appel à tous les *« Parisiens engagés, militants ou membres de comité de soutien ». « S'il n'y a pas d'accord sur la procédure, il y aura compétition »*, réaffirme-t-il. Peu implantée dans la capitale, l'UDF, qui réunissait son comité exécutif mercredi matin, n'a pas abordé la question.

Jean-Baptiste de Montvalon et Jean-Louis Saux

Seul le groupe RPR de l'Hôtel de Ville soutient le maire

COMMENT se démarquer de Jean Tiberi sans ajouter à la déliquescence de la majorité municipale parisienne ? Ce casse-tête a occupé la droite parisienne, mercredi 20 octobre, après les accusations directes portées à l'encontre du maire de Paris par l'ancien président du conseil général de l'Essonne, Xavier Dugoin (*Le Monde* du 21 octobre). La droite n'a pas trouvé de réponse.

M. Tiberi, attaqué par son propre camp au niveau national, tente de trouver quelques soutiens dans sa citadelle de l'Hôtel de Ville. Il a sollicité par écrit l'appui des groupes de la majorité issue des élections municipales de 1995. Seul le RPR, présidé par Roger Romani, a répondu « présent ». Convoqué dans l'urgence, mercredi soir, le bureau du groupe, selon plusieurs participants, s'est montré solidaire du maire de Paris. Il faut dire que Jacques Toubon, qui n'y a pas participé, avait donné son accord par téléphone à la rédaction d'un communiqué de soutien, Bernard Pons était absent. Edouard Balladur et Françoise de Panafieu n'en font pas partie.

Ce n'est donc pas de ce bureau qu'aurait pu surgir la moindre contestation interne au RPR parisien. M. Tiberi, présent à cette réunion, a assuré qu'il n'a rien fait dont son parti puisse avoir honte. Il est, a-t-il affirmé, *« en possession d'éléments »* sur l'affaire Xavier Dugoin-Xavière Tiberi, qu'il fournira *« en son temps »*. Le bureau du groupe RPR est donc tombé d'accord pour traiter M. Dugoin de *« menteur »* et pour s'en prendre aux responsables du RPR qui profitent de la situation pour attaquer le maire de Paris de façon *« indigne »*. Les candidats à la présidence du RPR, François Fillon, Patrick Devedjian et même Jean-Paul Delevoye, ce dernier est pourtant soutenu par M. Tiberi, ont été nommément visés par des propos peu flatteurs, de même que Pierre Lellouche, député de Paris.

COMMUNIQUÉS EMBARRASSÉS

Les autres composantes de la majorité que sont DL et l'UDF ont opposé une fin de non-recevoir à la demande de solidarité formulée par le maire de Paris. Pour autant, il leur est difficile de prendre des distances autrement que par des communiqués embarrassés sur la nécessité de *« créer les conditions du renouveau »* à Paris, comme l'a écrit Bernard Plasait, président de la fédération DL et adjoint au maire.

Le 25 octobre, l'ordre du jour du Conseil de Paris porte sur les orientations budgétaires. Comme il l'avait fait l'année dernière, M. Tiberi donne en grande partie satisfaction à ses partenaires libéraux sur la limitation de la pression fiscale dans la capitale. Présidé par Jacques Dominati, premier adjoint de M. Tiberi, le groupe DL est dans l'incapacité de trancher le dilemme : soit il vote les orientations budgétaires, puis le budget, et encourt le risque d'être accusé par son électorat de soutenir M. Tiberi ; soit il ne les vote pas, et il rompt le contrat majoritaire, provoquant un séisme à l'Hôtel de Ville.

Présidé par Yves Galland, le groupe UDF, qui n'avait pas voté le budget 1999, n'entend pas rester spectateur de la joute qu'engagera, dès l'ouverture de la séance, la gauche contre M. Tiberi. Plusieurs dossiers inscrits à l'ordre du jour, notamment des subventions aux associations, seront contestés. Le maire s'attend aussi à de vives attaques contre le secrétaire général de la ville, Bernard Bled, qui cumule les fonctions de chef de l'administration et de chef politique. La pression générale pour que M. Tiberi quitte, dès maintenant, la Mairie de Paris est telle qu'on commence à considérer, autour de lui, que son renoncement à être candidat à sa propre succession devient « négociable ».

Pascale Sauvage

LeMonde Job: WMQ2210--0012-0 WAS LMQ2210-12 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 11:16 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0437 Lcp:700 CMYK

Le procès des évadés de Clairvaux se poursuit dans une extrême confusion

Les témoignages des surveillants sont contradictoires et l'enquête lacunaire

A la cour d'assises de Troyes (Aube), le procès des détenus qui s'étaient évadés de la maison centrale de Clairvaux, le 11 septembre 1992, au cours d'une opération qui avait fait deux morts – un surveillant et un détenu –, se poursuit dans la confusion. Les témoignages des surveillants sont contradictoires et l'enquête est lacunaire. La sécurité de la centrale a été mise en cause.

TROYES
de notre envoyée spéciale

Il y a des jours, dans la vie d'un commissaire de police, où l'on aimerait être ailleurs, n'importe où mais ailleurs. Le commissaire Pioche est un homme solide : une silhouette à la Maigret, une voix grave, des certitudes. Pourtant, mardi 19 octobre, il plie, accablé par les lacunes de sa propre enquête. *« On se sert d'armes à feu dans un centre de détention et vous ne cherchez pas à savoir dans quelles conditions ? »*, tonne Me Thierry Levy. Le commissaire Pioche se tait. Quelques minutes plus tôt, il a reconnu que *« sa mémoire l'avait trahi »*. Puis il craque : *« Dans la première quinzaine, l'enquête a été menée par mon chef. »* Nouveau silence. *« Je ne veux pas être le bouc émissaire. »*

PROCÈS

Après trois jours passés à tenter de reconstituer l'évasion tragique de Clairvaux, qui avait conduit à la mort d'un surveillant et d'un détenu le 11 septembre 1992, la confusion règne à la cour d'assises de Troyes. On peut même dire qu'elle s'aggrave avec les heures. Comme la tension, de plus en plus perceptible, au point que le président Daniel Marzi doit, à deux reprises, appeler fermement au respect des droits de la défense.

De l'audition des témoins, des accusés et des parties civiles, ne ressortent clairement que les lacunes de l'enquête, menée il est vrai parmi des surveillants traumatisés dans une prison au bord de l'émeute – *« c'était la pagaille »*, admet le commissaire Pioche –, et les défaillances tout aussi évidentes de la sécurité de la centrale. Des portiques de détection défaillants qui *« marchaient quand ils marchaient et ne détectaient pas le métal au-dessous du genou »* au contrôle incertain des commandes passées par les détenus, sans oublier les 311 objets prohibés retrouvés *« un peu partout »* lors de la fouille approfondie menée après l'évasion, il apparaît que Clairvaux n'était pas la citadelle imprenable que l'on imaginait.

L'ancien directeur, M. Perraudin, a beau expliquer que *« Clairvaux n'est pas un exemple unique »*, le président de la cour d'assises s'interroge : *« Ne peut-on parler de laisser-aller ? »* Me France Weyl, avocate de la partie civile, enfonce le clou en révélant que, six mois avant les faits, le projet d'évasion avait été dénoncé par une lettre anonyme. Les détenus soupçonnés étaient, à une exception près, les accusés assis dans le box, mais aucun n'a été transféré. Le directeur de l'administration pénitentiaire de l'époque a refusé de venir témoigner, et le rapport rédigé après les faits par l'Inspection générale des services pénitentiaires n'a pas été versé au dossier.

Sur l'évasion elle-même et, surtout, sur le double meurtre occasionné par la cavale, l'incertitude reste totale. Faute de preuves matérielles évidentes, le procès va de contradictions en affrontements. Les surveillants contredisent la version des accusés, ce qui est normal, mais ils se contredisent aussi entre eux, certains allant jusqu'à contredire leurs propres dépositions. L'un d'eux admet avoir reçu une arme de l'armurier – lequel ne l'a pas dit lors de l'enquête. Il ajoute qu'il l'a aussitôt passée à un collègue – déja armé – alors que, dans sa déposition, il assurait : *« Je n'ai pas pu utiliser mon arme car les détenus avaient des otages. » « J'ai sans doute voulu parler de celle des collègues »*, dit-il aujourd'hui.

> Sur l'évasion elle-même et sur le double meurtre occasionné par la cavale, l'incertitude reste totale

Un autre reconnaît solennellement l'arme du crime, un MAB 6,35, une arme désuète, rouillée, datant d'au moins trente ans, *« que tous les grands-pères avaient dans leurs tiroirs »*, ajoute le commissaire Pioche. Une arme qui colle bien mal avec les nécessités de l'évasion et que les accusés affirment n'avoir jamais eu en leur possession. *« C'est celle-là »*, assure pourtant le surveillant, très grave. Mais, quelques minutes plus tard, il admet qu'il ne l'a pas vue depuis sept ans et que *« tout ce qu'il peut dire, c'est qu'elle lui ressemblait. »*

Le même surveillant, après s'être trompé à plusieurs reprises sur le rôle des divers protagonistes, contredisant ses propres dépositions, déclare avoir été frappé à coups de crosse avec cette arme. Mais lorsque l'un des accusés, Michel Ghellam, lui demande de la prendre en main, provoquant au passage un tollé de la salle, on constate que l'arme est trop petite pour avoir servi à cet usage et qu'elle disparaît presque totalement dans sa paume. Michel Ghellam triomphe. Brièvement. Le président a beau rappeler à la salle que l'accusé a décidé d'assurer lui-même sa défense, la réaction de la partie civile est vive et Michel Ghellam est hué par le public : *« Une balle dans la tête ! C'est tout ce qu'il mérite ! »*

Michel Ghellam, en entrant à l'audience mercredi, avait affirmé qu'il avait été menacé de mort, le matin même, par les surveillants de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Personne ne l'avait vraiment cru. Mais à entendre les réactions des gardiens et de leurs familles, le soir, à Troyes, on se prenait à douter.

Véronique Maurus

Olivier Schrameck dément la version du préfet Bonnet

Le directeur de cabinet de M. Jospin affirme n'avoir eu qu'une connaissance « lointaine » du dossier corse

LE DIRECTEUR de cabinet du premier ministre, Olivier Schrameck, a été entendu, mercredi 20 octobre, pendant une heure et demi, au titre de témoin, à Ajaccio, par le juge d'instruction Patrice Camberou, chargé de l'affaire des paillotes, sur les liens qui existaient entre Bernard Bonnet et Matignon. Au cours de son audition, M. Schrameck a démenti les propos de l'ex-préfet de Corse qui a affirmé, dans la presse, avoir reçu l'ordre de Matignon de couvrir son directeur de cabinet, Gérard Pardini.

TRANSCRIPTION TÉLÉGRAPHIQUE

Olivier Schrameck a indiqué, par ailleurs, n'avoir eu qu'une connaissance *« lointaine »* du dossier corse. Il a expliqué être régulièrement informé, de manière synthétique, par ses deux conseillers chargés de suivre les affaires corses, Alain Christnacht et Clotilde Valter. Selon lui, à aucun moment, M. Bonnet, mis en examen pour *« complicité de destruction volontaire d'un bien appartenant à autrui par incendie en bande organisée »*, qu'il a rencontré à deux reprises, n'a mentionné d'élément permettant de croire qu'il était au courant d'une telle opération. Le plus proche collaborateur du premier ministre s'est refusé à livrer son sentiment sur la culpabilité ou l'innocence de M. Bonnet.

L'ancien préfet de Corse a laissé entendre, dans divers organes de presse, qu'au lendemain de l'arrestation du colonel Mazères, chef de la gendarmerie en Corse, le 26 avril, qui marquait le début de l'affaire des paillotes, M. Christnacht et Mme Valter lui avaient demandé de *« couvrir »* M. Pardini. Pour soutenir son propos, il s'est fondé sur les notes de Mme Valter, résumant leur discussion, prises sur un cahier saisi depuis lors par la justice. La conseillère, qui avait transcrit, de manière télégraphique, à l'aide de mots-clés, le contenu de l'entretien, avait écrit sur une page : *« Est-ce couvrir, je ne sais pas ? »*, sans plus d'explication. Interrogée sur cette note, lors de son audition, le 9 juillet, Mme Valter a répondu : *« Je ne sais pas si c'était une question de notre part ou un propos du préfet, en tous cas je l'ai noté. »* Questionné à son tour, le 15 juillet, M. Christnacht a également indiqué ne pas se souvenir de tels propos, tout en ajoutant, *« en tous cas lui* [M. Bonnet] *n'a pas laissé entendre qu'il aurait couvert. Concernant M. Pardini, il avait laissé une fenêtre ouverte.* [...] *Je n'ai pas été frappé par cette formulation, dans son raisonnement à voix haute, il a dû échafauder des hypothèses, ce qui l'a peut-être amené à prononcer ce genre de phrases. »*

L'audition de M. Schrameck met fin au volet de l'enquête sur l'éventuelle responsabilité de Matignon dans l'affaire des paillotes. Mises à part les accusations de l'ex-préfet de Corse visant le cabinet du premier ministre, aucun élément n'a permis, à ce jour, de confirmer, les dires de M. Bonnet.

Jacques Folllorou

Une « université ouverte » d'études de l'islam va s'ouvrir à Paris

INITIATIVE conjointe de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur et des cultes, et de Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, un Institut d'études des sociétés du monde musulman doit s'ouvrir à Paris, début novembre. Dès novembre 1997, M. Chevènement avait exprimé le souhait de voir la France se doter d'une structure universitaire d'études sur l'islam, ouverte à des chercheurs, mais aussi aux « acteurs sociaux » qui veulent se familiariser avec la culture musulmane comme aux musulmans en quête d'une formation de niveau universitaire. Cette double orientation avait été préconisée dans un rapport d'André Bourgey, directeur de l'Inalco (langues orientales), remis au printemps à Claude Allègre.

La direction du nouvel Institut d'études des sociétés musulmanes a été confiée à l'historienne Lucette Valensi, spécialiste des sociétés musulmanes de la Méditerranée, directrice à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess). C'est l'Ehess qui accueillera, sous réserve d'un accord de son conseil scientifique, le 6 novembre, ce nouveau pôle universitaire de culture et de civilisation islamiques. Le nouvel institut devra mettre en réseau des centres déjà existants à Aix-Marseille (Maison méditerranéenne des sciences de l'homme), à Lyon (Maison de l'Orient), à Strasbourg, à Paris-I et Paris-III, sans compter l'étude des langues à l'Inalco.

OUVERT AUX AUDITEURS LIBRES

Les cours seront dispensés par des enseignants de l'Ehess, par des chercheurs du CNRS, par des universitaires comme Pierre Guichard (Lyon-II), spécialiste de l'Espagne musulmane, ou Daniel Rivet, qui enseigne l'Orient contemporain à Paris-I. Ils s'adresseront à un public de diplômés (en sociologie, en histoire, en économie, etc.), qui souhaitent une formation première ou continue à la culture musulmane, ainsi qu'à des étudiants francophones de pays d'islam qui cherchent aussi une filière diplômante en France.

Mais la principale originalité du nouvel institut viendra de l'ouverture à des auditeurs libres qui, sous des formules variées (stages intensifs, cours d'été, etc.), pourront également bénéficier de cette formation universitaire. Lucette Valensi cite le cas d'animateurs ou de travailleurs sociaux dans les banlieues, d'enseignants du secondaire, d'assistantes sociales, de policiers, voire de médecins parfois démunis face aux femmes musulmanes qui les consultent. Ils pourront préparer des mémoires ou bénéficier d'attestations de stage ou de fin d'études.

Si cette initiative de Claude Allègre et de Jean-Pierre Chevènement marque un progrès, elle ne répond que partiellement aux attentes exprimées depuis longtemps dans la communauté musulmane ou par des universitaires comme Mohamed Arkoun, Ali Merad, Bruno Etienne, Etienne Trocmé, qui alertent régulièrement les autorités sur l'absence d'élites musulmanes et de cadres religieux, professionnellement formés, en France. S'il est difficile de séparer l'islamologie de la culture, du droit, de l'histoire des sociétés musulmanes, le nouvel institut évitera toute incursion dans le domaine proprement religieux et théologique. Il ne s'agit pas de former des imams, ni même d'aborder le droit ou les sciences coraniques : *« Ce serait un cursus trop colossal,* explique Lucelle Valensi. *Nous n'avons pas les outils pour former un personnel religieux. Ni la tradition ni les structures universitaires ne nous le permettent »*.

On ne peut lui donner tort : ce sont bien les séminaires israélites qui forment les rabbins, et les facultés de théologie catholiques ou protestantes (subventionnées par l'Etat ou entièrement financées par lui en région concordataire) qui fournissent aux Eglises leurs théologiens, leurs prêtres et leurs pasteurs. Mais l'islam ne dispose d'aucune structure privée d'éducation, hormis un établissement sous contrat à la Réunion. Alors que fleurissent les écoles juives ou catholiques, ce handicap est de plus en plus perçu comme une discrimination au sein d'une communauté de quatre millions de fidèles. Les enseignements généraux et de langues d'origine ne font guère de place à l'islam, alors que les jeunes veulent en savoir davantage sur la religion de leurs parents ou de leur pays d'origine.

TENSIONS RELIGIEUSES

La majorité des cadres religieux (imams), au nombre d'un millier en France, ont été formés – dans le meilleur des cas – à l'étranger (Maghreb, Turquie, Proche-Orient). Ils ne parlent pas le français, et leurs prêches dans les mosquées sont largement incontrôlables. Leur statut d'immigré rend précaires leurs conditions de séjour en France.

Mohamed Arkoun, professeur émérite de la Sorbonne, réclamait depuis longtemps un espace de formation théologique, indispensable, selon lui, pour répondre aux besoins d'une communauté traversée par toutes sortes de tensions, y compris religieuses. Le professeur protestant Etienne Trocmé préconisait, quant à lui, la création d'une faculté de théologie musulmane en région concordataire (Strasbourg). En 1993, la tentative de Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur, de ranimer l'Institut musulman de la Mosquée de Paris a fait long feu, faute de moyens et de volonté politique. Seuls des instituts privés, à Bouteloin (Nièvre), sous le contrôle de l'Union des organisations islamiques de France (avec des financements des pays du Golfe), et à Paris, dans le cadre de la Ligue islamique mondiale, ont vu le jour, avec des résultats inégaux et faibles.

Henri Tincq

Les cours de médecine ont été suspendus à l'université de Montpellier

MONTPELLIER
de notre correspondant

L'université de Montpellier-I a annoncé, mercredi 20 octobre, la suspension des cours de première et de deuxième année de médecine et d'odontologie, jusqu'au début du mois de janvier 2000 et l'organisation d'un nouveau concours de fin de première année, probablement au début du mois de décembre. L'université espère, par cette décision, mettre un terme à la confusion et à l'agitation qui règnent parmi les étudiants depuis l'annulation, par le tribunal administratif de Montpellier, du concours de fin de première année de juin.

Deux épreuves d'anatomie et de physique avaient alors été entachées d'irrégularité. Dans le premier cas, on avait posé des questions ayant trait à des planches de travaux dirigés qui avaient été distribuées à certains étudiants et pas à d'autres. Dans l'autre, des erreurs d'énoncés rendaient toute résolution du problème impossible. Le jury avait, dans un premier temps, décidé d'organiser de nouvelles épreuves. Mais devant le tollé provoqué par sa décision, il avait fait machine arrière, choisissant de neutraliser les questions litigieuses en accordant 6 points à l'ensemble des étudiants.

NUMERUS CLAUSUS

Les cours ont repris normalement à la rentrée, mais un groupe d'étudiants recalés, constitué en association, a déposé un recours devant la juridiction administrative de Montpellier. Le 14 octobre, le tribunal a condamné l'université, considérant que le jury *« ne pouvait légalement modifier, après le déroulement de l'épreuve, la teneur des conditions de notation »*.

L'université se voit donc contrainte par le tribunal de convoquer tous les étudiants pour qu'ils repassent les épreuves litigieuses, tout en sachant qu'elle déclarera admis au concours tous ceux qui ont réussi les épreuves de juin, afin qu'ils ne fassent pas les frais de la bourde des enseignants. Certains étudiants en odontologie ont en effet déjà investi près de 15 000 francs (2 286 euros) en achat de matériel dentaire. La procédure sera sans doute la suivante : la faculté devrait, après publication des résultats, repêcher les éventuels candidats malheureux, en demandant au ministère de l'éducation nationale d'augmenter le numérus clausus dévolu aux étudiants de deuxième année.

En attendant, l'ambiance est détestable. Les reçus se sont, eux aussi, constitués en association. *« Que se passera-t-il si un étudiant de deuxième année a une crise d'appendicite le jour de l'examen ? »*, s'interroge leur avocate, Anne Tcheriachoukine. Elle suggère plutôt une *« validation législative »* de l'examen de juin qui pourrait intervenir par un vote de l'Assemblée nationale. Quant aux enseignants fautifs, aucune sanction n'a été envisagée à leur encontre. L'université assure seulement qu'elle testera à l'avenir ses sujets, avant de les soumettre aux étudiants.

Jacques Monin

Le « Nouvel Observateur » condamné pour diffamation

PAR UN JUGEMENT rendu le 19 octobre, la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné *Le Nouvel Observateur* à verser 100 000 francs (15 244,9 €) de dommages-intérêts pour diffamation, à Christian Veilleux, le fils de Ghislaine Marchal, assassinée le 23 juin 1991. Dans un article intitulé *« Omar : le choc des révélations »*, publié le 24 décembre 1998, *Le Nouvel Observateur* insinuait, selon le tribunal, que M. Veilleux *« pourrait être l'auteur du meurtre de sa mère, Mme Ghislaine Marchal, meurtre pour lequel M. Omar Raddad a été condamné à 18 ans de réclusion criminelle »*.

Le marché immobilier parisien continue sa progression

LES PRIX des logements parisiens continuent à progresser au deuxième trimestre, dans tous les arrondissements. Selon le bilan de conjoncture de la Chambre des notaires de Paris, rendu public mardi 20 octobre, le prix moyen du mètre carré des appartements anciens s'établit à 16 555 francs (2 523,7 €), augmentant de près de 7 % par rapport à la même période l'an dernier et de 2,4 % par rapport au premier trimestre. Les arrondissements enregistrant les plus fortes progressions en variation annuelle sont les 8e (22 626 francs, + 14,2 %), 9e (15 466 francs, + 13,4 %), 3e (17 619 francs, + 11,9 %) et 16e (21 581 francs, + 8,6 %). Pour la première fois depuis cinq ans, tous les départements de la petite couronne enregistrent aussi des augmentations de prix en variation annuelle.

Le premier Salon de l'éducation se tiendra du 24 au 28 novembre

ENTRE *« les entretiens de Bichat et le Salon de l'agriculture »*, le premier Salon de l'éducation, organisé par la Ligue de l'enseignement et initié par le ministère de l'éducation nationale, se tiendra du 24 au 28 novembre, au parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris. Près de 2 000 participants sont attendus, sur 70 000 m² d'exposition, pour cette manifestation qui regroupera des représentants d'événements auparavant séparés (Salon de l'étudiant, Educatec, Expolangues ou l'Aventure des métiers), des mouvements pédagogiques, des syndicats, des éditeurs, etc. Une série de rencontres-débats est également programmée.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : neuf personnes font l'objet de poursuites judiciaires**, sur les seize placées en garde à vue, mardi 19 octobre, à la suite d'incidents en marge de la manifestation lycéenne à Paris. Trois mineurs, de 15, 16 et 17 ans, notamment, ont été présentés à un juge pour enfants de Bobigny (Seine-Saint-Denis).

■ **Le tribunal de grande instance de Paris a condamné le maire (div. dr.) du 2e arrondissement de Paris, Benoîte Taffin**, pour diffamation envers l'association Yabon'arts, un collectif d'artistes récemment expulsés d'un squatt, place de la Bourse. Mme Taffin avait écrit dans sa feuille municipale que le collectif s'était livré à des *« violences (...) et même des viols sur mineurs »*. Comdamnée à lui verser 20 000 francs de dommages-intérêts, elle a fait appel de la décision.

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuirs - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 M° Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M° Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

LeMonde Job: WMQ2210--0013-0 WAS LMQ2210-13 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:07 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0438 Lcp:700 CMYK

Sortir des limites de l'économie agricole

Dans certains départements menacés par la désertification, le salut passe par l'agroalimentaire, le tourisme ou les PME « high tech ». La Meuse, frappée de plein fouet par l'exode rural, cherche ainsi des voies de salut

BAR-LE-DUC
de notre envoyé spécial

La « Voie sacrée » serait-elle devenue celle de la « régression » ? Cet axe sud-nord, de Bar-le-Duc à Verdun, qui doit son nom au rôle irremplaçable qu'il joua en 1916 pour le ravitaillement des troupes en guerre, traverse aujourd'hui un « désert » rural. Beau, quand le regard embrasse les lointains, mais terriblement vide lorsqu'il cherche des villages engageants et vivants.

La Meuse a regardé les premiers résultats du recensement avec une grande amertume. La population a encore beaucoup diminué : de 2,1 % depuis 1990. Déficit des naissances et solde migratoire négatif provoquent un vieillissement irrésistible des habitants. « Cendrillon » de la Lorraine, elle se classe comme l'un des départements les plus ruraux de France. Ce n'est pas un hasard si, le 30 juin 1994, le gouvernement Balladur avait réuni à Bar-le-Duc un comité interministériel de développement et d'aménagement rural décentralisé. Un train de mesures nationales y avait été annoncé pour les milliers de communes de métropole et de la Meuse (dont 317 sur 499 ont moins de 200 habitants) en particulier. Beaucoup restèrent quasiment lettre morte...

Près de 10 % de la population active est encore employée dans l'agriculture, trois fois plus que la moyenne nationale. Pour combien de temps encore ? Le paradoxe veut que la productivité se soit améliorée pendant que le nombre d'exploitants diminuait. Viande bovine et ovine, lait, céréales et oléagineux, affichent de bonnes performances, et les coopératives confortent leur puissance et innovent. C'est même la Meuse qui détient le record national du quota laitier moyen par exploitation avec 230 000 litres. La « filière lait » garde, dans le sud du département, une carte majeure avec la production de brie de Meaux d'appellation contrôlée.

Mais cette évolution positive a son revers : le prix des terres s'envole, ce qui empêche l'installation des jeunes. Pour 100 disparitions d'exploitation, on compte 60 à 70 installations seulement. *« Notre faiblesse est d'avoir mis tous nos œufs dans le même panier, celui de Bruxelles*, analyse Philippe Mangin, président de la chambre d'agriculture, ancien président du CNJA, *car ces trois productions consomment beaucoup d'aides européennes »* qui ne dureront pas éternellement. Premier mot d'ordre donc : diversifier l'agriculture (par l'exploitation de nouvelles niches, comme les fruits, les confitures, la transformation des porcs ou des canards, l'élevage des escargots, l'accueil en fermes-auberges, le tourisme équestre) et aussi l'ensemble du tissu rural.

Des agriculteurs "minoritaires"

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE, EN MILIEU RURAL

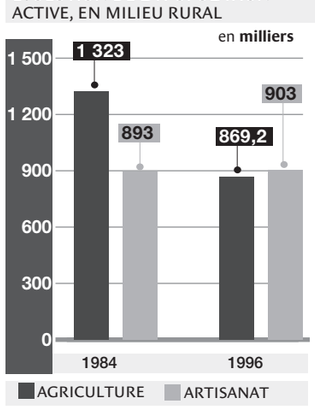

Source : Insee, Mutualité sociale agricole

Les retraités s'installent en plus grand nombre

RÉPARTITION DE LA POPULATION DES MÉNAGES SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE — en **pourcentage**

	Agriculteurs, exploitants		Artisans, commerçants, chefs d'entreprise		Cadres et prof. intell. sup., prof. interm., employés		Ouvriers		Retraités		Inactifs	
	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990
ESPACE À DOMINANTE RURALE	15,6	**10,0**	9,3	**8,3**	18,6	**20,5**	31,3	**29,5**	20,9	**27,1**	4,3	**4,6**
RURAL SOUS FAIBLE INFLUENCE URBAINE	15,4	**9,4**	9,0	**8,2**	18,5	**21,5**	32,0	**30,4**	20,7	**26,2**	4,4	**4,3**
PÔLES RURAUX	4,0	**2,6**	9,6	**8,1**	26,7	**26,7**	37,3	**33,5**	17,8	**24,1**	4,7	**5,0**
PÉRIPHÉRIE DES PÔLES RURAUX	18,0	**11,0**	8,0	**7,6**	16,9	**19,8**	32,8	**31,9**	20,2	**25,5**	4,1	**4,3**
RURAL ISOLÉ	20,2	**13,3**	9,8	**8,7**	15,6	**17,1**	27,8	**26,5**	22,5	**29,6**	4,2	**4,7**

Source : Insee, recensement de la population de 1982 et 1990

DU SANG NEUF PRÉCIEUX

Jean-François Renard, conseiller général (div. dr.) de Montiers-sur-Saulx, est PDG de la fromagerie familiale Renard-Gillard. Son canton, dans le sous-sol duquel doit être aménagé le laboratoire nucléaire de Bure, détient le record de la chute démographique depuis dix ans : moins 9,8 %. Autant dire que les 120 salariés qui travaillent dans l'entreprise (reconstruite et modernisée après un grave incendie en 1993) la considèrent comme une aubaine. Avec la petite usine de charbon de bois, une fabrique de meubles et l'ancestrale fonderie d'une commune voisine, qui tient toujours après trois dépôts de bilan, elle est le roc sur lequel s'accroche l'économie, puisqu'elle achète le lait à une centaine de producteurs et fait tourner le commerce et l'artisanat alentour. Demain, la manne du laboratoire – 60 millions de francs de crédits publics d'« accompagnement » par an, jusqu'en 2007 – devrait apporter un sang neuf précieux pour la diversification. *« J'y suis très favorable : plus tôt Bouygues commencera les travaux, mieux ce sera,* dit M. Renard, *même s'il ne faut pas trop se faire d'illusions sur l'impact direct qu'aura la présence de 100 "turbochercheurs". »*

Au nord-est du département, même si l'exode rural, ici aussi, imprime ses marques, la réalité diffère. Metz, Thionville, Briey, la Belgique et le Luxembourg – c'est-à-dire la mixité des activités urbaines et l'attrait de salaires plus élevés – ne sont pas loin, et peu importent les frontières administratives ou nationales. L'avenir, c'est avec les autres ! La commune de Bouligny est rattachée à un établissement public intercommunal dont le siège se situe en Meurthe-et-Moselle. *« Notre agriculture a depuis longtemps l'habitude de se frotter à l'industrie et aux mines lorraines. Elle est bien structurée, mais elle produit des matières premières sans valeur ajoutée*, regrette Marc Watrin, président de la communauté de communes du pays de Spincourt. *On essaye de retenir notre population, mais nos artisans, dans le bâtiment, l'automobile, la restauration ont un mal fou à trouver une main-d'œuvre qualifiée qui file plus volontiers de l'autre côté de la frontière. »* Il faut faire flèche de tout bois. Une entreprise de traitement des déchets est venue s'installer sur l'ancien carreau de mine de Dommary-Baroncourt, avec l'aide de l'Etat et de l'Europe, dans le cadre d'un programme « Leader ». Aujourd'hui, la communauté de communes est incitée à investir dans la diversification touristique, en exploitant la valeur historique de Verdun, en valorisant les anciennes bases arrière allemandes, en restaurant les églises fortifiées.

Mais ce qui manque le plus dans toutes les zones rurales fragiles, c'est la matière grise et les emplois financiers, technologiques et télématiques. *« Quand on a sous la main un informaticien ou un spécialiste de la gestion, il faut à tout prix – et quel prix ! – le garder, car notre handicap, c'est le manque d'hommes »*, insiste Jacques Bozzolini, président de la chambre de commerce de Saint-Dizier, dans le département voisin de la Haute-Marne. Même son de cloche dans le Cantal, où 22 % de la population active est agricole. *« Il faut vouloir le développement avec une énergie redoublée, ça ne va pas de soi »*, renchérit Stéphane Sautarel, directeur du comité d'expansion.

Audacieux, les élus ont lancé – avec l'aide du commissariat du Massif central – une nouvelle politique d'accueil des très petites entreprises « high tech » autour de l'atout « Intelligence nature ». *« Désormais, la campagne accède à tous les progrès techniques modernes alors que les villes ne garantissent plus le lien social »*, explique une plaquette officielle. *« L'avenir des petites villes et des cantons ruraux est inséparable »*, affirme Pierre Jarlier, maire de Saint-Flour et sénateur (Union centriste). Ici aussi, la population fond, mais le Cantal garde quelques brillantes réussites industrielles : Saint-Gobain (vitrage), Lapeyre (bois) et Totes Isotoner (gants et chaussons) par exemple, sont installées dans des petits villages paisibles... et s'y développent.

De Bonifacio aux collines d'Artois, la nouvelle économie rurale trouvera son élan d'abord et naturellement dans l'industrie agroalimentaire et la logistique qui s'y rattache. Dans l'Ouest, si l'emploi agricole a régressé, les activités cousines (transformation, conserves, génétique, recherche, fournitures phytosanitaires) connaissent un essor remarquable. Mais la politique actuelle se fonde encore sur une carte des zones de revitalisation rurale de février 1996 dont les contours et les dispositifs financiers sont visiblement inadaptés. La loi Glavany d'orientation agricole, ainsi que les nouvelles orientations de la politique agricole commune, devenue aussi très « rurale » après l'accord de Berlin de mars, modifient la donne politique. Lionel Jospin, qui rencontre, le 21 octobre, les responsables agricoles, aura l'occasion d'en mesurer les enjeux.

F. G.

PROCHAIN ARTICLE : L'espace

TROIS QUESTIONS À...

LUC GUYAU

1 En tant que président de la FNSEA, la notion de ruralité vous paraît-elle moderne ou « ringarde » ?

Ce n'est pas une nostalgie, bien au contraire. Elle est éminemment moderne, dans la mesure où elle correspond pleinement aux demandes actuelles des consommateurs et des citoyens : des produits sains, de qualité, accrochés à des terroirs, des paysages variés et entretenus, un environnement préservé, des territoires équilibrés et peuplés. C'est tout cela, la ruralité. Enfin, face à une mondialisation souvent perçue comme déstabilisante ou déracinante, beaucoup aspirent à recréer des liens sociaux parfois distendus, à retrouver des racines, un ancrage culturel et une plus grande solidarité. La ruralité fournit des réponses. Ce n'est pas un quelconque repli sur soi reposant sur une opposition entre la ville et la campagne. Des exemples existent qui montrent que les territoires ruraux peuvent générer de nouvelles formes de développement très innovantes : voyez le Choletais, l'Aubrac ou le programme européen « leader » du pays cathare dans l'Aude.

2 L'agriculture est-elle encore capable de créer des emplois durables et de la valeur ajoutée dans les régions ?

Non seulement elle reste l'acteur économique majeur des campagnes, mais la dynamique actuelle est redevenue favorable. Après avoir décliné pendant des années, les emplois salariés agricoles ont repris leur progression, en augmentant de 300 000 depuis 1991, avec un nombre d'employeurs accru de 15 000. Ces bons résultats sont liés à la mobilisation des acteurs sur le terrain, qu'elle passe par les groupements d'employeurs ou par les programmes de formation mis en place par la FNSEA avec les partenaires sociaux, pour améliorer la qualification des emplois saisonniers, fidéliser ces salariés et encourager la création d'emplois permanents. Plus de 70 000 salariés et 2 000 entreprises ont participé à ces formations depuis 1991. Les contrats territoriaux d'exploitation (CTE) – créés par la loi d'orientation agricole du 9 juillet – peuvent nous permettre d'aller plus loin, à condition qu'ils s'appuient sur un volet économique conséquent, capable de générer de la valeur ajoutée et donc de l'emploi.

3 La nouvelle réforme de la PAC fait-elle une place suffisante, ou excessive, aux actions de développement rural ?

Les moyens dégagés doivent permettre d'encourager des actions spécifiquement agricoles, que nous soutenons (aide à l'installation, aux investissements, aux boisements et à l'environnement), et d'appuyer des démarches de qualité et de diversification. Mais si de nombreux territoires ruraux ne bénéficiaient plus des fonds structurels, ce serait particulièrement grave : le développement des territoires passe par un équilibre entre l'urbain et le rural et par la solidarité ville-campagne.

Propos recueillis par François Grosrichard

Dans l'Ariège, la renaissance d'une micro-région

TOULOUSE,
de notre correspondant régional

En cette année 1972, tout semble joué. Dernier symbole de vie, l'école d'Alzen ferme. Niché dans les contreforts des Pyrénées, au cœur du département de l'Ariège, ce village comptait 900 habitants au début du siècle. Au recensement de 1975, ils n'étaient plus que 63, une poignée d'éleveurs et de retraités. Place à la friche et aux forêts. La montagne a gagné.

Surprise : la tendance s'inverse dans les années 80. Progressivement, la population d'Alzen augmente : 81 habitants en 1982, 113 en 1990, 166 en 1999. Lors de la dernière rentrée scolaire, trois classes accueillent une soixantaine d'enfants. Les routes qui relient les hameaux sont goudronnées de neuf. On érige des logements HLM. Il devient presque impossible d'acquérir une maison. Les communes voisines, sur les hauteurs du Plantaurel comme dans la haute vallée de l'Arize, connaissent pareille embellie : jusqu'à 200 % d'augmentation démographique ! Dans la basse vallée, autour de La Bastide-de-Sérou, la population se stabilise. Au total, ce pays du Séronais, entre Foix et Saint-Girons, a passé le cap des 3 000 habitants. Les hommes sont revenus. La montagne s'est transformée.

« On a vu arriver de plus en plus de nouveaux ruraux, explique André Rouch, maire d'Alzen depuis dix ans. *Ils viennent avec un vrai projet de vie, fondé sur un métier. Ils amènent des activités. Et des enfants. »* Rien à voir avec la génération des babas en rupture de ban idéologique, ni avec la vague des exclus qui échouent dans la montagne parce qu'ils n'ont nulle part ailleurs où aller.

Ces arrivants-là possèdent en général un bon niveau de formation et une solide expérience professionnelle. *« Ils s'installent en choisissant un créneau professionnel qui leur permet de vivre en adéquation avec le territoire. Soit ils travaillent et vivent ici, soit ils prennent un métier à proximité, conciliable avec une résidence dans la commune »*, dit André Rouch, professeur à Lavelanet. C'est ainsi qu'au cours des dernières années, on a comptabilisé l'implantation de 52 entreprises dans le Séronais. Pourtant, la politique d'aménagement du territoire n'a pas accompli de miracle à Alzen et dans les communes environnantes. Paris n'a décidé ni transfert d'activités, ni implantation d'usine, ni délocalisation administrative. Des hommes et des femmes se sont simplement installés ici parce qu'ils en avaient envie et que le pays leur plaisait, et c'est là qu'ils ont fondé, avec leur savoir-faire et leur énergie propre, des micro-entreprises.

DIVERSIFICATION VERS DES PRODUITS DE QUALITÉ

Les secteurs sont multiples : diversification agricole tournée vers la qualité – fromages, miel, confitures, confits, salaisons, plantes aromatiques ; accueil touristique, commerce *« à l'ancienne »* et artisanat haut de gamme – menuiserie, céramique, fileur de verre, ferronnerie, chauffage solaire ; ou création d'activités que les nouvelles techniques de l'information et de la communication permettent de mettre en œuvre – télé-infographie, télé-marketing, création de sites Internet, traduction, bureaux d'études...

Il s'agit toujours d'entreprises individuelles, parfois à caractère familial, dont la caractéristique est de pouvoir s'exercer à partir de ces hauteurs lointaines des Pyrénées. Cet apport migratoire aurait-il suffi à relancer le pays s'il n'avait été accompagné par le volontarisme des élus ? Très tôt, les quinze maires intéressés ont compris les avantages qu'ils pouvaient tirer de l'intercommunalité : dès le début des années 90, ils ont créé la communauté de communes du Séronais, avec une fiscalité propre, qui a privilégié la mise en commun des besoins, et dépassé les crispations de clochers. *« Nous nous sommes pris en charge et avons fait le choix politique de la solidarité »*, disent-ils en chœur.

Jean-Paul Besset

OSP
PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par décision du 3 Septembre 1999, la Cour d'Appel de Paris a retenu la responsabilité de **Carrefour** pour avoir sciemment et volontairement, avec intention frauduleuse, détenu dans ses locaux commerciaux, exposé et mis en vente des chaussures de marques *Timberland* ayant subi des altérations en violation des articles L 217 et L 217-3 du Code de la Consommation, et pour avoir commis des actes de concurrence déloyale. La **Société Carrefour** a été condamnée au paiement de la somme de 300.000 F à la **Société Timberland** et de 300.000 F à la **Société The Timberland Company**, à titre de dommages et intérêts.

LeMonde Job: WMQ2210--0014-0 WAS LMQ2210-14 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:07 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0439 Lcp:700 CMYK

ENQUÊTE

D. R.

Le Relax Palace, dans le quartier du Lac. Cette banlieue chic de Tunis a été récemment urbanisée pour développer une zone résidentielle commerciale et de loisirs.

2 LA TUNISIE SOUS BEN ALI

Les appétits d'un clan

Si la Tunisie connaît une économie florissante grâce au tourisme et à l'agriculture, les pratiques de racket, de corruption et de népotisme pèsent sur le monde des affaires

L'IMMENSE enseigne en plastique jaune surplombe les terrasses de la médina et la plage des pêcheurs. Chez Brauhaus-le-Berbère, la grande brasserie de Hammamet, les touristes allemands vident leurs chopes d'un geste lent. Aux murs, des photos sépia rappellent, sans insister, qu'on est en Tunisie. *« Wir brauen nach dem Deutschen Reinheitsgebot von 1516 »* (nous brassons la bière selon la pure tradition allemande depuis 1516), lit-on, en lettres majuscules, à l'entrée de l'établissement.

Les serveurs sont aux anges, les vendeurs de jasmin aussi : les Allemands *« payent mieux que les Français »,* répète-t-on à l'envi. Et la saison a été bonne ! A Hammamet, comme à Sousse, à Nabeul, à Djerba ou à Monastir, 1999 a été l'année des records. La crise dans les Balkans et les malheurs de la Turquie ont contribué à ce succès. Mais cela n'explique pas tout. Contrairement au Maroc, où l'industrie touristique est en pleine dépression, la Tunisie a le vent en poupe. Pour la première fois, la barre des 5 millions de touristes a été franchie. L'agriculture, autre grand baromètre de l'économie tunisienne, se tient bien, elle aussi : grâce aux pluies abondantes, quelque 20 millions de quintaux de céréales ont été récoltés cette année. Fera-t-on mieux qu'en 1998 ? Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) avait dépassé 5 % et les recettes d'exportation atteint 5,7 milliards de dollars. De quoi faire pâlir d'envie bien des pays « en développement ». Même les plus farouches adversaires du président Ben Ali doivent le reconnaître : sur le plan économique, la Tunisie se porte bien.

« Le secret de la réussite, c'est de ne pas grossir et, surtout ! de rester discret », confie ce patron d'usine de la banlieue de Tunis. L'établissement, qu'il a hérité de son père, jouit d'une tranquille prospérité. Pas de Mercedes dans la cour. Pas de fontaine en marbre dans le hall d'entrée. Mais l'usine marche bien, les carnets de commandes sont pleins. Le nombre d'ouvriers n'a jamais dépassé la centaine. *« Ils commencent un peu au-dessus du SMIC, à 190 dinars* [environ 950 francs]*, non comptées les primes. Celui qui finit chef d'atelier grimpe jusqu'à 500 ou 600 dinars* [2 500 ou 3 000 francs]. » Une usine ordinaire, en somme, comme il y en a des milliers dans le pays. Des posters du syndicat UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens) sont scotchés dans les couloirs. *« Presque tous mes gars sont syndiqués »,* signale le patron. Cela ne l'émeut guère. Il y a belle lurette que la centrale syndicale a perdu son punch. Au-dessus des machines, des portraits du président Ben Ali naviguent entre des photos de chanteuses égyptiennes et les posters des joueurs vedettes de l'équipe tunisienne de football. Une photo de Saddam Hussein jaunit tranquillement dans un coin de l'atelier.

Comme tous les dirigeants de société, celui-ci est tenu de verser son obole au Fonds national de solidarité (FNS), plus connu sous le nom de « 26-26 » (qui en est le numéro de compte postal). *« Vu que je n'ai pas une très grosse boîte, la casse est limitée : je m'en sors à 20 000 dinars* [100 000 francs] *par an, en moyenne. Un peu plus, cette année, à cause des élections... »,* soupire notre patron, avec une grimace résignée. Le « 26-26 », sorte de super-cagnotte sociale, destinée à aider les régions déshéritées – les fameuses « zones d'ombre » –, est l'une des spécialités les plus populaires de Tunisie. Grâce au « 26-26 », des dizaines de hameaux ont reçu l'électricité, l'eau potable, ont pu construire une école, une route, un dispensaire. Détail insigne : n'étant pas budgétisé, le FNS, directement géré par le chef de l'Etat, échappe à tout contrôle. *« Tout le monde, ou presque, y trouve son compte,* commente un universitaire. *Les pauvres, évidemment, qui n'iront pas, comme au Maroc ou en Algérie, se tourner vers les islamistes ; et le président, bien sûr : il y gagne en prestige, en popularité – et il y gagne tout court. »* Dans les milieux d'affaires, on estime à 40 millions de dinars (200 millions de francs) le montant des sommes ainsi collectées, chaque année, via le « 26-26 ». Sur ce total, précise-t-on de même source, *« environ 38 millions de dinars proviennent du cercle, relativement fermé, des très gros hommes d'affaires ».*

Notre patron ne fait pas partie de cette galaxie huppée. Il doit bien, *« comme tout le monde »,* graisser une patte, ici ou là. Mais dans des proportions minimes : *« Bien sûr, il y a le commissaire de police et l'employé du ministère des finances, à qui je donne régulièrement un "petit cadeau", mais, l'un dans l'autre, ça ne va pas chercher très loin. »* Comme il le dit lui-même, ces *« cadeaux »*-là font *« presque partie du travail ».* C'est la petite goutte d'huile qui permet aux rouages de tourner. Rien à voir, s'indigne-t-il, avec ces *« VRP du racket »* qui sont venus le voir, l'autre jour. *« C'était des gars de l'EST (Espérance sportive de Tunis, club de football que préside Slim Chiboub, l'un des gendres du chef de l'Etat). Ils voulaient que j'achète un encart publicitaire dans leur journal. Je leur ai dit bien poliment que je n'avais pas besoin de publicité. A 9 000 dinars* [45 000 francs] *le quart de page, tu parles si j'en ai besoin !* s'exclame notre homme, offusqué. *Heureusement pour moi, ils n'ont pas insisté. »*

EST-CE question de degré ou de nature ? La gourmandise de *« la famille »,* comme on désigne, de manière elliptique, la parentèle du président, serait-elle devenue trop visible, donc gênante ? Ou bien l'économie tunisienne, à force de corruption, de clientélisme forcené et d'OPA douteuses, subit-elle ce que certains, à Tunis, dénoncent déjà comme un *« transfert »,* une *« mutation »,* qui verrait *« les nouveaux riches prendre la place des entrepreneurs »* ?

Au début des années 90, les tribulations de Habib Ben Ali, dit Moncef, frère du chef de l'Etat, impliqué dans ce qu'on a appelé, en France, la *« couscous connection »,* avaient donné l'alerte. Accusé d'avoir transporté l'argent sale provenant d'un trafic international de drogue, Habib Ben Ali avait été condamné par défaut, le 30 novembre 1992, à dix ans de prison par le tribunal correctionnel de Paris. Le doute, soudain, était jeté : il y avait quelque chose de pourri au pays de la « révolution du jasmin ». Les protestations du président tunisien, dénonçant les *« affabulations »* de ceux qui *« exploitent toutes les occasions pour salir la réputation du pays »,* n'avaient pas contribué à calmer les esprits.

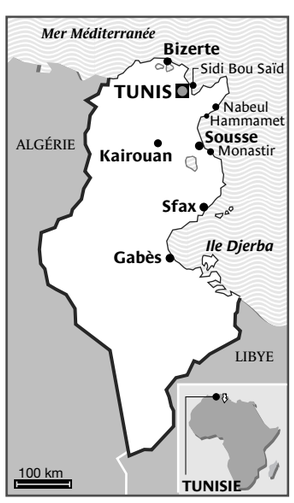

« En réalité, c'est dans ces années-là que les choses se sont accélérées », note un observateur. Une fois ouverte la boîte de Pandore, la lutte entre les *« clans de prédateurs »* est devenue *« si intense, si sauvage »* que certains d'entre eux, s'estimant lésés ou menacés, n'hésitent plus désormais à *« lâcher le morceau »* et à rendre public ce qui relevait, jusque-là, des secrets du palais. C'est ainsi qu'il y a deux ans a circulé, sous le manteau, un pamphlet édifiant sur *« les familles qui pillent la Tunisie ».* Cet opuscule anonyme décrit dans le détail, les méfaits supposés des proches parents du chef de l'Etat, de Slim Chiboub (époux de la seconde fille de M. Ben Ali) à Slim Zarrouk (époux de sa fille aînée), sans oublier *« la famille Trabelsi »,* du nom de la seconde épouse de M. Ben Ali, Leïla Trabelsi, dont les *« onze frères et sœurs »* formeraient une tribu particulièrement *« agressive »* et *« vorace ».*

« Ces gens-là ne mangent pas, ils dévorent ! », confirme un expert en économie. *« On a découvert les mises de marché à une seule offre – approuvées en conseil des ministres. Du jamais vu sous Bourguiba ! »,* ironise un ancien politicien. Les histoires d'hommes d'affaires victimes de ces mauvaises manières sont légion, qui alimentent la fronde et les rancœurs des salons tunisois. Il y a celle, entre mille, de ce candidat à l'importation de cravates, *« grillé au poteau »* par un familier du palais de Carthage. *« Le type,* raconte notre expert, *avait acheté des lots de cravates en soie à Taïwan, à 3 dinars la pièce. Il comptait les revendre à 11 ou 12 dinars. A la douane, les fonctionnaires lui avaient dit qu'il aurait 6 500 dinars de droits à verser, les papiers étaient prêts, bref, tout semblait réglé. Mais, quand le transitaire s'est présenté pour retirer les conteneurs, les droits de douane avaient grimpé à 24 000 dinars ! Ce qui s'était passé ? Un de ces requins avait trouvé l'idée juteuse et bloqué le marché. Lui, ses cravates en soie, il avait décidé de les vendre 19 dinars la pièce... »* Ces mésaventures accréditent l'idée que le marché tunisien, progressivement cannibalisé, serait en train de se transformer en une chasse gardée du pouvoir.

« Aujourd'hui, quelqu'un qui veut faire des affaires en Tunisie doit s'assurer qu'il n'y a personne de "la famille" sur le créneau, note, en privé, un diplomate. *C'est devenu une des données de base dans les calculs économiques. »* Est-ce ce qui explique la mollesse des investissements ? En 1998, selon les estimations officielles, l'investissement direct étranger s'était élevé, hors énergie, à 610 millions de dollars – dont 409 millions provenaient de la privatisation de deux cimenteries, rachetées par des Espagnols et des Portugais. *« Quand on sait ce que va coûter, en termes sociaux et financiers, l'accord de libre-échange avec l'Union européenne, cette faiblesse a de quoi inquiéter »,* prédit un cadre du secteur bancaire.

Notre patron d'usine de la banlieue de Tunis n'a, pour sa part, qu'une très vague idée de ce qui se trame dans les coulisses du pouvoir et des grosses sociétés. *« Je ne suis pas quelqu'un d'important »,* explique-t-il, comme si cet aveu le soulageait. Lui-même a toujours voté pour le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), *« le parti du président ».* Pas vraiment par conviction, mais plutôt *« par sécurité »,* dit-il. Ce qui ne l'empêche pas de connaître les blagues, qui courent dans tout Tunis, brocardant le chef de l'Etat et son entourage. Celle *« du djinn et de l'autoroute »* le fait rire aux larmes : *« Un jour, le président voit apparaître un djinn. Ce dernier lui demande de formuler un vœu qu'il se fait fort, dit-il, d'exaucer. Le président demande alors au djinn de lui construire une autoroute, qui relierait directement son palais de Carthage à son ranch en Argentine. Le djinn, ennuyé, avoue que c'est un vœu très difficile et il suggère au président d'en formuler un autre. Le président hésite, puis il demande au djinn de calmer les membres de sa famille. Essaye de les convaincre, dit-il, qu'ils ont assez mangé, explique-leur qu'il vaut mieux qu'ils arrêtent avant que ça ne me retombe sur le nez. Le djinn réfléchit un moment. Puis il lâche : dis-moi, ton autoroute, tu la veux à deux ou quatre voies ? »* Cet art de la blague assassine, dans lequel les Algériens ont longtemps excellé, connaît, depuis un an ou deux, un boom sans précédent en Tunisie – dont les habitants sont plutôt réputés pour leur modération, leur tolérance et leur respect des conventions. *« Même les plus doux commencent à en avoir assez »,* dit un sociologue, qui voit dans cette mode une *« revanche contre le silence ».*

La corruption, le népotisme, thèmes publiquement abordés en Algérie et au Maroc, restent *« complètement tabous »* ici, relève le sociologue. *« En fait, ce qui est grave, ce n'est pas que certains s'enrichissent, c'est qu'ils bénéficient, pour ce faire, d'une telle impunité »,* note un autre universitaire. *« La Tunisie n'a jamais été un pays rentier,* ajoute-t-il. *Notre économie s'est bâtie sur deux secteurs essentiels, la culture irriguée et l'artisanat. Cela a formé les esprits : on a une culture du travail, de l'équité, une culture de l'équilibre entre économique et social. Or ces pratiques de corruption, de racket sont en train de miner ce patrimoine, de casser cette dynamique. La solidarité se réduit à de l'assistanat, la culture d'entreprise à une vulgaire course à l'argent. C'est surtout ça qui nous fait peur. »* Ne dit-on pas qu'une nuit, sur les murs du nouveau palais que le président Ben Ali se fait construire sur la colline de Sidi Bou Saïd, une main insolente avait écrit : « 26-26 » ?

> « Aujourd'hui, quelqu'un qui veut faire des affaires en Tunisie doit s'assurer qu'il n'y a personne de « la famille » sur le créneau. C'est devenu une des données de base dans les calculs économiques »
>
> **Un diplomate**

Catherine Simon

PROCHAIN ARTICLE :
Un bonheur ambigu

LeMonde Job: WMQ2210--0015-0 WAS LMQ2210-15 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:07 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0440 Lcp:700 CMYK

Justice : il y a péril en la demeure

LA justice demeure l'un des piliers les plus fragiles de la République. Un nombre de magistrats à peine supérieur à celui qui existait au milieu du XIXe siècle fait face tant bien que mal à la multiplication de conflits rendus plus durs par la métamorphose chaotique des rapports sociaux. Une immense soif de droit non satisfaite converge vers eux.

Le chantier de sa réforme est immense et complexe : comment rénover de fond en comble une institution qui accumule les handicaps : effectifs insuffisants, budgets réduits à la portion congrue de l'Etat, gestion défaillante, insuffisante ouverture sur le monde extérieur... en tenant compte des missions singulières de la justice, et de la place unique qu'elle occupe dans l'architecture constitutionnelle ?

Pourtant, la réforme est une urgence sociale et républicaine. La justice ne peut rester un centre de ressources juridiques à la disposition des plaideurs institutionnels et des classes aisées. On voit bien comme ceux qui ont le temps et l'argent savent jouer de sa lenteur et de son coût.

Quand une cour d'appel tranche un litige prud'homal quatre ans après les faits, qui profite de ce délai déraisonnable ? Lorsque, quinze ans après une circulaire de Robert Badinter qui le préconisait, on constate que la quasi-totalité des dossiers en matière pénale ne comportent toujours pas d'éléments d'informations consacrés aux victimes, qui croit que c'est la faiblesse des moyens budgétaires qui explique une telle aberration ?

Développer des actions ambitieuses d'accès au droit, agir en faveur d'une justice de proximité mieux insérée dans la ville, assurer la participation de l'institution à une politique de sécurité tout à la fois efficace et compatible avec la tolérance démocratique, faire la chasse aux temps morts : ce qui se dessine en pointillé dans ces missions nouvelles est bien l'espoir d'une justice de qualité capable de tenir les promesses de son nom, et l'émergence d'une magistrature sociale.

C'est au moment où la justice doit opérer cette mue historique qu'elle est apostrophée sur ses capacités de réponse à la croissance de l'insécurité. On lui reproche de ne pas punir assez, mais trois fois sur quatre les auteurs de violences échappent à toute sanction parce qu'ils ne sont pas identifiés. Le grand écart est patent entre un discours sécuritaire et une impuissance maintenue des services de police et de gendarmerie – dont ils ne sont pas exclusivement responsables – à contenir et à élucider la délinquance de masse qui empoisonne la vie des Français les plus démunis.

C'est moins un sentiment d'insécurité qui se développe qu'un sentiment d'impunité, confirmé par les statistiques qui démontrent une extraordinaire défaillance de la chaîne pénale : le taux national d'élucidation des infractions de voie publique est à 10 %, rien de plus.

En même temps, la tentation de concentrer sur la petite minorité de délinquants interpellés des peines excessives finira par gagner la partie si ne lui est opposée qu'une idéologie faite de négation de l'insécurité et d'aveuglement sur les nouvelles inégalités qu'elle engendre, de discrédit des victimes, de refus d'assumer l'utilité, face à certains comportements ultra-violents, d'une répression adaptée, et du refus hautain de certains magistrats d'apporter leur concours à la définition et à la mise en œuvre d'une politique moderne de sûreté, notamment par des contrats locaux de sécurité.

Car la sanction n'est pas en soi *« réactionnaire »* tandis que l'éducatif serait en soi *« progressiste »*. Qui, à l'Assemblée, a combattu avec acharnement la pénalisation de certains comportements antisociaux (voir le débat sur l'abus de bien social) ou carrément mortels (voir le débat sur l'instauration d'un *« délit de grande vitesse »*) ?

> C'est seulement une justice différente qui pourra incarner une nouvelle cohérence républicaine. Ce n'est certainement pas une institution en circuit fermé, dans laquelle ce qui donnerait le « la », ce serait le corporatisme judiciaire, sa force d'inertie, ses réseaux, sa crainte maladive de la transparence

Pendant qu'Alain Minc dénonce, dans son essai *Au nom de la loi*, l'*« ivresse pénale »*, les poursuites judiciaires à l'encontre des auteurs d'infractions astucieuses, elles, sont en chute libre : sait-on qu'en 1994, 440 179 infractions économiques et financières étaient poursuivies, et qu'en 1997, ce chiffre n'était plus que de 295 511, soit une baisse de 50 % en quatre années ?

Toutes ces discussions sont, certes, faussées par l'archaïsme d'une justice pénale qui, dans ses contentieux quotidiens, maltraite encore trop souvent auteurs comme victimes d'infractions. Pour avoir du sens, le procès doit venir au terme d'un débat contradictoire impeccable, où la présomption d'innocence comme l'aide à des victimes indemnisées sans tergiversation doivent se traduire en actes. Comparaître ne peut plus être synonyme d'offense à la personne. La justice ne doit pas ajouter son propre mal au mal qu'elle est censée réparer.

On est encore loin du compte. Le régime de la détention provisoire, n'en déplaise à ceux qui combattent toute réforme améliorant les libertés, doit être changé. Une procédure qui permet de manier l'enfermement comme mode d'obtention de l'aveu ne devrait pas franchir le cap du nouveau siècle. Ce n'est pas parce que Roland Dumas le dit qu'il faut le faire, c'est parce que c'est tout simplement juste.

De même, les dérapages déontologiques de certains juges, les attitudes désinvoltes à l'audience, les rôles surchargés, tout cela est indigne d'une institution moderne et démocratique. Cela doit être réformé. Le plus vite sera le mieux. Or cela dépend aussi des magistrats eux-mêmes.

C'est seulement une justice différente qui pourra incarner une nouvelle cohérence républicaine alliant une lutte crédible contre la délinquance de voie publique et un combat sans faiblesse contre la délinquance politico-financière, les fraudes, le travail illégal et les infractions portant atteinte à l'environnement. Ce n'est certainement pas une institution en circuit fermé, dans laquelle, par-delà l'écume des alternances, ce qui donnerait le *la*, ce serait encore et toujours le corporatisme judiciaire, sa longue histoire, sa force d'inertie, ses réseaux, sa crainte maladive de la transparence.

Attention, en effet, à une logique aventureuse pour l'équilibre démocratique qui consisterait, sous couvert d'indépendance, à dresser les juges en un « tiers pouvoir » jouant des coudes, au besoin en usant de méthodes expéditives et démonstratives dans certaines affaires retentissantes, pour concurrencer l'exécutif et le législatif dans la définition de politiques à caractère général.

La mission des magistrats est de garantir une autorité, celle du droit. A entrer dans une logique de pouvoir, ils auraient tout à perdre, à commencer par leur crédit de juges impartiaux. L'indépendance, si elle n'est pas articulée avec les notions de qualité, d'évaluation et de responsabilité peut vite devenir le paravent du corporatisme.

En opposant une magistrature aux hermines immaculées à une « classe politique », prise en bloc (concept expéditif quelque peu poujadiste), en ne prenant pas en considération les politiques publiques menées par les autres administrations, en déplorant que le Conseil supérieur de la magistrature ne soit pas composé que de magistrats, une partie du corps judiciaire n'est-elle pas en train de dévoyer la notion d'indépendance ?

Les juridictions ne sont pas des services extérieurs de l'Etat, leurs missions vis-à-vis des citoyens sont cependant d'un évident intérêt général et, par conséquent, n'autorisent personne à en faire des tours d'ivoire à l'abri de tout regard extérieur.

Il nous faut prendre les moyens de penser la place nouvelle que le droit et la justice doivent conquérir dans la régulation des sociétés complexes et démocratiques. Un droit et une justice qui prennent acte du pluralisme social et culturel, de la variété des mœurs et de la formation de nouveaux espaces de libertés, en leur fournissant cependant une clef de voûte : la loi.

Mais cela implique de poser des distinctions claires : d'un côté une autorité judiciaire absolument indépendante et impartiale dans l'acte de poursuivre et de juger, actes strictement individualisés qui doivent échapper à l'intrusion du politique ; de l'autre, la rénovation d'un service public judiciaire qui n'est pas dispensé d'expliciter ce qu'il fait, d'évaluer ses pratiques et d'accepter de respecter certaines exigences, celles du peuple français tout simplement...

La magistrature est bien à la croisée des chemins : soit elle accepte de participer activement à un changement qui n'est pas possible sans elle, soit elle profite, dans une tactique à courte vue, des marges de manœuvre offertes par le déclin du politique pour entraver la réforme de la justice... Croyant s'écarter du politique, c'est avec la société qu'elle accroîtrait les distances.

Il se pourrait alors qu'un jour proche elle soit rudement rappelée à l'ordre par tous ceux qui ne lui veulent pas que du bien, avec le soutien de tous ceux à qui elle aurait fait du mal.

Alain Blanc *(cour d'appel de Paris),* ***Pierre Lyon-Caen*** *(cour de cassation),* ***Odile Mondineu*** *(cour d'appel de Paris),* ***Didier Peyrat*** *(administration centrale du ministère de la justice), sont magistrats et membres du Syndicat de la magistrature.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LES AUTEURS ET LES LECTEURS

Les écrivains signataires de la tribune *« Les auteurs parlent aux lecteurs »* (*Le Monde* du 12 octobre) ne manquent pas d'audace, s'ils manquent d'imagination et d'humour. (...) Ce qu'ils ne disent pas, c'est que les bibliothèques les ont aidés à accroître leur lectorat – et donc, à plus ou moins long terme, les ventes de leurs livres. Ce qu'ils ne disent pas non plus, c'est la façon dont sera répartie cette taxe et sur quels critères. (...) Car l'idée de verser ces sommes à la caisse de retraite des écrivains est proprement géniale. Pour mémoire, il faut quand même rappeler que la mise à la retraite suppose l'arrêt de toute activité dans le domaine concerné. Il serait donc intéressant de connaître quels sont les écrivains à la retraite ?

Plutôt que de se battre entre eux sur des centimes dont les seules bénéficiaires seront des sociétés de perception – dont l'Adami fournit un exemple intéressant de transparence et de bonne gestion... –, il faudrait d'abord que les gens du livre (auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires) parviennent à s'entendre pour mieux faire respecter les droits du livre et élargir le public de la lecture.

Bernard Marrey
Paris

PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE
PRÉFECTURE DU MAINE-ET-LOIRE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique est ouverte du **8 novembre au 8 décembre 1999 inclus** sur le territoire des communes de l'**Indre-et-Loire :**

- AVOINE, BEAUMONT-EN-VERON, BENAIS, BOURGUEIL, CANDES-SAINT-MARTIN, CHINON, CINAIS, CHOUZE-SUR-LOIRE, COUZIERS, HUISMES, INGRANDES, LA CHAPELLE-SUR-LOIRE, LA ROCHE-CLERMAULT, LERNE, RESTIGNE, RIGNY USSE, SAINT-BENOIT-LA-FORÊT, SAINT-GERMAIN-SUR-VIENNE, SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL, SAINT-PATRICE, SAVIGNY-EN-VERON, SEUILLY, THIZAY,

du Maine-et-Loire :

- BRAIN-SUR-ALLONES, FONTEVRAUD L'ABBAYE, MONT-SOREAU, PARNAY, SAINT-MARTIN-DE-LA-PLACE, SAUMUR, SOUZAY-CHAMPIGNY, TURQUANT, VARENNES-SUR-LOIRE, VILLEBERNIER,

relative à la demande présentée par le Directeur du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Chinon qui souhaite obtenir le renouvellement des autorisations de prise d'eau, de rejets liquides et gazeux, radioactifs et non radioactifs telles que prévues par le décret n° 95-540 du 4 mai 1995 relatif aux rejets d'effluents liquides et gazeux et aux prélèvements d'eau des installations nucléaires de base.

Un dossier est déposé dans lesdites mairies et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête aux heures habituelles d'ouverture.

- Monsieur Marc DEVAUX, ingénieur E.S.T.G., en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

- Monsieur Paul MOREAU, attaché commercial , en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public, en mairie de :
• FONTEVRAUD : lundi 8 novembre 1999 de 14 h à 17 h.
• SAUMUR : mardi 9 novembre 1999 de 9 h à 12 h.
• BRAIN S/ALLONNES : mercredi 10 novembre 1999 de 9 h à 12 h.
• BEAUMONT-EN-VERON : lundi 15 novembre 1999 de 14 h à 17 h.
• HUISMES : mardi 16 novembre 1999 de 9 h à 12 h.
• RESTIGNE : mercredi 17 novembre 1999 de 9 h à 12 h.
• ST-NICOLAS-DE-BOURGUEIL : lundi 22 novembre 1999 de 14 à 17 h.
• CHOUZE-SUR-LOIRE : mardi 23 novembre 1999 de 9 h à 12 h.
• BOURGUEIL : mercredi 24 novembre 1999 de 9 h à 12 h.
• LA CHAPELLE S/LOIRE : mardi 30 novembre 1999 de 14 h à 17 h.
• SAVIGNY-EN-VERON : mercredi 1er décembre 1999 de 9 h à 12 h.
• VARENNES S/LOIRE : jeudi 2 décembre 1999 de 9 h à 12 h.
• CHINON : mardi 7 décembre 1999 de 13 h 45 à 16 h.
• AVOINE : mercredi 8 décembre 1999 de 14 h à 17 h 30.

Toute personne pourra après l'enquête publique prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la Préfecture d'Indre-et-Loire, à la Préfecture du Maine-et-Loire et dans les mairies où s'est déroulée l'enquête.

050

En Colombie, une guerre contre la société

par Daniel Pécaut

LA situation colombienne ne fait que se dégrader. Les pourparlers commencés par le gouvernement, il y a un an, avec les deux principales organisations de guérilla, les FARC-EP et l'ELN, n'ont pas permis encore l'ouverture de véritables négociations. Pendant ce temps, la violence continue à s'aggraver. Les guérillas, présentes sur un tiers du territoire national, recourent plus que jamais aux enlèvements, à l'intimidation, aux sabotages et aux exactions. Les groupes paramilitaires procèdent, parfois avec la complicité des forces armées, à des massacres systématiques pour récupérer des territoires.

Il ne s'agit pas d'une guerre civile. L'ensemble de la population a exprimé en maintes occasions son rejet de la violence. Mais il y a longtemps que les protagonistes armés affichent la plus grande indifférence envers les sentiments de cette population et ont renoncé à conquérir une crédibilité politique.

Les immenses ressources économiques qu'ils tirent de la drogue, des enlèvements et du racket les dispensent de chercher à conquérir des soutiens sociaux. Pour beaucoup de leurs membres, la participation à la lutte armée est devenue un moyen d'accéder au marché du travail associé à la violence. L'idéologie ne joue plus un grand rôle : les groupes paramilitaires recrutent largement parmi d'anciens guérilleros.

Il s'agit d'une guerre contre la société. Les affrontements font l'essentiel de leurs victimes parmi la population civile. Les syndicats, mouvements paysans et autres formes d'organisation autonomes de la population ont connu un processus d'effritement. Dans de nombreuses régions, les habitants n'ont d'autre choix que de subir en silence l'emprise des groupes armés et de s'accommoder du passage de la tutelle de l'un à celle de l'autre. La seule issue pour échapper à la terreur est le déplacement vers les périphéries des grandes villes. La Colombie compte d'ores et déjà 1 500 000 personnes déplacées. Mais elles se retrouvent bien souvent exposées dans les villes aux mêmes dangers qu'elles cherchaient à fuir.

Depuis un an, la violence atteint du reste les rares espaces qui étaient demeurés relativement préservés. Les assassinats ont touché défenseurs des droits de l'homme, universitaires, partisans de la négociation. De nouvelles listes de personnes menacées circulent. Ces crimes et ces menaces ne sont presque jamais revendiqués et la justice est bien incapable d'en repérer les auteurs. Ils témoignent de la volonté des principaux acteurs armés de briser toute expression propre de la société civile et de provoquer par la force une polarisation de l'opinion. La peur se répand ainsi toujours davantage.

Dans le même temps, les institutions sont affaiblies par la corruption induite par un trafic de drogue toujours en expansion. La profonde récession économique qui affecte la Colombie depuis 1998, avec son cortège de chômage et de réduction des salaires, achève de convaincre maints secteurs que la situation est sans issue.

L'Union européenne ne peut demeurer indifférente à cette autre situation de catastrophe d'un pays latino-américain. Le problème colombien est en train de s'internationaliser. Les Etats-Unis, qui ne l'ont longtemps perçu qu'à travers le prisme de la drogue et ont imposé à plusieurs reprises des sanctions globales qui n'ont eu pour résultat que d'isoler injustement le pays, s'inquiètent désormais de la dimension prise par la confrontation et sont en train d'accroître une aide militaire déjà considérable. Le risque est grand que cela conduise à une escalade.

Pour que l'internationalisation ne se réduise pas à un face-à-face de la Colombie et des Etats-Unis, il est urgent que les pays de l'UE, en collaboration avec divers pays latino-américains, offrent au gouvernement colombien leurs bons services pour redonner toutes ses chances à la recherche d'une solution négociée.

Il est non moins urgent que l'opinion publique française se mobilise contre une confrontation qui, pour n'avoir de composantes ni ethniques, ni communautaires, ni régionalistes, est cependant révélatrice de l'une des dérives qui pourrait bien se reproduire ailleurs, celle où des réseaux armés sans légitimité sociale prennent l'ensemble de la population en otage.

Le 24 octobre, en Colombie, l'Assemblée permanente pour la paix, qui regroupe 1 000 associations, invite tous les habitants à manifester dans les diverses villes du pays contre la poursuite de la violence. Elle réclame des négociations enfin sérieuses ; que la population civile soit épargnée ; la fin des massacres, enlèvements, disparitions forcées ; un cessez-le-feu pendant la période de fin d'année.

Daniel Pécaut *est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Des rassemblements sont aussi prévus le 24 octobre dans diverses villes du monde (à Paris : 15 heures, au Trocadéro). Le Comité universitaire français pour la Colombie a décidé de s'associer à cette initiative.*

AXA INVESTMENT MANAGERS

LeMonde Job: WMQ2210--0016-0 WAS LMQ2210-16 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:07 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0441 Lcp:700 CMYK

Les 35 heures autrement

par Jacques Barrot

UNE erreur, je dirais même : une faute. Tel est le projet de la seconde loi sur les 35 heures. Oui, c'est une faute morale, car il témoigne d'un certain mépris pour les partenaires sociaux, d'une méfiance souveraine envers les résultats de la négociation collective.

Certes, pendant longtemps, le droit du travail s'est borné à édifier une législation protectrice du salarié, jugé la cible de tous les abus possibles de la part de la direction de l'entreprise. Mais, peu à peu, a commencé à émerger une autre conception de l'entreprise conçue comme une communauté qui se donne à elle-même ses règles d'organisation et s'efforce d'intéresser tous ses membres.

Les temps ont changé où l'on pouvait légitimement douter de l'équilibre des rapports de forces et, par suite, de la validité des consentements. Il faut faire beaucoup plus confiance aux partenaires sociaux et aux solutions qu'ils sont capables d'imaginer à travers la négociation collective. Le véritable enjeu pour l'avenir est de favoriser un droit du travail de nature conventionnelle, où la loi ne soit que supplétive. Le droit de la durée du travail pourrait être exemplaire.

L'aménagement-réduction du temps de travail est une dynamique tout à fait bénéfique, pour notre société comme pour notre économie. Mais à condition d'être mise en œuvre de manière différenciée, sur le terrain, par les partenaires sociaux. Or, le projet de seconde loi, sous couvert de faire place à la négociation, impose en réalité à l'accord collectif non seulement un cadre mais un contenu.

Je ne jetterai pas la pierre. La loi de Robien n'a pas donné tous les fruits que nous attendions. Et pourtant, elle témoignait de l'esprit démocratique et de la confiance envers les partenaires de la négociation auxquels nous sommes attachés. Mais nous n'avions pas pris la mesure des obstacles qui, sur le terrain et dans la loi, handicapaient la conclusion d'accords.

C'est pourquoi je n'en appelle pas à une rétraction frileuse sur la loi de Robien et à une suppression pure et simple de toute intervention législative. Bien au contraire, je prends acte des difficultés auxquelles elle s'est heurtée. Mais au lieu de faire table rase du passé, comme le fait le gouvernement, je propose d'imaginer une autre loi en introduisant, non pas une réduction imposée de la durée légale du travail et tout un cortège de contraintes uniformes, mais une véritable réforme de la négociation collective.

Favoriser un droit du travail de nature conventionnelle, où la loi ne soit que supplétive

Notre pays a besoin d'un renouveau du dialogue au niveau de l'entreprise. Il faut ouvrir des voies beaucoup plus larges, beaucoup plus diversifiées à l'accord collectif pour permettre de trouver, sur le terrain, au cas par cas, le juste équilibre entre les exigences économiques de l'entreprise et les aspirations des salariés. C'est cela que nous devons attendre de la loi : pas de fixer le contenu des accords, mais de faciliter leur émergence en réformant leurs modalités.

Réformer les modalités de la convention d'entreprise suppose de tenir compte d'un impératif démocratique et d'une contrainte matérielle. L'impératif démocratique, c'est la nécessité, au-delà de la simple représentativité, d'une véritable légitimité des acteurs de la négociation. En effet, dès lors que l'accord n'a plus pour simple objet de créer des avantages supplémentaires mais qu'il prévoit des concessions mutuelles, il est indispensable que, sous une forme ou sous une autre, il recueille l'assentiment de la majorité du personnel de l'entreprise. La contrainte matérielle, c'est l'insuffisance de la représentation syndicale dans nos entreprises, notamment les plus petites.

Il est vrai que le projet de loi actuel prévoit, dans certains cas, un recours au référendum et aux délégués du personnel. Mais ces inflexions sont encore beaucoup trop restrictives. Au lieu de reculer, il faudrait au contraire poursuivre sur cette lancée ; et, après une grande consultation nationale, élargir les modalités légales de conclusion d'un accord d'entreprise en offrant simultanément différentes manières de procéder à toutes les entreprises. On pourrait ainsi imaginer les trois solutions suivantes :

– l'accord négocié dans le cadre de la commission paritaire, mais qui ne prend vie que si les signataires ont plus de 50 % d'audience à l'égard des inscrits, et non des seuls votants ;

– l'accord négocié dans les même conditions, ou par mandataire, mais qui ne prend vie, si les signataires ont une audience inférieure à 50 %, qu'après ratification à la majorité simple des inscrits par référendum ;

– l'accord négocié au sein du comité d'entreprise, dont la légitimité est garantie par l'élection.

En d'autres termes, il s'agit de proposer à toutes les entreprises des modalités de convention plus démocratiques afin d'éviter les blocages et d'accroître la légitimité des accords.

***Jacques Barrot**, ancien ministre, est député (UDF) de la Haute-Loire.*

Alain Juppé a dit la vérité

par Roselyne Bachelot-Narquin

LES récentes déclarations d'Alain Juppé sur l'immigration ont donné lieu à une polémique où l'ignorance et la mauvaise foi se sont alliées pour donner un de ces débats franco-français dont nous raffolons. D'un côté, la gauche a feint de croire au ralliement de l'ancien premier ministre à des thèses laxistes sur la régularisation massive des illégaux, de l'autre, des membres de l'opposition, certains furieux, d'autres consternés, ont pensé à une remise en cause de l'action menée par les ministres de l'intérieur Charles Pasqua et Jean-Louis Debré.

Ni la raillerie ni l'indignation n'étaient la bonne réponse à la nouvelle donne des rapports des sociétés développées avec les pays « pauvres » dans un contexte de mondialisation.

Depuis des siècles, l'émigration est d'abord une aventure individuelle. Un beau jour, un villageois soninké quitte sa case à bout de misère et de faim, avec pour seul viatique la vague adresse d'un compatriote ; il n'a pas de formation, parle à peine la langue du pays qui le fait rêver, et son entrée illégale ne lui ouvre les portes que de l'atelier clandestin et des chambres chaudes des marchands de sommeil. La cruelle vérité est que dans une société de chômage de masse, à l'armature sociale sophistiquée, il est ressenti comme inutile et, pis, comme parasitant le système. Le réflexe xénophobe joue à plein, amplifiant les tensions sociales sur fond de violences urbaines et de montée de l'extrême droite. Les politique restrictives se trouvent alors pleinement justifiées.

Mais voilà que nos pays sont confrontés à des perspectives inquiétantes et les prévisionnistes de toutes obédiences philosophiques dressent des projections démographiques concordantes. A partir de 2015-2020, selon Eurostat, la population active va chuter de manière significative en Europe ; la décroissance, en 2050, se situera entre 33 % en Italie et 10 % pour la France. Le vieillissement sera massif et le rapport actifs/retraités passera de 2,5 à 1,5. Dans le même temps, nous voyons croître les « niches » d'emplois où sévit une crise du recrutement, soit que nous ne formons pas assez de personnes qualifiées, soit que celles-ci refusent les salaires ou les contraintes de ces secteurs.

Alors que personne n'espère qu'une politique puisse avoir des effets démographiques consistants, Louis Chauvel, dans *Sociétal* de juin, évoque un scénario où la population active française pourrait croître de 50 000 par an alors que le marché de l'emploi augmenterait de 100 000 à l'horizon 2040.

Nous allons nous livrer à une démarche néocolonialiste de grande envergure pour assurer la survie de nos sociétés postindustrielles vieillissantes

Comment, dès lors, un politique responsable peut-il ne pas évoquer la nécessité d'un recours à de la main-d'œuvre étrangère ? Ne nous y trompons pas : ce recours n'aura rien à voir avec les mouvements migratoires que nous aurons connus tout au long de ce siècle. Sur une technique de quotas calés sur les besoins des entreprises et des familles, nous autoriserons l'entrée sur notre territoire de professionnels de santé, d'ingénieurs ou de techniciens. D'ores et déjà, le mouvement est commencé : certains postes hospitaliers, particulièrement contraignants, ne sont plus tenus que par des médecins étrangers ; le gouvernement donne des consignes discrètes pour faciliter l'accueil des informaticiens qui nous font défaut pour faire face au « bogue » de l'an 2000. Pendant ce temps, nos informaticiens partent aux Etats-Unis qui ont doublé leur quota d'immigration dans ces secteurs professionnels où la concurrence fait rage entre pays développés.

Cette immigration élitiste se fera désormais au détriment de l'immigration des pauvres. Il faut avoir le courage ou le cynisme de dire que nous allons nous livrer à une démarche néocolonialiste de grande envergure pour assurer la survie de nos sociétés postindustrielles vieillissantes. Après avoir pillé le tiers-monde de ses matières premières, nous nous apprêtons à le piller de ce qui sera la grande source de richesses du troisième millénaire : l'intelligence.

Dans son rapport, Patrick Weil avait envisagé quelques pistes pour faire en sorte que cette fuite des cerveaux ne soit pas une rivière sans retour en fluidifiant les mécanismes de va-et-vient avec les pays d'origine. Les processus évoqués sont intéressants mais absolument pas à la mesure des enjeux et des risques que sont l'appauvrissement et la récession de grandes régions de l'Europe de l'Est, de l'Afrique ou de l'Amérique du Sud. Si nous n'y prenons pas garde, une fois de plus, notre égoïsme déposera à nos portes les grenades de la misère, de l'extrémisme et de la tyrannie.

C'est à cette réflexion globale qu'Alain Juppé nous a invités ; nous aurions bien tort d'y répondre par de médiocres calculs politiciens.

***Roselyne Bachelot-Narquin** est députée (RPR) de Maine-et-Loire.*

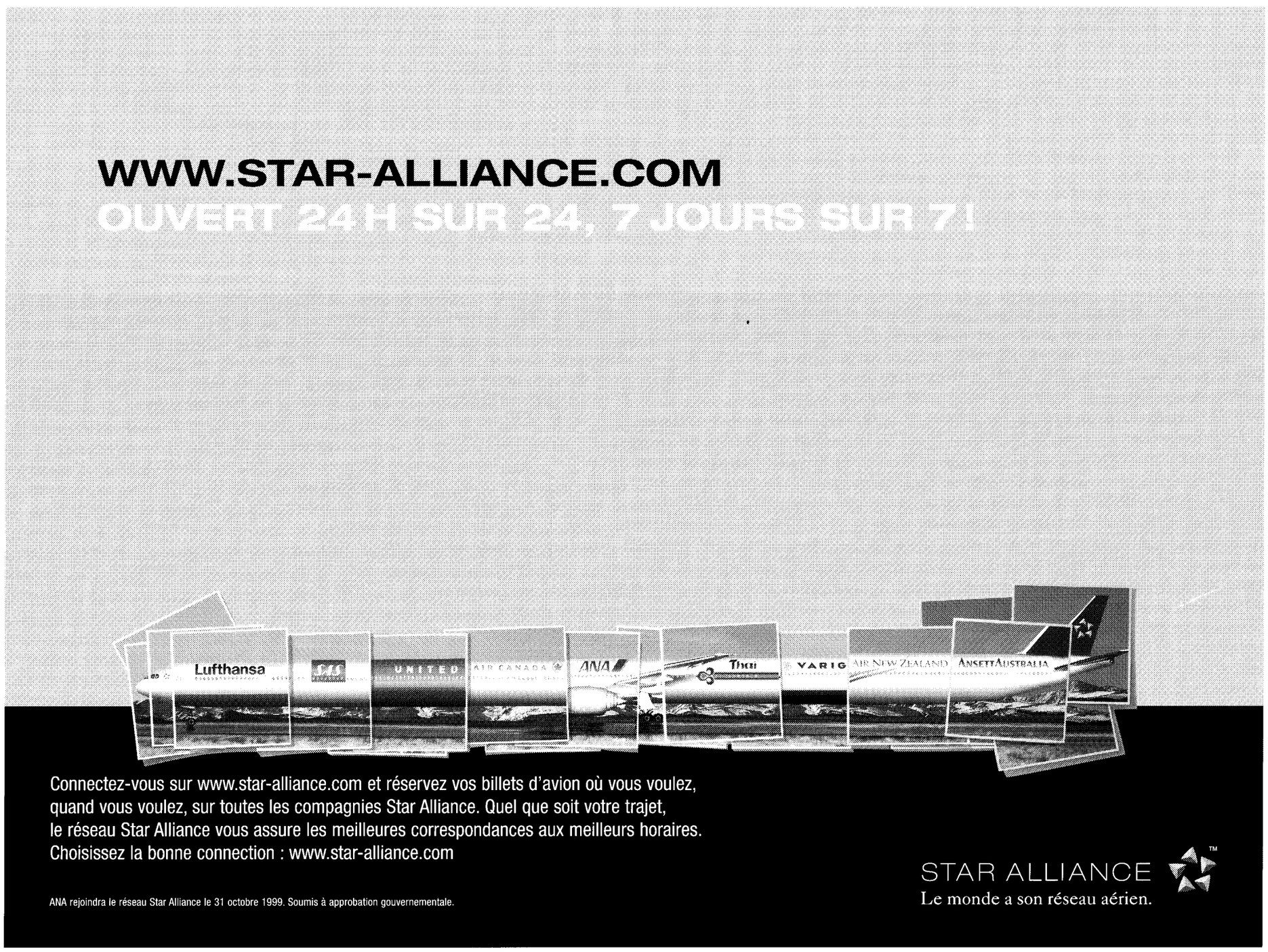

LeMonde Job: WMQ2210--0017-0 WAS LMQ2210-17 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:34 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0442 Lcp:700 CMYK

Le roman en procès

C'ÉTAIT, médiatiquement parlant, un non-événement. Il a eu lieu, en France, le 11 octobre, dans la plus grande indifférence. Un écrivain, Mathieu Lindon, a été condamné pour avoir fait du président d'un parti politique – le Front national – l'un des personnages de son roman intitulé *Le Procès de Jean-Marie Le Pen* (POL, 1998, *Le Monde* du 27 août 1998). La justice a estimé que ce texte, *« quel que soit son genre littéraire »*, contenait des passages diffamatoires à l'égard de M. Le Pen – *« en ce qu'il est accusé d'un racisme rappelant les pires atrocités »*. Bien sûr, la condamnation – dont il a été fait appel – oblige le romancier et son éditeur à payer seulement une amende et des dommages et intérêts (*Le Monde* du 13 octobre).

Broutilles, dira-t-on, incident normal dans une démocratie, à l'issue d'un débat judiciaire contradictoire dans lequel, outre les avocats de la défense, des écrivains – J-M. G. Le Clézio, Philippe Sollers, Jean Echenoz, Martin Winckler, Marie Darrieussecq – ont pu s'exprimer et apporter leur soutien au romancier poursuivi par Jean-Marie Le Pen. Rien à voir avec la sentence de mort qui a frappé, soudain, un jour de 1989, Salman Rushdie pour avoir écrit un roman – une fable, une fiction – jugé blasphématoire par un gouvernement islamiste, celui d'Iran. Aucune commune mesure, en effet, ces événements sont d'une intensité incomparable. Mais « rien à voir » est peut-être un peu vite dit.

Certes, il n'est pas permis de commenter une décision de justice. Mais il est tout à fait autorisé de poser, de nouveau, la question du roman, cet objet embarrassant qui n'en finit pas de vouloir affirmer sa liberté, de revendiquer sa vérité, de proclamer qu'elle ne s'analyse pas simplement en termes de réalité. Et qu'on n'en finit pas de vouloir corriger, restreindre, annuler. Prenant la défense de Mathieu Lindon et disant son malaise face à cette décision de justice, la jeune romancière Marie Darrieussecq (*Libération* daté 16-17 octobre) a opportunément rappelé cette phrase d'Ernest Hemingway : *« Quand ça va mal dans la société, la littérature est en première ligne.* »Entre son embarras avec le roman et son embarras avec Jean-Marie Le Pen, la société française de 1999, représentée par sa justice, ne semble pas savoir très bien où elle en est. Et il est sans doute plus simple de nier que la fiction puisse avoir une existence autonome que de s'interroger sur ce double embarras.

HOMMAGE À LA FORCE DE LA LITTÉRATURE

Que fait Mathieu Lindon ? Il transforme Jean-Marie Le Pen en personnage de fiction – sous son véritable patronyme, ce qui est le propre de tout roman historique sans que quiconque s'en étonne – et met en scène un avocat, imaginaire, qui voudrait instruire le procès de Le Pen, considérant que le président du FN arme, par ses propos, le bras des militants responsables de tabassages divers et de meurtres.

La justice aurait voulu que le romancier fournisse des preuves, donc qu'il explique que son livre n'était en rien un roman. Il ne le peut pas. Il suffit d'un petit saut dans le temps pour se rendre compte de l'absurdité de la demande. Imagine-t-on Marguerite Yourcenar, qui fait parler l'empereur Hadrien à la première personne dans son célèbre roman *Mémoires d'Hadrien*, sommée de prouver qu'Hadrien a bien dit ce qu'elle lui fait dire, rêvé ce qu'elle lui fait rêver, ressenti ce qu'elle lui fait ressentir ? L'empereur a eu une existence historique. Mais Hadrien est devenu chez Yourcenar un héros de roman, qui a sa propre vérité, ne coïncidant pas nécessairement avec sa place et sa fonction dans l'Histoire.

Supposons maintenant que Mathieu Lindon ait imaginé un Jean-Marie Le Pen faisant des déclarations inattendues, défendant, par exemple, l'immigration et la France multiraciale. Supposons que le président du FN ait intenté un procès au romancier, l'accusant de lui porter un grave préjudice auprès de ses militants et de ses électeurs en lui prêtant une attitude incongrue, contradictoire, irresponsable. On peut être assuré que le livre de Mathieu Lindon aurait alors été reconnu comme un « vrai roman », une fiction mettant en scène un Le Pen tenant des propos « invraisemblables », qui ne sauraient justifier poursuite et condamnation. On est là au cœur du débat sur le romanesque, sur le statut particulier du discours de fiction, qui met en jeu la vraisemblance. Ce qu'on reproche à Mathieu Lindon, c'est d'avoir créé un Le Pen de fiction tout à fait vraisemblable. Si vraisemblable que, dans la réalité, il a été parfois condamné pour des comportements – racistes, injurieux à l'égard de personnes privées – qu'on évoque dans le roman.

Finalement, en niant la spécificité de la fiction – ce que Milan Kundera, dans son essai *L'Art du roman*, désigne comme la sagesse du roman, *« la sagesse de l'incertitude »*, qui est *« difficile à accepter et à comprendre »* – la justice, sans s'en apercevoir, rend hommage à la force de la littérature. Quand Jean-Marie Le Pen tient, dans sa vie publique, des propos racistes, il est condamné. Quand une fiction lui prête des intentions racistes, c'est la fiction qui est condamnée. Sans doute parce que la vérité du roman s'affirme plus radicalement et plus durablement que tout discours prononcé sur une tribune politique. En condamnant un roman au nom de la réalité et de l'actualité, on affirme, paradoxalement, que le romancier se fait maître de la réalité, que la littérature échappe à l'éphémère de l'actualité. Ce qui la rend socialement problématique, dérangeante pour les esprits conformistes – en démocratie – et inacceptable – dans les dictatures.

Josyane Savigneau

Actionnaires *par Nicolas Vial*

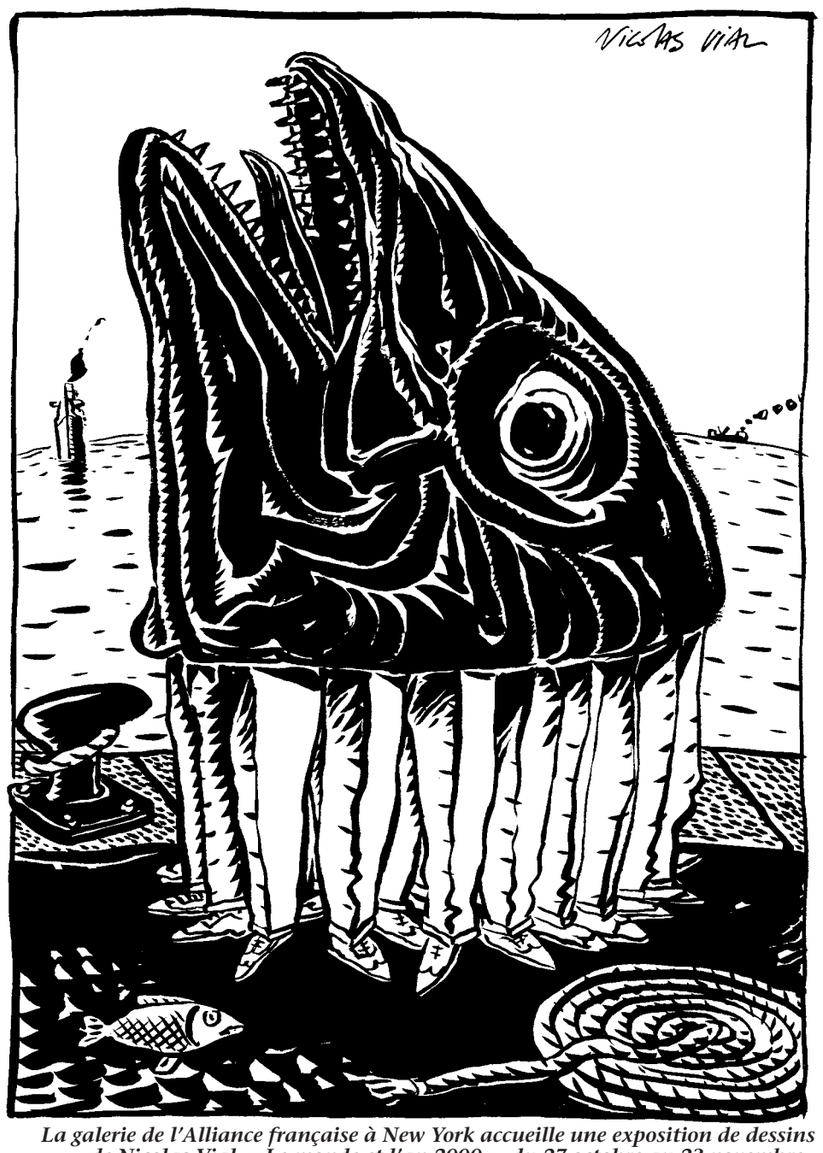

La galerie de l'Alliance française à New York accueille une exposition de dessins de Nicolas Vial, « Le monde et l'an 2000 », du 27 octobre au 23 novembre.

Renault, miroir du capitalisme français

Suite de la première page

Le capitalisme français lui-même souffre, rongé par la dette, l'inflation et la montée du chômage. Le passage pour Renault au statut de société anonyme (SA) puis, avec sa mise en Bourse en 1994 et le développement, à cette occasion, d'un actionnariat salarié massif, à la société cotée sont les signes d'une nouvelle mutation, d'une transition d'un capitalisme d'Etat à un capitalisme de marché. Partout, l'Etat s'est désengagé des activités de production et de financement, laissant sa place aux marchés, à des marchés rénovés, insérés dans un réseau européen et ouverts sur le monde.

RÉVOLUTION CULTURELLE

Le Renault qui exporte aujourd'hui, par l'intermédiaire d'un « tueur de coûts », son savoir-faire au Japon est le reflet de cette transition. Il montre que la France a pris dans ces domaines de l'avance sur le Japon, resté à un capitalisme de guichets et de connivence. L'entreprise Renault – comme la France – a vécu une véritable révolution culturelle. La manière de concevoir et de fabriquer un produit y a été radicalement transformée, l'organisation du travail et des relations sociales aussi, le temps et les coûts nécessaires à la production d'une voiture ont été considérablement réduits. Le développement de l'actionnariat salarié y a modifié le climat interne. Cette révolution est le fruit de la pression du marché, c'est-à-dire, derrière l'abstraction commode et facilement diabolisée (« le marché »), des consommateurs, qui veulent des voitures de meilleure qualité et moins chères, et des actionnaires, qui recherchent un rendement toujours plus élevé de leurs économies.

La « création de valeur » – de profits pour l'actionnaire – y est ainsi devenue l'alpha et l'oméga de l'entreprise, d'une entreprise « globale », comme on dit à Davos, dans le microcosme des affaires mondiales. A l'instar des autres groupes, Renault a opéré, après quelques tentatives malheureuses ces dernières années, un brusque virage international : il fabrique des voitures partout dans le monde et fait travailler, de ce fait, des salariés non seulement en France et en Espagne, mais aussi au Brésil et, maintenant, au Japon ; il vend dans tous les pays de la planète et se finance sur des marchés de capitaux sans frontières. La « valeur » fait peser sur lui, comme sur toutes les entreprises industrielles du monde, une terrible contrainte et l'oblige à une course permanente à la productivité.

On peut regretter la fin de l'île Seguin ou la fermeture de Vilvorde. Elles ont été la condition de la survie du groupe et de son développement. On peut aussi s'indigner du plan de suppression de vingt et un mille emplois chez Nissan. Renault ne fait là que traduire l'une des facettes du processus de « destruction créatrice » chère à l'économiste autrichien du début du siècle Joseph Schumpeter. Les emplois de demain ne seront plus ni dans les grandes sociétés ni dans l'industrie, mais, pour simplifier, dans les petites entreprises et dans les services. Si Renault – ou le capitalisme français – se refusait à ces gains de productivité aujourd'hui, il mettrait en péril ses perspectives de croissance et donc d'emploi.

NOUVELLE GÉNÉRATION

Mais Renault révèle aussi que, dans cette transition vers un capitalisme de marchés, la France n'est encore qu'à mi-chemin. D'une manière symptomatique, ce sont encore des hommes issus de l'appareil d'Etat, des ex-hauts fonctionnaires pour la plupart, des personnalités ayant fait un passage dans les cabinets ministériels qui, comme Louis Schweitzer, le PDG de Renault – ou Philippe Jaffré chez Elf –, mènent le bal : reconvertis à une culture de marchés, ils n'en ont pas spontanément tous les réflexes. La transparence dans le fonctionnement des entreprises leur est généralement insupportable, habitués qu'ils étaient au secret des affaires. Un nouveau pas sera franchi avec l'arrivée d'une nouvelle génération de dirigeants, d'un Français d'origine libano-brésilienne ayant fait ses classes aux Etats-Unis, Carlos Ghosn, à la tête de Renault par exemple !

Avec 46 % du capital de l'entreprise, l'Etat ensuite reste toujours un gros actionnaire de Renault, le principal en fait, un acteur important du capitalisme français. Mais il y est dans une situation inconfortable, le gouvernement français donnant implicitement son aval à un « Vilvorde japonais ». La présence dans le capital du groupe de copropriétaires privés, les salariés du groupe pour une part, des investisseurs étrangers pour l'autre, y impose une logique d'efficacité économique et de rentabilité financière qui l'emporte sur toute autre. Il n'y a, dans ces conditions, plus guère de raison pour l'Etat d'y rester, si ce n'est le fait qu'en cédant ses titres il risquerait de favoriser une prise de contrôle de ce fleuron national par des capitaux étrangers. Renault est à nouveau, ici, le reflet de cette transition inachevée, de ce capitalisme sans capital qui caractérise toujours, à l'aube du XXIe siècle, le capitalisme français.

D'ores et déjà, les étrangers, les grands fonds anglo-saxons notamment, possèdent la majorité des titres négociés en Bourse de Renault. Dans un capitalisme où, aux Etats-Unis comme en France, les actionnaires ont pris le pouvoir, les salariés français, ceux de Renault comme ceux de l'ensemble des entreprises, risquent d'être ainsi les perdants du nouveau partage de la richesse qu'ils produisent, au profit des Français suffisamment riches pour investir en Bourse ou des travailleurs américains actionnaires des entreprises françaises.

La situation de Renault, d'un Renault revenu dans la course, pose donc la question de la propriété et, avec elle, de la constitution d'un véritable actionnariat national puissant et organisé. N'est-ce pas en reprenant le pouvoir là où il est, dans la propriété, mais à travers des formes qui ne peuvent plus être, à l'évidence, étatique, que les salariés pourront retrouver leur part dans le partage de la valeur et du pouvoir ? Renault reste bien l'éternel miroir du capitalisme français et de ses contradictions !

Erik Izraelewicz

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Internet : **http : //www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

La justice bafouée

L'AFFAIRE Papon est en passe de s'achever comme elle a commencé : par un éclatant déni de justice. Après les premières révélations sur le comportement de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde sous l'Occupation, il avait fallu attendre dix-sept ans pour que celui-ci soit enfin jugé et condamné par une cour d'assises. Dix-sept ans de tergiversations, de dérobades, de blocages, qui faisaient suite à plusieurs décennies de silence et d'oubli. Seule l'obstination de quelques-uns avait permis que fût organisé le procès voulu par les familles des victimes. Le jugement venait bien tard, mais la complicité de crimes contre l'humanité, retenue contre Maurice Papon, ne resterait pas impunie.

Il est probable aujourd'hui qu'elle le restera. Maurice Papon en fuite, la peine de dix ans de réclusion criminelle à laquelle il a été condamné le 2 avril 1998 ne sera sans doute pas exécutée. Dans un geste de défi, dont on ne sait s'il relève de l'impudence ou de l'aveuglement, l'ancien haut fonctionnaire de Vichy va jusqu'à se réclamer de sa résistance *« à la violence nazie »* pour justifier son refus de *« mendier une liberté auprès des instances judiciaires »*. Etrange retournement où celui qui fut convaincu de complicité avec le régime hitlérien prétend s'identifier à ceux qui l'ont combattu ! Etonnant cynisme aussi quand celui qui s'associa à la mort de la République affirme quitter son pays pour y revenir lorsque la *« légalité républicaine »* aura été restaurée !

Rien n'a été fait pour empêcher le départ de Maurice Papon. Me Arno Klarsfeld n'a pas tort d'affirmer que la justice française *« porte la responsabilité de cet événement »*. Du début à la fin, le pouvoir judiciaire aura fait preuve d'une mauvaise volonté évidente à punir l'ancien dignitaire de Vichy. La malheureuse décision des magistrats de la cour d'assises de la Gironde de remettre Maurice Papon en liberté dès l'ouverture de son procès portait en germe l'ultime provocation du condamné.

La responsabilité de la police est également engagée dans ce dernier épisode de l'affaire. Comment comprendre, en effet, que le service des renseignements généraux ait interrompu sa surveillance il y a un an et qu'il soit incapable aujourd'hui de localiser l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde ? Le moins qu'on puisse dire est que l'hypothèse de la fuite de Maurice Papon n'a pas été sérieusement considérée.

Ceux qui pensaient que le procès n'aurait jamais lieu se sont certes trompés, puisque Maurice Papon a été condamné. Mais leurs inquiétudes, au bout du compte, étaient fondées : il est d'autres façons de bafouer la justice. Il est symptomatique que, des quatre Français poursuivis pour crimes contre l'humanité depuis vingt ans, trois d'entre eux – René Bousquet, Jean Leguay et Maurice Papon – aient, d'une façon ou d'une autre, échappé au châtiment. Seul l'ancien chef milicien Paul Touvier, occupant le rang le plus subalterne parmi ces quatre symboles de Vichy, est mort en prison. A l'évidence, la punition d'anciens hauts fonctionnaires pour « crimes de bureau » se heurte toujours en France à de forts obstacles.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un réformateur de l'art dramatique

JACQUES COPEAU vient de mourir. Et je crois voir, dans le noble hospice de Beaune où on l'avait transporté, ce grand corps allongé comme ceux des princes de Bourgogne ; et le crâne de moine poli, brillant, jaune d'ivoire. Il y avait bien des mois qu'on le savait malade. Ses artères prenaient la dureté de la brique et le cœur avait trop à lutter pour les vaincre.

Il n'était pas très vieux. Ce Parisien, depuis sa jeunesse naturalisé bourguignon, venait de dépasser, depuis le 4 février 1949, soixante-dix ans. On ne le voyait plus guère à Paris. C'est au Théâtre Sarah-Bernhardt que j'ai entendu sa voix grave et lente pour la dernière fois, vu ses yeux dilatés, mystérieux, et serré sa large main.

Nous, amis du théâtre, nous avions un respect profond pour cet homme qui avait rendu à la scène tant de dignité ; qui l'avait rétablie dans le domaine de la pensée et de la poésie. Jacques Copeau a été le premier en date des réformateurs de l'art dramatique en ce siècle. Si l'on craint d'exagérer on dira que sans doute les Claudel, les Vildrac, les Lenormand eussent écrit, avaient écrit, avant que Copeau ouvrît le Vieux-Colombier.

Mais il y avait entre le public et eux un mur d'habitudes, un rempart d'intérêts commerciaux ; et c'est Copeau, en 1909, dans sa petite salle qui sentait le plâtre humide et le bois frais, qui a fait sauter cette muraille. Un Pitoëff, un Baty, un Dullin sans doute eurent en eux la foi et l'intelligence de vrais révolutionnaires. Mais le succès de Copeau, la victoire emportée par lui seul, leur avait ouvert le territoire.

Robert Kemp
(22 octobre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : **3615 code LEMONDE**
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC**
ou **08-36-29-04-56**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Le Monde sur CompuServe : **GO LEMONDE**
Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

LeMonde Job: WMQ2210--0018-0 WAS LMQ2210-18 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:53 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0443 Lcp:700 CMYK

ÉNERGIE La concentration de l'industrie allemande de l'électricité se poursuit avec le rapprochement de RWE et de VEW, deux opérateurs de la Ruhr. ● LES DEUX GROUPES, qui réunissaient leurs conseils jeudi 21 octobre, entendent riposter au mariage de Veba et de Viag donnant naissance au nouveau numéro outre-Rhin. ● ENSEMBLE, RWE et VEW reprendraient la première place sur le marché de l'électricité, dont la libéralisation poussée concerne les ventes de courant aux entreprises et aux particuliers. ● LES ACTIONNAIRES de RWE détiendraient 80 % du capital du nouveau groupe, qui se recentrerait sur l'électricité après la cession de ses télécommunications à France Télécom. ● LA FUSION de ces groupes, qui étaient tous deux candidats au rachat d'EnBW, l'opérateur de Stuttgart, améliore les chances d'un autre candidat : le français EDF.

Une nouvelle fusion bouleverse le paysage allemand de l'électricité

RWE et VEW, deux opérateurs de la Ruhr, reprendront la première place au tandem Veba-Viag, récemment constitué. La libéralisation encourage la création d'ensembles puissants sur un marché jusque-là organisé en monopoles locaux ou régionaux

FRANCFORT
de notre correspondant

A peine un mois après l'annonce de la fusion entre Veba et Viag, le marché allemand de l'électricité est le théâtre d'un nouveau rapprochement d'envergure. Cette fois, ce sont RWE, l'ex-numéro un détrôné par Veba/Viag, et VEW, le numéro six, qui songent à unir leurs forces. Les deux groupes devaient annoncer leur fusion, jeudi 21 octobre. Leurs conseils de surveillance devaient se réunir séparément dans la journée pour évoquer le dossier. Début octobre, Dietmar Kuhnt, président du directoire de RWE, avait indiqué s'intéresser au groupe VEW, dont il détient déjà 10 %, mais sans en faire un sujet prioritaire. Les choses se sont apparemment précipitées, même si les deux parties n'ont pas voulu commenter ces dernières heures les *« spéculations »* sur leur union.

Les entreprises auraient signé des lettres d'intentions pour créer le nouvel ensemble au 1er janvier 2000. Les détails doivent être négociés d'ici à la fin de l'année. Selon le quotidien des affaires *Handelsblatt* du jeudi 21 octobre, l'offre d'échange prévue conduirait RWE à détenir environ 80 % du nouvel ensemble, contre 20 % à VEW. Le concurrent Viag devrait en bonne logique se séparer des 20 % qu'il détient dans VEW.

DES RACINES PUBLIQUES

Les deux partenaires reprendraient ensemble la première place du marché allemand de l'électricité, avec des ventes annuelles de l'ordre de 200 milliards de kWh (contre 180 milliards pour Veba/Viag). L'ensemble disposerait d'un chiffre d'affaires de 85,5 milliards de deutschemarks (plus de 43 milliards d'euros), et emploierait plus de 170 000 personnes. VEW est actuellement détenu à 56,6 % par des communes de sa région d'origine, la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, dont 20 % pour la ville de Dortmund, siège historique du groupe, au cœur de la région industrielle de la Ruhr. Très attaché à ses racines publiques, le groupe était à la recherche de partenaires pour se développer. Avec un chiffre d'affaires de 10,3 milliards de deutschemarks, et environ 15 000 salariés, VEW n'avait pas la taille critique, malgré les déclarations d'indépendance répétées de ses dirigeants. A l'instar de RWE, VEW est candidat cet automne à une prise de participation au sein du quatrième producteur allemand, EnBW, en cours de privatisation partielle *(lire ci-dessous).*

Piqué au vif par la fusion Veba/Viag, menacé par les projets d'implantation en Allemagne d'EDF, numéro un européen, RWE a décidé de réagir rapidement. Il entend revenir à ses spécialités d'origine, l'énergie et la chimie. La stratégie de diversification récente et coûteuse dans les télécommunications est abandonnée : RWE vient de revendre à France Télécom la part détenue avec Veba dans le réseau mobile E-Plus.

Le groupe d'Essen veut consacrer à sa croissance externe entre 50 et 60 milliards de deutschemarks (25 et 30 milliards d'euros) dans les dix prochaines années pour se hisser parmi les premiers opérateurs continentaux, avec une part de marché de 15 %. Il prépare actuellement d'importantes acquisitions en dehors d'Allemagne, avec un intérêt particulier pour la Grande-Bretagne. Grâce à la fusion avec VEW, RWE, qui cherche à développer une offre complète, se renforcerait dans le domaine du gaz.

UNE CONCURRENCE EXACERBÉE

Ce rapprochement marque une nouvelle étape dans le processus de concentration engagé avec Veba et Viag, dont la fusion sera opérationnelle courant 2000. Libéralisé depuis avril 1998, le marché allemand de l'électricité donne lieu à une concurrence dont l'intensité a surpris la plupart des acteurs. *« Ces fusions étaient inimaginables voici quelques mois, les entreprises ont engagé une partie d'échecs sans précédent »,* indique un banquier d'affaires impliqué dans certaines opérations en cours.

Encore très morcelé avec 900 intervenants de toute taille, disposant de monopoles locaux ou régionaux, le marché allemand de l'électricité connaît une guerre des prix qui incite les producteurs-distributeurs à économiser sur leurs coûts. La plupart réduisent leurs effectifs ; le syndicat de la branche redoute que la libéralisation en cours ne menace plus de 70 000 emplois. Des dizaines de producteurs communaux s'inquiètent pour leur existence et incitent le gouvernement à prendre des mesures de protection.

Après les industriels, la concurrence se dirige depuis l'été vers les particuliers. Les plus grands producteurs, à commencer par RWE, avec sa marque Avanza, ont décidé de sortir de leur région d'origine et tentent de débaucher des clients sur le territoire de leurs concurrents.

C'est cette concurrence exacerbée qui pousse RWE et VEW à dévoiler leurs intentions. Pendant longtemps, une alliance entre les deux voisins de la Ruhr a été un sujet tabou. Très politisée, VEW ne voulait pas céder aux éventuelles avances de RWE. Les deux maisons représentent les intérêts de deux cités industrielles rivales, Dortmund et Essen. Au début de la décennie, Dortmund a déjà beaucoup souffert de la fusion entre son fleuron sidérurgique Hoesch et Krupp, originaire de... Essen.

Philippe Ricard

Un marché encore très cartellisé

Part de marché des principaux producteurs sur les différents marchés européens (en %).

● **Allemagne :** neuf « majors », dont VIAG-VEBA, RWE et EnBW (81 %), compagnies régionales (9 %), compagnies municipales (10 %).
● **Belgique :** Electrabel, filiale de Suez-Lyonnaise et des municipalités belges (95 %).
● **Espagne :** ENDESA (52 %), Iberdrola (33 %).
● **France :** EDF (95 %).
● **Italie :** ENEL (78 %), producteurs autonomes (18 %), compagnies municipales (4 %).
● **Pays-Bas :** quatre producteurs basés régionalement (65 %).
● **Royaume-Uni :** National Power (21 %), Power Gen (20 %), British Energy (17 %).
● **Suède :** Vattenfall (50 %), Sydkraft (21 %).

(Source : rapport Revol, Sénat 1999).

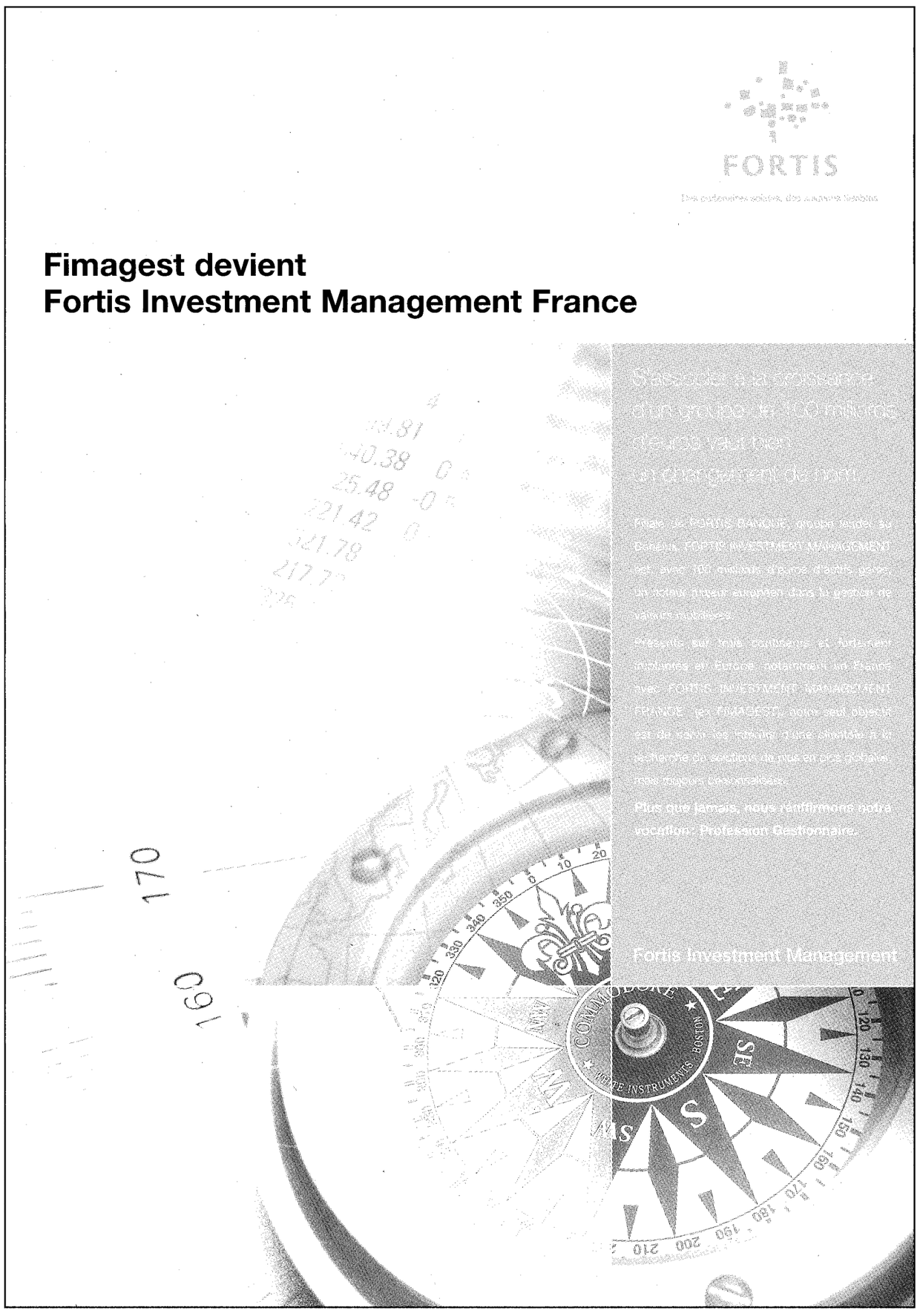

Une chance pour les projets allemands d'EDF

FRANCFORT
de notre correspondant

L'éventuelle fusion de RWE et VEW ouvrirait un boulevard à EDF en Allemagne. Tout comme la compagnie française, les deux groupes sont en effet encore en lice pour la privatisation partielle d'EnBW, un des principaux fournisseurs allemands de courant, surtout présent dans le Land de Bade-Wurtemberg. Les différents candidats doivent remettre leur offre finale le 2 novembre, mais le processus de concentration en cours dans le payasage électrique allemand modifie les modalités de la compétition : le quatrième prétendant invité à formuler une offre définitive, Bayernwerk, s'est quasiment retiré au lendemain de la fusion de sa maison mère, Viag, avec Veba. Le nouveau groupe ne devrait pas déposer de dossier final. Motif invoqué : l'éventuel rachat des 34 % d'EnBW ne serait pas autorisé par les autorités de lutte anti-cartel. *« Une telle reprise serait très problématique »,* reconnaît-on à l'Office fédéral des cartels, à Bonn.

Si RWE et VEW se rapprochent, ces contraintes pourraient conduire le nouvel ensemble à se désister à son tour. Il reprendrait la première place du marché domestique, devant Veba/Viag, et pourrait être amené à suivre le même raisonnement à propos du dossier EnBW. EDF, dont la candidature était déjà prise très au sérieux, resterait alors seul en lice. Une opportunité inespérée pour l'entreprise publique française.

Évoquant son intérêt pour VEW début octobre, RWE avait souligné que les 34 % d'EnBW en vente représentaient sa *« priorité »*. VEW, associé pour l'occasion à Texas Union, semblait également très motivé par une telle opération, tout en étant aussi sur les rangs pour une autre privatisation en cours, celle d'HEW à Hambourg, l'un des plus petits parmi les grands fournisseurs allemands d'électricité. *« Nous sommes pourtant sûrs que différentes offres seront soumises, car il est important pour les Allemands de marquer le coup pour trouver une solution alternative »*, indique néanmoins un proche du dossier. Texas Union, associé de VEW, pourraît jouer un rôle clef.

Sur le terrain, EDF a entamé une discrète campagne d'explication. Loïc Caperan, membre du directoire, a tenu début septembre une conférence de presse à Stuttgart, la capitale du Land de Bade-Wurtemberg, dont le gouvernement régional vend 25,01 % d'EnBW. EDF a également entrepris de courtiser l'autre gros actionnaire d'EnBW, l'OEW, un regroupement de communes qui ne souhaite pas vendre sa part de 34,5 %, en lui proposant un pacte d'actionnaires.

UNE ATTITUDE PEU LOYALE

L'arrivée du concurrent français suscite toujours une certaine réserve parmi les industriels de l'énergie et dans les milieux politiques allemands. Dietmar Kuhnt, président du directoire de RWE, regrettait début octobre qu'*« EDF agisse encore en ce moment à partir d'une position sur son marché domestique juridiquement et pratiquement entièrement protégée »*. Dans une interview à l'hebdomadaire *Focus,* Werner Müller, ministre de l'économie, dit voir *« avec un mécontentement croissant que nous avons en Europe des cadres concurrentiels différents »*.

Le gouvernement de Berlin a tendance à juger peu loyale l'attitude française dans la mise en œuvre des directives européennes sur l'électricité, et a d'ailleurs évoqué le sujet auprès de la Commission européenne. Dans ce contexte, cette dernière dit vouloir surveiller de près le moindre pas d'EDF sur le territoire allemand. La décision finale concernant EnBW est attendue avant la fin de l'année, puisque le calendrier, malgré les bouleversements en cours, n'est pour l'instant pas modifié.

P. Ri.

LeMonde Job: WMQ2210--0020-0 WAS LMQ2210-20 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:54 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0445 Lcp:700 CMYK

L'industrie européenne crée le numéro deux mondial des missiles

L'Italie rejoint le pôle franco-britannique

LES GROUPES British Aerospace (BAe) au Royaume-Uni, Aerospatiale Matra en France et Finmeccanica en Italie ont officialisé, mercredi 20 octobre, à Londres, la fusion de leurs activités dans les missiles, qui était en discussion depuis un an et qui aboutit à créer la première entreprise européenne et le second groupe mondial du secteur, derrière l'américain Raytheon. Ce nouvel ensemble devrait être renforcé, au printemps 2000, avec l'intégration de la société LFK, filiale à 100 % de l'allemand DASA spécialisée dans les missiles, qui résultera de la fusion, annoncée le 14 octobre, entre Aerospatiale Matra et DASA.

Avec un chiffre d'affaires de 16,4 milliards de francs (2,5 milliards d'euros) pour un effectif de 10 000 employés, le groupe sera détenu, à égalité, par une société holding conjointe entre Aerospatiale Matra (75 %) et BAe (25 %), et par Alenia Marconi Systems (AMS), qui procède d'un partenariat entre Finmeccanica, Marconi Electronic System (racheté par BAe) et la filiale « missiles » du groupe Aerospatiale Matra. C'est la décision de Rome de rallier le programme de missile de croisière Storm Shadow/Scalp, aux côtés des Britanniques et des Français, qui a accéléré l'entrée de Finmeccanica dans le nouveau « pôle » européen de missiles.

DÉVELOPPEMENT DU METEOR

L'ambition du nouveau groupe est d'être le maître d'œuvre de tous les programmes de missiles européens et, en particulier, d'être présent sur le marché des missiles air-air à longue distance (quelque 100 kilomètres de portée), qui intéresse la majorité des clients aujourd'hui. Pour ce marché-clé, susceptible de structurer le nouveau groupe « missilier », Français et Britanniques développent le Meteor. Les Italiens auront désormais leur part. D'autres Européens ont émis le souhait d'y apporter leur contribution, comme les Suédois, dont le groupe aéronautique Saab est détenu à 35 % par BAe et qui armeront le Gripen. L'Allemagne et l'Espagne ont exprimé des besoins semblables. Le marché européen du Meteor est estimé à 25 milliards de francs (environ 3,82 milliards d'euros).

Le ministère britannique de la défense devrait ouvrir la compétition avec son appel d'offres pour le programme BVRAAM *(beyond visual range anti aircraft missile)*, c'est-à-dire un missile air-air à longue portée destiné à ses Tornado, Harrier GR7 et, surtout, à ses Eurofighter.

AVEC LE RENFORT DE BOEING

Face au Meteor, Londres se voit proposer le missile Eraam Plus de Raytheon. Le groupe américain offre d'en partager le développement avec l'industrie sur place pour moitié moins cher que ce que le budget britannique prévoit de consacrer à cet investissement. En outre, Bill Clinton a écrit à Tony Blair pour signifier au premier ministre britannique l'importance que les Etats-Unis attachaient à la conclusion d'un tel contrat avec Raytheon. Le Royaume-Uni, très courtisé, a dû reporter son choix à plusieurs reprises.

Néanmoins, dès l'annonce de leur fusion, les « missiliers » français, britanniques et italiens ont reçu le renfort du groupe Boeing. Au terme d'un accord transatlantique sans précédent. Boeing apporte son savoir-faire au programme Meteor de façon à lui ouvrir le marché des Etats-Unis et l'exportation en adaptant le missile européen aux avions américains.

Jacques Isnard

Au-delà des sacrifices imposés au Japon, l'alliance Nissan-Renault prend corps

Yoshikazu Hanawa et Louis Schweitzer ont annoncé les premiers projets de coopération

Les présidents des groupes japonais et français ont vanté, lors d'une conférence commune à Tokyo, mercredi 20 octobre, les mérites de leur partenariat. Après les mesures brutales du plan de restructuration de Nissan, annoncées lundi, Yoshikazu Hanawa et Louis Schweitzer ont mis en avant les futures collaborations commerciales, industrielles et techniques avec pour objectif *« la croissance rentable des deux groupes »*.

TOKYO
de nos envoyés spéciaux

Pendant que Nissan se restructure dans la douleur, l'alliance avec Renault prend forme. Les présidents des deux entreprises ont annoncé, lors d'une conférence de presse commune à Tokyo, mercredi 20 octobre, les premières concrétisations de l'accord signé le 27 mars, qui a vu la prise de participation de 36,8 % de Renault dans le capital du second constructeur automobile japonais. Son président, Yoshikazu Hanawa, a rappelé, comme pour faire passer la pilule amère du sévère plan de restructuration, baptisé « Renaissance » et rendu public lundi, qu'une fois redressé, Nissan comptait prendre une participation chez Renault.

Le PDG du constructeur français, Louis Schweitzer, s'est montré serein : *« j'ai pleinement confiance dans la capacité de Nissan à mener à bien ce plan. Je suis persuadé que Nissan a pris la voie pour devenir un partenaire à égalité. L'objectif de l'alliance est la croissance rentable des deux groupes »*. M. Schweitzer a rappelé que l'objectif est la création d'une entreprise binationale, non une fusion. *« Les racines des entreprises dans le secteur automobile sont trop fortes pour que l'on y renonce, ce serait une faute »*, a-t-il souligné.

Les deux dirigeants ont annoncé quelques coopérations concrètes comme la commercialisation croisée de certains véhicules. *« Nous envisageons effectivement en Europe et dans d'autres régions de vendre, par exemple, des pick-ups et des 4 X 4 fabriqués par Nissan sous la marque Renault »*, a déclaré M. Schweitzer. Les choix se feront en fonction des implantations et des complémentarités de gamme de chacun des deux groupes. Le projet de vendre du haut de gamme Renault aux Etats-Unis sous la marque Infiniti est encore à l'étude.

En Europe, les deux constructeurs envisagent de mettre en place des concessionnaires communs pour renforcer leurs réseaux d'ici à mi-2002. Il ne s'agira pas de vendre des Renault et des Nissan sur un même lieu, mais de regrouper leurs distributeurs, qui animeront un réseau local de concessions distinctes. *« Cette stratégie permettra, dans le respect de l'identité et de la séparation des marques, d'accroître fortement le chiffre d'affaires de chaque distributeur et de réduire nos coûts de distribution* [environ le tiers du prix d'une voiture] », a affirmé M. Schweitzer.

Renault a annoncé son retour au Mexique dont il s'était retiré en 1987. Nissan, qui détient actuellement 20 % de ce marché estimé à environ 500 000 véhicules, possède deux usines sur place, qui assembleront des Renault. Le groupe japonais réglera ainsi ses problèmes de surcapacités industrielles (d'environ 50 % au Mexique) et Renault reviendra sur un marché important et en forte croissance. Objectif : 5 à 10 % du marché local grâce au réseau de distribution de Nissan. Les deux groupes travaillent, avec Renault Crédit International, à la mise en place d'une société commune de financement des ventes de voitures au Mexique. La décision définitive de ce projet devrait être annoncée au Salon automobile de Mexico, à la fin de l'année.

Renault passera aussi la vitesse supérieure sur le marché japonais. Le constructeur français est aujourd'hui quasiment inexistant avec 3 000 voitures vendues par an, soit deux fois moins que son concurrent français PSA. M. Schweitzer veut *« multiplier par dix »* ces ventes en s'appuyant sur les structures de Nissan.

Plusieurs collaborations ont été annoncées dans le domaine des moteurs et des boîtes de vitesse. Renault et Nissan envisagent de développer en commun un petit moteur diesel. Nissan utilisera le moteur V6 fabriqué par Renault. A l'inverse, le groupe français profitera de la technologie Nissan dans les transmissions à 4 roues motrices. *« Ces coopérations ne remettent pas en cause les accords que nous avons avec PSA dans ce domaine, qui ne sont pas des coopérations stratégiques structurantes »*, a précisé M. Schweitzer. Les deux partenaires ont rappelé qu'ils prévoyaient d'économiser 1,7 milliard de dollars dans le domaine des achats, notamment sur les composants véhicules et mécaniques. La coopération pourrait se faire sous la forme de mise en commun de certains sous-systèmes et l'appel à des équipementiers communs.

PLATE-FORME COMMUNE EN 2002

« Les premiers mois de travail en commun nous donne le sentiment que notre alliance sera un succès », s'est félicité M. Hanawa. Le but est de fabriquer d'ici dix ans la totalité des gammes Renault et Nissan sur une dizaine de plates-formes communes. La première d'entre elles verra le jour en 2002 avec la fabrication des Nissan Micra, March et Cube, sur la même base que les Clio et Twingo. Les deux groupes visent une production de près d'un million de voitures sur cette même plate-forme, leur permettant de dégager des économies d'échelle importantes. D'ici à 2002, l'alliance doit permettre aux deux partenaires de réaliser 20 milliards de dollars d'économies. Un montant qui devrait à terme devenir annuel lorsque les pleins effets des synergies seront atteints, dans dix ans. Nissan et Renault se sont fixés d'atteindre 10 % de parts de marché mondial contre un peu plus de 9 % actuellement.

Quels que soient les mérites de l'alliance, son succès passe par la mise en œuvre effective du plan de restructuration de Nissan. M. Ghosn a indiqué que les synergies dégagées avec Renault ne joueraient que pour 10 % dans le redressement de Nissan. La « renaissance » viendra donc essentiellement de l'intérieur.

Stéphane Lauer et Philippe Pons

Accord entre Valeo et un équipementier de nippon

L'équipementier français Valeo a annoncé, jeudi 21 octobre, la signature d'une lettre d'intention avec le groupe japonais Unisia pour créer une société commune dans les transmissions et les embrayages. Valeo en détiendrait la majorité. Unisia fait partie du keiretsu Nissan. Le partenaire de Renault détient 20 % de Unisia, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 88 millions d'euros dans les transmissions et les embrayages. Valeo, leader mondial dans ce secteur, est en négociation avec d'autres groupes japonais sur les activités thermiques et électriques.

Modeste par son montant, l'opération est révélatrice de l'ouverture du marché japonais des équipementiers. Elle se situe dans le sillage du plan de restructuration de Nissan, annoncé lundi 18 octobre. Nissan compte diviser par deux le nombre de ses fournisseurs et vendre ses participations dans le secteur. Ces cessions offrent aux Occidentaux des opportunités d'implantation au Japon.

le nouvel Observateur
www.nouvelobs.com
IMMOBILIER
La guerre des loyers
Ville par ville,
les nouveaux prix
Supplément gratuit
PEINTURE
LES ANNÉES
FAUVES

« Le capital étranger fait des choses cruelles »

REPORTAGE

Aux abords de l'usine qui fermera bientôt, l'ambiance est morne, les salariés peu loquaces

TOKYO
de notre correspondant

« Le capital étranger fait des choses cruelles. » Cette formule amère d'un ouvrier quinquagénaire de l'usine Nissan de Musashi-Murayama, dans la grande banlieue ouest de Tokyo – que Carlos Ghosn, le nouveau patron de Nissan venu de Renault a décidé de fermer –, ne reflète que partiellement l'opinion de ses collègues. Nissan n'est pas la seule entreprise nippone à tailler dans ses effectifs : les banques, Sony, demain le géant des télécoms, NTT, en font autant.

Aux abords de l'usine, la plupart de nos interlocuteurs estiment, comme ce contrôleur des achats qui y travaille depuis trente-trois ans, que *« même si elle est triste, la fermeture de l'usine est rationnelle »*. C'est aussi l'avis d'un dessinateur industriel : *« il fallait fermer des usines mais, pour son malheur, l'usine de Murayama est dans la préfecture de Tokyo et occupe un terrain cher que Nissan endetté peut vendre avec profit »*, ajoute-t-il. Plus que Carlos Ghosn, ce sont les dirigeants de Nissan qui sont la cible des critiques. *« Ils ont laissé la situation se dégrader, ils auraient été incapables de prendre des décisions aussi hardies que M. Ghosn. Ceci dit, fermer une usine, c'est facile. C'est maintenant que l'on verra ce que vaut Ghosn »*, dit le contrôleur des achats.

L'usine de Murayama, qui emploie trois mille deux cents personnes et produit quatre cent mille voitures par an, a été l'une des plus prestigieuses de Nissan lorsqu'en sortit le modèle Skyline, un grand succès des années 70. Entouré de hauts murs, elle couvre une douzaine de kilomètres carrés. Aujourd'hui, l'atmosphère est morne dans les bistrots aux lanternes rouges de la grande route qui passe devant l'usine et le long de laquelle se succèdent Pachinko (sorte de billards électriques nippons), karaoké et vendeurs de voitures d'occasion. *« Depuis que la rumeur a couru la semaine dernière de la fermeture de l'usine, plus personne ne vient boire un verre. Ils rentrent tous chez eux »*, dit la patronne de l'un d'eux, seule derrière son comptoir orné de fleurs artificielles.

« C'EST DUR À ENTENDRE »

Au syndicat qui fut dans les années 60 l'un des plus militants de Nissan, les responsables sont peu loquaces. Les employés ont appris la fermeture de l'usine, lundi 18 octobre, de la bouche de Carlos Ghosn lors de la conférence de presse retransmise dans toutes les unités du groupe. *« On a écouté en silence, attentivement. Beaucoup étaient choqués. On savait plus ou moins mais c'est dur à entendre. On a fait peu de commentaires et on est retourné au travail »*, raconte le contrôleur des achats. Lui sera sans doute envoyé dans l'usine de Oppama ou de Tochigi à deux ou trois heures de train de Musashi-Murayama. *« A cause du logement et de la scolarité des enfants, je partirai là-bas sans ma famille et je reviendrais les fins de semaine »*, dit-il.

Un jeune ouvrier (vingt-huit ans) d'un atelier de mécanique a déjà été muté de l'usine proche de Mitaka. Entré chez Nissan il y a six ans, il ne pensait pas qu'il serait « ballotté » ainsi d'une usine à une autre. Certains de ses collègues viennent de l'usine de Zama, fermée par Nissan en 1995. *« Quand je suis arrivé j'avais le pressentiment que je repartirais encore »*, dit l'un de ceux-ci. Si les ouvriers acceptent volontiers de parler, les cadres en complet sombre qui sortent de l'usine fuient les interviews, accélérant le pas, en s'excusant.

Autour de l'usine, se succèdent les dortoirs et les petits HLM de trois étages des salariés avec leurs parkings et leurs terrains de sport. Dans l'enchevêtrement des habitations, on tombe sur des ateliers de sous-traitants et les parkings de sociétés de transport. Une partie travaille pour l'usine. Le plan Ghosn prévoit de rompre les liens avec les sous-traitants qui ne sont pas assez « globaux ». Les petits ateliers, dont on entend encore, tard dans la soirée, le bruit sourd et régulier des presses sont loin de l'être...

Ph. P.

Mannesmann rachète Orange pour plus de 30 milliards d'euros

LE CONGLOMÉRAT ALLEMAND Mannesmann a annoncé, dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 octobre, avoir obtenu l'accord de la direction d'Orange pour acquérir le groupe britannique, troisième opérateur de téléphonie mobile en Grande-Bretagne. Dans un communiqué, Mannesmann précise avoir fait *« une offre publique d'achat »* (OPA), approuvée par la direction d'Orange, pour un montant global de 19,8 milliards de livres sterling (un peu plus de 30 milliards d'euros). Toujours selon le groupe allemand, la direction d'Orange *« recommande à ses actionnaires d' accepter »* cette offre.
Orange est le troisième des quatre opérateurs britanniques de téléphonie mobile, après Vodafone AirTouch et Cellnet, filiale de British Telecommunications (BT), avec 3,482 millions d'abonnés fin septembre et 17 % des parts de marché.

LeMonde Job: WMQ2210--0021-0 WAS LMQ2210-21 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 11:06 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0446 Lcp:700 CMYK

Bernard Arnault défie Rolex, Cartier et Swatch dans l'horlogerie

LVMH a racheté Chaumet et Ebel à Investcorp après avoir lancé une OPA sur TAG-Heuer

La boulimie du groupe français s'étend à la joaillerie pour conforter sa position de numéro un mondial du luxe

La frénésie d'acquisitions de LVMH n'épargne aucun territoire du luxe. Le groupe de Bernard Arnault a racheté, mercredi 20 octobre, deux marques de prestige dans le secteur de l'horlogerie-joaillerie : Chaumet et Ebel, vendues en bloc par le groupe d'investissement Investcorp. Après l'OPA amicale lancée en septembre sur TAG-Heuer, LVMH confirme son intention de devenir un grand de la montre de luxe, devenue un accessoire de mode à part entière et dominée par les trois suisses Rolex, Vendôme (Cartier) et Swatch (Omega). Dans sa course à la puissance pour conforter sa position de numéro un mondial des produits de luxe, M. Arnault dépense sans compter. Il a ainsi racheté à prix d'or la griffe italienne Fendi, en association avec Prada, et vient de lancer à grands frais son enseigne de parfumeries Sephora aux Etats-Unis et sur Internet. LVMH entend occuper tous les terrains et exercer tous les métiers, de la conception à la distribution des produits. Il investit aussi massivement le commerce électronique, en multipliant les acquisitions d'opérateurs Internet.

LA MEILLEURE des défenses, c'est l'attaque. Depuis sa défaite face à François Pinault pour la reprise de Gucci, en mai, Bernard Arnault, le patron du groupe LVMH, a multiplié les acquisitions. Dernières opérations en date, mercredi 20 octobre : le rachat de Chaumet et Ebel au groupe Investcorp et la prise de contrôle de l'opérateur téléphonique britannique AXS Telecom par Liberty Surf, le fournisseur d'accès à Internet créé par LVMH et le distributeur anglais Kingfisher. Une semaine plus tôt, M. Arnault signait la reprise, en association avec l'italien Prada, de la griffe romaine Fendi, avant de s'envoler pour New York, où il inaugurait le 13 octobre, le vaisseau-amiral de son enseigne de distribution de parfums et cosmétiques Sephora aux Etats-Unis.

Avec Chaumet et Ebel, LVMH confirme son intention de devenir un grand de l'horlogerie-joaillerie de luxe, un mois après avoir lancé une OPA amicale sur TAG Heuer. Les trois marques sont complémentaires : TAG Heuer revendique une place de numéro un des montres « sport », Ebel revendique un créneau plus « féminin, style de vie ». Quant à Chaumet, le bijoutier de la place Vendôme a largement diversifié son activité depuis les déboires de ses héritiers, Jacques et Pierre Chaumet, qui avaient laissé un passif de 1,4 milliard de francs, en 1987, avant la reprise de leur maison par le groupe d'investissements à capitaux arabes Investcorp. Chaumet réalise aujourd'hui la moitié de son chiffre d'affaires dans la montre. Avec 3,5 milliards de francs de ventes pour son nouveau pôle – auquel pourrait être rattaché le bijoutier Fred, déjà contrôlé par LVMH – le groupe français se place à la quatrième place dans l'horlogerie de luxe, derrière le suisse Rolex, le groupe helvético-sud-africain Vendôme, propriétaire de Cartier et Baume & Mercier et le groupe suisse Swatch, qui détient Omega et a racheté en septembre, au même Investcorp, l'horloger de luxe Bréguet.

NOUVEAU VENU

Au travers de cette boulimie d'achats, M. Arnault poursuit un seul et unique but : conforter sa place de numéro un mondial du luxe. Ce titre, LVMH se l'est arrogé depuis dix ans en agglomérant toutes sortes de marques et d'activités, essentiellement françaises, souvent artisanales, parfois disparates, de Christian Dior à Moët et Chandon, de Kenzo aux grands magasins Au Bon Marché. Il lui est de plus en plus contesté par d'autres grands opérateurs, tels que L'Oréal, premier producteur mondial de parfums et cosmétiques, Vendôme ou, désormais, Pinault Printemps Redoute, nouveau venu après sa prise de contrôle de Gucci. Longtemps soupçonné de n'être qu'un financier sans réelle stratégie industrielle, M. Arnault s'efforce de donner une cohérence à son groupe, en en faisant, à coups d'acquisitions parfois onéreuses, un opérateur global, non seulement au sens mondial du terme, mais du point de vue des activités.

Le premier grand virage a été pris en 1997, avec le rachat de Duty Free Shoppers (DFS), premier distributeur mondial de produits de luxe au travers de son réseau de magasins hors taxes en Asie. Une entrée dans la distribution confirmée un an plus tard par l'acquisition de Sephora, une chaîne de parfumerie française dont LVMH entend faire une référence mondiale.

Le patron de DFS, l'américain Myron Ullman, ancien PDG des grands magasins américains Macy's, est depuis cet été le directeur général du groupe LVMH, signe fort de la nouvelle orientation stratégique. Mais l'implantation en force de Sephora outre-Atlantique est aussi un défi aux géants du parfum, Estée Lauder et L'Oréal (Lancôme), qui représentent à eux deux plus de la moitié du marché américain, et qui boudent d'ailleurs, là-bas, l'enseigne de LVMH.

LVMH entend intégrer la totalité des métiers, de la conception à la vente, en réduisant au strict minimum l'usage de licenciés extérieurs. Ainsi Fendi a été, de l'avis général, payé trop cher, mais son intérêt réside dans le fait que l'essentiel de ses licences arrive à échéance dans les deux ans, ce qui devrait permettre à LVMH et Prada de rapatrier les activités – et leurs marges – dans leur giron.

Ainsi du parfum, jusqu'ici confié par Fendi à Sanofi Beauté. Dans la joaillerie, M. Arnault, plus agressif que jamais, s'est trouvé un nouvel adversaire à sa mesure, Vendôme, dirigé depuis quelques mois par Alain-Dominique Perrin, ancien patron de Cartier. La réplique ne devrait pas tarder, la concentration ne faisant que commencer dans ce secteur d'artisanat familial de luxe.

Pascal Galinier

Liberty Surf rachète l'opérateur de téléphone AXS

*« **LE MÉTIER** de fournisseur d'accès à Internet est un accident de l'histoire et il est voué à disparaître rapidement »*, estime Pierre Besnainou, responsable de la stratégie de Liberty Surf, filiale de Kingfisher et du groupe de Bernard Arnault. Une vision plutôt surprenante pour un groupe qui s'est précisément lancé dans ce métier au mois d'avril. Pour M. Besnainou, *« l'avenir est au couplage des services Internet et des services téléphoniques »*. C'est pourquoi Liberty Surf a annoncé, jeudi 21 octobre, une prise de participation majoritaire dans le capital de l'opérateur téléphonique européen AXS Telecom. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé.

Liberty Surf s'est rapidement imposé en France dans la fourniture d'accès gratuit à Internet, grâce à l'appui de ses deux actionnaires, le britannique Kingfisher - qui contrôle Darty en France - et Europ@web, le fonds d'investissement de Bernard Arnault spécialisé dans Internet. Parrainé par d'aussi puissants actionnaires et disposant de 700 millions de francs (106,7 millions d'euros) de fonds propres, Liberty Surf voit grand. En juillet, il a racheté le site Internet Nomade pour 130 millions de francs (19,8 millions d'euros). Aujourd'hui, il met la main sur un opérateur téléphonique. Sa stratégie consiste à offrir à la fois des communications téléphoniques, un accès à Internet et des sites d'information ou de commerce électronique appartenant, pour la plupart, à Europ@web. Liberty Surf s'appuiera sur AXS pour ouvrir, en novembre, une filiale britannique et s'implanter dans deux autres pays européens d'ici à la fin de l'année.

Pour AXS, qui a déployé son réseau en Grande-Bretagne, en France, en Espagne et en Italie, l'arrivée de Liberty Surf lui assurera un trafic téléphonique important, susceptible de rentabiliser rapidement ses infrastructures. En outre, AXS profitera du réseau de distribution européen de Kingfisher et du groupe Arnault pour augmenter le nombre de ses abonnés, actuellement limité à 125 000.

Enguérand Renault

Inquiétudes à « La Tribune »

UN MOIS après avoir présenté un plan de développement de son site Internet, la direction du quotidien économique et financier *La Tribune* devait annoncer la suspension de ce projet, lors d'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise, jeudi 21 octobre. Intervenue subitement, cette décision a suscité des réactions au sein de la rédaction, alimentant de nouvelles inquiétudes sur la filiale de Defossés international (groupe LVMH).

Les investissements programmés sur le Web devaient atteindre *« plusieurs millions de francs »* dans les cinq prochaines années, avait indiqué Elisabeth Descombes, directrice générale de *La Tribune*, au cours d'une conférence de presse sur le redressement du journal. Il était également prévu de doubler les effectifs, avec une quinzaine d'embauches. Ce plan est provisoirement gelé.

PROJET SUSPENDU

Face à la concurrence des *Echos* et du groupe L'Expansion qui ont pris une longueur d'avance dans l'information numérique, les dirigeants de *La Tribune* avaient conçu de publier *« un quotidien en ligne »* réactualisé tout au long de la journée. Le site devait être aussi enrichi d'un moteur de recherche spécialisé dans les données financières et l'information sur les entreprises.

La mise en œuvre de ce plan s'est heurtée aux exigences du Syndicat du livre. Le 30 septembre, la parution du quotidien a été entravée par une grève surprise déclenchée pour demander l'ouverture de négociations. La pression du Livre et les discussions en cours sur les droits d'auteur seraient, selon la direction, à l'origine de la suspension du projet. Par ailleurs, les délégués syndicaux s'interrogent sur les intentions du groupe LVMH à l'égard du titre. Depuis plusieurs semaines, en effet, des rumeurs persistantes font état de contacts approfondis avec Havas (Vivendi) à propos du groupe L'Expansion.

Michel Delberghe

Etes-vous vraiment prêt pour l'An 2000 ?

Votre matériel Compaq est sûrement déjà prêt pour l'An 2000. Mais, en cas de doute, nous sommes là pour vous renseigner et vous faire passer sereinement le cap du millénaire. Tous les matériels PC Compaq vendus à partir du 7 octobre 1997 sont garantis An 2000. Si vous avez acheté votre ordinateur avant, vous trouverez des recommandations simples et gratuites pour vous préparer à l'An 2000 sur simple appel au :

0 800 02 69 25 (N° Vert gratuit)

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter notre site : **www.compaq.fr/services/an2000** ou envoyer un e-mail à EMEA.2000.SUPPORT@COMPAQ.COM (Objet : aide An 2000). Pour vos logiciels, contactez les éditeurs concernés afin de suivre leurs recommandations. Pour tout renseignement An 2000 Microsoft, appelez le 0 800 91 37 60 ou consultez le site www.microsoft.com/france/an2000

COMPAQ

LeMonde Job: WMQ2210--0022-0 WAS LMQ2210-22 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:31 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0447 Lcp:700 CMYK

Arte milite contre son intégration dans le pôle audiovisuel public

Jobst Plog, son nouveau président, explique, dans un entretien au « Monde », pourquoi l'assemblée générale de la chaîne franco-allemande réclame une modification du projet de loi en discussion en France

LES RESPONSABLES de la chaîne franco-allemande Arte s'inquiètent du rattachement de La Sept Arte à la holding France Télévision, comme le prévoit le projet de loi sur l'audiovisuel, voté en première lecture au mois de mai. Résultat du traité franco-allemand, signé le 2 octobre 1990, le groupement européen d'intérêt économique (GEIE) Arte a été créé le 30 avril 1991. Ses membres sont à parité La Sept Arte et Arte Deutschland TV GmbH. Président d'Arte depuis janvier 1999, Jobst Plog explique, dans un entretien au *Monde*, les raisons de cette inquiétude.

« Quelles sont les décisions prises par l'assemblée générale d'Arte qui s'est réunie mercredi 20 octobre ?

– Les participants ont décidé de soutenir les réserves exprimées par le comité de gérance à propos du projet de loi sur l'audiovisuel, actuellement en discussion en France. Un groupe de travail paritaire entre des représentants du gouvernement français et d'Arte devrait rechercher la manière de modifier le texte pour qu'il soit conforme au traité interétatique du 2 octobre 1990. Catherine Trautmann, ministre de la communication, avec laquelle j'ai enfin obtenu un rendez-vous, semble d'accord avec cette démarche.

– Quelles sont précisément vos inquiétudes à propos de ce texte ?

– Dès que nous avons reçu le texte, au début de l'été, j'ai immédiatement demandé à notre service juridique de vérifier si les points de ce projet de loi sont en conformité avec le traité interétatique entre la France et l'Allemagne. L'article 1 du traité stipule que *« la direction, la gestion et la rémunération du personnel ainsi que l'établissement du budget des sociétaires français et allemand relèvent de la seule responsabilité de ces mêmes sociétaires »*, c'est-à-dire de La Sept Arte d'un côté, et de l'ARD et de la ZDF de l'autre. Or l'existence d'une holding, telle que celle prévue par le projet de loi français, n'a de sens que si elle a pour conséquence d'avoir une seule et même responsabilité sur l'ensemble des chaînes qui la composent. En effet, le projet de loi stipule que le président de la holding nomme le responsable et fixe le budget de La Sept Arte, alors que le traité prévoit l'indépendance de cette chaîne.

» Par ailleurs, le président de la holding est désigné par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), alors que La Sept Arte ne relève pas de sa compétence. Nous estimons donc que les auteurs du projet de loi français n'ont pas suffisamment tenu compte des principes d'indépendance mentionnés dans le traité. Les juristes – un Français et un Allemand – auxquels nous avons fait appel aboutissent aux mêmes conclusions.

– Pourquoi réagissez-vous si tardivement à un texte qui a été débattu en mai à l'Assemblée nationale ?

– Nous n'avons à aucun moment

JOBST PLOG

été saisis officiellement de ce texte : mon prédécesseur et ami, Jérôme Clément, actuel vice-président d'Arte, a fait savoir qu'il avait émis des réserves par écrit auprès de Mme Trautmann. Mais même si le partenaire français a été informé, cela ne suffit pas. Je pense qu'on aurait pu prendre note qu'après une présidence française qui a duré sept ans Arte est présidée par un Allemand depuis janvier.

– Dans sa partie allemande, Arte n'est-elle pas très dépendante des chaînes publiques de ce pays ?

– Dans le domaine des médias audiovisuels, la France et l'Allemagne ont des traditions très différentes. En France, l'intervention de l'Etat est une réalité, alors qu'en Allemagne les représentants nommés par les politiques au sein des organismes de télévision sont extrêmement minoritaires. Par exemple, ma nomination à la tête de la Norddeutscher Rundfunk est faite par un organisme composé de 56 personnes, dont 9 seulement représentent le gouvernement. Alors qu'en France les membres du CSA sont désignés par le président de la République, celui du Sénat et celui de l'Assemblée nationale. Ce qui est incompréhensible pour les Allemands. De même, en Allemagne, le financement est indépendant.

– Comment comptez-vous poursuivre le développement d'Arte ?

– Etre président ne veut pas dire tout chambouler. Je m'inscris dans la continuité de ce qui a été fait. Simplement, j'essaierai de remédier aux faiblesses qualitatives ou quantitatives, là où il y en a.

» En ce qui concerne la faible audience d'Arte en Allemagne, il faut par exemple tenir compte du fait que, pour des raisons techniques, seuls 70 % des foyers peuvent recevoir la chaîne et qu'Arte est en concurrence avec 33 autres chaînes. Par ailleurs, on constate que les trois quarts des téléspectateurs zappent lorsque nous diffusons un film en version originale sous-titrée. Notre réputation de chaîne de qualité ne doit pas faire croire qu'Arte est une chaîne compliquée à regarder.

» Tout cela est un problème de communication : nous allons lancer une campagne en Allemagne pour faire passer l'idée qu'Arte propose des émissions faciles d'accès qui ne sont pas destinées à une élite. D'ailleurs, nous avons constaté que lorsque les émissions produites par Arte sont diffusées sur une autre chaîne, elles enregistrent de meilleurs résultats d'audience. L'absence de présentateur dans les émissions d'Arte contribue à en rendre l'accès plus difficile. Mais à cela je n'ai pas encore de réponse.

– Pensez-vous développer la coopération avec d'autres chaînes européennes ?

– Nous avons toujours essayé de trouver le maximum de partenaires, du moment que les objectifs qualitatifs et quantitatifs sont susceptibles d'être atteints. Près d'un tiers des émissions d'Arte provient d'autres pays que la France et l'Allemagne. Les expériences menées avec l'Espagne, la Suisse et la Belgique sont très satisfaisantes ; il en est de même avec la Pologne et la Finlande. Nous aimerions bien élargir le noyau dur d'Arte à une troisième entreprise. Mais les pays avec lesquels ce serait le plus envisageable, comme la Grande-Bretagne, ne sont pas intéressés.

– Comment améliorer la diffusion d'Arte ?

– En France comme en Allemagne, Arte est contrainte de partager un canal hertzien avec une autre chaîne. Aujourd'hui, une chaîne devrait pouvoir disposer d'un réseau vingt-quatre heures sur vingt-quatre, afin que tout le monde puisse la regarder. En Allemagne, nous avons réclamé un complément budgétaire pour financer cette extension entre 2001 et 2004. Sur Internet, qui se développe plus vite en France qu'en Allemagne, nous devons proposer des services complémentaires et des informations plus approfondies pour un grand nombre des émissions que nous diffusons. »

Propos recueillis par Françoise Chirot

Un nouveau siège en 2002

Pour son dixième anniversaire, la chaîne Arte s'installera peut-être dans son nouveau siège strasbourgeois. L'assemblée générale vient de choisir l'équipe d'architectes franco-allemande Hans Struhk-Paul Maechel pour construire les 8 350 mètres carrés du nouveau bâtiment. Installé dans le quartier des institutions européennes, en bordure de l'Ill, ce nouveau siège hébergera les quelque 400 collaborateurs d'Arte, actuellement dispersés dans six sites de la capitale alsacienne. Deux studios permettront l'enregistrement des émissions d'information et des débats.

Après le concours lancé en 1998, un jury de douze membres avait sélectionné l'architecte britannique Ian Ritchie sur les 80 dossiers de candidature. Mais, faute d'accord sur le projet définitif, les responsables d'Arte ont décidé de lancer une nouvelle procédure. Le montant des travaux est estimé à 100 millions de francs (15,24 millions d'euros).

Changement de cap pour le quotidien communiste « L'Echo du Centre »

LIMOGES
de notre correspondant

Le quotidien communiste limousin *L'Echo du Centre* abordera, le 18 novembre, un nouveau chapitre de sa longue et périlleuse existence. Son directeur, Christian Audouin, membre du comité national du PCF et président du groupe communiste au conseil régional du Limousin, a annoncé récemment non seulement une nouvelle formule et une maquette entièrement renouvelée, mais un changement de cap éditorial.

« Une rupture », même, a-t-il précisé, marquée par *« la fin d'un long compagnonnage avec le Parti communiste »*, mais aussi par *« une fidélité maintenue à sa grande sensibilité au social et aux résistances. »* Il publiera une tribune ouverte à toutes les sensibilités politiques, *« sauf l'extrême droite »*, et un forum *« sans tabous »* ouvert à ses lecteurs.

MOBILISATION DU LECTORAT

Des négociations sont par ailleurs en cours avec des partenaires éventuels du secteur des médias – notamment, a précisé Christian Audouin, *« depuis le mois de juin avec le quotidien* Le Monde ». Treize embauches ont été effectuées pour renforcer une équipe jusqu'à présent squelettique de trente journalistes.

ÉLÉMENT DU PATRIMOINE

Né dans la clandestinité sous l'Occupation nazie en 1943, *L'Echo du Centre*, après un incendie qui a détruit ses rotatives en 1989 et deux dépôts de bilan successifs, a été mis en redressement judiciaire en juin 1997. Il a alors créé une association de lecteurs, « Pluralisme », forte aujourd'hui de 600 membres (dont plusieurs élus socialistes, MDC, Verts et gaullistes) et qui a rassemblé, en deux ans, plus de 1 million de francs.

C'est cette réaction du lectorat régional, qui montre à quel point ce quotidien est considéré comme un élément du patrimoine limousin, qui a permis d'intéresser des partenaires à la survie du titre. *L'Echo du Centre* vend environ 15 000 exemplaires quotidiens dans la région Limousin (Haute-Vienne, Corrèze, Creuse) et dans les deux départements de la Dordogne et de l'Indre.

Georges Chatain

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : des responsables catholiques et protestants ont exprimé,** mercredi 20 octobre, une nouvelle fois leur inquiétude sur l'avenir des émissions religieuses diffusées chaque dimanche sur la chaîne publique France 2, dont ils craignent la remise en cause dans la prochaine loi sur l'audiovisuel.

■ **La grève à France 3 Aquitaine** est suspendue jusqu'au jeudi 28 octobre. Les grévistes, qui contestent les méthodes de leur directeur régional (*Le Monde* du 20 octobre), se détermineront en fonction des résultats de la rencontre avec le médiateur envoyé de Paris par la direction générale.

■ **AUDIOVISUEL : Catherine Trautmann, ministre de la culture, et Viviane Reding, commissaire européen** chargé de la culture et de l'éducation, se sont expliquées, mardi 19 octobre, sur la question des quotas. Selon Mme Reding, les quotas ne sont pas remis en cause en matière d'audiovisuel, mais ils sont inadaptés pour Internet.

■ **PRESSE : le personnel de *L'Est républicain* observe un mouvement de grève tournante,** depuis mercredi 20 octobre (l'édition de Meurthe-et-Moselle n'a pas paru jeudi). Cette volonté de *« durcir l'action »* intervient alors que des comités d'entreprise extraordinaires sont convoqués, vendredi, au quotidien nancéien et à *La Liberté de l'Est*, au cours desquels devrait être annoncée la prise de contrôle du journal d'Epinal par *L'Est républicain*.

LeMonde Job: WMQ2210--0023-0 WAS LMQ2210-23 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 11:03 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0448 Lcp:700 CMYK

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **DASSAULT : le constructeur aéronautique français** a estimé, mercredi 20 octobre, avoir du temps pour mettre en place sa stratégie après la création de la société franco-allemande EADS, issue de la fusion entre Aerospatiale Matra et l'allemand DASA. Le groupe, qui peut soit reprendre tous ses titres, soit apporter sa participation au nouvel ensemble, a refusé de préciser ses intentions.

● **PIAGGIO : Morgan Grenfell Private Equity,** filiale du groupe Deutsche Bank, a annoncé, jeudi 21 octobre, un accord pour le rachat du constructeur italien de scooters avec la participation du groupe financier américain Texas Pacific Group (TPG). Morgan Grenfell prendrait une participation de 80 % et TPG 10 %, selon le quotidien italien *Il Sole*.

● **PECHINEY : le groupe d'aluminium et d'emballage** prévoit de fermer deux usines, une en Allemagne, l'autre en Suède. Près de 500 salariés sont menacés. Les syndicats y voient une des premières conséquences de la fusion avec Alcan et Algroup.

● **IBM : le groupe informatique** a annoncé, mercredi, que son bénéfice net par action pour les deux prochains trimestres serait inférieur à celui des mêmes périodes en 1998 et 1999.

● **AGREVO : la filiale de phytosanitaire de Hoechst et de Schering** a annoncé, mercredi, un partenariat avec l'américain 3-Dimensional Pharmaceuticals (3DP) pour la recherche de nouveaux produits agrochimiques.

SERVICES

● **TÉLÉPHONE MOBILE : en septembre, le nombre d'abonnés au téléphone mobile en France** a encore augmenté de 736 700, portant le nombre total à 16,2 millions, soit 27 % de la population française. Itineris (France Télécom) détient 49 % du marché, SFR a chuté à 36 % et Bouygues a augmenté sa part à 14,5 %.

● **VIVENDI : l'agence de notation Standard & Poor's** a abaissé, mercredi, la note à long terme attribuée au groupe de services et communication, en raison de *« l'augmentation très significative de l'endettement »*. Vivendi juge son niveau d'endettement *« approprié »*.

● **CARREFOUR-PROMODÈS : 94,9 % du capital de Promodès** a été apporté à l'offre publique d'échange lancée par Carrefour, selon un communiqué du Conseil des marchés financiers, publié mercredi.

● **LOT : le gouvernement polonais a choisi, mercredi, SAirGroup, holding de Swissair,** comme partenaire stratégique pour la privatisation de la compagnie aérienne LOT, face à British Airways et Lufthansa. SAir devrait détenir 37,6 % de la LOT à la fin de l'année.

FINANCE

● **CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE : Manfred Zobl, président de Swiss Life, actionnaire à hauteur de 14,7 % du CCF**, rappelle, dans un entretien aux *Echos* du 21 octobre, que *« rien ne peut arriver à cette banque sans notre consentement ». « Nous ferons tout pour préserver les intérêts du CCF »*, poursuit-il. Le CCF fait l'objet d'une intense spéculation à la suite de l'entrée du néerlandais ING et du belge KBC dans son capital.

● **CHAMPALIMAUD : la Commission européenne a bloqué, mercredi, le veto du gouvernement portugais** à l'accord entre les groupes portugais Champalimaud et espagnol Banco Santander Central Hispano (BSCH), et a envoyé à Lisbonne un nouvel avis motivé pour violation des règles du marché.

● **BANQUES : la Commission européenne a mené, mercredi, une série de perquisitions** dans plusieurs banques des Pays-Bas, d'Irlande et de Belgique soupçonnées d'exiger des frais anormalement élevés pour la conversion des monnaies nationales en euros.

● **COMMERZBANK : le président du directoire de la quatrième banque privée allemande,** Martin Kohlhaussen, a prédit, mercredi, une fin prochaine de la vague de fusions bancaires en Europe.

● **SCHWAB : le nouveau courtier nippo-américain Schwab Tokio Marine Securities**, né d'une alliance entre le plus grand courtier électronique américain et le numéro un japonais de l'assurance dommages, espère ouvrir 500 000 comptes en quatre ans.

EUROPE

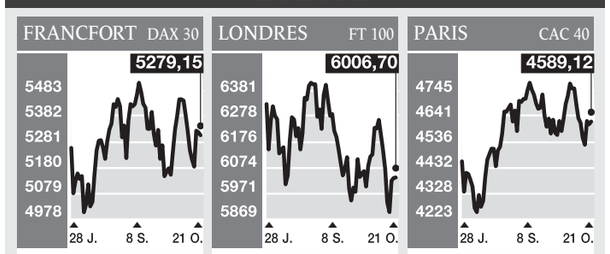

Europe 09 h 50	Indices sélection	cours 21/10	Var. % 20/10	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3704,61	0,15	10,84
EUROPE	STOXX 50	3663,89	0,37	10,35
EUROPE	EURO STOXX 324	318,54	0,14	6,76
EUROPE	STOXX 653	303,26	0,22	8,62
PARIS	CAC 40	4589,12	0,25	16,40
PARIS	MIDCAC	0,00	....	....
PARIS	SBF 120	3138,59	0,19	18,15
PARIS	SBF 250	0,00	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	....	....
AMSTERDAM	AEX	544,68	0,09	1,17
BRUXELLES	BEL 20	3001,80	0,52	– 14,59
FRANCFORT	DAX 30	5279,15	– 0,23	5,44
LONDRES	FTSE 100	6006,70	0,22	2,11
MADRID	STOCK EXCHANGE	9403,60	– 0,02	– 4,40
MILAN	MIBTEL 30	32076,00	0,18	– 8,75
ZURICH	SPI	6892,10	0,50	– 3,75

AMÉRIQUES

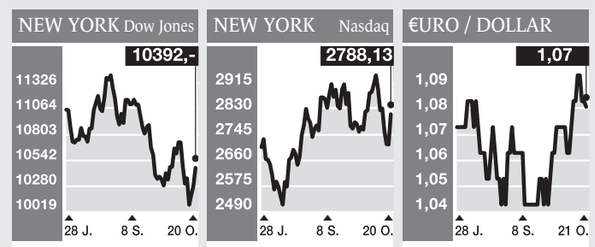

Amérique 09 h 50	Indices sélection	cours 20/10	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10392,36	1,84	13,19
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1289,43	2,23	4,90
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2788,13	3,72	27,16
TORONTO	TSE INDEX	6930,75	1,12	6,86
SAO PAULO	BOVESPA	11275,00	1,60	66,20
MEXICO	BOLSA	286,66	1,47	23,31
BUENOS AIRES	MERVAL	523,83	1,68	21,80
SANTIAGO	IPSA GENERAL	120,78	3,56	56,86
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5149,36	– 2,12	7,53

ASIE - PACIFIQUE

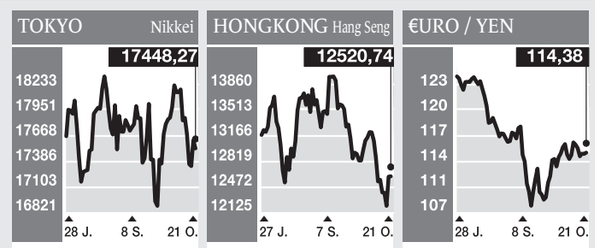

Zone Asie 09 h 50	Indices sélection	cours 21/10	Var. % 20/10	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	17448,27	– 0,49	26,05
HONGKONG	HANG SENG	12520,74	0,18	24,60
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....	46,06
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	97,88	– 1,60	50,72
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2827,90	0,15	0,52
BANGKOK	SET	25,43	– 0,35	– 0,97
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4876,63	– 1,35	59,61
WELLINGTON	NZSE-40	2103,33	– 0,34	1,84

ÉCONOMIE

Contraction du déficit commercial américain

LE DÉFICIT commercial des Etats-Unis a diminué de 3,2 % à 24,1 milliards de dollars en août, a annoncé mercredi 20 octobre le département américain du commerce. Il s'agit de la première contraction du déficit commercial depuis avril.
Les exportations ont augmenté de 3,7 % pour se monter au niveau record de 82,02 milliards de dollars, tandis que les importations ont progressé de 2 % à 106,12 milliards de dollars.
Le déficit commercial avec le Japon s'est encore accru en août pour se monter à 6,39 milliards de dollars. Avec la Chine, les Etats-Unis ont accusé en août un déficit record de 6,86 milliards de dollars.

■ **Le ralentissement du rythme de croissance de l'économie américaine** présente un risque de baisse des marchés financiers mondiaux dans les deux prochaines années, a estimé mercredi Robert Mundell, le Prix Nobel d'économie 1999.

■ **ZONE EURO : le taux d'inflation de la zone euro** est resté stable à 1,2 % en rythme annuel en septembre, contre déjà 1,2 % en août, et 1,1 % en juillet, a indiqué mercredi l'office européen de statistiques Eurostat.

■ **FRANCE : le président du Mouvement des entreprises de France (Medef), Ernest-Antoine Seillière,** estime que la France est *« en train d'inventer le colbertisme social »* et que *« l'archaïsme de la politique sociale », « poussé à son paroxysme par la loi »* sur les 35 heures, *« se révèle en pleine lumière à l'aube du XXIe siècle »*.

■ **Le prix des logements à Paris et en région parisienne** a progressé de 7 % à mi-1999 par rapport à la même période de 1998, et la hausse devrait atteindre 10 % sur l'ensemble de l'année, a indiqué mercredi la chambre des notaires de Paris.

■ **Le chômage devrait continuer de reculer dans les mois à venir** pour se situer à 10,4 % de la population active à la fin de l'année 2000, retrouvant son niveau de l'été 1992, selon les dernières prévisions de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) publiées mercredi.

■ **Le nombre de créations d'entreprises a augmenté en France de 0,8 %** en septembre par rapport à août, en données corrigées des variations saisonnières, à 23 020 contre 22 830, selon les statistiques publiées mercredi par l'Insee.

■ **ALLEMAGNE : le climat des affaires est resté inchangé au mois de septembre en Allemagne de l'Ouest,** le baromètre de l'institut de conjoncture munichois IFO publié mercredi s'élevant à 95,4 points, comme en août.

■ **ESPAGNE : le financier américain George Soros** investira 300 millions d'euros dans le secteur immobilier en Espagne pendant les deux prochaines années, affirme mercredi la presse économique madrilène.

■ **AUTRICHE : l'indice des prix à la consommation en Autriche** s'est établi en septembre à 0,5 % sur un an, inchangé par rapport au mois d'août, a annoncé mercredi l'Office central des statistiques.

■ **GRANDE-BRETAGNE : les ventes de détail ont augmenté de 0,1 % en volume en septembre en Grande-Bretagne** et de 3,7 % par rapport à la période correspondante de l'année dernière, selon les chiffres corrigés des variations saisonnières annoncés mercredi par l'Office des statistiques nationales (ONS).

■ **RUSSIE : la Russie a enregistré en août un excédent commercial de 2,8 milliards de dollars,** confirmant le très bon chiffre enregistré le mois précédent (2,7 milliards de dollars), selon les données de l'Agence russe de statistiques publiées mercredi.

■ **Le chômage en Russie s'est établi à 12,4 % de la population active en septembre,** en nette hausse par rapport à l'année précédente, mais en régression par rapport au début de l'année, selon l'Agence de statistiques russe.

■ **AFRIQUE : les taux d'investissement sont restés faibles en Afrique** et n'ont pas dépassé 17 % du PIB en 1998, a estimé mercredi le président sénégalais Abdou Diouf, à l'ouverture d'une conférence sur le partenariat industriel et l'investissement en Afrique.

■ **CHINE : l'économie chinoise, en passe d'atteindre son objectif de croissance de 7 % pour l'année en cours,** devrait continuer à évoluer au même rythme l'an prochain, selon un responsable économique chinois, cité jeudi par le quotidien *China Daily*.

■ **BOGUE : le bogue de l'an 2000 ne provoquera pas un « big bang »** dans le monde mais une série de défaillances sectorielles prolongées dans les pays les moins bien préparés, estime le coordinateur international de ce dossier, l'Américain Bruce McConnell.

VALEUR DU JOUR

Philip Morris épinglé par la justice américaine

COUP DUR pour Philip Morris, le numéro un mondial de la cigarette. Comme ses concurrents américains, il vient de connaître, mercredi 20 octobre, un nouveau revers dans la bataille judiciaire qui les oppose aux victimes de la cigarette à Miami, en Floride.
Les grands du tabac – dont Philip Morris, R. J. Reynolds Tobacco, British American Tobacco – avaient déjà été tenus comme responsables, par la justice, des décès ou des maladies de 500 000 fumeurs de Floride. Il restait à décider quelle serait la manière d'indemniser les victimes. La troisième cour d'appel de Miami a autorisé, mercredi, une indemnisation collective, revenant sur sa décision du 3 septembre selon laquelle les demandes de dommages et intérêts devaient être examinées individuellement. Une décision qui pourrait coûter *« des centaines de milliards de dollars »*, a commenté David Dreman, président de Dreman Value Management, qui détient plus de 10 millions d'actions Philip Morris. Les experts évoquent un préjudice de 200 milliards à 500 milliards de dollars pour l'ensemble de l'industrie.
Suite à cette annonce, le cours de l'action de Philip Morris a plongé mercredi de 12,8 %, atteignant, à la clôture, 27 dollars, au plus bas de l'année. Le titre Philip Morris a été très actif à Wall Street : plus de 23 millions d'actions ont changé de mains au cours de la séance. Une

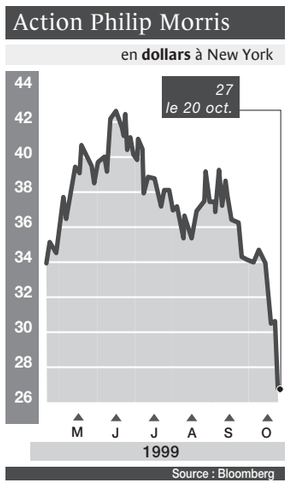

déroute boursière qui touche l'ensemble du secteur : Reynolds a perdu 11,8 %, à 22-7/8 dollars en clôture. Loews, holding de contrôle du groupe de tabac Lorillard, a reculé de 3,2 %, à 67-3/4 dollars. L'industrie peut faire appel, mais *« les chances de rendre cette décision caduque sont faibles »*, a expliqué à l'agence Bloomberg Martin Feldman, analyste chez Salomon Smith Barney. *« Cet événement accroît le risque global de l'industrie face à la justice. »* Une brèche ouverte en 1994 par un couple d'avocats de Miami, Susan et Stanley Rosenblatt. Ils avaient négocié un règlement de 349 millions de dollars avec des fabricants de tabac pour le compte d'hôtesses de l'air qui affirmaient souffrir des effets du tabagisme passif.

Laure Belot

SUR LES MARCHÉS

PARIS

DANS LE SILLAGE DE WALL STREET, la Bourse de Paris a entamé la séance de jeudi 21 octobre sur une hausse de 0,38 %, l'indice CAC 40 s'affichant à 4 595,38 points. Mercredi, la place parisienne avait terminé en baisse de 0,29 %, subissant des prises de bénéfices, en raison notamment de la tension persistante des taux d'intérêt à long terme.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert en légère baisse de 0,02 %, jeudi, l'indice de référence X-DAX affichant 5 290,19 points. Mercredi, la place allemande avait cédé 0,11 % dans un volume de transactions faible, le climat des affaires étant resté inchangé au mois de septembre en Allemagne de l'Ouest, un résultat bien inférieur aux prévisions des économistes.

LONDRES

LA PLACE LONDONIENNE a ouvert en hausse mardi, l'indice Footsie des 100 principales valeurs gagnant 0,13 ,%, à 6 014,6 points.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI de la Bourse de Tokyo a clôturé sur un recul de 0,49 %, à 17 448,27 points, jeudi 21 octobre. Le marché nippon craignait la réaction de Wall Street dans la journée de jeudi à la suite des mises en garde lancées par IBM sur ses résultats à venir.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York a clôturé le mercredi 21 octobre en hausse de 187,43 points, soit un gain de 1,84 % à 10 392,36 points, grâce à la progression des valeurs technologiques et financières. L'indice composite du Nasdaq a, de son côté, progressé de 3,72 % à 2 788,13 points. Ce dernier enregistre la troisième plus forte hausse de son histoire en points avec un gain de 99,95 points. Les marchés craignent toutefois une correction à Wall Street, jeudi, après que IBM eut déclaré que son bénéfice par action au quatrième trimestre risquait d'être inférieur de 15 % à 20 % à celui de 1998.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens s'orientaient légèrement à la hausse en début de séance, jeudi 21 octobre. Les taux à 10 ans en France s'établissaient à 5,58 % et à 5,45 % en Allemagne.

MONNAIES

DANS LES PREMIERS échanges, jeudi, l'euro se redressait légèrement contre le dollar, à 1,0773 dollar. De son côté, le billet vert s'inscrivait en baisse contre le yen, en début de matinée. Il s'échangeait à 106,13 yens. La veille, l'euro avait fléchi face aux principales devises, repassant sous 1,08 dollar après un rapport de l'institut IFO sur le climat des affaires en Allemagne décevant, tandis que le dollar avait profité d'une baisse inattendue du déficit commercial américain.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre	20/10
COURONNE DANOISE.	7,4333
COUR. NORVÉGIENNE	8,3145
COUR. SUÉDOISE	8,7945
COURONNE TCHÈQUE	36,780
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6623
DOLLAR CANADIEN	1,6032
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0947
DRACHME GRECQUE	329,40
FLORINT HONGROIS	257,70
ZLOTY POLONAIS	4,4335

Cours de change croisés

21/10 09 h 50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,94237	1,07775	0,16430	1,66755	0,67641
YEN	106,11500	....	114,38000	17,43500	176,97000	71,78500
€URO	0,92786	0,87428	....	0,15245	1,54695	0,62760
FRANC	6,08635	5,73615	6,55957	....	10,14900	4,11700
LIVRE	0,59968	0,56520	0,64640	0,09855	....	0,40565
FRANC SUISSE	1,47840	1,39330	1,59345	0,24290	2,46515	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 20/10	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,11	2,79	5,58	6,17
ALLEMAGNE	2	3,42	5,46	6,07
GDE-BRETAG.	4,87	5,38	5,77	4,77
ITALIE	2	3,35	5,71	6,34
JAPON	0,05	0,07	1,85	2,64
ÉTATS-UNIS	5,13	5,15	6,19	6,35
SUISSE	0,73	1,94	3,65	4,62
PAYS-BAS	1,95	3,35	5,61	6,22

Matières premières

En dollars	Cours 20/10	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1778	– 0,34
ALUMINIUM 3 MOIS	1517,5	– 0,10
PLOMB 3 MOIS	506	– 0,59
ETAIN 3 MOIS	5590	– 0,18
ZINC 3 MOIS	1166	– 0,17
NICKEL 3 MOIS	7650	– 0,26
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5,26	0,48
PLATINE A TERME	57106,50	4,21
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	257,75	....
MAÏS (CHICAGO)	200,5	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	153,8	– 0,06
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	931	– 0,32
CAFÉ (LONDRES)	1240	– 2,05
SUCRE BLANC (PARIS)	180	....

Matif

Cours 09 h 50	Volume 21/10	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 99.	324	84,48	84,50
Euribor 3 mois			
NOVEMBRE 99	....	....	....

Pétrole

En dollars	Cours 20/10	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	21,87	....
WTI (NEW YORK)	22,2	....
LIGHT SWEET CRUDE	22,21	– 0,34

Or

En €uros	Cours 20/10	Var % 19/10
OR FIN KILO BARRE	9100	....
OR FIN LINGOT	9080	– 1,20
ONCE D'OR (LO) $	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F	51,80	– 0,77
PIÈCE SUISSE 20 F	52,10	....
PIÈCE UNION LAT. 20 F	52,10	....
PIÈCE 10 DOLLARS US	225	– 1,32
PIÈCE 20 DOLLARS US	404	– 0,17
PIÈCE 50 PESOS MEX	330	– 3,51

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

LeMonde Job: WMQ2210--0024-0 WAS LMQ2210-24 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:35 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0449 Lcp:700 CMYK

VALEURS EUROPÉENNES

● Mauvaise passe pour **SAP**, le numéro un mondial des progiciels de gestion. Le groupe, qui avait déjà révisé ses prévisions de chiffre d'affaires à la baisse, le 13 octobre, a annoncé, mercredi 20 octobre, une chute de 64 % de son résultat net au troisième trimestre, ce qui a entraîné un nouveau plongeon du titre (– 5,27 % à 386,50 euros). Le groupe invoque le ralentissement des ventes de licences aux Etats-Unis et au Japon et une chute de ses revenus en Grande-Bretagne.

● Le titre **RWE** a gagné 3,47 % à 37,25 euros, mercredi. Le conglomérat énergétique allemand devait annoncer jeudi 21 octobre l'acquisition de VEW, le numéro six du secteur, ce qui donnerait naissance au plus important producteur d'électricité en Allemagne (*lire page 18*).

● Mercredi, l'action **BMW** s'est appréciée de 2,81 % à 28,90 euros. Le troisième constructeur automobile allemand a vu ses ventes progresser de 4,8 %.

● Le cours du fabricant de produits pharmaceutiques **Orion** a bondi de 6,18 % à 23,20 euros, mercredi, après que la société finlandaise a annoncé que la Food and Drug Administration américaine a agréé le médicament qu'il a développé contre la maladie de Parkinson, l'Entacapone.

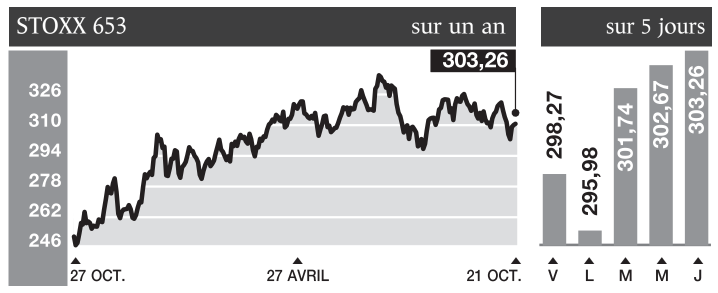

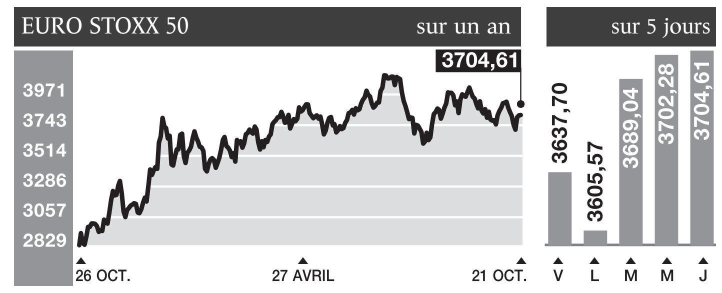

21/10 09 h 57 ▶	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	33,88	+0,85
BASF AG	BE ★	40,3	−0,37
BMW	DE ★	28,7	−0,52
CONTINENTAL AG	DE ★	20,2	+1
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	69,3	....
FIAT	IT ★	30,65	+0,16
FIAT PRIV.	IT ★	15,12	+1,14
MICHELIN /RM	FR ★	40,25	+0,25
PEUGEOT	FR ★	176	+0,06
PIRELLI	IT ★	2,25	−0,88
RENAULT	FR ★	48,74	+0,39
VALEO /RM	FR ★	69,4	+2,13
VOLKSWAGEN	DE ★	52,2	−0,38
VOLVO -A-	SE	24,73	+0,69
VOLVO -B-	SE	24,79	+0,46
▶ DJ E STOXX AUTO P		241,45	+0,05

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	17,31	−0,18
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	21,57	−0,92
ALL & LEICS	GB	12,54	....
ALLIED IRISH BA	GB	18,39	−0,17
ALPHA CREDIT BA	GR	69,52	....
ARGENTARIA R	ES ★	21,2	−0,89
B PINTO MAYOR R	PT ★	19,5	....
BANK AUSTRIA AG	AT ★	47,1	+0,53
BANK OF IRELAND	GB	....	....
BANK OF PIRAEUS	GR	25,49	....
BANKINTER R	ES ★	36,81	−0,57
BARCLAYS PLC	GB	26,75	+0,41
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	58,2	+1,22
BCA FIDEURAM	IT ★	5,35	−1,83
BCA INTESA	IT ★	3,93	−1,26
MONTE PASCHI SI	IT ★	3,78	+0,80
BCA ROMA	IT ★	1,26	+1,61
BBV R	ES ★	12,9	−0,85
BCO POPULAR ESP	ES ★	65,35	+0,62
BSCH R	ES ★	10,15	....
BCP R	PT ★	25,75	....
BIPOP CARIRE	IT ★	40,35	+0,50
BNP /RM	FR ★	74,75	+0,13
BSCH R	ES ★	9,53	−0,63
CCF /RM	FR ★	112,7	+0,63
CHRISTIANIA BK	NO	5,05	....
COMIT	IT ★	5,93	+0,51
COMM.BANK OF GR	GR	76,26	....
COMMERZBANK	DE ★	34,45	−0,43
CREDIT LYONNAIS	FR ★	27,44	−0,47
DEN DANSKE BK	DK	104,26	....
DEN NORSKE BANK	NO	3,79	....
DEUTSCHE BANK	DE ★	66,6	....
DEXIA CC	BE ★	135,1	−0,59
DEXIA FCE RM	FR ★	133,6	+0,07
DRESDNER BANK	DE ★	45,3	+1,12
EFG EUROBANK	GR	42,32	....
ERGO BANK	GR	87,70	....
ERSTE BANK	AT ★	49,39	+0,80
FOERENINGSSB A	SE	13,64	+0,84
HALIFAX GROUP	GB	11,64	−1,44
HSBC HLDG	GB	10,22	+0,30
IONIAN BK REG.S	GR	52,37	....
JYSKE BANK REG	DK	87,44	....
KAPITAL HOLDING	DK	40,63	....
KBC BANCASSURAN	BE ★	47,3	−0,32
LLOYDS TSB	GB	11,59	....
MERITA	FI ★	4,99	+0,60
NAT BANK GREECE	GR	67,55	....
NATEXIS BQ POP.	FR ★	67,85	−0,22
NATL WESTM BK	GB	21,95	+3,13
NORDBANKEN HOLD	SE	5	....
ROLO BANCA 1473	IT ★	19,1	....
ROYAL BK SCOTL	GB	19,29	−0,16
S-E-BANKEN -A-	SE	9,55	−1,18
STE GENERAL-A-/	FR ★	199,2	−0,40
SV HANDBK -A-	SE	12,34	+0,46
UBS REG	CH	261,44	+0,48
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,21	−0,94
UNIDANMARK -A-	DK	69,15	+0,19
XIOSBANK	GR	24,89	....
▶ DJ E STOXX BANK P		273,11	−0,34

PRODUITS DE BASE

ALUMINIUM GREEC	GR	47,54	....
ARJO WIGGINS AP	GB	3,17	−1,44
ASSIDOMAEN AB	SE	17,91	+1,61
AVESTA	SE	4,53	+1,27
BEKAERT	BE ★	474,4	+0,62
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	39	+1,69
BUHRMANN NV	NL ★	16,39	−1,56
BUNZL PLC	GB	4,57	....
CART.BURGO	IT ★	6,95	−0,57
CORUS GROUP	GB	1,81	....
ELKEM ASA, OSLO	NO	16,18	....
ELVAL	GR	16,18	....
JOHNSON MATTHEY	GB	8,56	....
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	41,53	+2,04
METSAE-SERLA A	FI ★	8,1	....
MODO -B-	SE	27,86	+1,24
NORSKE SKOGIND-	NO	38,49	....
OUTOKUMPU OY -A	FI ★	10,5	+4,79
PECHINEY-A-	FR ★	53,4	−0,84
PORTUCEL INDUST	PT ★	6,55	....
RAUTARUUKKI K	FI ★	5,98	....
RIO TINTO	GB	15,45	+1,01
SIDENOR	GR	46,75	....
SILVER & BARYTE	GR	39,31	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,57	....
SONAE INDUSTRIA	PT ★	7,59	....
SOPORCEL	PT ★	13,48	....
SSAB SW ST A	SE	11,83	....
STORA ENSO -A-	FI ★	13	....
STORA ENSO -R-	FI ★	13,2	....
SVENSKA CELLULO	SE	25,24	+1,37
THYSSEN KRUPP	DE ★	20,8	+1,71
TRELLEBORG B	SE	8,70	+0,66
UNION MINIERE	BE ★	35,49	+0,82
UPM-KYMMENE COR	FI ★	32,6	+1,09
USINOR	FR ★	13,35	−0,74
VIOHALCO	GR	52,49	....
VOEST-ALPINE ST	AT ★	29,05	+0,03
▶ DJ E STOXX BASI P		194,55	+0,46

CHIMIE

AGA -A-	SE	16,03	+0,36
AGA -B-	SE	16,03	+0,36
AIR LIQUIDE /RM	FR ★	139,3	+0,87
AKZO NOBEL NV	NL ★	38	−0,91
BASF AG	DE ★	40,3	−0,37
BAYER AG	DE ★	36,25	+1,12
BOC GROUP PLC	GB	19,94	−0,85
CIBA SPEC CHEM	CH	71,64	....
CLARIANT N	CH	417,92	+0,30
DEGUSSA-HUELS	DE ★	32,8	....
DSM	NL ★	112,55	....
DYNO	NO	22,13	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4650,58	+1,65
HENKEL KGAA VZ	DE ★	61,1	+0,33
ICI	GB	9,83	+4,44
KEMIRA	FI ★	5,45	....
LAPORTE	GB	8,14	+0,96
PERSTORP -B-	SE	7,73	+0,74
RHODIA	FR ★	17,85	+0,45
SNIA	IT ★	1,02	....
SOLVAY	BE ★	68,5	+0,74
TESSENDERLO CHE	BE ★	45,4	+2,05
▶ DJ E STOXX CHEM P		320,62	+0,50

CONGLOMÉRATS

AKER RGI -A-	NO	12,51	....
CGIP /RM	FR ★	42,81	−0,76
CHRISTIAN DIOR	FR ★	164,3	−0,67
CIR	IT ★	1,56	+0,65
D'IETEREN SA	BE ★	399,5	+0,91
GAZ ET EAUX /RM	FR ★	46,11	+0,24
GBL	BE ★	160,7	+1,01
GENL ELECTR CO	GB	9,35	+0,17
GEVAERT	BE ★	47	....
HAGEMEYER NV	NL ★	20,56	−0,92
INCHCAPE	GB	4,57	−1,01
INVESTOR -A-	SE	11,43	....
INVESTOR -B-	SE	11,54	+0,50
KVAERNER -A-	NO	18,16	....
LVMH / RM	FR ★	287,8	−0,59
MYTILINEOS HOLD	GR	19,59	....
NORSK HYDRO	NO	39,03	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	135,12	....
ORKLA -A-	NO	12,39	....
ORKLA -B-	NO	12,27	....
SONAE SGPS	PT ★	30,07	....
TOMKINS	GB	3,37	−0,46
VEBA AG	DE ★	49,5	+0,81
▶ DJ E STOXX CONG P		258,67	−0,32

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IE	3,85	+0,79
BRITISH TELECOM	GB	15,34	+0,81
CABLE & WIRELES	GB	10,73	+2,36
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	42,15	....
ENERGIS	GB	27,34	+1,79
EUROPOLITAN HLD	SE	9,61	....
FRANCE TELECOM	FR ★	85,4	−1,10
HELLENIC TELE (	GR	21,96	....
KONINKLIJKE KPN	NL ★	47,28	+0,06
PANAFON HELLENI	GR	26,23	....
PORTUGAL TELECO	PT ★	39,45	....
SWISSCOM N	CH	299,46	+0,21
TELE DANMARK -B	DK	58,39	+0,70
TELECEL	PT ★	129,48	....
TELECOM ITALIA	IT ★	7,86	−0,25
TELECOM ITALIA	IT ★	4,45	+0,68
TELEFONICA	ES ★	14,5	....
TIM	IT ★	5,6	+1,63
VODAFONE AIRTOU	GB	4,04	+0,77
▶ DJ E STOXX TCOM P		693,52	+0,06

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES ★	44,68	−0,47
ACESA R	ES ★	10,14	....
AKTOR SA	GR	27,82	....
ASKO -A-	FI ★	15,2	....
AUMAR R	ES ★	18,65	+0,81
AUTOSTRADE	IT ★	7,11	+0,57
BCA INTESA	IT ★	3,93	−1,26
BICC PLC	GB	1,61	−0,95
BLUE CIRCLE IND	GB	5,11	−0,30
BOUYGUES /RM	FR ★	319,5	+4,41
BPB	GB	5,45	+0,28
BUZZI UNICEM	IT ★	12,35	....
CARADON	GB	2,31	−1,32
CBR	BE ★	101,6	....
CIMPOR R	PT ★	15,8	....
COLAS /RM	FR ★	192	+0,05
CRH PLC	GB	28,10	−1,36
CRISTALERIA ESP	ES ★	46,25	....
GRUPO DRAGADOS	ES ★	10,04	+0,70
FCC	ES ★	22,8	−0,61
GROUPE GTM	FR ★	94,9	+1,39
HANSON PLC	GB	6,80	−3,52
HEIDELBERGER ZE	DE ★	74,2	....
HELL.TECHNODO.R	GR	49,02	....
HERACLES GENL R	GR	35,22	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	35,9	+0,28
HOLDERBANK FINA	CH	301,66	+0,73
HOLDERBANK FINA	CH	1174,59	+1,91
IMERYS /RM	FR ★	136,9	+1,03
ITALCEMENTI	IT ★	12,49	+0,16
ITALCEMENTI RNC	IT ★	4,27	−0,23
LAFARGE /RM	FR ★	95,35	−0,16
MICHANIKI REG.	GR	23,11	....
PARTEK	FI ★	10,3	....
PHILIPP HOLZMAN	DE ★	127,7	+0,16
PILKINGTON PLC	GB	1,49	−3,03
RMC GROUP PLC	GB	13,62	....
RUGBY GRP	GB	1,42	+1,10
SAINT GOBAIN /R	FR ★	161,7	+0,87
SEMAPA	PT ★	17,11	....
SKANSKA -B-	SE	35,48	+0,97
SUPERFOS	DK	21,52	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,34	....
TECHNIP /RM	FR ★	91,75	−0,27
TITAN CEMENT RE	GR	108,38	....
URALITA	ES ★	7,14	+0,42
VALENCIANA CEM	ES ★	12,25	....
WIENERB BAUSTOF	AT ★	21,78	+0,60
WILLIAMS	GB	4,69	....
▶ DJ E STOXX CNST P		206,98	+0,62

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR ★	202,8	+0,30
ADIDAS-SALOMON	DE ★	75,5	+0,53
AIRTOURS PLC	GB	5,34	....
ALITALIA	IT ★	2,54	+0,40
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	19,14	....
BANG & OLUFSEN	DK	51,52	....
BARRATT DEV PLC	GB	3,99	+0,78
BEAZER GROUP	GB	2,14	+2,22
BENETTON GROUP	IT ★	2,06	....
BERKELEY GROUP	GB	8,56	....
BRITISH AIRWAYS	GB	4,61	−1,32
CHARGEURS RM	FR ★	54,1	−0,09
CLUB MED. /RM	FR ★	96,3	−0,72
COATS VIYELLA	GB	0,74	....
COMPASS GRP	GB	9,74	+0,64
COURTAULDS TEXT	GB	2,06	....
DT.LUFTHANSA N	DE ★	19,45	....
ELECTROLUX -B-	SE	18,36	+0,31
EMI GROUP	GB	6,89	....
EURO DISNEY /RM	FR ★	1,34	+1,52
FINNAIR	FI ★	4,2	+3,19
G WIMPEY PLC	GB	1,92	....
GRANADA GROUP	GB	7,54	+0,21
HERMES INTL	FR ★	103	−1,25
HPI	IT ★	0,56	−1,75
HUNTER DOUGLAS	NL ★	28	+1,45
KLM	NL ★	26,9	....
HILTON GROUP	GB	2,96	+1,60
MOULINEX /RM	FR ★	9,02	−0,22
NCL HLDG	NO	2,32	....
PATHE /RM	FR ★	91,65	....
PENTLAND GRP	GB	2,21	....
PERSIMMON PLC	GB	3,27	−0,94
PREUSSAG AG	DE ★	50,6	+1,61
RANK GROUP	GB	3,03	−0,51
SAIRGROUP N	CH	196,08	+0,32
SAS DANMARK A/S	DK	9,82	+2,82
SEB /RM	FR ★	61,5	−0,16
THE SWATCH GRP	CH	727,12	....
THE SWATCH GRP	CH	150,36	−1,34
WILLIAM BAIRD	GB	1,16	....
WILSON BOWDEN	GB	9,10	....
WOLFORD AG	AT ★	49,8	+1,51
▶ DJ E STOXX CYC GO P		158,83	+0,08

PHARMACIE

ASTRAZENECA	GB	44,44	+0,84
ELAN CORP	GB	28,56	....
GLAXO WELLCOME	GB	28	+0,56
HOECHST AG	DE ★	42,1	−0,36
NOVARTIS N	CH	1412,77	+1,12
NOVO NORDISK B	DK	112,33	+0,60
ORION A	FI ★	23,25	+0,22
ORION B	FI ★	23,15	−0,22
RHONE POUL./RM	FR ★	50,1	−0,60
ROCHE HOLDING	CH	17094,02	−0,37
ROCHE HOLDING G	CH	11302,79	+0,47
SANOFI /RM	FR ★	163,8	....
SCHERING AG	DE ★	110,3	+0,09
SMITHKLINE BEEC	GB	12,57	+0,25
▶ DJ E STOXX PHAR P		394,83	−0,14

ÉNERGIE

AKER MARITIME	NO	8,66	....
BG	GB	5,17	−0,30
BP AMOCO	GB	8,82	+2,15
BURMAH CASTROL	GB	15,82	....
CEPSA	ES ★	10,82	+2,37
ELF AQUITAINE /	FR ★	156,3	−0,45
ENI	IT ★	5,47	−0,55
ENTERPRISE OIL	GB	6,42	....
F.OLSEN ENERGY	NO	6,43	....
LASMO	GB	2,04	....
OMV AG	AT ★	91	+1,47
PETROLEUM GEO-S	NO	14,13	....
PRIMAGAZ /RM	FR ★	79,5	−0,50
PROSAFE	NO	8,18	....
REPSOL	ES ★	18,7	+0,05
ROYAL DUTCH CO	NL ★	55,04	+1,46
SAIPEM	IT ★	3,9	+1,30
SHELL TRANSP &	GB	7,01	+2,03
SMEDVIG -A-	NO	8,78	....
TOTAL FINA /RM	FR ★	118,9	+0,42
▶ DJ E STOXX ENGY P		294,33	+0,61

(Publicité)

www.lemonde.fr/aietek/

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Avec Le Monde INTERACTIF

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	11,44	+3,36
ALMANIJ	BE ★	48	−0,31
ALPHA FINANCE	GR	79,23	....
AMVESCAP	GB	6,87	....
BAIL INVEST /RM	FR ★	123	....
BPI R	PT ★	3,73	....
BRITISH LAND CO	GB	6,83	−0,23
CANARY WHARF GR	GB	5,11	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,32	....
COBEPA	BE ★	56,05	−1,49
CONSORS DISC-BR	DE ★	53,99	+2,02
CORP FIN ALBA	ES ★	24,4	+0,74
CPR /RM	FR ★	43,8	−0,45
CS GROUP N	CH	166,86	+1,14
EURAFRANCE /RM	FR ★	560	+1,54
FONCIERE LYONNA	FR ★	129	+0,08
FORTIS (NL)	NL ★	30,04	−0,53
GECINA /RM	FR ★	112,5	....
HAMMERSON	GB	6,78	....
KAPITAL HOLDING	DK	40,63	....
LAND SECURITIES	GB	12,18	+1,81
LIBERTY INTL	GB	7,24	....
MEDIOBANCA	IT ★	9,6	+0,52
MEDIOLANUM	IT ★	7,07	−0,70
MEPC PLC	GB	6,86	....
METROVACESA	ES ★	20	−0,74
MEDIOLANUM	NL ★	7,07	−0,70
PARIBAS	FR ★	95,2	−1,60
PROVIDENT FIN	GB	10,91	....
RODAMCO UK	NL ★	37,45	−0,53
RODAMCO CONT. E	NL ★	38	+0,26
RODAMCO NORTH A	NL ★	32,8	−0,61
SCHRODERS PLC	GB	17,21	....
SEFIMEG N /RM	FR ★	68,1	....
SIMCO N /RM	FR ★	81,9	....
SLOUGH ESTATES	GB	5,25	+1,19
UNIBAIL /RM	FR ★	138	+0,73
UNIM	IT ★	0,49	....
VALLEHERMOSO	ES ★	8,3	−0,95
WCM BETEILIGUNG	DE ★	38,2	+1,33
WOOLWICH PLC	GB	5,14	−1,48
▶ DJ E STOXX FINS P		233,58	−0,27

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	5,65	−0,27
ASSOCIAT BRIT F	GB	5,71	....
BASS	GB	11,21	+1,40
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	43,4	....
BONGRAIN /RM	FR ★	355	....
BRAU-UNION	AT ★	44	....
CADBURY SCHWEPP	GB	6,04	−0,26
CARLSBERG -B-	DK	35,25	....
CARLSBERG AS -A	DK	34,71	+1,18
CHR. HANSEN HLD	DK	90,81	....
CULTOR -1-	FI ★	17,95	....
DANISCO	DK	40,22	....
DANONE /RM	FR ★	236	+3,46
DELTA DAIRY	GR	39,18	....
DIAGEO	GB	9,07	....
ELAIS OLEAGINOU	GR	48,69	....
ERID.BEGH.SAY /	FR ★	106,7	+0,66
GREENCORE GROUP	GB	2,82	....
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	32,45	....
HELLENIC BOTTLI	GR	23,47	....
HELLENIC SUGAR	GR	25,41	....
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	29,1	....
KERRY GRP-A-	GB	11,53	....
MONTEDISON	IT ★	1,67	+0,60
NESTLE N	CH	1767,22	+0,25
KONINKLIJKE NUM	NL ★	37,3	−0,53
PARMALAT	IT ★	1,2	....
PERNOD RICARD /	FR ★	62,7	+0,32
RAISIO GRP -V-	FI ★	6,75	+0,75
RIEBER & SON -B	NO	4,93	....
SCOTT & NEWCAST	GB	8,98	....
SOUTH AFRICAN B	GB	7,97	−3,20
TATE & LYLE	GB	6,11	−0,75
UNIGATE PLC	GB	4,33	....
UNILEVER	NL ★	60,15	−2,91
UNILEVER	GB	8,41	−0,18
WHITBREAD	GB	11,52	−1,20
▶ DJ E STOXX F & BV P		218,61	+0,50

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB PARTI	CH	1502,01	....
ADECCO N	CH	563,10	−0,99
ALSTOM	FR ★	29,5	+0,55
ALUSUISSE LON G	CH	1124,94	+0,56
ASSOC BR PORTS	GB	4,60	....
ATLAS COPCO -A-	SE	24,28	+0,95
ATLAS COPCO -B-	SE	23,88	+1,20
ATTICA ENTR SA	GR	24,56	....
BAA	GB	6,81	+0,23
BBA GROUP PLC	GB	6,47	....
BERGESEN	NO	15,03	....
BONHEUR	NO	24,66	....
CMB	BE ★	46,3	−1,49
CMG	GB	36,69	−2,39
COOKSON GROUP P	GB	2,77	....
DAMPSKIBS -A-	DK	8677,17	....
DAMPSKIBS -B-	DK	9349,82	....
DAMSKIBS SVEND	DK	13587,50	....
DELTA PLC	GB	1,97	+1,60
DET SONDENFJ NO	NO	5,77	....
ELECTROCOMPONEN	GB	8,19	....
EQUANT NV	DE ★	82,5	+1,23
EUROTUNNEL /RM	FR ★	1,28	+0,79
FINNLINES	FI ★	23,3	....
FKI	GB	2,59	....
FLS IND.B	DK	24,89	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	34,05	+0,74
GKN	GB	14,24	−0,11
GLYNWED INTL PL	GB	3,45	+5,19
HALKOR	GR	22,06	....
HAYS	GB	10,62	....
HEIDELBERGER DR	DE ★	55,1	−0,54
HELLAS CAN SA P	GR	47,06	....
IFIL	IT ★	6,34	+0,79
IMI PLC	GB	3,79	+1,66
ISS INTL SERV-B	DK	53,81	+1,27
KOEBENHAVN LUFT	DK	76,68	....
KON.NEDLLOYD	NL ★	26,05	+0,58
KONE B	FI ★	133	....
LEGRAND /RM	FR ★	210,6	+0,29
LEIF HOEGH	NO	10,70	....
LINDE AG	DE ★	50,5	+1
MAN AG	DE ★	31,2	+0,97
MANNESMANN AG	DE ★	146	....
METALLGESELLSCH	DE ★	19,85	+0,66
METRA A	FI ★	17,99	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,22	−1,42
NFC	GB	2,99	....
NKT HOLDING	DK	64,57	....
OCEAN GROUP	GB	14,81	....
PENINS.ORIENT.S	GB	13,59	−0,11
PREMIER FARNELL	GB	4,32	....
RAILTRACK	GB	18,98	+0,74
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	48,15	−0,10
RATIN -A-	DK	98,21	....
RATIN -B-	DK	99,55	+0,27
RENTOKIL INITIA	GB	3,20	+0,49
REXAM	GB	3,92	+1,20
REXEL /RM	FR ★	80	+1,27
RHI AG	AT ★	25,9	−0,77
RIETER HLDG N	CH	559,33	+0,11
SANDVIK -A-	SE	23,31	+0,99
SANDVIK -B-	SE	23,42	+0,73
SAURER ARBON N	CH	402,21	....
SCANIA AB -B-	SE	35,19	....
SCANIA AB -B-	SE	35,19	....
SCHINDLER HOLD	CH	1451,73	+0,43
SCHINDLER HOLD	CH	1511,44	....
SCHNEIDER ELECT	FR ★	66,85	+0,45
SEAT-PAGINE GIA	IT ★	1,32	−0,75
SECURICOR	GB	9,40	+1,85
SECURITAS -B-	SE	13,47	+0,42
SGS GENEVA BR	CH	1075,29	+0,35
SHANKS GROUP	GB	3,61	....
SIDEL /RM	FR ★	96,5	+0,16
INVENSYS	GB	4,13	−2,20
SITA /RM	FR ★	239,6	+3,72
SKF -A-	SE	19,22	....
SKF -B-	SE	20,13	....
SOPHUS BEREND -	DK	21,39	....
SULZER FRAT.SA1	CH	666,79	+0,66
SVEDALA	SE	17,23	....
T.I.GROUP PLC	GB	6,16	−0,25
TOMRA SYSTEMS	NO	36,80	....
VA TECHNOLOGIE	AT ★	68,1	+0,89
VALMET	FI ★	11	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		378,72	−1,89

ASSURANCES

AGF /RM	FR ★	51,5	−0,87
ALLEANZA ASS	IT ★	9,22	−0,65
ALLIANZ AG	DE ★	280	−0,18
ALLIED ZURICH	GB	10,53	−0,87
ASPIS PRONIA GE	GR	26,87	....
AXA /RM	FR ★	121	+0,25
BALOISE HLDG N	CH	752,89	−0,91
CGU	GB	12,97	....
CNP ASSURANCES	FR ★	29,3	−1,01
CORP MAPFRE R	ES ★	16,4	−0,55
ERGO VERSICHERU	DE ★	108	−0,18
ETHNIKI GEN INS	GR	45,54	....
FONDIARIA ASS	IT ★	5,21	−0,19
FORSIKRING CODA	DK	84,75	....
FORTIS (B)	BE ★	30,5	+0,16
GENERALI ASS	IT ★	28,7	+0,17
GENERALI HLD VI	AT ★	149,3	+1,56
INA	IT ★	2,74	+0,74
INTERAM HELLEN	GR	32,13	....
IRISH LIFE & PE	GB	10,14	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,69	−2,25
MUENCH RUECKVER	DE ★	209	−0,95
NORWICH UNION	GB	6,97	+0,90
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	52	....
PRUDENTIAL	GB	13,96	+0,67
RAS	IT ★	8,84	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	....	....
SAMPO -A-	FI ★	31,8	+0,95
SWISS RE N	CH	1887,88	+0,03
SEGUROS MUNDIAL	PT ★	42,92	....
SKANDIA INSURAN	SE	17,97	+0,32
STOREBRAND	NO	6,61	....
SUN LF & PROV H	GB	6,98	....
SWISS LIFE REG	CH	563,73	....
TOPDANMARK AS	DK	186,85	....
ZURICH ALLIED N	CH	509,05	+0,12
▶ DJ E STOXX INSU P		328,69	+0,02

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	9,64	−0,80
CANAL PLUS /RM	FR ★	59	....
CARLTON COMMUNI	GB	6,63	−2,73
ELSEVIER	NL ★	9,28	−0,96
EM.TV & MERCHAN	DE ★	44,25	+0,34
EMAP PLC	GB	12,45	....
HAVAS ADVERTISI	FR ★	256,9	−0,04
INDP NEWS AND M	IR ★	4,8	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	38,8	−0,59
MEDIASET	IT ★	9,01	−1,21
PEARSON	GB	20,88	+1,97
REED INTERNATIO	GB	5,39	−1,42
REUTERS GROUP	GB	10,06	+0,78
SCHIBSTED	NO	9,74	....
TELEWEST COMM.	GB	3,64	−2,49
TF1	FR ★	262,4	−0,98
UNITED NEWS & M	GB	8,92	....
UNITED PAN-EURO	NL ★	63,55	....
WOLTERS KLUWER	NL ★	30,5	−0,81
WPP GROUP	GB	9,81	....
▶ DJ E STOXX MEDIA P		293,71	−0,71

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL ★	28,85	−0,17
ASDA GROUP PLC	GB	3,39	....
ATHENS MEDICAL	GR	58,14	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	42,7	....
BEIERSDORF AG	DE ★	64,9	....
BIC /RM	FR ★	46	−0,54
BRIT AMER TOBAC	GB	6,90	−5,31
CASINO GP /RM	FR ★	108	−0,09
CFR UNITS -A-	CH	1905,48	+0,73
CPT MODERNES /R	FR ★	564	....
DELHAIZE	BE ★	68,3	....
ESSILOR INTL /R	FR ★	282,4	−0,18
ETS COLRUYT	BE ★	566	+0,53
FRESENIUS MED C	DE ★	65,5	+0,31
FYFFES	GB	1,75	....
GALLAHER GRP	GB	6,18	+1,27
GIB	BE ★	38,76	−0,10
GOODYS	GR	33,11	....
IMPERIAL TOBACC	GB	10,96	−0,84
KESKO -B-	FI ★	10,63	−0,65
L'OREAL /RM	FR ★	592,5	+0,42
MODELO CONTINEN	PT ★	15,7	....
MORRISON SUPERM	GB	....	....
PROMODES /RM	FR ★	886	−0,23
RECKITT & COLMA	GB	10,99	....
SAFEWAY	GB	2,97	+0,52
SAINSBURY J. PL	GB	5,76	−0,53
SEITA /RM	FR ★	53,3	+0,19
SMITH & NEPHEW	GB	3,02	....
STAGECOACH HLDG	GB	2,94	....
TABACALERA A	ES ★	15,4	+0,85
TAMRO	FI ★	3,22	....
TESCO PLC	GB	2,86	−0,54
TNT POST GROEP	NL ★	23,26	−1,86
▶ DJ E STOXX N CY G P		474,77	−0,15

COMMERCE DISTRIBUTION

ARCADIA GRP	GB	2,52	−6,32
BOOTS CO PLC	GB	9,32	+0,17
CARREFOUR /RM	FR ★	150,3	+0,47
CASTO.DUBOIS /R	FR ★	272	−0,11
CENTROS COMER P	ES ★	16,03	−0,19
CONTINENTE	ES ★	20,54	−0,72
DIXONS GROUP PL	GB	15,88	+0,79
GEHE AG	DE ★	32,8	+1,71
GREAT UNIV STOR	GB	7,37	+4,39
GUCCI GROUP	NL ★	74	−0,67
GUILBERT /RM	FR ★	135	+0,37
HENNES & MAURIT	SE	23,42	....
JERONIMO MARTIN	PT ★	26,9	....
KARSTADT AG	DE ★	43	+1,18
KINGFISHER	GB	9,41	+1,67
MARKS & SPENCER	GB	4,52	....
METRO	DE ★	49,25	+0,92
NEXT PLC	GB	10,03	+2,53
PINAULT PRINT./	FR ★	162,5	−0,31
RINASCENTE	IT ★	6,8	+0,59
STOCKMANN A	FI ★	17,3	....
VALORA HLDG N	CH	239,44	....
W.H SMITH GRP	GB	6,50	−0,94
WOLSELEY PLC	GB	6,15	....
▶ DJ E STOXX RETL P		369,65	+0,12

HAUTE TECHNOLOGIE

AEROSPATIALE MA	FR ★	21,45	+1,42
ALCATEL /RM	FR ★	134	+0,90
ALTEC SA REG.	GR	27,21	....
BAAN COMPANY	NL ★	11,77	−9,81
BARCO	BE ★	112,7	+0,18
BRITISH AEROSPA	GB	5,76	+0,81
CAP GEMINI /RM	FR ★	149,7	−0,86
COLOPLAST B	DK	94,17	....
COLT TELECOM NE	GB	25,19	+0,62
DASSAULT SYST./	FR ★	37,8	−3,32
FINMECCANICA	IT ★	0,87	+3,57
GAMBRO -A-	SE	9,15	+3,87
GETRONICS	NL ★	48,85	−1,01
GN GREAT NORDIC	DK	30,27	+1,81
INTRACOM R	GR	49,70	....
LOGICA	GB	13,48	−0,23
MERKANTILDATA	NO	8,06	....
MISYS	GB	7,82	....
NERA ASA	NO	2,14	....
NETCOM ASA	NO	31,27	....
NOKIA	FI ★	87,7	−0,59
NYCOMED AMERSHA	GB	5,71	....
OCE	NL ★	15,11	−0,33
OLIVETTI	IT ★	1,94	+2,11
KON. PHILIPS	NL ★	91,15	+3,82
ROLLS ROYCE	GB	3,10	+1,52
SAGE GRP	GB	47,99	+0,55
SAGEM	FR ★	694	....
SAP AG	DE ★	325	−1,66
SAP VZ	DE ★	381,5	−1,29
SEMA GROUP	GB	12,07	....
SIEMENS AG N	DE ★	79	−0,13
SMITHS IND PLC	GB	12,37	+1,91
STMICROELEC SIC	FR ★	77,5	+1,97
TANDBERG DATA A	NO	2,06	....
THOMSON CSF /RM	FR ★	30,5	−0,03
TIETOENATOR	FI ★	26,4	−0,38
WILLIAM DEMANT	DK	76,01	....
▶ DJ E STOXX TECH P		472,95	+0,15

SERVICES COLLECTIFS

AEM	IT ★	2,31	....
ANGLIAN WATER	GB	10,84	+0,72
BRITISH ENERGY	GB	6,35	+1,23
CENTRICA	GB	2,72	−0,56
EDISON	IT ★	7,62	−0,13
ELECTRABEL	BE ★	306,3	+0,59
ELECTRIC PORTUG	PT ★	14,37	....
ENDESA	ES ★	17,96	−0,28
EVN	AT ★	135	+2,65
GAS NATURAL SDG	ES ★	19,85	+1,28
HAFSLUND -A-	NO	4,69	....
HAFSLUND -B-	NO	3,37	....
IBERDROLA	ES ★	13,63	+0,22
ITALGAS	IT ★	3,92	+2,08
NATIONAL GRID G	GB	7,07	+1,33
NATIONAL POWER	GB	6,59	+0,47
OESTERR ELEKTR	AT ★	138,27	+0,20
POWERGEN	GB	8,96	+2,84
SCOT POWER	GB	....	....
SEVERN TRENT	GB	13,82	....
SUEZ LYON EAUX/	FR ★	146,4	+0,27
SYDKRAFT -A-	SE	21,72	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,62	....
THAMES WATER	GB	14,06	−1,09
TRACTEBEL	BE ★	160,8	−0,12
FENOSA	ES ★	13,67	−0,65
UNITED UTILITIE	GB	9,58	+0,65
VIAG	DE ★	16,6	−0,30
VIVENDI/RM	FR ★	63,1	+0,96
▶ DJ E STOXX PO SUP P		274,7	+0,25

EURO NOUVEAU MARCHÉ

21/10 09 h 57 ▶	Cours en €uros	% Var. veille

AMSTERDAM

AIRSPRAY NV	17,55	+0,29
ANTONOV	0,91	....
C/TAC	6,6	−1,49
CARDIO CONTROL	5,7	....
CSS	17,55	+0,29
HITT NV	7	....
INNOCONCEPTS NV	19,5	....
NEDGRAPHICS HOLD	16,5	+2,80
POLYDOC	1,9	+2,70
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	5,8	....
RING ROSA WT	0,55	....
UCC HOLDING NV	13,6	+0,74

BRUXELLES

ENVIPCO HLD CT	1,2	....
FARDEM BELGIUM B	19,5	....
INTERNOC HLD	2,8	....
INTL BRACHYTHER B	12,25	....
LINK SOFTWARE B	8,5	....
PAYTON PLANAR	1,3	....
SYNERGIA	8,1	....

FRANCFORT

1 & 1 AG & CO.KGAA	76,49	−0,66
AIXTRON	106,2	−1,21
AUGUSTA TECHNOLOGI	54	+1,89
BB BIOTECH ZT-D	47,65	+0,95
BB MEDTECH ZT-D	13,2	−1,49
BERTRANDT AG	68,41	....
BETA SYSTEMS SOFTW	14,58	−1,49
CE COMPUTER EQUIPM	55,7	+2,20
CE CONSUMER ELECTR	91	+3,44
CENIT SYSTEMHAUS	36,8	....
DRILLISCH	9,4	+0,53
EDEL MUSIC E 98	335	....
ELSA	43,1	−2,05
EM.TV & MERCHANDI	44,47	+0,84
EUROMICRON	18,9	....
GRAPHISOFT NV	12	−2,83
HOEFT & WESSEL	21,8	+1,40
HUNZINGER INFORMAT	11,35	−4,62
INFOMATEC	31,4	+1,29
INTERSHOP COMMUNIC	111,4	+2,11
KINOWELT MEDIEN	57,9	−0,17
LHS GROUP	30,35	+3,55
LINTEC COMPUTER	86,5	+1,53
LOESCH UMWELTSCHUT	6,6	....
MENSCH UND MASCHIN	29	....
MOBILCOM	51,3	+1,38
MUEHL PRODUCT & SE	15,95	+0,38
MUEHLBAUER HOLDING	59	....
PFEIFFER VACU TECH	37	....
PLENUM	15,45	−3,13
PSI	42,5	+1,92
QIAGEN NV	46,9	−0,64
REFUGIUM HOLDING A	11,45	....
SACHSENRING AUTO	13,1	+1,55
SALTUS TECHNOLOGY	16	+2,56
SCM MICROSYSTEMS	42,6	+9,23
SER SYSTEME	48	+2,13
SERO ENTSORGUNG	5,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	40,1	−0,42
SOFTM SOFTWARE BER	41	+2,50
TDS	16	+1,27
TECHNOTRANS	41	+1,23
TELDAFAX	16,7	+1,03
TELES AG	27,4	+0,74
TIPTEL	6,85	+2,24
TRANSTEC	43,5	+2,35
W.E.T. AUTOMOTIVE	41,5	+1,02
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ **CODES PAYS ZONE EURO**
FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne
IT : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche
FI : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark
GB : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

LeMonde Job: WMQ2210--0025-0 WAS LMQ2210-25 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:35 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0450 Lcp:700 CMYK

VALEURS FRANÇAISES

● L'action **Alstom** abandonnait 0,48 %, à 29,2 euros, en début de matinée jeudi 21 octobre, après avoir fortement baissé la veille, de 7,12 %. Elle était pénalisée par l'annonce d'une augmentation des provisions pour risques dans les comptes du troisième trimestre d'ABB Alstom Power, la société commune d'Alstom avec le groupe helvético-suédois ABB dans les activités de services et d'équipements de production d'énergie.

● Les opérateurs étaient à l'achat, jeudi matin, sur l'action **CCF**, qui montait de 0,45 %, à 112,5 euros, après que le président de Swiss Life, Manfred Zobl, eut indiqué dans un entretien au quotidien *Les Echos* que *« rien ne peut arriver au CCF »* sans le consentement de son groupe, qui détient 14,7 % du capital et près de 20 % des droits de vote de la banque française.

● L'équipementier français **Valeo** bondissait de 2,43 %, à 69,6 euros, jeudi matin, après qu'il eut annoncé au Salon automobile de Tokyo un accord pour former une société commune avec l'équipementier japonais Unisia Jecs, filiale à 20 % de Nissan Motor.

● La Bourse pénalisait légèrement **LVMH** (– 0,07 %, à 289,3 euros) après l'annonce du rachat du joaillier français Chaumet et de l'horloger suisse Ebel au groupe international d'investissement Investcorp.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 21 OCTOBRE **Cours relevés à 09 h 50**

Liquidation : 22 octobre

France ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	145,10	145,10	951,79	....	145
CR.LYONNAIS(TP)	145	142,20	932,77	− 1,93	143,50
RENAULT (T.P.)	380,40	380,40	2495,26	....	386
SAINT GOBAIN(T.P.	173	173	1134,81	....	173
THOMSON S.A (T.P	142,50	142,50	934,74	....	142,80
ACCOR	202,20	202,80	1330,28	+ 0,30	212,10
AEROSPATIALE MAT	21,15	21,21	139,13	+ 0,28	19,85
AGF	51,95	51,45	337,49	− 0,96	49,70
AIR FRANCE GPE N	15,82	15,82	103,77	....	16,10
AIR LIQUIDE	138,10	139,30	913,75	+ 0,87	148,30
ALCATEL	132,80	134	878,98	+ 0,90	133,60
ALSTOM	29,34	29,50	193,51	+ 0,55	31,10
ALTRAN TECHNO. #	313	313,50	2056,43	+ 0,16	281,90
ATOS CA	113	115	754,35	+ 1,77	119
AXA	120,70	121	793,71	+ 0,25	113,30
BAIL INVESTIS	123	123	806,83	....	124
BAZAR HOT. VILLE	121,30	118,20	775,34	− 2,56	124
BIC	46,25	46	301,74	− 0,54	47,20
BIS	90,50	....	....	....	91,25
B.N.P.	74,65	74,75	490,33	+ 0,13	74,40
BOLLORE	164	164	1075,77	....	166
BONGRAIN	355	....	....	....	360,10
BOUYGUES	306	319,50	2095,78	+ 4,41	265
BOUYGUES OFFS.	35,80	35,45	232,54	− 0,98	35,40
BULL#	8,07	8,12	53,26	+ 0,62	7,11
CANAL +	59	59	387,01	....	63
CAP GEMINI	151	150,40	986,56	− 0,40	167
CARBONE LORRAINE	41,70	41,91	274,91	+ 0,50	48,99
CARREFOUR	149,60	150,50	987,22	+ 0,60	148
CASINO GUICHARD	108,10	107,60	705,81	− 0,46	105
CASINO GUICH.ADP	73,80	73,15	479,83	− 0,88	69,80
CASTORAMA DUB.(L	272,30	272	1784,20	− 0,11	244
C.C.F.	112	113	741,23	+ 0,89	119,30
CEGID (LY)	176	171,20	1123	− 2,73	180
CERUS	7,30	7,40	48,54	+ 1,37	7,34
CGIP	43,14	43,10	282,72	− 0,09	46,20
CHARGEURS	54,15	54,15	355,20	....	58,50
CHRISTIAN DALLOZ	45	46,04	302	+ 2,31	49
CHRISTIAN DIOR	165,40	164,30	1077,74	− 0,67	154,10
CIC -ACTIONS A.	84	....	....	....	84,35
CIMENTS FRANCAIS	67	66,90	438,84	− 0,15	69,70
CLARINS	107	106,90	701,22	− 0,09	99
CLUB MEDITERRANE	97	96,30	631,69	− 0,72	95
CNP ASSURANCES	29,60	29,10	190,88	− 1,69	26,65
COFLEXIP	80,20	81	531,33	+ 1	88,30
COLAS	191,90	192	1259,44	+ 0,05	204,90
COMPTOIR ENTREP.	2,01	2,04	13,38	+ 1,49	1,92
CPR	44	43,80	287,31	− 0,45	42,10
CRED.FON.FRANCE	19,23	19,80	129,88	+ 2,96	16,81
CFF.(FERRAILLES)	31,31	30,61	200,79	− 2,24	33,90
CREDIT LYONNAIS	27,57	27,44	179,99	− 0,47	27
CS SIGNAUX(CSEE)	41	41,18	270,12	+ 0,44	49,50
DAMART	78,30	78	511,65	− 0,38	82,50
DANONE	228,10	235,80	1546,75	+ 3,38	234
DASSAULT-AVIATIO	180,40	180	1180,72	− 0,22	167
DASSAULT SYSTEME	39,10	37,80	247,95	− 3,32	37,55
DE DIETRICH	56,50	57	373,90	+ 0,88	63,80
DEVEAUX(LY)#	70,80	70	459,17	− 1,13	74
DEV.R.N-P.CAL LI	15,20	15,20	99,71	....	15,70
DEXIA FRANCE	133,50	133,60	876,36	+ 0,07	137,70
DMC (DOLLFUS MI)	6,09	6,05	39,69	− 0,66	6,07
DYNACTION	23,50	23,89	156,71	+ 1,66	25,30
EIFFAGE	66,15	66,85	438,51	+ 1,06	67,50
ELF AQUITAINE	157	156,30	1025,26	− 0,45	172,90
ERAMET	48,70	48,20	316,17	− 1,03	49,60
ERIDANIA BEGHIN	106	106,80	700,56	+ 0,75	113
ESSILOR INTL	282,90	283	1856,36	+ 0,04	307
ESSILOR INTL.ADP	303	310,50	2036,75	+ 2,48	328,90
ESSO	78,20	78,25	513,29	+ 0,06	76
EURAFRANCE	551,50	560	3673,36	+ 1,54	578
EURO DISNEY	1,32	1,34	8,79	+ 1,52	1,26
EUROTUNNEL	1,27	1,28	8,40	+ 0,79	1,38
FACOM SA	68,60	68,20	447,36	− 0,58	70,15
FAURECIA	55	55,55	364,38	+ 1	56,70
FIMALAC SA	108	106,90	701,22	− 1,02	117
FINEXTEL	21,68	21,69	142,28	+ 0,05	21,51
FIVES-LILLE	86,90	86,05	564,45	− 0,98	85
FONC.LYON.#	128,90	129	846,18	+ 0,08	128,10
FRANCE TELECOM	86,35	85,40	560,19	− 1,10	77,05
FROMAGERIES BEL	695,50	....	....	....	744
GALERIES LAFAYET	138,50	137	898,66	− 1,08	146
GASCOGNE	73,40	73,50	482,13	+ 0,14	76
GAUMONT #	59,90	59,90	392,92	....	61,20
GAZ ET EAUX	46	46,11	302,46	+ 0,24	46,50
GECINA	112,50	112,50	737,95	....	111,20
GEOPHYSIQUE	52,95	53,55	351,26	+ 1,13	59,70
GRANDVISION	27,90	27,51	180,45	− 1,40	25
GROUPE ANDRE S.A	141,50	....	....	....	134
GR.ZANNIER (LY)	33,40	33,40	219,09	....	26,59
GROUPE GTM	93,60	94,90	622,50	+ 1,39	102
GROUPE PARTOUCHE	64,80	64	419,81	− 1,23	66,80
GUILBERT	134,50	135	885,54	+ 0,37	123
GUYENNE GASCOGNE	486	480	3148,59	− 1,23	487
HACHETTE FILI.ME	46,41	46,75	306,66	+ 0,73	227
HAVAS ADVERTISIN	257	256,90	1685,15	− 0,04	226,10
IMERYS(EX.IMETAL	135,50	136,90	898,01	+ 1,03	150
IMMEUBLES DE FCE	19	19	124,63	....	19,60
INFOGRAMES ENTER	83,70	84,80	556,25	+ 1,31	72,55
INGENICO	23,32	23,05	151,20	− 1,16	24
INTERBAIL	25,88	25,90	169,89	+ 0,08	25,43
INTERTECHNIQUE	379,30	396	2597,59	+ 4,40	313,50
ISIS	64	63,80	418,50	− 0,31	69,90
CIE FONC.KLEPIER	94,35	94,15	617,58	− 0,21	94
LABINAL	114,60	114	747,79	− 0,52	117,60
LAFARGE	95,50	95,35	625,45	− 0,16	102,50
LAGARDERE	39,03	38,80	254,51	− 0,59	40,50
LAPEYRE	68,40	68,60	449,99	+ 0,29	67
LEBON (CIE)	52	50	327,98	− 3,85	49,50
LEGRAND	210	210,60	1381,45	+ 0,29	212
LEGRAND ADP	123,50	....	....	....	124,20
LEGRIS INDUST.	38,80	38,88	255,04	+ 0,21	36,15
LOCINDUS	107,10	107,30	703,84	+ 0,19	105,50
L'OREAL	590	592	3883,27	+ 0,34	600
LVMH MOET HEN.	289,50	288,10	1889,81	− 0,48	285
MARINE WENDEL	141,20	141,30	926,87	+ 0,07	152
METALEUROP	7	7,02	46,05	+ 0,29	7,90
MICHELIN	40,15	40,16	263,43	+ 0,02	46
MONTUPET SA	30,60	30,63	200,92	+ 0,10	32,40
MOULINEX	9,04	9,02	59,17	− 0,22	9,34
NATEXIS BQ POP.	68	67,85	445,07	− 0,22	63
NEOPOST	29,50	30,50	200,07	+ 3,39	28
NORBERT DENTRES.	24,60	24,57	161,17	− 0,12	24
NORD-EST	25,77	25,65	168,25	− 0,47	25,35
NORDON (NY)	71,35	....	....	....	73
NRJ #	270	270	1771,08	....	269,10
OLIPAR	8,59	8,59	56,35	....	8,10
PARIBAS	96,75	95,20	624,47	− 1,60	107,30
PECHINEY ACT ORD	53,85	53,40	350,28	− 0,84	53,20
PENAUILLE POLY.C	304,90	302,50	1984,27	− 0,79	262,20
PERNOD-RICARD	62,50	62,70	411,29	+ 0,32	65,10
PEUGEOT	175,90	176	1154,48	+ 0,06	185,40
PINAULT-PRINT.RE	163	162,60	1066,59	− 0,25	173,30
PLASTIC OMN.(LY)	115,60	114,60	751,73	− 0,87	111
PRIMAGAZ	79,90	79,50	521,49	− 0,50	79
PROMODES	888	886	5811,78	− 0,23	876
PUBLICIS #	237,90	237,50	1557,90	− 0,17	217,90
REMY COINTREAU	18,10	18	118,07	− 0,55	18,15
RENAULT	48,55	48,73	319,65	+ 0,37	48
REXEL	79	80	524,77	+ 1,27	84,50
RHODIA	17,77	17,85	117,09	+ 0,45	19,50
RHONE POULENC A	50,40	50,10	328,63	− 0,60	46,50
ROCHETTE (LA)	3,27	3,27	21,45	....	3,44
ROYAL CANIN	61	61,20	401,45	+ 0,33	64,90
RUE IMPERIALE (L	1840	1850	12135,20	+ 0,54	1868
SADE (NY)	40,50	40,39	264,94	− 0,27	38,87
SAGEM S.A.	276,50	274	1797,32	− 0,90	257
SAINT-GOBAIN	160,30	161,70	1060,68	+ 0,87	172,50
SALVEPAR (NY)	77,40	....	....	....	82,35
SANOFI SYNTHELAB	41,05	41,03	269,14	− 0,05	39,10
SAUPIQUET (NS)	72	72,65	476,55	+ 0,90	71,30
SCHNEIDER ELECTR	66,55	66,90	438,84	+ 0,53	67,15
SCOR	42,30	43,30	284,03	+ 2,36	46,70
S.E.B.	61,60	61,50	403,41	− 0,16	60
SEITA	53,20	53,20	348,97	....	56,95
SELECTIBANQUE	12,66	12,65	82,98	− 0,08	13,21
SGE	43,40	43,85	287,64	+ 1,04	45,10
SIDEL	96,35	96,50	633	+ 0,16	95,20
SILIC CA	157,50	156,50	1026,57	− 0,63	158,50
SIMCO	81,90	81,90	537,23	....	82,10
S.I.T.A	231	239,60	1571,67	+ 3,72	252
SKIS ROSSIGNOL	15	15	98,39	....	15,25
SOCIETE GENERALE	200	199,20	1306,67	− 0,40	194,60
SODEXHO ALLIANCE	148,50	147,80	969,50	− 0,47	151,90
SOGEPARC (FIN)	81,30	82	537,88	+ 0,86	85,05
SOMMER-ALLIBERT	25,60	25,70	168,58	+ 0,39	26,50
SOPHIA	41,38	41,80	274,19	+ 1,01	40,20
SOPRA #	54,20	55,50	364,06	+ 2,40	....
SPIR COMMUNIC. #	57,50	57,25	375,54	− 0,43	75,70
SR TELEPERFORMAN	127	124,20	814,70	− 2,20	123,10
SUEZ LYON.DES EA	146	146,40	960,32	+ 0,27	158,10
TF1	265	262,40	1721,23	− 0,98	275
TECHNIP	92	91,75	601,84	− 0,27	104,50
THOMSON-CSF	30,51	30,50	200,07	− 0,03	31,80
TOTAL FINA SA	118,40	119	780,59	+ 0,51	120
UNIBAIL	137	138	905,22	+ 0,73	128,20
UNILOG	60	59,70	391,61	− 0,50	53,70
UNION ASSUR.FDAL	121	119,90	786,49	− 0,91	124
USINOR	13,45	13,35	87,57	− 0,74	14,30
VALEO	67,95	69,40	455,23	+ 2,13	68
VALLOUREC	36,30	36,31	238,18	+ 0,03	38,40
VIA BANQUE	26,10	26	170,55	− 0,38	28,40
VIVENDI	62,50	63,25	414,89	+ 1,20	68,40
WORMS (EX.SOMEAL	14,90	14,60	95,77	− 2,01	14,48
ZODIAC EX.DT DIV	182,10	185	1213,52	+ 1,59	198,90

International ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
AMERICAN EXPRESS	129,20	133	872,42	+ 2,94	130
A.T.T. #	40,73	40,50	265,66	− 0,56	42,20
BARRICK GOLD #	18,35	18,30	120,04	− 0,27	19
CROWN CORK ORD.#	21,22	20,50	134,47	− 3,39	22,50
DE BEERS #	24,30	24,30	159,40	....	26,05
DU PONT NEMOURS	58,60	57	373,90	− 2,73	59,40
ERICSSON #	29,98	29,58	194,03	− 1,33	30
FORD MOTOR #	49,05	....	....	....	47,20
GENERAL ELECT. #	111,70	111,60	732,05	− 0,09	114,40
GENERAL MOTORS #	60	....	....	....	60,55
HITACHI #	9,43	9,23	60,54	− 2,12	10,61
I.B.M #	100,20	93	610,04	− 7,19	119,60
ITO YOKADO #	68,55	68,20	447,36	− 0,51	81,70
MATSUSHITA #	18,41	18,38	120,56	− 0,16	19,35
MC DONALD'S #	39,93	40,18	263,56	+ 0,63	41,60
MERCK AND CO #	68,35	69,15	453,59	+ 1,17	67,35
MITSUBISHI CORP.	6,70	6,67	43,75	− 0,45	7,90
MORGAN J.P. #	106	105,80	694	− 0,19	113
NIPP. MEATPACKER	11,20	....	....	....	13,48
PHILIP MORRIS #	28,25	25,31	166,02	− 10,41	32,75
PROCTER GAMBLE	91,50	92,50	606,76	+ 1,09	93,10
SEGA ENTERPRISES	17,12	17,12	112,30	....	17,80
SCHLUMBERGER #	51,75	53,25	349,30	+ 2,90	57,90
SONY CORP. #	138	135,30	887,51	− 1,96	149
SUMITOMO BANK #	14,03	14,01	91,90	− 0,14	13,75

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 20 OCTOBRE

Une sélection. **Cours relevés à 17 h 35**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	12,85	84,29	+ 4,47
AB SOFT	10	65,60	+ 1,01
ALPHAMEDIA	10,50	68,88	− 6,67
ALPHA MOS	3,25	21,32	+ 4,84
ALTAMIR & CI	132,60	869,80	....
APPLIGENE ON	1,74	11,41	− 0,57
ASTRA	1,38	9,05	− 1,43
ATN	4,90	32,14	− 5,59
AVENIR TELEC	86	564,12	+ 8,86
BELVEDERE	57,10	374,55	− 0,87
BIODOME #	12,10	79,37	− 0,74
BVRP EX DT S	44	288,62	+ 1,15
CAC SYSTEMES	6,50	42,64	− 9,22
CEREP	14,95	98,07	− 6,50
CHEMUNEX #	0,60	3,94	....
COIL	35	229,58	+ 1,45
CRYO INTERAC	25	163,99	+ 1,21
CYBER PRES.P	30,97	203,15	− 3,22
CYRANO #	8,45	55,43	− 0,12
DESK #	12,50	81,99	− 1,19
DESK BS 98 ◆	1,29	8,46	....
DMS #	9,40	61,66	+ 2,17
DURAND ALLIZ	6	39,36	− 3,07
DURAN DUBOI	92,50	606,76	+ 4,40
DURAN DUBOIS ◆	93,95	616,27	....
EFFIK # ◆	13,95	91,51	....
ESKER	31,75	208,27	+ 0,79
EUROFINS SCI	70	459,17	+ 3,63
EURO.CARGO S	8,38	54,97	+ 0,24
EUROPSTAT #	117,90	773,37	+ 3,51
FABMASTER #	12,50	81,99	....
FI SYSTEM #	89,40	586,43	+ 3,23
FLOREANE MED	8,35	54,77	− 3,47
GENERIX #	49	321,42	....
GENESYS #	16,50	108,23	+ 2,17
GENSET	23,76	155,86	− 10
GROUPE D #	17,01	111,58	+ 0,06
GUILLEMOT #	68,70	450,64	+ 4,41
GUYANOR ACTI	0,44	2,89	− 2,22
HF COMPANY	75	491,97	− 0,13
HIGH CO.	46	301,74	+ 1,10
HOLOGRAM IND.	39	255,82	+ 23,81
IGE + XAO	5,30	34,77	+ 1,92
ILOG #	7	45,92	+ 4,48
IMECOM GROUP	4	26,24	+ 1,27
INFOSOURCES	18,40	120,70	− 0,54
INFOTEL #	26,15	171,53	+ 0,58
INTERCALL #	29,90	196,13	+ 0,17
LEXIBOOK #	17	111,51	− 3,41
JOLIEZ-REGOL	7,45	48,87	− 0,67
JOLIEZ-REGOL ◆	0,18	1,18	....
LACIE GROUP	7,05	46,24	− 0,56
MEDIDEP #	20	131,19	− 0,50
MILLE AMIS #	5,41	35,49	+ 11,32
MONDIAL PECH	7,30	47,88	− 6,41
NATUREX	7,80	51,16	+ 7,59
OLITEC	59	387,01	− 0,84
OXIS INTL RG	0,65	4,26	− 4,41
PERFECT TECH	21,50	141,03	− 0,92
PHONE SYS.NE	8,30	54,44	....
PICOGIGA	15,80	103,64	− 0,94
PROSODIE #	120	787,15	+ 0,08
PROLOGUE SOF	33	216,47	+ 1,54
QUANTEL	3,90	25,58	− 0,76
R2I SANTE	45	295,18	....
RADOUX INTL	38,50	252,54	− 0,18
RECIF #	19,90	130,54	+ 5,57
REPONSE #	23,85	156,45	+ 1,49
REGINA RUBEN	8,80	57,72	− 2,22
SAVEURS DE F	19,50	127,91	+ 0,05
SILICOMP #	13,31	87,31	+ 2,38
SERP RECYCLA ◆	108,80	713,68	....
SOI TEC SILI	41,40	271,57	+ 0,73
STACI #	23,09	151,46	− 0,04
STELAX	0,70	4,59	....
SYNELEC #	14,10	92,49	− 5,37
LA TETE D.L.	2	13,12	....
THERMATECH I	27,50	180,39	....
TITUS INTERA	118	774,03	− 3,99
TRANSGENE #	28	183,67	....
TR SERVICES	14,50	95,11	....
V CON TELEC	7,75	50,84	+ 3,89
WESTERN TELE	8	52,48	+ 0,13

SECOND MARCHÉ

JEUDI 21 OCTOBRE

Une sélection. **Cours relevés à 09 h 50**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	43,10	282,72	− 2,05
AIGLE #	100	655,96	....
ALGECO # ◆	77,20	506,40	....
APRIL S.A.#(	108	708,43	+ 0,93
ARKOPHARMA #	63,20	414,56	....
ASSUR.BQ.POP	94	616,60	....
ASSYSTEM #	31,40	205,97	+ 1,29
BENETEAU CA#	212	1390,63	....
BISC. GARDEI ◆	5,49	36,01	....
BOIRON (LY)#	57	373,90	+ 1,42
BOISSET (LY) ◆	30	196,79	....
BOIZEL CHANO	98,55	646,45	− 0,45
BONDUELLE	16,70	109,54	− 1,18
BOURGEOIS (L ◆	6,30	41,33	....
BRICE	61	400,13	− 4,84
BRICORAMA #	58	380,46	+ 0,87
BRIOCHE PASQ ◆	94,95	622,83	....
SOLERI	72,15	473,27	+ 0,70
CDA-CIE DES	32	209,91	+ 2,07
CEGEDIM # ◆	48,45	317,81	....
CERG-FINANCE	103	675,64	....
CGBI	47,50	311,58	....
CLAYEUX (LY) ◆	6,01	39,42	....
CNIM CA#	39	255,82	....
COFITEM-COFI ◆	54,05	354,54	....
CIE FIN.ST-H ◆	70	459,17	....
C.A. PARIS I	152,50	1000,33	− 1,61
C.A.ILLE & V	49,65	325,68	+ 0,10
C.A.LOIRE AT ◆	52	341,10	....
C.A.MORBIHAN	48,78	319,98	....
C.A.DU NORD#	84,90	556,91	+ 0,41
C.A. OISE CC ◆	67,30	441,46	....
C.A.PAS CAL	102,50	672,36	....
C.A.TOULOUSE ◆	77,70	509,68	....
CRCAM TOUR.P ◆	67,40	442,12	....
CROMETAL ◆	42,12	276,29	....
DAPTA-MALLIN ◆	2,21	14,50	....
GROUPE J.C.D	60	393,57	− 2,36
DAUPHIN ◆	125,90	825,85	....
DECAN GROUPE ◆	39,80	261,07	....
DU PAREIL AU	85,50	560,84	− 2,84
ENTRELEC CB	45,90	301,08	....
ENTREPRISE I	99,55	653,01	+ 0,05
ETAM DEVELOP	32,89	215,74	....
EUROPEENNE C	124,80	818,63	− 0,87
EUROP.EXTINC	44	288,62	− 2,22
EXEL INDUSTR	50,40	330,60	....
EXPAND S.A.	33	216,47	+ 0,46
FACTOREM ◆	142	931,46	....
FAIVELEY #	12,75	83,63	....
FINACOR ◆	4,92	32,27	....
FINATIS(EX.L ◆	100,20	657,27	....
FININFO ◆	189,50	1243,04	....
FLO (GROUPE)	41,50	272,22	+ 1,22
FOCAL (GROUP	60	393,57	+ 0,67
FRAIKIN 2#	79,30	520,17	+ 0,19
GAUTIER FRAN	41,79	274,12	− 0,26
GEL 2000 ◆	1,25	8,20	....
GENERALE LOC ◆	38,20	250,58	....
GEODIS	58,50	383,73	....
G.E.P PASQUI ◆	0,52	3,41	....
GFI INDUSTRI	23	150,87	....
GFI INFORMAT	78,85	517,22	+ 0,06
GO SPORT ◆	63	413,25	....
GPRI FINANCI ◆	23,80	156,12	....
GRAND MARNIE ◆	5400	35421,68	....
GROUPE BOURB ◆	55,80	366,02	....
GUERBET S.A.	23,10	151,53	− 3,75
GUY DEGRENNE	29	190,23	....
GUYOMARC H N ◆	57,10	374,55	....
HERMES INTL	104,30	684,16	....
HYPARLO #(LY	115,40	756,97	+ 0,26
I.C.C.# ◆	34,05	223,35	....
IMMOB.BATIBA	51,25	336,18	− 1,63
IMS(INT.META	8,69	57	+ 0,46
INFO REALITE	35,50	232,86	+ 2,01
INT. COMPUTE ◆	2,35	15,41	....
JET MULTIMED	212	1390,63	− 1,40
LATECOERE # ◆	110	721,55	....
L.D.C.	96,50	633	+ 3,88
LECTRA SYST.	6,60	43,29	....
LEON BRUXELL	25,69	168,52	− 0,39
LOUIS DREYFU	15,80	103,64	....
LVL MEDICAL	21,80	143	+ 0,93
M6-METROPOLE	240,10	1574,95	− 1,92
MEDASYS DIGI	2,17	14,23	− 0,46
MANITOU #	48,90	320,76	+ 0,41
MANUTAN INTE	53,15	348,64	− 3,19
MARC ORIAN ◆	100,60	659,89	....
MARIONNAUD P.	50,20	329,29	− 2,52
MECATHERM #	37,50	245,98	+ 0,81
MGI COUTIER ◆	33,20	217,78	....
MICHEL THIER	131	859,30	....
NAF-NAF #	11,73	76,94	− 6,16
ALES GPE EX.	29,10	190,88	....
POCHET ◆	69,10	453,27	....
RADIALL #	73,20	480,16	....
RALLYE(CATHI	68	446,05	+ 0,59
REYNOLDS ◆	42,46	278,52	....
RUBIS #	23	150,87	+ 0,44
SABATE SA #	113	741,23	− 2,42
SEGUIN MOREA	67,50	442,77	− 3,43
SIDERGIE	140,10	919	....
SIPAREX (LY)	27,50	180,39	− 0,07
SOCAMEL-RESC ◆	20,11	131,91	....
SPORT ELEC S ◆	7,05	46,24	....
STALLERGENES	17,11	112,23	− 2,23
STEF-TFE #	47	308,30	....
SUPERVOX (B) ◆	1,69	11,09	....
SYLEA	54,50	357,50	− 0,64
TOUPARGEL (L ◆	13,90	91,18	....
TRANSICIEL #	54	354,22	+ 0,19
TRIGANO	56,80	372,58	− 0,18
UBI SOFT ENT	139,60	915,72	+ 0,43
VIEL ET CIE	24,80	162,68	+ 1,76
VILMOR.CLAUS	78,90	517,55	....
VIRBAC	57,30	375,86	....
WALTER #	96,70	634,31	+ 2,44
AFIBEL ◆	36,50	239,42	....
ARFEO (NS)# ◆	37,85	248,28	....
ALAIN MANOUK ◆	38	249,26	....
BQUE TARNEAU ◆	80,15	525,75	....
C.A.GIRONDE ◆	96,10	630,37	....
C.A.LOIRE/H. ◆	42,70	280,09	....
C.A. MIDI CC ◆	61	400,13	....
C.A. SOMME C	55,85	366,35	+ 0,09
CR.AG.SUD RH ◆	56,40	369,96	....
CIDER SANTE	30	196,79	− 0,43
CODETOUR ◆	78	511,65	....
COFIDUR #	6,90	45,26	− 1,43
CORA INDUSTR ◆	35,05	229,91	....
DELACHAUX S ◆	138,80	910,47	....
DELMON INDUS ◆	39,49	259,04	....
DIGIGRAM #	20,99	137,69	− 0,05
DISTRIBORG G	39,70	260,41	+ 1,79
EMIN-LEYDIER ◆	72,40	474,91	....
FLAMMARION S ◆	30	196,79	....
GRAVOGRAPH ◆	14,80	97,08	....
GPE GUILLIN	23,11	151,59	+ 0,04
JEANJEAN # ◆	13,35	87,57	....
HBS TECHNOLO	33,70	221,06	+ 2,12
HOT.REG.PARI ◆	132,10	866,52	....
HUREL DUBOIS	130	852,74	− 2,99
IDI ◆	115	754,35	....
IMV TECHNOLO ◆	18,50	121,35	....
INTER PARFUM	37	242,70	− 0,54
IPO (NS) # ◆	46,51	305,09	....
LABO.PHARMYG ◆	18	118,07	....
M.B.ELECTRON ◆	98,35	645,13	....
NSC GPE (NY) ◆	98,05	643,17	....
NOCIBE ◆	45,27	296,95	....
ONET #	133,40	875,05	+ 0,08
ORGASYNTH	12,34	80,95	....
PARIS EXPO ◆	58	380,46	....
PAUL PREDAUL ◆	15	98,39	....
PIER IMPORT	8,95	58,71	....
PISC. DESJOY ◆	20,90	137,10	....
PLAST.VAL LO	25,70	168,58	....
REGIONAL AIR ◆	31,20	204,66	....
SECHE ENVIRO	41,50	272,22	+ 1,22
SERVICES ET ◆	63,90	419,16	....
SICAL ◆	28,50	186,95	....
SMOBY (LY) #	46,61	305,74	....
SODICE EXP.(◆	117	767,47	....
SOFIBUS ◆	51,05	334,87	....
SOGEPAG(PARC ◆	36,15	237,13	....
SOLVING # ◆	80,95	531	....
S.T. DUPONT	9,77	64,09	+ 6,89
STEDIM #	42,50	278,78	− 0,45
SURCOUF # ◆	17,49	114,73	....
SYLIS #	120,80	792,40	+ 0,25
TEAMLOG # ◆	53,05	347,99	....
THERMADOR GP.	45,50	298,46	+ 0,18
THERMOCOMPAC ◆	12,30	80,68	....
UNION FIN.FR	122,50	803,55	+ 0,57
VRANKEN MONO.	48,50	318,14	− 1,02
VULCANIC # ◆	39,80	261,07	....

SICAV FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 20 octobre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ €uros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	25,16	165,04	20/10
AGIPI ACTIONS (AXA)	25,33	166,15	20/10
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	112,84	740,18	20/10
BNP ACTIONS FRANCE	155,64	1020,93	20/10
BNP ACT. MIDCAP EURO	104,35	684,49	20/10
BNP ACT. MIDCAP FR.	38,99	255,76	20/10
BNP ACTIONS MONDE	172,28	1130,08	20/10
BNP ACTIONS PEA EURO	185,80	1218,77	20/10
BNP ÉP. PATRIMOINE	28,51	187,01	20/10
BNP ÉPARGNE RETRAITE	31,54	206,89	20/10
BNP MONÉ COURT TERME	2306,83	15131,81	20/10
BNP MONÉTAIRE C	873,96	5732,80	20/10
BNP MONÉTAIRE D	804,45	5276,85	20/10
BNP MONÉ PLACEMENT C	12715,40	83407,56	20/10
BNP MONÉ PLACEMENT D	11622,59	76239,19	20/10
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1783,46	11698,73	20/10
BNP MONÉ TRÉSORIE	143927	944099,23	20/10
BNP OBLIG. CT	164,99	1082,26	20/10
BNP OBLIG. LT	33,89	222,30	20/10
BNP OBLIG. MONDE	175,76	1152,91	20/10
BNP OBLIG. MT C	139,90	917,68	20/10
BNP OBLIG. MT D	133,20	873,73	20/10
BNP OBLIG. REVENUS	162,45	1065,60	20/10
BNP OBLIG. SPREADS	166,18	1090,07	20/10
BNP OBLIG. TRÉSOR	1810,75	11877,74	20/10
BNP SECT. IMMOBILIER	137,32	900,76	20/10
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	185,71	1218,18	14/10
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	427,47	2804,02	04/10
NORD SUD DÉVELOP. D	363,71	2385,78	04/10
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	65,79	431,55	20/10
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	16,97	111,32	20/10
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,11	263,10	20/10
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	45,35	297,48	20/10
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	43,64	286,26	20/10
ÉCUR. EXPANSION C	13596,52	89187,32	20/10
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,07	256,28	20/10
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	51,83	339,98	20/10
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	209,25	1372,59	20/10
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	188,78	1238,32	20/10
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C	160,18	1050,71	20/10
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	277,76	1821,99	20/10
ÉPARCOURT-SICAV D	28,34	185,90	20/10
GÉOPTIM C	2083,38	13666,08	20/10
HORIZON C	487,45	3197,46	20/10
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	15,19	99,64	20/10
Fonds communs de placements			
ÉCUR. ÉQUILIBRE C	35,54	233,13	20/10
ÉCUR. PRUDENCE C	32,27	211,68	20/10
ÉCUR. VITALITÉ C	40,17	263,50	20/10
CRÉDIT AGRICOLE INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	41,18	270,12	20/10
ATOUT ASIE	21,26	139,46	20/10
ATOUT CROISSANCE	339,85	2229,27	20/10
ATOUT FONCIER	298,90	1960,66	20/10
ATOUT FRANCE EUROPE	188,99	1239,69	20/10
ATOUT FRANCE MONDE	45,81	300,49	20/10
ATOUT FUTUR C	194,42	1275,31	20/10
ATOUT FUTUR D	180,29	1182,62	20/10
ATOUT SÉLECTION	96,75	634,64	20/10
COEXIS	315,51	2069,61	20/10
DIÈZE	416,57	2732,52	20/10
EURODYN	531,02	3483,26	20/10
INDICIA EUROLAND	111,39	730,67	19/10
INDICIA FRANCE	404,73	2654,85	19/10
INDOCAM CONVERT. C	243,42	1596,73	20/10
INDOCAM CONVERT. D	215,19	1411,55	20/10
INDOCAM EUR. NOUV.	1750,21	11480,63	19/10
INDOCAM HOR. EUR. C	176,70	1159,08	20/10
INDOCAM HOR. EUR. D	155,95	1022,96	20/10
INDOCAM MULTI OBLIG.	144,62	948,65	20/10
INDOCAM ORIENT C	34,27	224,80	19/10
INDOCAM ORIENT D	30,57	200,53	19/10
INDOCAM UNIJAPON	187,91	1232,61	20/10
INDOCAM STR. 5-7 C	309,50	2030,19	20/10
INDOCAM STR. 5-7 D	211,85	1389,64	20/10
MONÉDYN	1575,59	10335,19	19/10
MONÉ.J C	1918,97	12587,62	21/10
MONÉ.J D	1776,12	11650,58	21/10
OBLIFUTUR C	89,62	587,87	20/10
OBLIFUTUR D	79,71	522,86	20/10
ORACTION	207,97	1364,19	20/10
REVENU-VERT	170,46	1118,14	20/10
SÉVÉA	18,44	120,96	19/10
SYNTHÉSIS	3007,87	19730,33	20/10
UNIVERS ACTIONS	55,64	364,97	20/10
MONÉ ASSOCIATIONS	184,88	1212,73	21/10
UNIVAR C	199,72	1310,08	21/10
UNIVAR D	182,83	1199,29	21/10
UNIVERS-OBLIGATIONS	37,27	244,48	20/10
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	282,42	1852,55	14/10
MASTER ACTIONS	41,93	275,04	18/10
MASTER OBLIGATIONS	27,42	179,86	18/10
OPTALIS DYNAMIQ. C	19,63	128,76	19/10
OPTALIS DYNAMIQ. D	19,11	125,35	19/10
OPTALIS ÉQUILIB. C	18,46	121,09	19/10
OPTALIS ÉQUILIB. D	17,61	115,51	19/10
OPTALIS EXPANSION C	17,70	116,10	19/10
OPTALIS EXPANSION D	17,62	115,58	19/10
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	16,84	110,46	19/10
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,73	103,18	19/10
PACTE SOL. LOGEM.	79,05	518,53	19/10
PACTE VERT T. MONDE	81,38	533,82	19/10
CIC BANQUES			
FRANCIC	33,90	222,37	20/10
FRANCIC PIERRE	30,47	199,87	20/10
EUROPE RÉGIONS	48,46	317,88	20/10
CIC PARIS			
ASSOCIC	167,47	1098,53	20/10
AURECIC	89,45	586,75	20/10
CAPITAL AVENIR	315,97	2072,63	20/10
CICAMONDE	31,31	205,38	20/10
CONVERTICIC	74	485,41	20/10
EPARCIC	794,92	5214,33	20/10
EUROCIC LEADERS	417,60	2739,28	20/10
MENSUELCIC	1453,83	9536,50	20/10
OBLICIC MONDIAL	642,94	4217,41	20/10
OBLICIC RéGIONS	173,80	1140,05	20/10
RENTACIC	24,21	158,81	20/10
SECURICIC	365,64	2398,44	20/10
SECURICIC D	330,44	2167,54	20/10
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
LION 20000 C/3 11/06/99	917,80	6020,37	20/10
LION 20000 D/3 11/06/99	837,13	5491,21	20/10
SICAV 5000	164,62	1079,84	20/10
SLIVAFRANCE	284,22	1864,36	20/10
SLIVARENTE	37,61	246,71	20/10
SLIVINTER	162,87	1068,36	20/10
TRILION	745,50	4890,16	20/10
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	188,34	1235,43	20/10
ACTILION DYNAMIQUE D *	185,34	1215,75	20/10
ACTILION ÉQUILIBRE C *	176,57	1158,22	20/10
ACTILION ÉQUILIBRE D *	173,18	1135,99	20/10
ACTILION PEA ÉQUILIBRE *	164,57	1079,51	20/10
ACTILION PRUDENCE C *	166,38	1091,38	20/10
ACTILION PRUDENCE D *	163,10	1069,87	20/10
LION ACTION EURO	91,70	601,51	20/10
LION PEA EURO	91,87	602,63	20/10
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	21,13	138,60	20/10
CM OBLIG. LONG TERME	100,55	659,56	20/10
CM OBLIG. COURT TERME	149,96	983,67	20/10
CM OBLIG. MOYEN TERME	304,19	1995,36	20/10
CM OBLIG. QUATRE	161,05	1056,42	20/10
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	78,90	517,55	19/10
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3218,02	21108,83	19/10
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	61,60	404,07	19/10
ST-HONORÉ PACIFIQUE	117,86	773,11	19/10
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	295,42	1937,83	19/10
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	294,13	1929,37	20/10
STRATÉGIE IND. EUROPE	199,89	1311,19	19/10
STRATÉGIE RENDEMENT	316,79	2078,01	19/10
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	24,25	159,07	20/10
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	24,03	157,63	20/10
AMPLITUDE EUROPE C	34,60	226,96	20/10
AMPLITUDE EUROPE D	33,80	221,71	20/10
AMPLITUDE MONDE C	234,27	1536,71	20/10
AMPLITUDE MONDE D	214,59	1407,62	20/10
AMPLITUDE PACIFIQUE C	23,49	154,08	20/10
AMPLITUDE PACIFIQUE D	23,15	151,85	20/10
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	43,30	284,03	20/10
ÉLANCIEL EURO D PEA	106,97	701,68	20/10
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	31,92	209,38	20/10
GÉOBILYS C	105,81	694,07	20/10
GÉOBILYS D	98,43	645,66	20/10
INTENSYS C	19,09	125,22	20/10
INTENSYS D	17,02	111,64	20/10
KALEïS DYNAMISME C	219,96	1442,84	20/10
KALEIS DYNAMISME D	216,87	1422,57	20/10
KALEïS ÉQUILIBRE C	192,29	1261,34	20/10
KALEIS ÉQUILIBRE D	189,29	1241,66	20/10
KALEïS SÉRÉNITÉ C	179,40	1176,79	20/10
KALEIS SÉRÉNITÉ D	175,97	1154,29	20/10
LATITUDE C	23,93	156,97	20/10
LATITUDE D	20,84	136,70	20/10
OBLITYS D	101,09	663,11	20/10
PLÉNITUDE D PEA	42,86	281,14	20/10
POSTE GESTION C	2417,26	15856,19	20/10
POSTE GESTION D	2260,77	14829,68	20/10
POSTE PREMIÈRE SI	6587,46	43210,90	20/10
POSTE PREMIÈRE 1 AN	38883,89	255061,60	20/10
POSTE PREMIÈRE 2-3	8245,18	54084,84	20/10
REVENUS TRIMESTR. D	778,99	5109,84	20/10
THÉSORA C	165,96	1088,63	20/10
THÉSORA D	143,02	938,15	20/10
TRÉSORYS C	43617,30	286110,73	20/10
SOLSTICE D	356,79	2340,39	20/10
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	81,54	534,87	20/10
POSTE EUROPE D	78,91	517,62	20/10
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	173,18	1135,99	20/10
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	167,23	1096,96	20/10
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	156,19	1024,54	20/10
CADENCE 2 D	156,23	1024,80	20/10
CADENCE 3 D	154,45	1013,13	20/10
INTEROBLIG C	50,21	329,36	20/10
INTERSÉLECTION FR. D	76,81	503,84	20/10
SÉLECT DÉFENSIF C	179,46	1177,18	20/10
SÉLECT DYNAMIQUE C	230,38	1511,19	20/10
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	160,10	1050,19	20/10
SÉLECT PEA 3	157,21	1031,23	20/10
SG FRANCE OPPORT. C	429,01	2814,12	20/10
SG FRANCE OPPORT. D	403,31	2645,54	20/10
SOGENFRANCE C	479,56	3145,71	20/10
SOGENFRANCE D	433,61	2844,30	20/10
SOGEOBLIG C	101	662,52	20/10
SOGÉPARGNE D	44,06	289,01	20/10
SOGEPEA EUROPE	239,04	1568	20/10
SOGINTER C	64,35	422,11	20/10
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	15,71	103,05	19/10
DÉCLIC ACTIONS FRANC	49,50	324,70	19/10
DÉCLIC ACTIONS INTER.	38,33	251,43	19/10
DÉCLIC BOURSE PEA	52,14	342,02	19/10
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	15,63	102,53	19/10
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,14	112,43	19/10
DÉCLIC PEA EUROPE	20,25	132,83	19/10
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	66,23	434,44	19/10

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

LeMonde Job: WMQ2210--0026-0 WAS LMQ2210-26 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:30 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0451 Lcp:700 CMYK

DISPARITION

■ **JACK LYNCH,** ancien premier ministre de la République d'Irlande, est mort à Dublin, mercredi 20 octobre, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Né à Cork en 1917, grand sportif dans sa jeunesse, Jack Lynch est devenu avocat en 1945 et a été élu député pour la première fois à Cork en 1948 sous l'étiquette du Fianna Fail, parti de centre droit au pouvoir de 1957 à 1973, sans interruption. Après avoir été plusieurs fois ministre, il devient en novembre 1966 le cinquième premier ministre depuis la fondation de la République. Réaliste et modéré, Jack Lynch favorise l'intégration de son pays dans la Communauté européenne, mais est confronté, à partir de 1968, à l'aggravation de la crise en Irlande du Nord : résistant aux pressions, il refuse d'intervenir directement en Ulster, demande à Londres de faire face à ses responsabilités et propose aux Nations unies d'envoyer dans la province des « casques bleus ». En mars 1973, le Fianna Fail perd les élections, mais remporte triomphalement le scrutin de juillet 1977. Jack Lynch redevient premier ministre, jusqu'en décembre 1979, date à laquelle il laisse la place à Charles Haughey. Il renonce à son mandat de député de Cork en 1982.

NOMINATION

Agriculture

Bertrand Hervieu, directeur de recherches au CNRS, a été nommé président du conseil d'administration de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), lors du conseil des ministres de mercredi 20 octobre. Il succède à Guy Paillotin, qui présidait l'INRA depuis 1991.

[Né le 6 février 1948 à La Houssaye (Eure), Bertrand Hervieu est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et docteur en sociologie. Chargé de recherche au CNRS de 1978 à 1981 au sein du groupe de sociologie rurale que dirige alors Henri Mendras – son directeur de thèse, qui est aussi l'auteur du fameux livre *La Fin des paysans* (1967) –, puis sous-directeur de la recherche et des études au ministère de l'agriculture de 1982 à 1985, il est ensuite membre du cabinet d'Henri Nallet, ministre de l'agriculture, en 1985 et 1986, puis directeur général de l'enseignement et de la recherche rue de Varenne en 1986, avant de devenir directeur de recherche au Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof) au CNRS de 1987 à 1997, avec une interruption en 1991 et 1992 où il est conseiller technique chargé des questions rurales au cabinet d'Edith Cresson à Matignon. Au Cevipof, la pertinence de ses analyses sur l'électorat rural et paysan et ses comportements contribue à lui forger la réputation d'un sociologue de la ruralité des plus écoutés. Depuis juin 1997, Bertrand Hervieu était conseiller technique au cabinet de Louis Le Pensec, puis de Jean Glavany, ministres de l'agriculture et de la pêche ; chargé des dossiers relatifs à l'enseignement, la recherche, le développement, la forêt, il est l'« inventeur » de la notion de contrat territorial d'exploitation (CTE), pièce maîtresse de la loi d'orientation agricole du 9 juillet. Bertrand Hervieu est l'auteur de nombreux articles et ouvrages sur les paysans, le monde rural, le retour à la nature, dont *Les Champs du futur* (Julliard, 1994), un « Que sais-je ? » sur *Les Agriculteurs* (PUF, 1996) et *Au bonheur des campagnes* en collaboration avec Jean Viard (Editions de l'Aube, 1996).]

U.C.S. ANTIQUITÉS
Recherche : Meubles anciens
Argenterie - Bronzes
Objets 1900 - GALLÉ
ACHAT TABLEAUX IMPRESSIONNISTES
Renoir, Bonnard, etc...
ESTIMATIONS GRATUITES
Partage de successions
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
☎ 01.53.69.06.06
Déplacements Paris - Province

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Léon et **Francine MASLIAH**
laissent à
Micòl
la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur,

Lara, Batcheva,

dans le foyer de
David et **Hélène GILKAROV.**

174, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.
Czerningasse 4/704,
1020 Wien.

Anniversaires de naissance

– 22 octobre 1939 - 22 octobre 1999.

Pierre,

Le Monde se joint à nous pour te souhaiter un joyeux anniversaire.

Lise le lutin, Claire la fée et Samuel le trappeur.

Décès

George ALDOR,
éditeur,
chevalier de la Légion d'honneur,

né le 28 juillet 1910,

nous a quittés le 14 octobre 1999.

Selon son vœu, il a été incinéré dans l'intimité au crématorium du Père-Lachaise.

De la part de
Denise Zayan Aldor,
son épouse,
Alexander Schleber,
son beau-fils,
M. Volker Blumkowski,
Mlle Dominique Van Egroo.

17, rue du Javelot,
75013 Paris.

– Mme Sol Asseraf,
son épouse,
M. et Mme Claude Desabres,
M. et Mme Victor Corcos,
M. et Mme Richard Asseraf,
M. Georges Asseraf et Isabelle,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petites-filles,
Son frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph ASSERAF.

Les obsèques ont eu lieu ce jeudi 21 octobre 1999, au cimetière intercommunal de Clamart.

– M. Pascal Auger,
son époux,
Bérénice, Joachim et Augustin Auger,
ses enfants,

M. Guy Dejouany,
son père,
Mme Guy Dejouany,

M. et Mme Melchior Dejouany,
M. et Mme Gonzague Dejouany,
ses frères et belles-sœurs,

M. et Mme Pierre Auger,
ses beaux-parents,

Mme Catherine Auger,
M. Denis Auger,
M. et Mme François Auger,
M. et Mme Hervé Roland-Gosselin,
ses beaux-frères et belles-sœurs,

font part du rappel à Dieu de

Capucine AUGER,
née **DEJOUANY,**

le 10 octobre 1999.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont été célébrées, le vendredi 15 octobre, dans l'intimité.

152, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

– Henri et Marie-José Cantegreil,
Philippe et Michèle Cantegreil,
François et Inge Cantegreil,
ses enfants,
Philippe, Anne, Catherine, Stéphane, Aurélie, Julien, Alexandre,
ses petits-enfants,
Ainsi que toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Suzanne CANTEGREIL,
née **REQUIER,**

survenu le 3 octobre 1999, dans sa quatre-vingt-treizième année, treize ans après le décès de son époux,

André CANTEGREIL.

Les obsèques ont eu lieu le 8 octobre, aux Quatre-Routes-du-Lot.

– Robert L. Baticle,
son époux,
Noëlle et Franklin Berrebi,
Gilles Baticle,
ses enfants,
Sophie et Alice Berrebi,
Floryan Baticle,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Yveline BATICLE,
née **BELORGEY,**
docteur en psycholinguistique,
maître de conférences honoraire
à l'université Paris-X - Nanterre,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 15 octobre 1999, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Marcel, 80, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e, le jeudi 21 octobre, à 9 h 30, et sera suivi d'une réunion au crématorium du Père-Lachaise, à 11 heures.

28, rue des Peupliers,
75013 Paris.

– C'est avec une profonde tristesse que l'association Sida Info Service apprend le décès de

Alain DANAND,
président fondateur
de Sol En Si,

survenu le 17 octobre 1999.

Alain a participé activement à la création de Ligne de vie, service d'écoute destiné aux personnes atteintes et à leurs proches.
(*Le Monde* du 21 octobre.)

– Marie-France Passot,
son épouse,
Les familles Mollard et Pélissier,
ses cousins et cousines,
Les familles Passot, Musset et alliées,
Et ses amis,
font part du décès de

Jacques ESCHALIER,

à l'âge de soixante et un ans, le 18 octobre 1999.

2, allée des Arcelles,
38320 Eybens.

– La grande saga commencée à Moscou, en Russie, au début de ce siècle pour

Hélène FELDZER,
née **MARCHAK,**

s'est terminée à Paris, quatre-vingt-neuf ans plus tard.

Georges, Daniel, Gérard,
ses fils, et leurs épouses,
Sandrine, Sophie, Tania,
Vadim, Wladimir, Ivan,
ses petits-enfants,
Et tous ceux qui l'ont aimée,
l'ont conduite à sa dernière demeure le jeudi 21 octobre 1999, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, où elle résidera désormais aux côtés de son mari,

Vadim,

mort pour la France,

et de ses beaux-frères,

Alexis et **Constantin,**
pilotes de chasse
et compagnons de la Libération.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– J.-P. Florent Founès,
Tiana Lerda, née Founès,
Ariane Le Gall,
Mme Lucile Guérin,
Et Lise Etievant,
ont la douleur de faire part du décès de

Anne-Marie FOUNÈS,
née **TRACOL,**

le mardi 12 octobre 1999.

M. Guy LAMBERIGTS,
ENA promotion France-Afrique,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
président honoraire
du tribunal administratif de Strasbourg,

s'est endormi dans la Paix du Seigneur, le 19 octobre 1999.

Mme Guy Lamberigts
et ses enfants,
Les familles Roy-Parmentier, Rochette, Durand, Le Gall, Hays et Parmentier, parentes et alliées,
font part que la cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 octobre, à 14 heures, en l'église Antoine-Chevrier, place Nicolas-Poussin, à Strasbourg-Elsau (Bas-Rhin).

Le défunt sera inhumé auprès de ses parents au cimetière de Raon-l'Etape (Vosges).

Mme Guy Lamberigts,
31, rue Titien,
67200 Strasbourg.

– Georg R. Garner,
Corinne Alexandre-Garner
et leurs filles
ont la tristesse de faire part du décès de leur beau-père et grand-père,

Armin GARNER,

le 10 octobre 1999, à Newmarket, Ont (Canada).

Vienne 1924 - Buenos Aires 1938 - Newmarket 1964.

– Anne de Herdt,
son épouse,
Les familles parentes et alliées à Genève et à Paris,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Guy de HERDT,

survenu le 14 octobre 1999, à l'âge de soixante-dix ans.

Il a souhaité être incinéré dans la plus stricte intimité.

Ses cendres seront déposées au columbarium du cimetière du Blanché, Le Grand-Saconnex, dont il fut l'architecte.

14, Covéry,
CH-1252 Meinier - Genève.

– Marie Lannes,
son épouse,
Marie Thérèse Béclin Lannes,
Geneviève Meillan Lannes,
Claire de Taillac Lannes,
Jacques Lannes,
Françoise Stévenot Lannes,
ses enfants, ses petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

Jean LANNES,

survenu le 15 octobre 1999, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques).

Les obsèques ont été célébrées le 19 octobre.

– Sa famille,
Ses amis,
L'association Artifices (Apt),
ont la très grande peine d'annoncer la disparition de

Louis MERVEIL,
peintre,

à Bonnieux, le 19 octobre 1999.

– La direction scientifique du département des sciences humaines et sociales du CNRS,
Les membres du Laboratoire de langues et civilisations à tradition orale Lacito du CNRS,
Tous ses amis et collègues,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Catherine PARIS,
directeur de recherche émérite,
médaille d'argent du CNRS,
membre d'honneur
de l'Académie internationale tcherkesse,

survenu à Paris, le lundi 18 octobre 1999.

La levée du corps aura lieu le vendredi 22 octobre, à 15 heures, à l'hôpital Saint-Louis, à Paris (18, rue de la Grange-aux-Belles).

– Ses filles,
Son gendre,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Nathalie SARRAUTE.

Les obsèques auront lieu à Chérence par Vétheuil (Val-d'Oise), le samedi 23 octobre 1999, à 12 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président, Youri,
Et les membres de la commission de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques
font part de leur profonde tristesse après la disparition de leur sociétaire et amie

Nathalie SARRAUTE.

Ils adressent à sa famille et à ses proches l'expression de leurs sentiments affectueux.

SACD,
11 *bis*, rue Ballu,
75009 Paris.

– François Coupry,
président de la Société des gens de lettres,
Et le comité,
ont la grande tristesse de faire part de la disparition de

Nathalie SARRAUTE,
sociétaire de la SGDL.

Son nom, lui, ne disparaîtra pas ; son œuvre perdure.
(*Le Monde* du 21 octobre.)

– Laurence Hugues,
sa fille,
Sa famille,
Et tous les amis qui l'ont accompagnée,
ont la douleur de faire part du décès de

Monique-Véra THABOURIN,

survenu le 19 octobre 1999.

Des dons peuvent être adressés à :
Association EVA, soins palliatifs,
BP 159,
10105 Romilly-sur-Seine.

– Lyon. Paris. Pékin.

Ses associés,
Ses collaborateurs,
Et le personnel du cabinet Adamas,
ont la tristesse de faire part du décès de

Philippe VIALLET,
avocat au barreau de Lyon,
ancien membre
du Conseil de l'ordre,

survenu le 19 octobre 1999, dans sa quarante-cinquième année, à l'issue d'un combat contre la maladie qu'il a mené avec courage et dignité.

La cérémonie religieuse se tiendra le vendredi 22 octobre, à 14 h 30, en l'abbaye d'Ainay, place d'Ainay, à Lyon-2e.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 21 octobre 1989, disparaissait

Victor HARARI.

Sa famille,
Et ses proches
se souviennent.

– Il y a un an, le docteur

Michel JAMES

nous quittait.

25, rue de la Cerisaie,
75004 Paris.

Avis de messe

– A l'intention de

Mme Jean RIVERO,
née **Cécile ROUGÉ,**

décédée le 30 juin 1999,

une messe sera célébrée le jeudi 28 octobre, à 18 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e, par le Père Achille Mestre.

De la part du
professeur Jean Rivero,
son époux,
et de
Marthe de La Taille-Rivero,
Bernadette et Bernard Hayaux du Tilly,
Noëlle et Jean-Pierre Cabouat,
Benoît et Dominique Rivero,
ses enfants.

Souvenir

Barbara,

nous pensons à toi.

Amour, affection.

Ta famille,
Tes amis,

Barbara PRATT-PLASSAIS,
pédiatre,

décédée accidentellement le 22 octobre 1997.

Colloque

« Un objet sociologique : le catholicisme »

Deux journées de réflexion et d'amitié autour d'Emile Poulat sont organisées par le Centre d'études interdisciplinaires des faits religieux (Ecole des hautes études en sciences sociales-CNRS) et le Groupe de sociologie des religions et de la laïcité (Ecole pratique des hautes études, section des sciences religieuses-CNRS), le vendredi 22 et le samedi 23 octobre 1999, salle Louis-Liard, en Sorbonne (17, rue de la Sorbonne, Paris-5e).

Valentine Zuber : 01-40-25-10-94.

paringer
A partir de 7 000 F ou version de base 4 500 F
Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flattez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.
Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas "densiflex" ou laine et crin.
Modèle déposé
Doubles housses déhoussables, coton écru, 2 oreillers, 2 traversins.
121, rue du Cherche-midi, 6è - Tél. 01 42 22 22 08
12, rue de la Chaise, 7è - Tél. 01 45 44 10 44

Conférences

Dans le cadre des manifestations
« Regards sur la vie juive
au Maroc »,
mercredi 27 octobre, à 20 h 30,
Haïm Zafrani, professeur émérite à l'université Paris-VIII, membre fondateur du Centre de Recherche sur les juifs du Maroc.

Poésie et musique,
lieux de rencontres privilégiés
des sociétés andalou-maghrébines.

Auditorium du Musée d'art et d'histoire du Judaïsme,
Hôtel de Saint-Aignan,
71, rue du Temple, Paris-3e.
Tél. : 01-53-01-86-65.
Entrée : 20 francs.
Cette conférence inaugure un cycle organisé avec le Centre de Recherche sur les Juifs du Maroc.

– Mardi 26 octobre, à 20 h 30, l'Association les Quatre R donne une conférence sur **la symbolique des dents** par le **docteur Catherine Najman et Médiumnité** par **Reynald Roussel,** à l'hôtel Brébant, 30-32, boulevard Poissonnière, Paris-9e.
Renseignements : 01-40-16-49-97.

Conférences-débats

L'Association pour un judaïsme
humaniste et laïque,
11, rue de Clamart,
92000 Boulogne,
organise le 28 octobre 1999, à 20 h 30,
mairie du 3e, 2, rue Eugène-Speller,
métro Temple,
une conférence-débat sur le thème
« Sortie du religieux ?
Les chemins possibles... »
Avec **Marchel Gauchet,** philosophe, auteur de *La Religion dans la démocratie. Parcours de la laïcité*, **Simone Susskind,** ancienne présidente du Centre culturel laïque juif de Bruxelles, **Elie Barnavi,** historien, université de Tel-Aviv.
Animée par **Violette Attal-Lefi,** avocate, présidente pour l'Europe de la Fédération internationale des juifs humanistes et laïques.
Rens. tél. : 01-43-45-88-44.

Cours

Cours d'hébreu
par correspondance
Tous niveaux.
Méthode Horowitz livres et cassettes.
Renseignements Horowitz : 47, boulevard Bessière, Paris-17e, 06-83-67-28-34.

Assemblées générales

– Le directoire et le conseil de surveillance des **Presses universitaires de France** informent les sociétaires qu'est entamé un processus juridique visant à quitter le statut coopératif pour transformer les PUF en société commerciale.

A cet effet, diverses opérations juridiques ont été engagées, dont la convocation d'assemblées générales des sociétaires.

Le directoire et le conseil de surveillance invitent donc tous les sociétaires des **Presses universitaires de France** à faire connaître leur adresse actuelle en écrivant au siège des PUF, 17, rue Soufflot, Paris-5e, pour leur permettre d'être personnellement convoqués aux assemblées générales à venir.

Michel Prigent,
président du directoire.
Stéphane Rials,
président du conseil de surveillance.

Signatures

– **Hélie de Saint Marc** signera son dernier livre **Les Sentinelles du soir** (Les Arènes) à la librairie Delamain, le jeudi 28 octobre, de 16 heures à 20 heures, 155, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Félicitations

– De Nîmes à Clermont en passant par Lyon et Sainte-Catherine.

Bravo,

Laurent,

pour ta maîtrise:
« Pèlerins occidentaux en Egypte du XIVe au XVIe. »

Soutenances de thèse

– **Pierre Verdrager** va soutenir sa thèse de sociologie de la littérature intitulée : **« La réception de la littérature par la critique journalistique : le cas de Nathalie Sarraute ».** Marc Dambre (Paris-III), Nathalie Heinich (CNRS-EHESS) et Ann Jefferson (New College, Oxford) siégeront dans le jury réuni par le directeur, Alain Viala (Paris-III, Wadham College, Oxford), le samedi 23 octobre 1999, à 14 h 30, Sorbonne Nouvelle-Paris-III, 13, rue de Santeuil, Paris-5e, métro Censier-Daubenton, salle Las Vergnas, 3e étage. Renseignements : verdrager@free.fr

Le Monde INTERACTIF
http://www.lemonde.fr
Toute l'actualité des expositions avec des invitations à gagner.
En partenariat avec Musexpo

LeMonde Job: WMQ2210--0027-0 WAS LMQ2210-27 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:58 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0452 Lcp:700 CMYK

SPORTS **L'Argentine, qui a battu l'Irlande (28-24), en match de barrage de la Coupe du monde de rugby, mercredi 20 octobre, à Lens, rencontrera la France en quart de finale, dimanche 24 octobre, à Dublin (16 h 30, en direct sur TF 1). ● LA VICTOIRE ARGENTINE a été définitivement acquise après l'essai inscrit par l'ailier Diego Albanese (73e) et transformé par le méticuleux buteur Gonzalo Quesada. ● Jo Maso, le manager du XV de France, estime que l'Argentine est une équipe « volontaire, solide, difficile à contenir ». ● LES AUTRES MATCHES ont vu la victoire de l'Angleterre, adversaire de l'Afrique du Sud en quart de finale, sur les Fidji (45-24) et celle de l'Ecosse, qui retrouvera la Nouvelle-Zélande, contre les Samoa (35-20).**

COUPE DU MONDE DE RUGBY

L'Argentine crée la première vraie surprise en battant l'Irlande

Vainqueur de l'Irlande (28-24), à l'issue d'un match de barrage assez terne, le XV d'Argentine rencontrera la France en quart de finale dimanche 24 octobre, à Dublin. Le paquet d'avants et le buteur Gonzalo Quesada sont les points forts de cette équipe

LENS
de notre envoyé spécial

Longtemps, l'idée chère aux organisateurs français de la Coupe du monde faillit tourner au fiasco. Programmer un match de rugby au cœur d'une région vouée au football afin d'y développer le goût pour le jeu ovale ne pouvait en effet atteindre son but qu'à une condition : que la rencontre en question soit, sinon de qualité, du moins plaisante au regard. Longtemps, les 22 000 spectateurs présents au stade Félix-Bollaert de Lens, mercredi 20 octobre, se répétèrent qu'on ne les y reprendrait plus. Longtemps, Argentins et Irlandais leur offrirent l'un des plus tristes spectacles qu'il ait été donné de voir depuis le début du tournoi mondial. Longtemps, ce match de barrage donnant droit à une place pour un quart de finale contre la France, dimanche 24 octobre, à Dublin, sombra dans l'ennui le plus profond.

On se serait cru revenu au temps du rugby de grand-papa. Chacune des deux équipes avait placé ses espoirs sur un seul homme : son buteur. La rencontre se déroulait au rythme lancinant des pénalités que l'on tente. Avec une application d'artiste de cirque ne ratant jamais son exercice, David Humphreys passait un à un ses coups de pied.

UN MOUVEMENT D'ÉCOLE

Avec une concentration de golfeur au moment du putting, Gonzalo Quesada lui répondait du tac au tac. Moins sanctionnée par l'arbitre australien Stuart Dickinson (qui siffla la bagatelle de quatorze pénalités), l'Irlande dominait, sans passion, l'Argentine. Le score était de 24-18. Avant la 73e minute.

Puis vint un éclair. Deux passes sautées. Un ballon qui vole de bras en bras. Un mouvement d'école. Et un essai en coin inscrit par l'ailier des Pumas, Diego Albanese. Les sept dernières minutes de jeu effectif, puis les neuf minutes d'arrêt de jeu étonnamment accordées par Stuart Dickinson, n'y changeaient rien. L'Argentine a réalisé, mercredi à Lens, la véritable sensation de cette Coupe du monde en devenant la seule équipe non européenne et ne faisant pas partie du trio de l'hémisphère Sud (Australie, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande) à se qualifier pour les quarts de finale.

Les hommes au maillot vert sont-ils tombés dans leur propre piège ? En choisissant de tenter un maximum de pénalités, au lieu de chercher des touches qui auraient multiplié leurs occasions d'essais, les Irlandais avaient ouvertement refusé le combat au près. Se lancer dans une joute trop physique, trois jours avant de recevoir la France, à Lansdowne Road, aurait fatigué les organismes et augmenté les risques de blessures. Jouer ce match de barrage « à l'économie » paraissait sans doute la meilleure des stratégies aux yeux de Warren Gatland, l'entraîneur néo-zélandais du XV du Trèfle.

L'histoire retiendra que la parade est venue d'une équipe également dirigée par un ancien All Black. Depuis qu'il a rejoint les rangs de la sélection argentine, voilà trois ans, Alex Wyllie s'est attaché à transformer le style longtemps rudimentaire des Pumas en un jeu percutant. D'une formation habituée à subir la pression de l'adversaire, l'homme a voulu faire une équipe capable de culot et de prise d'initiative. Comme l'a expliqué le capitaine argentin et joueur du CA Brive, Lisandro Arbizu, après le match, l'Argentine doit sa victoire au fait d'avoir *« produit du jeu en essayant de bousculer les Irlandais »*. *« Nous avons fait mieux que des équipes comme les Samoa ou l'Irlande qui, au départ, étaient mieux classées que nous »*, s'est félicité Alex Wyllie pour témoigner des progrès accomplis. Les observateurs roués d'outre-Manche ne manqueront probablement pas l'occasion de rappeler que l'équipe de France, après avoir eu la chance de tomber dans la poule la plus facile du premier tour (avec le Canada, la Namibie et les Fidji), va trouver sur son chemin l'équipe la moins cotée des huit formations encore en lice. *« Les Français peuvent s'attendre à une bataille difficile devant »*, a prévenu Warren Gatland. *« Depuis notre défaite contre la France à Nantes en novembre 1998* (NDLR, 34-14), *nous avons rencontré d'autres grandes équipes, ce qui nous a permis de progresser »*, prévient Lisandro Arbizu. Pour leur première expérience de rugby international, les spectateurs du stade Félix-Bollaert peuvent désormais témoigner que le rugby argentin s'est éveillé au monde.

Frédéric Potet

Résultats des matches de barrage

● **Les barrages :**
A Lens, Irlande-Argentine 24-28.
A Edimbourg, Ecosse-Samoa 35-20.
A Twickenham, Angleterre-Fidji 45-24.

● **Les quarts de finale :**
A Cardiff, pays de Galles-Australie (samedi 23 octobre, 16 heures).
A Saint-Denis (Stade de France), Afrique du Sud-Angleterre (dimanche 24 octobre, 14 heures).
A Dublin, France-Argentine (dimanche 24 octobre, 16 h 30).
A Edimbourg, Nouvelle-Zélande - Ecosse (dimanche 24 octobre, à 19 heures).

COUPE DU MONDE

Match de barrage pour les quarts de finale

IRLANDE 24 — ARGENTINE 28

Mercredi 20 octobre • Stade Bollaert, à Lens • Temps frais • Terrain excellent • Public enthousiaste • 25 000 spectateurs environ • Arbitre : M. Dickinson (Aus.).

LES ÉQUIPES

IRLANDE **Entraîneur : Gatland** • O'Shea • Bishop ; O'Driscoll ; Maggs ; Mostyn • Humphreys ; Tierney • Dawson ; O'Cuinneagain (cap.) ; Ward (Miller, 75e) • O'Kelly ; Davidson (Casey, 61e) • Wallace ; Wood ; Corrigan (Fitzpatrick, 72e).

ARGENTINE **Entraîneur : Wyllie** • Corleto (F. Contepomi, 68e) • Camardon ; Simone; Arbizu (cap.) ; Albanese • Quesada ; Pichot • Martin ; Longo ; Phelan • Allub ; Fernandez-Llobe • Hasan (Scelzo, 52e) ; Ledesma ; Reggiardo.

LE MATCH

IRLANDE			ARGENTINE
57%	POSSESSION DE LA BALLE		43%
12 minutes	JEU CHEZ L'ADVERSAIRE		14 minutes
11 dont 6 / 5	NOMBRE D'ACTIONS DANS LES 22 M ADVERSES		13 dont 5 / 8
13 dont 5 / 8	ACTIONS OFFENSIVES POSITIVES		18 dont 7 / 11
8 dont 4 / 4	ACTIONS DÉFENSIVES DÉCISIVES		10 dont 6 / 4
5 dont 3 / 2	BALLES RÉCUPÉRÉES		6 dont 4 / 2

1re MI-TEMPS / 2e MI-TEMPS / TOTAL

LES POINTS

IRLANDE : 7 pénalités (3e, 7e, 15e, 26e, 31e, 42e, 60e) et 1 drop d'Humphreys (45e).

ARGENTINE : 1 essai d'Albanese (73e) ; 1 transformation de Quesada (73e) ; 7 pénalités de Quesada (9e, 18e, 24e, 47e, 54e, 64e, 79e).

FAUTES

Pénalités :
En faveur de Irlande : 14 (8 + 6), dont 7 tentées (5 + 2) et 7 transformées (5 + 2).
En faveur de l'Argentine : 15 (10 + 5), dont 8 tentées (4 + 4) et 7 transformées (4 + 3).

Mêlées :
Irlande : 14 (8 + 6), dont 1 perdue.
Argentine : 15 (10 + 5), dont aucune de perdue.

Touches :
Irlande : 15 (8 + 7), dont 1 perdue.
Argentine : 12 (8 + 4), dont 3 perdues.

L'HOMME DU MATCH

David Humphreys, comme lors du match Irlande-France (9-10) du dernier Tournoi des cinq nations, a inscrit tous les points de son équipe. Cette fois, le buteur de Dungannon s'est révélé plus régulier et plus efficace, puisqu'il a réussi 100% de ses tentatives (7 sur 7).

LE FAIT DU MATCH

D'une mêlée à quelques mètres de la ligne d'en-but, les Argentins sont parvenus à traverser le terrain dans sa largeur pour inscrire le seul essai du match (73e). Il n'a fallu aux Pumas que quelques secondes et seulement trois passes pour porter le danger de la droite du terrain à sa gauche.

Infographie : Le Monde avec Pierre Lepidi

TROIS QUESTIONS A...

JO MASO

1 En tant que manager du XV de France, que vous inspire la qualification de l'Argentine pour les quarts de finale ?

Il y a eu deux grosses surprises dans cette Coupe du monde : la victoire des Samoa sur le pays de Galles, à Cardiff, et celle de l'Argentine sur l'Irlande, à Lens. Je savais que ce n'était pas gagné d'avance pour l'Irlande. Les Argentins ont cet esprit sud-américain qui les rend capables de se sublimer pour des échéances importantes comme un barrage. A Lens, ils ont réalisé deux mi-temps propres. Une où ils ont misé sur le jeu au pied de Gonzalo Quesada. Une où ils ont montré qu'ils étaient capables de bien jouer. Ils ont des qualités sud-américaines. Beaucoup de gestuel, l'abnégation de la troisième ligne, une très bonne mêlée. Leur organisation en touche est correcte, mais sans plus. Des joueurs comme Lisandro Arbizu, Diego Albanese, Rolando Martin ont montré beaucoup de qualités et il est toujours difficile de contenir Agustin Pichot. C'est une équipe volontaire, solide. Face à eux, l'Irlande a eu une stratégie trop restrictive. C'est l'équipe qui a voulu le plus la victoire qui l'a obtenue.

2 Etes-vous soulagé de ne pas avoir à jouer le quart de finale face à l'Irlande, à Dublin ?

Non, le match reste à jouer. Pour les Argentins, c'est un challenge unique, une chose très importante qui va les sublimer. Ils marchent au coup de cœur et trouvent toujours les ressources pour les grandes occasions. J'ai toujours dit que je préférais jouer l'Argentine à Dublin et l'Irlande à Buenos Aires. A nous de bien nous préparer. Sur le plan stratégique, nous allons essayer de contrer le jeu au pied de Gonzalo Quesada. Par rapport à l'Irlande, les Argentins cherchent beaucoup moins le milieu de terrain. Ils jouent à l'ancienne avec deux blocs distincts : les avants et les trois-quarts.

3 Trouvez-vous normal que l'Argentine n'ait que trois jours de repos avant d'affronter l'équipe de France ?

Je ne trouve pas cela logique. Si l'on veut qu'il y ait une égalité de chance pour tous, il faudra remédier à ce genre de situation. Il est important d'harmoniser sportivement les choses si on veut que la Coupe du monde reste crédible. Il faut faire attention à ce que le côté financier ne prenne pas le pas sur le côté sportif. Mais c'est un barrage et c'est toujours pénalisant.

Propos recueillis par Eric Collier

LeMonde Job: WMQ2210--0028-0 WAS LMQ2210-28 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:57 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0453 Lcp:700 CMYK

L'Angleterre gagne, mais semble donner des signes de fatigue

Les blessures s'accumulent au sein du XV de la Rose

LONDRES
de notre envoyé spécial

Dès les premières heures de la matinée, jeudi 21 octobre, l'équipe d'Angleterre a pris l'Eurostar, direction Paris, afin d'y préparer le quart de finale qu'elle disputera au Stade de France, dimanche 24 octobre, contre l'Afrique du Sud. *« Nous programmons deux ou trois séances d'entraînement d'ici là*, a indiqué Clive Woodward, l'entraîneur, *mais il faudra surtout songer à récupérer. »* Quatre jours pour panser les blessures et éliminer la fatigue ! Cela suffira-t-il à Martin Johnson et à ses équipiers pour battre les « Springboks » ? *« Deux matches en cinq jours, cela peut faire beaucoup, mais ce n'est pas forcément négatif »*, a souligné Martin Johnson, le capitaine anglais.

La question préoccupait Clive Woodward et le staff anglais mercredi, à l'issue du match de barrage remporté (45-24) à Twickenham face aux Fidjis. C'est que, au terme d'une rencontre d'une faible intensité où il ne fut jamais menacé, le XV de la Rose a enregistré quelques légères blessures : l'ouvreur Jonny Wilkinson est sorti à la 70e minute pour un coup derrière la nuque et l'ailier Dan Luger souffre des adducteurs. Quatre matches en trois semaines commencent à laisser des traces. Déjà, à l'issue du match face aux Tongas, le centre Jérémy Guscott se plaignait des adducteurs, Matt Dawson, le demi de mêlé, souffrait des côtes et le troisième ligne Richard Hill avait essuyé un KO.

Face aux Fidjiens, pour la première fois depuis le début de cette Coupe du monde, les Anglais ont semblé émoussés. Les signes ne trompent pas : fautes de main, ballons lâchés, erreurs en défense se soldant par trois essais fidjiens. *« Nous avons laissé des espaces injustifiés, à tel point qu'à la mi-temps le score aurait aussi bien pu pencher en leur faveur »*, a regretté l'entraîneur anglais.

Yves Bordenave

ANGLETERRE 45 – FIDJI 24

Match de barrage. Mercredi 20 octobre. Stade de Twickenham (Londres). Temps frais. Terrain excellent. 60 000 spectateurs. Arbitre : M. Thomas (Galles).

ANGLETERRE :

Perry (Worsley, 79e) – Beal, Greenwood, Catt, Luger (De Glanville, 40e) – Wilkinson (Grayson, 70e), Healey (Dawson, 41e) – Dallaglio, Back, Worsley (Hill, 41e) – Archer (Rodber, 44e), Johnson (cap.) – Garforth, Greening (Cockerill, 73e), Leonard (Rowntree, 28e).
4 essais : Luger (24e), Back (39e), Beal (60e), Greening (68e).
2 transformations : Wilkinson (24e), Dawson (68e).
7 pénalités : Wilkinson (2e, 8e, 13e, 45e, 48e, 54e, 64e).

FIDJI

Uluinayau – Vunibaka (Sototu, 56e), Satala, Nakauta, Tikomaimakogai – Serevi (N. Little, 48e), Rauluni – I. Tawake (Male, 48e), S. Tawake Sewabu – Katalau, Raiwalui – Veitayaki, Smith (cap.), (Naituivau, 73e), Rouse (Rasila, 73e).
3 essais : Satala (51e), Tikomaimakogai (62e), Nakauta (80e).
3 transformations : Little (51e, 62e, 80e).
1 pénalité : Serevi (4e).

STATISTIQUES

● **Avertissements :**
Angleterre : Beal (31e).
● **Pénalités :**
12 en faveur de l'Angleterre ; 13 en faveur des Fidji.
● **Touches :**
10 pour l'Angleterre ; 13 pour les Fidji dont 3 perdues.
● **Mêlées :**
6 pour l'Angleterre ; 12 pour les Fidji dont 2 perdues.
● **Possession de la balle :**
Angleterre : 20 minutes (55,5 %) ; Fidji : 16 minutes (44,5 %).
● **Jeu chez l'adversaire :**
Angleterre : 19 minutes (54,9 %) ; Fidji : 16 minutes (45,1 %).
● **Balles récupérées :**
7 pour l'Angleterre ; 9 pour les Fidji.

L'Ecosse écarte les Samoa avant de retrouver les redoutables All Blacks

L'équipe au chardon a battu les Samoa (35-20) en match de barrage

Les Ecossais sont venus à bout des Samoa, mercredi 20 octobre, dans un match de barrage peu dynamique et joué dans un stade de Murrayfield dégarni. L'histoire va donc se répéter. Dimanche 24 octobre, l'Ecosse affrontera sur ses terres, à Edimbourg, la Nouvelle-Zélande en quart de finale de la Coupe du monde de rugby. Comme en 1987. Et comme en 1995. Autant de duels dont les All Blacks sont toujours sortis vainqueurs.

EDIMBOURG
de notre envoyée spéciale

Du repos, voilà ce à quoi les joueurs écossais aspiraient après leur victoire mercredi 20 octobre contre les Samoa (35-20). *« Nous devons revenir dans la meilleure forme physique possible pour disputer dimanche le quart de finale contre la Nouvelle-Zélande »*, a expliqué, dès la fin du match, Gregor Townsend, le demi d'ouverture de l'équipe au chardon, dont les coups de pied et la tactique furent beaucoup plus sûrs que lors de ses dernières prestations contre l'Afrique du Sud (29-46) et l'Uruguay (43-12).

S'il fallait résumer la rencontre livrée par l'équipe écossaise face aux solides guerriers du Pacifique sud, elle pourrait l'être par une phrase : l'« autobus », alias l'ailier Va'aiga Tuigamala, n'est pas passé. Et pourtant la combinaison fut essayée à plusieurs reprises. Ses 105 kilos lancés s'emparaient du ballon en bout de ligne des trois quarts, avec l'idée de déborder sans qu'aucun adversaire ne puisse l'arrêter.

Selon le demi de mêlée Gary Armstrong, les tuniques « mandarines » – l'Ecosse avait délaissé ses traditionnels maillots bleus – ont défendu leur territoire de manière *« remarquable »*. *« Nous nous sommes créé beaucoup d'opportunités,mais nous avons été bien plaqués »*, devait reconnaître Pat Lam, le capitaine samoan.

Ce n'est sûrement pas la ferveur populaire qui a poussé les Ecossais à prendre le contrôle du match dès les premières minutes de jeu, puisqu'il y avait moins de supporteurs présents à Murrayfield (15 661) que lors de la rencontre contre l'Espagne (17 000). Le prix élevé des billets y était pour quelque chose.

Une fois contrées les premières attaques adverses, les avants écossais, bien soudés, ont montré qu'ils feraient la loi. Leur obstination, symbolisée par onze mêlées consécutives accordées au même endroit, s'est traduite par un essai de pénalité, mais aussi par celui en première mi-temps de Martin Leslie, le troisième ligne d'origine néo-zélandaise.

« Nous avons démarré comme il le fallait, ce qui nous a permis de toujours mener au score. Ce fut déterminant pour notre mental », a expliqué Jim Telfer. L'entraîneur écossais a toutefois admis *« avoir beaucoup transpiré, avant d'être définitivement rassuré après la série de pénalités accordées dès le début de la deuxième mi-temps »* à son équipe.

Car les coups de sifflet n'ont pas manqué. Assez pour casser le rythme de la rencontre et trop si l'on estime que l'arbitre irlandais n'a que rarement fait jouer la règle de l'avantage.

LA FATIGUE ÉTAIT LÀ

L'arrière Glenn Metcalfe, d'origine néo-zélandaise lui aussi, et l'ailier Cameron Murray, auteur de l'essai de deuxième mi-temps, ont heureusement animé la partie. Autant d'attaques rendues possibles grâce à des meilleures prises de balle en touche. Jim Telfer a eu du flair en appelant au sein de l'équipe le deuxième ligne Doddie Weir, normalement sur le banc des remplaçants et régulièrement sollicité lors des remises en jeu. Une seule ombre au tableau, la blessure à l'œil de Budge Poutney. Le troisième ligne a été conduit aux urgences ophtalmologiques. Mais, à en croire Arthur Hastie, le manager écossais qui a visionné immédiatement l'incident, *« le joueur samoan qui lui a marché dessus ne devrait pas être mis en cause »*.

Le match fut physique, mais l'absence de plusieurs joueurs samoans, comme le pilier Fosi Pala'amo et le centre George Leaupepe, a rendu la tâche des Ecossais plus facile. Les joueurs de l'hémisphère Sud, cousins des All Blacks, qui assistaient au match dans les tribunes, n'ont pas réussi à reproduire le jeu formidable qui leur avait permis de battre les Gallois à Cardiff (38-31) le 14 octobre. La fatigue était là. *« Celle de trois matches disputés en 18 jours dans une poule très difficile »*, a fait remarquer Bryan Williams, l'entraîneur samoan, plutôt critique sur l'organisation de la 4e Coupe du monde.

L'histoire va donc se répéter, à moins qu'elle ne bégaye. L'Ecosse va rencontrer pour la troisième fois les All Blacks en quarts de finale de la Coupe du monde, comme en 1987 et en 1995. Les Néo-Zélandais sont sortis à chaque fois vainqueurs de ces duels (30-3 et 48-30). *« Nous devrons jouer beaucoup, beaucoup mieux dimanche, si l'on veut avoir la moindre chance »*, a prédit Jim Telfer. Ces belles intentions ne devraient malheureusement pas suffire.

Marie-Béatrice Baudet

ÉCOSSE 35 – SAMOA 20

Match de barrage. Mercredi 20 octobre. Stade de Murrayfield (Edimbourg). Temps froid et venteux. Terrain bon. 18 000 spectateurs. Arbitre : M. McHugh (Irl.).

ÉCOSSE

Metcalfe – C. Murray, Mayer, McLaren, Logan – Townsend, Armstrong (cap.) – Pountney, Simpson, Leslie (Russell, 80e) – Weir, S. Murray (Grimes, 70e) – Graham (Burnell, 78e), Bulloch, Smith.
3 essais : de pénalité (17e), Leslie (36e), C. Murray (71e).
1 transformation : Logan (17e).
5 pénalités : Logan (38e, 41e, 46e, 55e, 70e).
1 drop : Townsend (60e).

SAMOA

Leaega – Lima, Vaega, Fanolua (Toala, 72e), Tuigamala – S. Bachop (Va'a, 71e), So'oialo – Glendinning, Lam (cap.), Sititi – Tone, Falaniko (Ta'ala, 58e) – Asi (Ale, 65e), Leota (Matauiau, 36e), Reidy.
2 essais : Sititi (67e), Lima (80e).
2 transformations : Leaega (67e, 80e).
2 pénalités : Leaega (25e, 40e).

STATISTIQUES

● **Avertissements :**
Ecosse :M. Leslie (78e).
● **Pénalités :**
10 en faveur de l'Ecosse ; 15 en faveur des Samoa.
● **Touches :**
7 pour l'Ecosse ; 19 pour les Samoa, dont 10 perdues.
● **Mêlées :**
18 pour l'Ecosse, dont 1 perdue ; 13 pour les Samoa, dont 4 perdues.
● **Possession de la balle :**
Ecosse : 17 minutes (50 %) ; Samoa : 17 minutes (50 %).
● **Jeu chez l'adversaire :**
Ecosse : 15 minutes (46,3 %) ; Samoa : 18 minutes (53,7 %).
● **Balles récupérées :**
10 pour l'Ecosse ; 4 pour les Samoa.

Bordeaux assure son avenir en Ligue des champions

MOSCOU
correspondance

La géographie du football est parfois chose curieuse. Le temps d'un match de Ligue des champions, Bordeaux est devenue ville italienne. Mercredi 20 octobre, sur la pelouse réfrigérée du stade Loujniki, les Girondins d'Elie Baup ont démontré une maîtrise et un réalisme – tout aussi froids – que les clubs français enviaient, il y a encore dix ans, à leurs voisins transalpins. Il n'aura pas suffi d'autre chose pour assurer la victoire bordelaise (2-1). Une victoire, qui à deux journées de la fin de la phase préliminaire de la Ligue des champions, assure la qualification du club pour la suite de la compétition.

FOOTBALL

Les hommes au maillot bleu marine et blanc se sont offerts un joli cadeau d'anniversaire en emportant, à l'extérieur, la 100e rencontre européenne de leur histoire. *« Les matchs s'enchaînent, on prend nos marques »*, se réjouissait Hervé Alicarte. Dans un stade Loujniki à moitié plein (50 000 spectateurs tout de même), les partenaires de Michel Pavon ont réussi à gommer les largesses du match aller, péniblement gagné (2-1) face à un adversaire bien plus en jambes que mercredi. Cette fois, point de marquage à cinq mètres, d'espaces entre les lignes, de quinte de toux dans l'expression.

Les Girondins n'ont fait qu'un, un bloc compact et enquiquinant, dédié à la vigilance défensive et aux contre-attaques à grande vitesse. *« Derrière, dans les replacements et les duels, les garçons ont été très efficaces. On a eu un début de saison pénible mais maintenant l'équipe a trouvé son équilibre »*, se félicitait Elie Baup à la sortie des vestiaires. *« Il fallait les priver d'espaces en bien se regroupant en défense. C'est la victoire de la solidarité »*, ajoutait Corentin Martins.

De fait, devant un Ulrich Ramé au profil international, les lignes arrières ont réglé la circulation, en limitant les excès de vitesse. Les deux milieux excentrés, Corentin Martins et Johan Micoud, ont pesé en attaque et perturbé la fluidité du jeu adverse grâce à leur replacement. Le deuxième a d'ailleurs ouvert le score (21e), d'une belle frappe de 25 m, suite à une remise de son compère. Le second but (75e) fait également partie des gammes girondines : corner de Corentin Martins, prolongé de la tête par Lilian Laslandes, conclu par Sylvain Wiltord, encore plus incisif et remuant qu'à l'habitude.

Pour déséquilibrer le bloc bordelais, le Spartak Moscou aurait dû changer de vitesse et mettre un peu de précision dans son jeu. En l'absence du Brésilien Robson, les Moscovites n'ont pas trouvé d'attaquant inspiré sur lequel s'appuyer. *« On a manqué de malice devant »*, regretta l'ailier Andreï Tikhonov après le match. Et puis il y a la fatigue. Lorsque deux équipes ingurgitent les matchs sans répit, au rythme d'un tous les trois jours, il est souvent plus aisé d'attendre que de créer.

Le Spartak Moscou a sans doute laissé pas mal de forces et de lucidité dans le match au sommet du championnat russe, le 16 octobre, qui lui a permis de corriger le Lokomotiv voisin (3-0). Malgré l'activité d'Andreï Tikhonov, auteur de l'égalisation moscovite, sur penalty (55e), malgré une brouette entière de corners, malgré le froid, le public, l'envie et la prime de match, le Spartak a plié et rompu. En vieux brisquards, solides et solidaires, les Girondins n'ont pas laissé Marseille, leur prochain hôte en championnat de France (samedi 23 octobre) briller seuls sur la scène européenne.

Damien Violette

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

Ligue des champions (4e journée)
● **Groupe E :** FC Porto (Por.)-Real Madrid (Esp.)2-1 ; Molde (Nor.)-Olympiakos (Grè.) 3-2.
Classement : 1. FC Porto, 9 points ; 2. Real Madrid, 7 pts ; 3. Olympiakos Pirée, 4 pts ; 4. Molde, 3 pts.
● **Groupe F** : Glasgow Rangers (Eco.)-PSV Eindhoven (PB) 4-1 ; Valence (Esp.)-Bayern Munich (All.) 1-1.
Classement : 1. Glasgow Rangers, 7 points ; 2. FC Valence, 6 pts ; 3. Bayern Munich, 6 pts ; 4. PSV Eindhoven, 1 pt.
● **Groupe G :** Spartak Moscou (Rus.)-Bordeaux (Fra.) 1-2 ; Willem II (PB)-Sparta Prague (Tch.) 3-4.
Classement : 1. Bordeaux, 10 points ; 2. Sparta Prague, 8 pts ; 3. Spartak Moscou, 4 pts ; 4. Willem II, 0 pt.
Groupe H : Hertha Berlin (All.)-Milan AC (Ita.) 1-0 ; Galatasaray (Tur.)-Chelsea (Ang.) 0-5.
Classement : 1. Hertha Berlin, 8 points ; 2. Chelsea, 7 pts ; 3. Milan AC, 5 pts ; 4. Galatasaray, 1 pt.

LOTO

Résultats des tirages nos 84 effectués mercredi 20 octobre.
Premier tirage : 7, 14, 18, 21, 28, 37, numéro complémentaire : 47. Rapports pour 6 numéros : 6 361 920 F, 969 868 € ; pour 5 numéros et le complémentaire : 31 935 F, 4 868 € ; pour 5 numéros : 3 335 F, 508 € ; pour 4 numéros et le complémentaire : 146 F, 22,25 € ; pour 4 numéros : 73 F, 11,12 € ; pour 3 numéros et le complémentaire : 24 F, 3,65 € ; pour 3 numéros : 12 F, 1,82 €.
Second tirage : 7, 10, 12, 23, 38, 39, numéro complémentaire : 32. Rapports pour 6 numéros : 13 728 200 F, 2 092 850 € ; pour 5 numéros et le complémentaire : 83 430 F, 12 718 € ; pour 5 numéros : 5 340 F, 814 € ; pour 4 numéros et le complémentaire : 240 F, 36,58 € ; pour 4 numéros : 120 F, 18,29 € ; pour 3 numéros et le complémentaire : 24 F, 3,65 € ; pour 3 numéros : 12 F, 1,82 €.

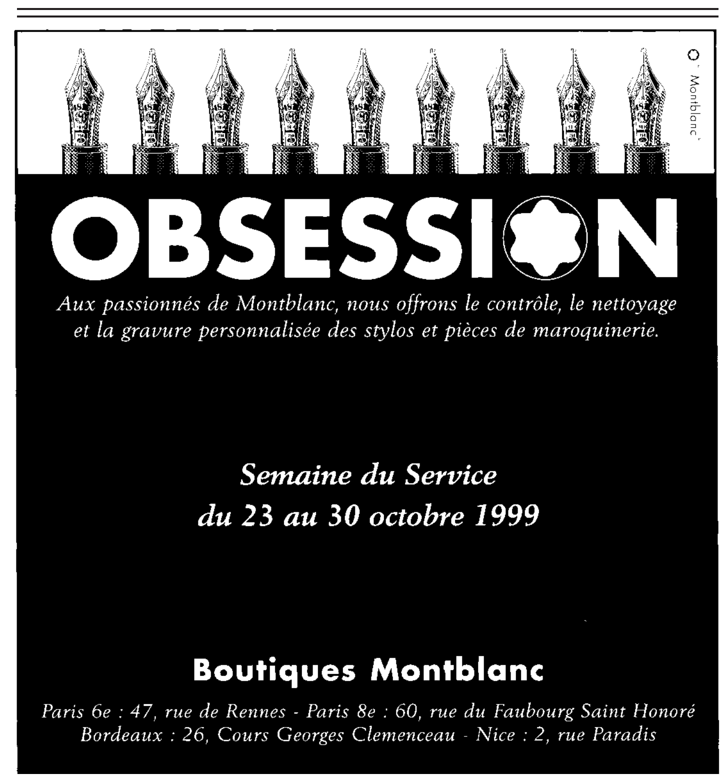

LeMonde Job: WMQ2210--0029-0 WAS LMQ2210-29 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:07 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0454 Lcp:700 CMYK

« Vache folle » : pourquoi la France ne veut pas lever l'embargo

Une série de nouveaux arguments scientifiques permettent aujourd'hui aux experts des maladies à prions de soutenir que le risque de contamination par les bovins britanniques est toujours présent

La prochaine étape dans la gestion du dossier de la « vache folle » par la Commission européenne est fixée au lundi 25 octobre, avec la réunion du sous-groupe des scientifiques européens spécialistes des maladies à prions. Ces experts devront alors prendre position sur l'analyse faite par leurs homologues français, qui a conduit Paris à refuser la levée de l'embargo frappant les viandes bovines britanniques. La position française s'appuie sur de solides arguments épidémiologiques et sur de nouvelles avancées de la recherche sur les maladies à prions. Elle est renforcée par un doute concernant la fiabilité du système britannique de suivi des bovins. Le premier ministre, Tony Blair, a affirmé, mardi 19 octobre, que la France devrait lever son embargo si à Bruxelles le comité scientifique européen rejetait les conclusions des experts français.

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Au siège de la Commission européenne, la tension monte. Jamais la gestion du dossier de l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine ou maladie de la « vache folle ») n'avait soulevé autant de difficultés scientifiques et diplomatiques. Jamais non plus le poids des experts n'était apparu aussi grand. Après la décision française de refuser, pour des raisons sanitaires, la levée de l'embargo frappant les viandes bovines britanniques, la Commission européenne avait été contrainte de saisir le sous-groupe des spécialistes des encéphalopathies spongiformes subaiguës transmissibles (ESST ou maladies à prions). Ces derniers doivent se retrouver lundi 25 octobre, à Bruxelles et conclure quant à la valeur de l'analyse faite par les experts de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), sur laquelle se fonde la décision française de ne pas lever l'embargo. Ces conclusions seront ensuite transmises au comité scientifique directeur de la Commission, que préside Gérard Pascal, spécialiste français de nutrition.

En dépit de leurs déclarations d'intention sur la « transparence » dans laquelle est menée la gestion de ce dossier, les responsables de la Commission européenne ont pris soin de mettre en place différents mécanismes visant à assurer la confidentialité des débats scientifiques. C'est ainsi que les services de la Commission refusaient, ces derniers jours, de donner la composition du sous-groupe des spécialistes des ESST devant se réunir à Bruxelles. Seules des indiscrétions ont permis de savoir que ce groupe de seize membres est présidé par l'Italien Vittorio Silano et qu'il comporte trois experts suisses et deux Français, dont le docteur Dominique Dormont, qui préside le groupe d'experts de l'Afssa. C'est à ce titre que le docteur Dormont a, lors d'une première réunion, le 14 octobre, dans une ambiance tendue, exposé aux membres les raisons scientifiques qui ont servi de support à la décision française de refuser, contrairement aux décisions communautaires, de lever l'embargo. Ces raisons peuvent être classées en quatre chapitres.

● **La situation épidémiologique.** C'est le point le plus inquiétant. Contrairement aux prévisions faites ces dernières années par les spécialistes et les autorités britanniques, l'épidémie d'ESB est encore loin d'être éradiquée au Royaume-Uni. Diplomatiquement, on indique être *« dans la fourchette haute »* de ces prévisions. Officiellement, on avait recensé, du 1er janvier au 20 août, 1 298 cas d'ESB. Plusieurs centaines d'autres sont en cours de confirmation et, selon certaines estimations, le bilan total pourrait, cette année, dépasser les 2 200 cas et peut-être même atteindre les 3 000 (contre 3 179 cas en 1998). Or la survenue de cas d'ESB n'entraîne pas en Grande-Bretagne, à la différence de la France, l'abattage de la totalité du troupeau et ne constitue pas non plus un critère d'exclusion pour l'exportation de la viande des autres bêtes de ce troupeau. Les spécialistes français rappellent que près de la moitié des troupeaux du Royaume-Uni ont eu au moins un cas d'ESB. Compte tenu de la période d'incubation de cette maladie neurodégénérative, on peut craindre que la viande d'animaux contaminés puisse continuer, outre-Manche, à entrer dans la chaîne de fabrication des aliments destinés à l'homme. Au total, le risque résiduel est, aujourd'hui encore, 650 fois plus élevé en Grande-Bretagne qu'en France.

> En Grande-Bretagne, le risque résiduel est, aujourd'hui encore, 650 fois plus élevé qu'en France

Plus généralement, la situation épidémiologique britannique soulève de nouvelles inquiétudes quant à l'origine de la contamination des animaux. Comment comprendre que la majorité des bovins atteints soient nés après l'interdiction de l'usage des farines de viandes et d'os potentiellement contaminées ? Plusieurs hypothèses peuvent être avancées : non-respect des interdictions d'usage de ces farines ; contamination entre bovins ; évolution de la souche pathogène lui conférant une plus grande infectiosité.

La crainte principale tient à l'installation de la maladie sur un mode endémique, la « vache folle » ne pouvant être éradiquée, pas plus que la « tremblante » du mouton n'a pu l'être depuis deux siècles en Grande-Bretagne. *« La décroissance de plus en plus limitée de la prévalence en Grande-Bretagne, malgré les mesures prises, devrait conduire à s'interroger sur notre compréhension de l'ensemble des origines possibles de la contamination*, estiment les experts français. *Pour un pays où la prévalence est élevée, il nous apparaît que l'on devrait, avant de prendre une décision ayant des implications de santé publique, vérifier les hypothèses à l'origine du postulat selon lequel la maîtrise de l'interdiction des farines de viandes et d'os suffit à écarter tout risque d'ESB. »*

● **L'apport de la recherche fondamentale.** Si la physiopathologie de l'ESB et, *a fortiori*, celle de la nouvelle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob qui en résulte dans l'espèce humaine, comportent encore bien des zones d'ombre, différents travaux expérimentaux ont fourni de nouveaux éléments. Dans la communication qu'il a adressée à la Commission européenne pour justifier la décision française, Martin Hirsch, directeur général de l'Afssa, a joint 28 publications et communications scientifiques. Le plus souvent récents, ces documents dessinent un nouveau paysage quant à l'infectiosité de cet agent transmissible non conventionnel et quant aux diverses possibilités expérimentales permettant de lui faire franchir différentes barrières d'espèces. Martin Hirsch a joint également les actes d'un colloque scientifique tenu récemment à Tübingen (Allemagne) et consacré aux interprétations de l'évolution récente de la situation épidémiologique, à la perspective de diagnostic et aux dernières données expérimentales sur la présence de l'infectiosité dans certains tissus animaux. *« Certaines des mesures préventives prises en Grande-Bretagne concernent l'élimination des tissus et organes considérés comme susceptibles de véhiculer une infectiosité*, viennent d'écrire les experts français à l'attention de leurs pairs du groupe ESST de la Commission européenne. *Nous indiquons que la distribution de l'infectiosité dans l'organisme au cours du temps chez le bovin reste insuffisamment connue, en l'absence de test suffisamment sensible, pour que les mesures adoptées puissent être considérées* a priori *comme totalement efficaces. »*

● **Les failles dans les garanties fournies par les Britanniques.** La levée de l'embargo décidée par la Commission européenne ne devait concerner que les viandes (ou les produits en dérivant) provenant d'animaux nés après le 1er août 1996 (date où l'on suppose que l'interdiction de l'usage des farines de viandes et d'os a été respectée), d'un âge compris entre six et trente mois et pour lesquels on avait l'assurance (sur la base de la déclaration des éleveurs) que les mères sont restées vivantes sans signes d'ESB au cours des six mois qui avaient suivi leur naissance. Les viandes devaient, d'autre part, dans des abattoirs ou ateliers spécialisés, être désossées, dénervées et les ganglions lymphatiques éliminés, afin de réduire le risque infectieux.

La fiabilité de toutes ces procédures repose sur un système hautement performant d'identification et de traçage des animaux. Un système qui a fait ses preuves en Irlande du Nord, mais qui vient d'être mis en place en Grande-Bretagne. Les experts français estiment que sa fiabilité reste à démontrer. Ils notent, enfin, que l'on ne dispose d'aucune garantie quant à la traçabilité des produits alimentaires à base de viande qui pourraient, eux aussi, être exportés, si la Commission européenne ne revenait pas sur sa décision de lever l'embargo.

Jean-Yves Nau

Les troublantes révélations des premiers tests de dépistage

FAUTE de disposer d'outils diagnostiques d'utilisation rapide, les spécialites de l'ESB ne pouvaient confirmer la nature de l'affection bovine que plusieurs semaines ou plusieurs mois après le décès de l'animal et au prix de longues manipulations de laboratoire. Les premiers tests de dépistage rapide ont pu être mis au point grâce aux travaux fondamentaux sur les maladies à prions menés depuis quelques années par les quelques équipes spécialisées à travers le monde – et au soutien financier de la Commission européenne. Ils devraient notamment permettre l'identification de la présence de l'agent pathogène avant l'apparition des premiers symptômes neurodégénératifs.

PRION PATHOLOGIQUE

Les résultats de l'un des premiers tests agréés par la Commission (celui de la firme suisse Prionics) ont permis de confirmer que le prion pathologique responsable de l'ESB était plus largement répandu qu'on ne le pensait jusqu'à présent. En Suisse (pays faiblement touché par l'épidémie de l'ESB), ce prion a ainsi été détecté chez des bovins retrouvés morts (10 cas sur 3 639) et chez d'autres, abattus en urgence pour diverses raisons (3 cas sur 1 508). Il peut aussi être présent chez des animaux apparemment sains et conduits à l'abattoir (1 cas sur 3 113).

Ces données *a priori* inquiétantes ont été communiquées, le 29 juillet dernier, à la direction générale de la Commission européenne en charge de la santé des consommateurs sans qu'elles ne remettent en question le principe de la levée, fixée au 1er août, de l'embargo frappant les viandes britanniques. *« Les tests de dépistage en développement, récemment validés par la Commission européenne devraient permettre d'apporter, d'ici quelques mois, des informations capitales, notamment sur la proportion de bovins contaminés dans les cohortes animales nées en 1996 et 1997 »*, estiment le docteur Dormont (président du comité scientifique de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments) et les experts français. Pourquoi, en d'autres termes, prendre le risque de lever un embargo alors que des résultats scientifiques à venir pourraient dans quelques mois conduire à le remettre en place ?

J.-Y. N.

DÉPÊCHES

■ **ARCHÉOLOGIE : les écuries du pharaon Ramsès II** (1301-1235 avant J.-C.) ont été mises au jour par une équipe égypto-allemande, dans l'ancienne capitale Pi-Ramsès, située près de Charqueya (nord de l'Egypte), a annoncé jeudi le Conseil supérieur des antiquités égyptiennes (CSAE). Il s'agit d'un bâtiment construit sur une surface d'environ deux hectares et divisé en plusieurs salles rectangulaires dont chacune est munie d'une immense porte. Quatre cents chevaux pouvaient y être accueillis, a indiqué M. Gaballah Ali Gaballah, président du CSAE.

■ **ESPACE : le lancement du troisième élément de la station spatiale internationale (ISS)**, le module russe Zvezda, a une nouvelle fois été repoussé et n'interviendra pas avant le 26 décembre. Par ailleurs, la NASA a rendu public le nouveau calendrier des missions de ses navettes, actuellement soumises à des révisions sur leurs câblages électriques. Discovery ne partira pas réparer le télescope Hubble avant le 2 décembre. Endeavour suivra le 13 janvier et Atlantis devrait rejoindre l'ISS à partir du 10 février 2000.

■ **VOLS HABITÉS : un Chinois pourrait séjourner sur Mir** au début de l'année prochaine. Des discussions sur une éventuelle coopération russo-chinoise pour le premier vol habité chinois sont actuellement en cours, a affirmé le directeur de l'Agence spatiale russe (RKA), Iouri Koptev, cité par l'agence Interfax. La coopération spatiale russo-chinoise n'est pas nouvelle, mais c'est la première fois qu'elle porterait sur l'envoi d'un homme dans l'espace.

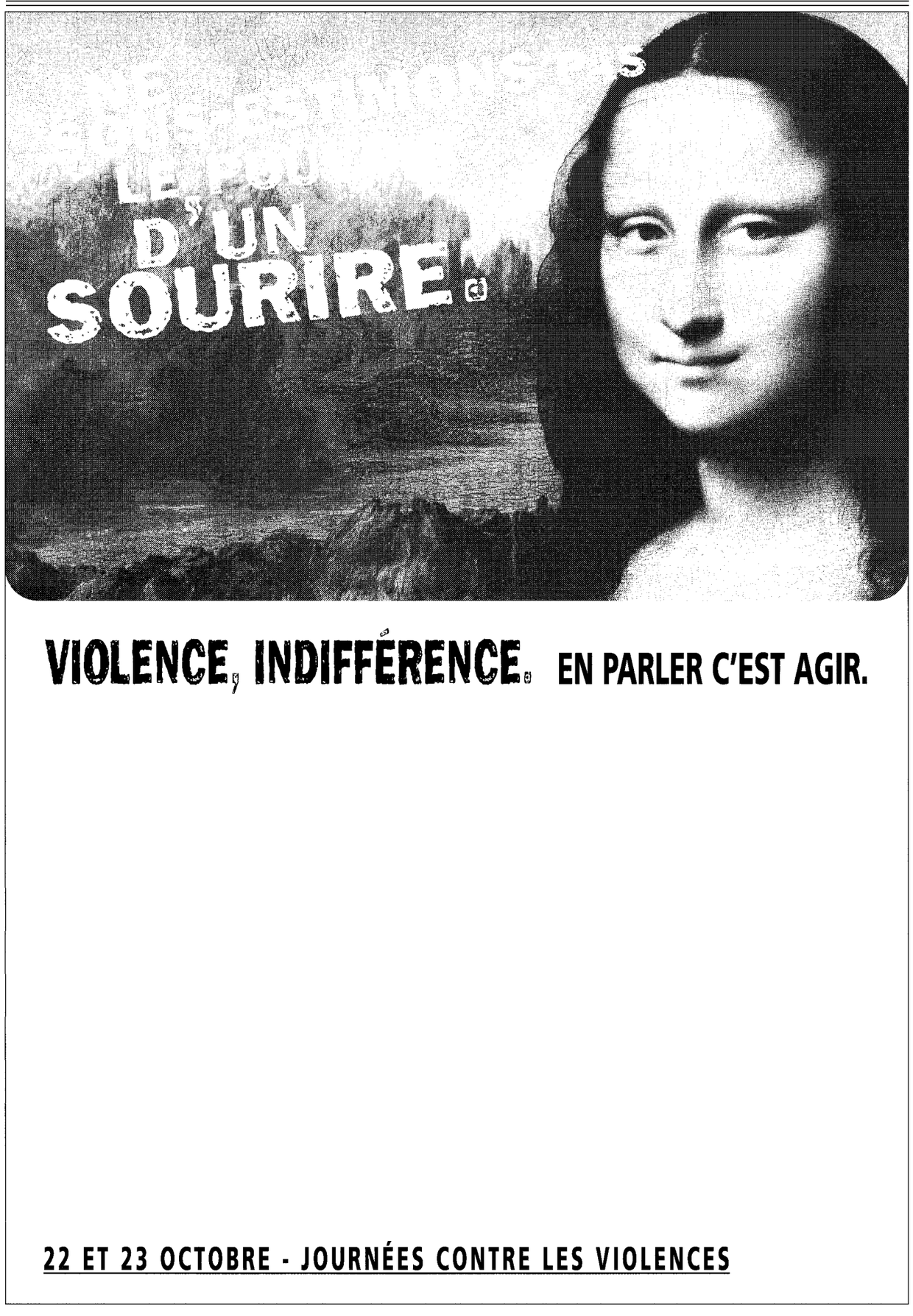

LeMonde Job: WMQ2210--0030-0 WAS LMQ2210-30 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:56 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0455 Lcp:700 CMYK

Temps doux, mais très perturbé

VENDREDI. Une dépression très creuse se situera sur le large atlantique pendant plusieurs jours et les perturbations vont se succéder. L'une d'elle va traverser le pays dans la journée. Elle sera assez active et sera accompagnée de vents de sud-ouest modérés à forts. Dans le flux de sud-ouest, les températures restent douces.

Bretagne, Pays-de-la-Loire, Basse-Normandie.– En début de matinée, les éclaircies seront belles avec quelques averses côtières. Au fil des heures, les nuages deviendront plus nombreux et plus menaçants. Les averses deviendront plus nombreuses en fin d'après-midi. Il fera 16 à 17 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.– Les éclaircies du matin deviendront plus fugaces l'après-midi et seront entrecoupées d'averses. Le vent de sud-ouest sera assez fort. Il fera 15 degrés environ.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.– Le temps sera maussade avec de la pluie soutenue. Des orages pourront même éclater. Il fera entre 14 et 17 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.– Sur Poitou-Charentes, Aquitaine et le nord de Midi-Pyrénées, le ciel sera couvert avec de la pluie le matin. Quelques éclaircies perceront ensuite, mais il y aura quelques averses. Sur le sud de Midi-Pyrénées, le temps sera plus clément. Il fera plus de 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.– Un passage pluvieux assez actif traversera ces régions. Les pluies seront par moments soutenues en particulier sur les massifs. Des éclaircies entrecoupées d'averses reviendront sur le Limousin. Il fera entre 15 et 19 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– Le ciel sera souvent nuageux avec quelques précipitations sur Provence-Alpes -Côte d'Azur. Il fera entre 18 et 21 degrés.

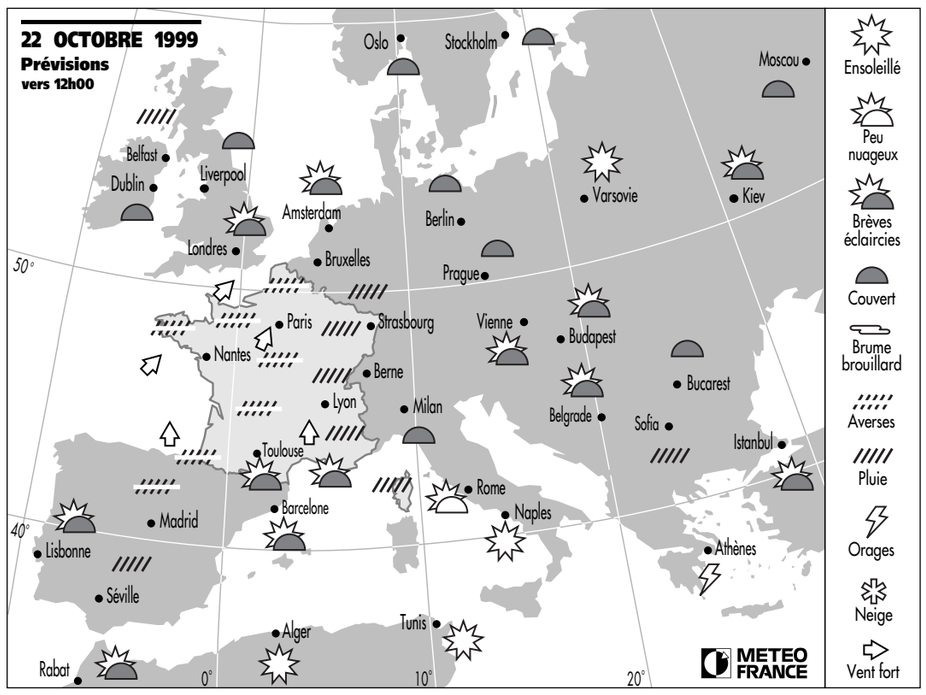

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE**. Dans nombre de ses établissements, la chaîne Le Méridien (groupe Forte) propose à sa clientèle un accès privilégié aux golfs situés à proximité. Au Méridien Montparnasse (19, rue du Commandant-Mouchotte, 75014 Paris), on a décidé de faire venir le golf grâce à un simulateur qui reproduit les phases du jeu (avec calcul de trajectoire, images virtuelles en trois dimensions, sélection de la texture de terrain) et procure des sensations identiques à celles d'un vrai parcours ou lors d'une séance de practice. Renseignements au 01-44-36-44-36.

■ **PAYS-BAS**. Les compagnies aériennes KLM et Northwest Airlines vont réduire le nombre de leurs vols le 31 décembre et le 1er janvier 2000 en raison de la baisse de fréquentation. La quasi-totalité des vols KLM intraeuropéens prévus l'après-midi et le soir du 31 décembre comme le matin du 1er janvier seront annulés.

PRÉVISIONS POUR LE 22 OCTOBRE 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			NANCY	10/16	P	PAPEETE	23/30	S	KIEV	-4/5	N	VENISE	13/17	N	LE CAIRE	20/32	S
AJACCIO	13/22	P	NANTES	13/17	P	POINTE-A-PIT.	24/30	S	LISBONNE	15/18	N	VIENNE	4/10	N	NAIROBI	15/30	S
BIARRITZ	15/20	P	NICE	13/19	P	ST-DENIS-RÉ.	19/25	S	LIVERPOOL	13/15	C	**AMÉRIQUES**			PRETORIA	16/26	S
BORDEAUX	14/19	P	PARIS	12/16	P	**EUROPE**			LONDRES	12/16	N	BRASILIA	19/23	P	RABAT	18/23	N
BOURGES	12/17	P	PAU	12/21	N	AMSTERDAM	11/17	N	LUXEMBOURG	8/14	P	BUENOS AIR.	14/24	S	TUNIS	19/27	S
BREST	12/16	P	PERPIGNAN	13/23	N	ATHENES	19/27	P	MADRID	13/15	P	CARACAS	25/32	C	**ASIE-OCÉANIE**		
CAEN	13/15	P	RENNES	13/17	P	BARCELONE	18/25	N	MILAN	12/18	C	CHICAGO	4/11	S	BANGKOK	24/33	S
CHERBOURG	13/15	P	ST-ETIENNE	12/19	P	BELFAST	12/14	P	MOSCOU	1/3	C	LIMA	15/20	S	BEYROUTH	21/26	S
CLERMONT-F.	11/18	P	STRASBOURG	10/17	P	BELGRADE	8/15	N	MUNICH	6/15	N	LOS ANGELES	14/25	C	BOMBAY	23/33	S
DIJON	12/15	P	TOULOUSE	13/22	N	BERLIN	6/13	C	NAPLES	16/23	S	MEXICO	7/20	S	DJAKARTA	26/31	S
GRENOBLE	8/17	P	TOURS	12/17	P	BERNE	9/12	P	OSLO	0/6	C	MONTREAL	8/10	P	DUBAI	24/34	S
LILLE	11/16	P	**FRANCE outre-mer**			BRUXELLES	11/16	N	PALMA DE M.	16/27	S	NEW YORK	10/17	S	HANOI	22/25	C
LIMOGES	12/16	P	CAYENNE	24/32	S	BUCAREST	1/7	C	PRAGUE	6/9	C	SAN FRANCIS.	12/21	S	HONGKONG	24/30	S
LYON	12/17	P	FORT-DE-FR.	24/30	S	BUDAPEST	5/13	N	ROME	13/22	S	SANTIAGO/CHI	15/26	S	JERUSALEM	17/27	S
MARSEILLE	14/22	N	NOUMEA	20/25	S	COPENHAGUE	5/9	P	SEVILLE	18/22	P	TORONTO	6/11	S	NEW DEHLI	20/33	S
						DUBLIN	12/14	C	SOFIA	7/12	P	WASHINGTON	7/18	S	PEKIN	9/23	S
						FRANCFORT	11/16	P	ST-PETERSB.	4/6	C	**AFRIQUE**			SEOUL	12/20	S
						GENEVE	10/12	P	STOCKHOLM	3/7	C	ALGER	16/28	S	SINGAPOUR	26/29	P
						HELSINKI	3/6	C	TENERIFE	16/22	S	DAKAR	27/31	S	SYDNEY	15/25	S
						ISTANBUL	15/19	N	VARSOVIE	-2/10	S	KINSHASA	21/31	S	TOKYO	14/22	S

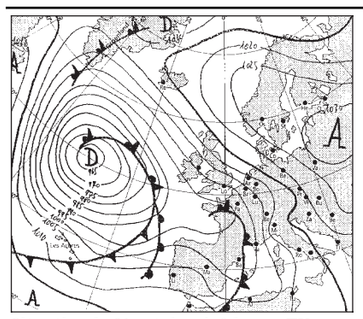

Situation le 21 octobre à 0 heure TU

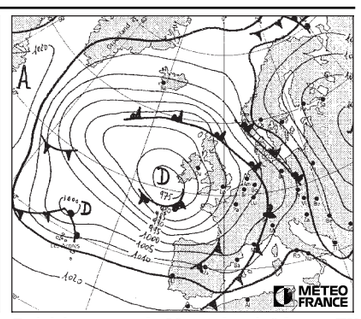

Prévisions pour le 23 octobre à 0 heure TU

VENTES

Les Ruhlman d'un amateur

PIERRE HEBEY, avocat et écrivain, est la proie de ce qu'il a appelé *Les Passions modérées* (Gallimard, 1995). Collectionneur acharné, il a réuni un ensemble impressionnant de meubles de Ruhlman, qui seront vendus à Drouot-Montaigne le 28 octobre. Il nous a expliqué les raisons de ses choix.

« Mon goût pour l'art déco trouve peut-être son origine dans mon enfance ; mariés en 1924, mes parents ont eu le premier appartement art déco d'Alger. Lorsque nous sommes rentrés en France, en 1944, j'ai commencé à aimer le 1900. Dans les années 50-60, on trouvait aux Puces beaucoup de choses qui excitaient ma mentalité de chasseur. J'ai parfois l'impression un peu sotte que certains objets me sont destinés. C'est ainsi que j'ai acquis des Ruhlman, Lalique, Printz, Dunand. Je suis sensible aux prouesses de ces fous d'art appliqué. Le lyrisme de Ruhlman me touche plus particulièrement, c'est le seul qui a su interpréter et transposer les créations du XVIIIe. Pour cela, il me paraît le plus grand. J'ai aussi accumulé des bronzes XIXe qui n'intéressaient personne à l'époque, des tableaux et des livres. Au lendemain de la guerre, j'ai trouvé sur les quais des livres extraordinaires.

» Mon goût pour l'art déco surprenait mes clients et amis : "Vous aimez ça ! J'en ai jeté." Certains me prenaient pour un esthète décadent. Personne ne voulait de ces meubles. J'en ai découvert chez des brocanteurs, qu'ils ne proposaient même pas dans leur boutique : ils m'entraînaient dans des hangars où ils reléguaient des ensembles de Printz ou de Ruhlman. Alors, j'achetais. Dans la limite de mes moyens.

» Depuis longtemps, ma collection de Ruhlman ne pouvait plus être complétée, étant donné les prix que ces meubles atteignent. C'est pourquoi je préfère vendre, en éprouvant un plaisir intellectuel à me dire que j'avais raison d'aimer cette période. J'avoue une passion pour les bureaux de Ruhlman, une faiblesse pour la coiffeuse, qui est la première grande pièce que j'ai trouvée, et pour la table Lorcia, antithèse du travail habituel de Ruhlman : il s'écarte de sa ligne XVIIIe pour rejoindre le cubisme, prouvant qu'il est un artiste complet, aussi virtuose dans l'exubérance que dans le dépouillement. »

ÉBÈNE DE MACASSAR

Les 54 Ruhlman de Pierre Hebey sont estimés entre 100 000 francs et 3 millions (de 15 000 à 460 000 euros). La coiffeuse « colonnette », en ébène de Macassar plaqué et massif, se distingue par un plateau en demi-lune animé d'une marqueterie d'ivoire sur fond d'amarante, formant un tapis frangé à motifs de cailloutis (3 millions de francs, 460 000 euros). La table dite Lorcia, réalisée pour la comédienne Gabrielle Lorcia, d'allure architecturale, repose sur quatre colonnes puissantes dont les jonctions avec le socle et l'entablement sont étudiées pour alléger les volumes (2 millions de francs, 300 000 euros). Parmi les quatre bureaux de cette collection, le modèle Cabanel, en ébène de Macassar, combine une forme originale dite rognon, héritée du Louis XV, une marqueterie raffinée et un aspect fonctionnel (2 millions de francs, 300 000 euros).

Ajoutons que le catalogue de la vente a mobilisé les experts pendant plusieurs mois. Très réussi, il est conçu comme un ouvrage de référence sur Ruhlman et donne tous les détails sur chaque meuble.

Catherine Bedel

★ Drouot-Montaigne, jeudi 28 octobre. Exposition sur place du samedi 23 au jeudi 28 octobre. Etude Millon-Robert, tél. : 01-48-00-99-44. Cabinet d'expertise Camard, tél. : 01-42-46-35-74.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

● **Troyes** (Aube), du vendredi 22 au dimanche 24 octobre, tél. : 03-25-82-65-82.

● **Angers** (Maine-et-Loire), du vendredi 22 au lundi 25 octobre, tél. : 02-41-93-40-40.

● **Paris**, rue des Blancs-Manteaux, du vendredi 22 au dimanche 24 octobre, tél. : 01-43-24-53-65.

● **Paris**, boulevard de Grenelle, vendredi 22 et samedi 23 octobre, tél. : 01-45-89-32-07.

● **Forges-les-Eaux** (Seine-Maritime), vendredi 22 et samedi 23 octobre, tél. : 02-35-33-83-25.

● **Limoges** (Haute-Vienne), du vendredi 22 au dimanche 24 octobre, tél. : 05-55-34-28-35.

● **Miribel** (Ain), du vendredi 22 au dimanche 24 octobre, tél. : 04-72-25-89-54.

● **Guingamp** (Côtes-d'Armor), samedi 23 et dimanche 24 octobre, tél. : 02-96-43-75-99.

● **Orléans** (Loiret), samedi 23 et dimanche 24 octobre, tél. : 02-47-67-01-50.

● **Nevers** (Nièvre), samedi 23 et dimanche 24 octobre, tél. : 03-86-57-65-79.

● **Tarbes** (Hautes-Pyrénées), samedi 23 et dimanche 24 octobre, tél. : 05-46-95-01-46.

COLLECTIONS

● **Saint-Malo** (Ille-et-Vilaine), bandes dessinées, samedi 23 et dimanche 24 octobre, tél. : 02-99-40-39-63.

● **Paris**, place de la Bourse, numismatique, samedi 23 octobre, tél. : 04-93-87-66-87.

DÉPÊCHES

■ **LIVRES D'OCCASION.** Une grande braderie de livres est organisée les samedi 23 et dimanche 24 octobre, au parc Georges-Brassens, à Paris, 104, rue de Brancion dans le 15e. A cette occasion, des jeux littéraires, avec des questions à choix multiples, permettront aux plus cultivés de gagner leur poids en livres. Les autres pourront acquérir des livres vendus au kilo. Tél. : 01-45-32-12-75.

■ **PEINTRES SURRÉALISTES.** La galerie d'Orsay présente jusqu'au 20 décembre une exposition consacrée aux peintres surréalistes belges : Magritte, Delvaux, Ensor, Labisse et d'autres. Les prix vont de 60 000 francs (9 000 euros) à plusieurs millions.

■ **ESPACE SAINT-HONORÉ.** Ce nouveau lieu de vente aux enchères sera inauguré samedi 23 et dimanche 24 octobre, avec la dispersion d'un ensemble consacré à l'Extrême-Orient : Inde, Népal, Tibet, Chine, Japon et Corée. Plus de 400 lots sont estimés entre 800 francs (120 euros) et 60 000 francs (9 000 euros). Exposition jeudi 21 (de 15 à 20 heures), vendredi 22 octobre (de 11 à 22 heures). Espace Saint-Honoré, 172, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Etude Ruellan, tél. : 02-97-47-26-32. Expert Bernard Gomez, tél. : 01-42-88-88-96.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 99250

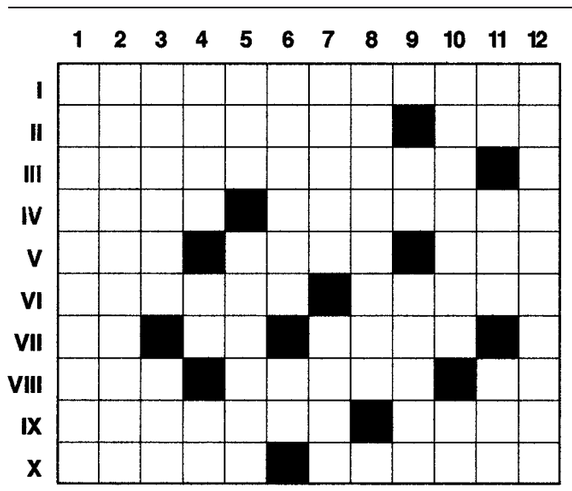

HORIZONTALEMENT

I. Même à distance, il vous tient au courant. – II. Pour être sûr d'avoir de la place. Refuse l'évidence. – III. Qui s'oppose aux attaques venues d'en haut. – IV. C'est à l'usage que l'on voit si elle est bonne. Manifestent leur mauvaise humeur. – V. Dans une partie à rebondissements. Partie d'un spectacle à rebondissements. Personnel. – VI. Région. Met en couleur. – VII. Négation. Réponse enfantine. Individu. – VIII. Avec la part de Bercy. Inscrire dans le temps. Points opposés. – IX. Européen du Sud. Personnel féminin. – X. Règne sur la mer en Grèce. Font leur place au soleil.

VERTICALEMENT

1. Il est difficile de lui faire confiance. – 2. Rend la somme coquette, mais pas forcément la jeune fille. – 3. Entrent dans la mémoire. Conjonction. – 4. Traverse la forêt en ligne droite. Révolution. Article. – 5. Supprima. Première colonie française en Amérique du Nord. – 6. Inventeur en chambre. Voyelles. – 7. Deviendra un vrai cochon si on lui laisse du temps. Gros fumeur. – 8. A boire fraîche, mais sans abus. – 9. Pour faire la liaison. Partir à l'aventure. – 10. Toujours dans l'opposition. Entre deux lisières. – 11. Personnage brechtien. Refus catégorique. Coule en Roumanie. – 12. Remises dans leur état premier.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99249

HORIZONTALEMENT

I. Souscripteur. – II. Arsouille. Rê. – III. Tan. Lala. Bis. – IV. Item. Licorne. – V. Sœur. Casier. – VI. Fi. Limogés. – VII. Errata. Epi. – VIII. Ce. Ruse. Aras. – IX. Idéalisait. – X. Tub. Lifta. Se.

VERTICALEMENT

1. Satisfecit. – 2. Oratoire. – 3. Usnée. Ib. – 4. SO. Mulard. – 5. Cul. Rituel. – 6. Rial. Masai. – 7. Illico. Elf. – 8. Placage. It. – 9. Te. Ose. ASA. – 10. Brisera. – 11. Urine. Pais. – 12. Réserviste.

L'ART EN QUESTION N° 140

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

L'art de se mettre en scène

LE NOM de la comtesse de Castiglione, née Virginia Oldoini, est associé à la vie mondaine et politique du Second Empire. Arrivée à Paris en 1856, elle est l'ambassadrice de Cavour auprès de Napoléon III, qu'elle doit gagner à la cause de l'unité italienne. Ses charmes lui rendent la tâche aisée, elle a une liaison avec lui, puis avec des hommes de la finance, de l'aristocratie et de la politique.

L'exposition que lui consacre le Musée d'Orsay met en évidence son goût extrême pour sa propre mise en scène. Ainsi s'est-elle attaché les services d'un photographe de la cour, Pierre-Louis Pierson, qui lui a consacré pas moins de 500 prises de vue. Elle en réglait tous les détails : costume, expression, attitude, angle de prise de vue, format..., et donnait un titre à ces images, qu'elle empruntait généralement à l'actualité du théâtre, de l'opéra ou de la littérature. Ainsi, elle choisit d'appeler cette photographie *Elvira*, du nom d'un personnage de l'opéra de Verdi intitulé :

● Anna Bolena ?
● Un Ballo in maschera ?
● Ernani ?

FONDS MAYERS ET PIERSON

Pierre-Louis Pierson (1822-1913), « Elvira » (1861-1867). Tirage moderne de Christian Kempf d'après négatif verre original conservé dans le fonds Mayer et Pierson au Musée d'Unterlinden à Colmar. A Paris, au Musée d'Orsay, jusqu'au 23 janvier 2000, pour l'exposition « La comtesse de Castiglione par elle-même ».

Réponse dans *Le Monde* du 29 octobre.

Réponse du jeu n° 139 paru dans *Le Monde* du 15 octobre.

Willi Baumeister publia en 1947 *L'Inconnu dans l'art. Après le cubisme*, publié en 1918, a été écrit par Le Corbusier et Amédée Ozenfant, et *Du spirituel dans l'art* (1910) est l'œuvre de Wassily Kandinsky.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LeMonde Job: WMQ2210--0031-0 WAS LMQ2210-31 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:56 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0456 Lcp:700 CMYK

POLITIQUE CULTURELLE La crise du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, qui oppose son directeur, Stanislas Nordey, au ministère de la culture, reflète le malaise qui affecte le théâtre public. ● ALORS que le problème posé par le déficit de 10 millions de francs cumulé par cet établissement devrait trouver une issue dans les prochains jours, le fait que le Syndeac (Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles) se soit désolidarisé de M. Nordey a révélé les divisions de la profession. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Dominique Wallon, directeur de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles au ministère, déclare que le renouvellement du contrat de Stanislas Nordey *« sera fonction non plus de la qualité de son projet, mais de la confiance qu'on peut lui faire pour gérer une maison dans une période de redressement »*.

La crise du TGP de Saint-Denis met en lumière le malaise du théâtre public

Le conflit qui oppose les responsables du Théâtre Gérard-Philipe et le ministère de la culture suscite de nombreuses réactions qui reflètent les préoccupations d'une profession divisée par cette affaire mais unie par le peu de considération qu'on a pour elle

LA CRISE du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, mis à mal par un déficit de 10 millions de francs (*Le Monde* du 14 octobre), devrait trouver une issue dans les prochains jours. Des discussions sont en cours entre les tutelles (le ministère de la culture, la ville de Saint-Denis, le conseil général de Seine Saint-Denis). L'affaire est sérieuse. Quand il a pris la direction du TGP en janvier 1998, Stanislas Nordey (trente-trois ans) a présenté un projet extrêmement ambitieux : bâtir un *« théâtre citoyen »* dont un manifeste annonçait la teneur – privilégier la création contemporaine en ouvrant le théâtre toute l'année à des compagnies indépendantes souvent privées de scène ; pratiquer un prix de place unique à 50 F ; développer des actions avec les Dyonisiens à travers les établissements scolaires et les associations.

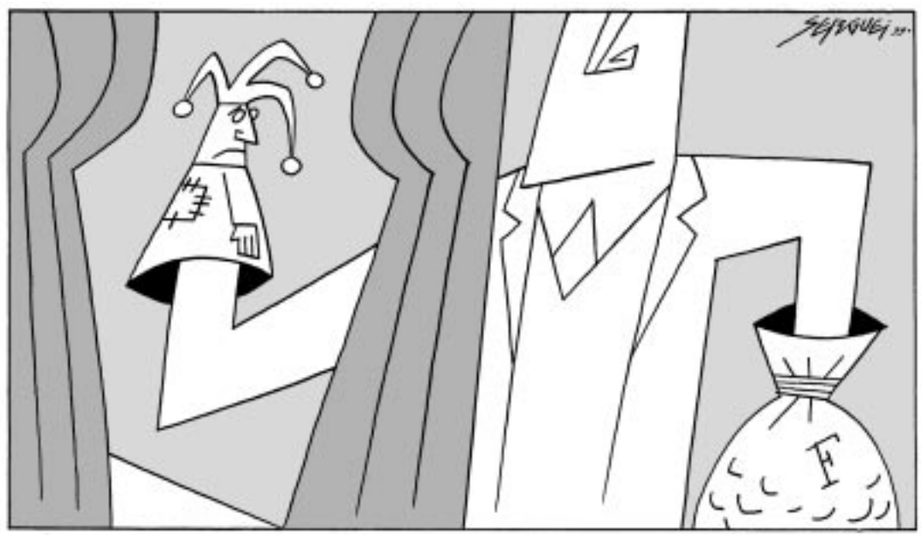

● **Le film d'une crise.**

En 1998, le TGP a présenté trente-deux spectacles qu'il avait coproduits ou produits. Il a milité, hors et dans ses murs – en lançant par exemple une campagne de parrainage des sans-papiers. Dans un premier temps, le ministère a fortement soutenu le projet du TGP, qui correspondait à la « Charte des missions de service public pour le spectacle vivant » initiée par Catherine Trautmann, qui a repris une initiative du TGP en demandant aux théâtres nationaux de proposer un prix de place unique de 50 F un jour par semaine (le manque à gagner étant assumé par les fonds publics).

Fin avril, le TGP annonçait un déficit de 5,5 millions de francs. Un accord prévoyait alors la prise en charge de la dette par l'Etat à hauteur de 2,5 millions de francs, le reste devant être apuré par un plan de redressement. Le ministère réitérait ainsi sa volonté de soutenir le projet Nordey. Fin août, le TGP a fait savoir que le déficit atteignait 10 millions de francs. Le ministère met ce déficit énorme sur le compte de graves erreurs de gestion quand Stanislas Nordey et Valérie Lang (codirectrice) affirment qu'ils ne savaient pas à quel point l'état des comptes s'était aggravé en quelques mois. Le ton s'est alors durci entre les parties, le ministère demandant une *« mise en sommeil »* du TGP le temps d'apurer la dette. La crise a pris la dimension d'une affaire qui concerne le théâtre subventionné tout entier.

● **Des réactions virulentes.**

Fait assez rare pour être souligné, le Syndeac (Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles, qui regroupe plus de 300 responsables d'institutions publiques) s'est désolidarisé de Stanislas Nordey, mettant en cause sa gestion. Cette prise de position a été interprétée par certains comme un règlement de comptes du syndicat que Nordey, qui n'en est pas membre, avait précédemment attaqué. Il est vrai que la profession n'a pas l'habitude d'être tendre pour les siens et que la personnalité du directeur du TGP n'est pas de nature à calmer le jeu. Son côté provocateur lui a inspiré à maintes reprises des déclarations virulentes à l'encontre de ses pairs. Beaucoup n'ont pas apprécié qu'il se présente comme un exemple, et ne seraient pas mécontents qu'il subisse un retour de bâton du ministère.

Cela explique que l'affaire Nordey suscite autant de commentaires. Au-delà de questions de personnes, qui manquent par nature d'élégance, elle soulève plusieurs questions. En premier lieu celle de l'avenir du TGP, qui ne peut pas être fermé pendant plusieurs mois sous peine de subir un préjudice grave. Pour cela, il faudra faire la part des responsabilités dans un jeu qui ressemble fort à une pratique d'apprentis sorciers, la direction du TGP et les tutelles ayant sous-estimé le prix à payer pour un *« théâtre citoyen »*. Est aussi posée la question des jeunes compagnies programmées pour les mois à venir à Saint-Denis : que vont devenir leurs projets dans un contexte général qui ne les favorise pas ? Et enfin, d'une manière plus générale, c'est la charte du service public élaborée par le ministère qui est en cause : peut-on demander aux directeurs de théâtre qu'ils fassent preuve d'un plus grand esprit civique si les moyens ne leur sont pas accordés pour appliquer cette politique ?

● **La responsabilité.**

Qu'est-ce que la responsabilité, en matière artistique ? Le point de vue de Jean-Pierre Vincent, directeur du Théâtre de Nanterre-Amandiers, résume celui de l'ensemble de la profession : *« En tant qu'artistes, nous sommes plutôt irresponsables, c'est-à-dire que nous ne nous situons pas du côté raisonnable et comptable de l'Etat. Nous sommes toujours portés à en faire plus que ce que nous pouvons, tout en sachant qu'arrivera un moment où il nous faudra obtenir de l'Etat, par des discussions raisonnables et comptables, la reconnaissance de ce plus que nous ne pouvons pas ne pas faire. C'est donc la question, sans cesse mouvante, de la responsabilité et de l'irresponsabilité que nous nous posons. »* François Le Pillouer, directeur du Théâtre national de Bretagne de Rennes, pense pour sa part qu'*« il est temps de sortir de la relation " lorenzacchiste " entre Etat et artistes. La responsabilité doit être définie et financée. Il y a actuellement un gros problème de moyens, qui peut conduire à l'irresponsabilité : si l'Etat ne donne pas assez d'argent, les artistes peuvent avoir envie de le provoquer »*.

● **Les compagnies.**

En 1999, 1 500 compagnies se déclarent professionnelles ; 624 reçoivent une aide de l'État. La plupart doivent faire appel à de nombreux coproducteurs pour réunir l'argent nécessaire à une création. Leur situation est particulièrement difficile. Dans les années 70, des directeurs de compagnie comme Jean-Pierre Vincent ou Georges Lavaudant savaient qu'à terme ils auraient des moyens accrus et la possibilité d'entrer dans l'institution – ce qu'ils ont fait. Ce n'est plus le cas.

Pour Jean-Pierre Vincent, cette situation *« est l'illustration de la difficulté du ministère à définir une politique. Aujourd'hui, toutes les compagnies vivent sur une sorte de plancher, et les institutions dans une sorte de nirvana. Si, il y a dix ans, on avait conforté certaines compagnies sur des critères qualitatifs, on aurait évité le bouchon. »* Pour François Le Pillouer, il s'agit *« d'établir de nouvelles règles de partage. Voir comment les compagnies peuvent exister dans et hors de l'institution en créant leurs propres fabriques »*.

● **Un nouveau contrat.**

« Plutôt qu'une charte artistique, il faudrait mettre en place un contrat artistique, au sens où il existe un contrat social. Ce contrat définirait la nature d'un projet et son financement », estime François Le Pillouer. Jean-Pierre Vincent voit dans la charte du service public, comme beaucoup de ses pairs, *« un document flou et assez opportuniste qui prétend donner des leçons à ceux qui font leur travail. L'art est éducateur en tant qu'art et pas en tant qu'art éducateur »*. Ce pourrait être le mot de la fin provisoire des débats qui sont ouverts dans le théâtre d'aujourd'hui.

B. Sa.

Dominique Wallon, directeur de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles au ministère de la culture

« Stanislas Nordey sera maintenu s'il réalise une économie importante en l'an 2000 »

« Quand et comment sera réglée la crise du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis ?

– Mercredi 20 octobre a eu lieu une réunion entre la ministre, Catherine Trautmann, le maire de Saint-Denis, Patrick Braouzec, et le président du conseil général de Seine-Saint-Denis, Robert Clément. Elle a fait avancer les discussions. Le jeu se calme. Un communiqué devrait être rendu public en fin de semaine. Il devrait notifier les termes de l'accord et définir les grandes lignes du plan de redressement : comment le déficit sera-t-il résorbé ? Quelles conséquences cela aura-t-il en termes d'activité pour le théâtre ? La deuxième sortie de la crise sera précisée en mars 2000, date de confirmation officielle ou non de Stanislas Nordey à la direction du TGP. Elle sera fonction non plus de la qualité de son projet, mais de la confiance qu'on peut lui faire pour gérer une maison dans une période de redressement. Il n'y a pas d'exclusive contre Stanislas Nordey s'il arrive à réaliser une économie importante en 2000. On aura alors, de 2001 à 2003, un TGP qui pourra – même avec deux millions d'économie par an, encore nécessaires –, parfaitement poursuivre un projet actif, compte tenu des moyens financiers qu'on lui donne, qui sont supérieurs à 20 millions de francs. L'année 2000 sera donc difficile pour le TGP et aussi difficile, sinon plus, pour les compagnies programmées au théâtre ; une mobilisation a été mise en place pour leur venir en aide.

– Ne pensez-vous pas que la responsabilité de l'Etat est engagée dans le déficit du TGP, dont le projet de *" théâtre citoyen " a été largement encouragé par le ministère de la culture tout en sachant qu'il n'était pas assez doté ?*

– Le déficit du TGP a trois origines. On ne peut pas dire que l'Etat soit totalement absent. On ne peut pas dire non plus que l'Etat ait joué avec le feu. Il a soutenu le projet de Nordey, tout en faisant des réserves sur la possibilité de réaliser un programme de théâtre ouvert 365 jours par an au tarif de 50 F. Dès le départ, nous avons dit que ça allait au-delà de ce que nous attendions. En 1998, nous avons accordé à Nordey une augmentation de subvention de 2,7 millions. La ville de Saint-Denis et le département ont suivi. Nous avions chiffré cette augmentation de manière que, prioritairement, elle assure la permanence artistique, c'est-à-dire une compagnie permanente, qui en fait s'est un peu dissoute dans le temps. Stanislas Nordey a dit qu'il manquait 2 millions de francs. Nous lui avons répondu qu'il devait ajuster le tir, ce qu'il n'a pas fait. Le résultat n'a pas été un déficit de 2,5 millions de francs – dont Nordey disait lui-même qu'il les assumait politiquement – mais de 5,5 millions de francs, qu'on a appris avec trois mois de retard.

– D'une manière plus large, cela pose la question du hiatus entre les intentions du ministère – affirmées par la charte de mission de service public – et les moyens mis en œuvre. Le ministère a-t-il l'argent de sa politique ?

– Le projet de Nordey n'était pas une photographie ou une projection de la politique de la ministre. Il s'inscrit dans les principes généraux. Mais nous n'avons jamais dit dans la charte de mission de service public que, brusquement, les tarifs devaient passer à 50 F, que les théâtres devaient être ouverts toute l'année et que les centres dramatiques devaient accueillir trente compagnies par an. Nous avons soutenu d'autres projets que celui de Nordey, des projets qui s'inscrivent complètement dans l'esprit de la charte, comme ceux de Christian Schiaretti, de Philippe Delaigue, d'Eric Vigner. Nous dotons chacun dans la mesure de nos possibilités, en fonction de leurs besoins de financement. Si nous avions plus d'argent, nous irions plus vite et plus loin dans le soutien aux projets les plus intéressants.

– Le contexte général du théâtre public n'est pas bon. On le voit dans des pratiques comme celle de l'annonce de la fin de mandat de Jean-Louis Martinelli au Théâtre national de Strasbourg. Assumez-vous la brutalité avec laquelle cette annonce a été faite ?

– Oui, je l'assume d'autant plus que c'est moi qui l'ai faite. C'est moi qui ai reçu Jean-Louis Martinelli et qui ai dit que son mandat n'était pas renouvelé et qu'on essayait de trouver une solution pour qu'il soit prolongé jusqu'à la fin de la saison 1999-2000. Le jour où je l'ai reçu, j'ai été obligé de le prévenir, sans avoir la réponse juridique prête immédiatement.

– Est-ce vrai que vous vous apprêtez à le nommer au Théâtre national populaire de Villeurbanne ?

– Non. Pour le TNP, tant que la situation n'est pas clarifiée avec Roger Planchon – ce qui à mon avis est maintenant une question de semaines –, il n'y a aucun processus de présélection. Je ne prends même pas de contacts parce que je ne veux pas que les gens se mettent dans une situation qui pourrait ne pas être utile pour l'avenir du TNP.

– C'est une situation humiliante pour Roger Planchon.

– Non. C'est une situation dure que de s'entendre dire à un moment que vous pouvez peut-être faire autre chose dans le théâtre public que diriger un théâtre – le même depuis près de trente ans, ce qui n'a rien d'humiliant. C'est affectivement et symboliquement une chose qui peut être pénible, et je comprends qu'il le ressente comme ça. Maintenant, il accepte le fait, qu'il n'acceptait pas au départ, de se retrouver face à une hypothèse qui fait partie du fonctionnement du service public.

– Le mandat de Jérôme Savary au Théâtre national de Chaillot arrive à échéance en juin 2000, et il n'y a toujours pas de successeur annoncé.

– C'est une question qui a été abordée dans la conférence de presse du mois de juin de Catherine Trautmann dans laquelle elle annonçait que le directeur serait nommé à la fin de l'année.

> « On ne peut pas dire que l'Etat soit totalement absent. On ne peut pas dire que l'Etat ait joué avec le feu »

– On parle beaucoup de Didier Fusillier.

– J'ai vu dix personnes sérieuses, des artistes et des directeurs généralistes ou administrateurs. On peut avancer n'importe quel nom, aucun n'est bon aujourd'hui. De toute manière, ce qui sera intéressant, c'est l'équipe. Le nom des artistes qui seront associés au projet est peut-être plus important que celui de l'intendant.

– Il est également question de la nomination de Jérôme Savary à l'Opéra-Comique. Est-ce une plaisanterie ou non ?

– C'est une hypothèse. C'est peut-être moins une plaisanterie que la première fois qu'on a appris que Jérôme Savary était nommé à Chaillot. C'est un metteur en scène d'opéra et d'opéra-comique qui réussit ce qu'il fait. La décision concernant l'Opéra-Comique devrait être annoncée d'ici à quinze jours, après la tenue d'un conseil d'administration. »

Propos recueillis par Brigitte Salino

Un jeune homme pressé

Né le 12 septembre 1966, Stanislas Nordey a étudié au Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris. En 1988, il crée la Compagnie Nordey avec laquelle il présente son premier spectacle, *La Dispute*, de Marivaux, remarqué au festival off d'Avignon. En résidence au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis de 1992 à 1994, cette compagnie présente une trilogie Pasolini, *Tabataba*, de Bernard-Marie Koltès, *La Conquête du pôle Sud*, de Manfred Karge, *14 pièces piégées*, d'Armando Llamas, et *Vole mon dragon*, d'Hervé Guibert, qui fait sensation en 1994 au Festival d'Avignon.

A partir de 1995, Jean-Pierre Vincent associe Stanislas Nordey à la direction artistique de Nanterre-Amandiers. Il y présente *Splendid's*, de Jean Genet, *La Noce*, de Stanislas Wyspianski, *Contention-La Dispute*, de Marivaux et Didier-Georges Gabily, etc. Stanislas Nordey est nommé directeur du Théâtre Gérard-Philipe le 1er janvier 1998.

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : 01 48 00 20 20 - Fax : 01 48 00 20 33
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : http://www.gazette-drouot.com
Expositions :
la veille de la vente, 11h à 18h
le matin de la vente, 11h à 12h
Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc, 92984 LA DEFENSE CEDEX - 01 49 04 01 83

DIMANCHE 24 OCTOBRE
S.6- **ET LUNDI 25 OCTOBRE.** Céramiques. Objets de curiosité. **Me de RICQLES et Me BRIEST.** Expert : M. Montagut.

MERCREDI 27 OCTOBRE
S.4- Dessins et tableaux d'Adolphe-Félix CALS. Tableaux de Gustave COLIN provenant de l'ancienne Collection DORIA. **PIASA.** Experts : Ph. Brame et F. Lorenceau.

JEUDI 28 OCTOBRE
S.16- COLLECTION MARTINE DE CERVENS
138 œuvres de la Manufacture de Sèvres (1880-1980)
PIASA. Expert : F. Marcilhac.

BRIEST, 24, avenue Matignon (75008) 01.42.68.11.30
PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES
5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10
de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009) 01.48.74.38.93

LeMonde Job: WMQ2210--0032-0 WAS LMQ2210-32 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:07 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0457 Lcp:700 CMYK

Keziah Jones, guerrier d'Afrique dans ses bases londoniennes

Le chanteur nigérian, virtuose de la guitare, est à l'Olympia le 23 octobre

LONDRES
de notre envoyée spéciale

L'espace est blanc ; au centre, un hamac ; tout autour, des tentures jetées comme des cerfs-volants et, dans un dégagement, une chaîne hi-fi peinte en bleu ciel : l'univers familier du chanteur nigérian Keziah Jones dans l'est de Londres apparaît éclaté. Cartons, sacs de voyages, disques vinyle (Fela, Jimmy Johnson, comparse de Prince) sont posés entre deux poufs. Sur la platine, un John Coltrane, *Live in Paris*, éclaire la matinée. D'une large écriture, le chanteur épingle aux murs de vagabondes interrogations : *« Mais, finalement, qu'est-ce que Fidel Castro a fait au pape ? Pourquoi le dalaï-lama apparaît-il dans les talk shows de la télévision allemande ? »* Il commente volontiers ces quelques mots, imitant un présentateur de la télévision américaine : *« Hello, dalaï, ça roule ? Depuis quand êtes-vous passionné par le dalalilamaïsme ? »*

« Je suis un guerrier », dit Keziah Jones, le visage encadré par un poster de Bruce Lee et une photo de Malcolm X. Guerrier sentimental cependant, montrant un galurin panafricaniste, rond et pointu, qui appartenait à son père. Cet accessoire, allié à une élégance naturelle, l'a aidé à lancer, à ses débuts en 1992, l'image de *Blufunk Is A Fact*, manifeste en faveur du mariage du funk et du blues, deux piliers de la culture noire moderne, nourris ici de l'esprit du jazz et des *orishas*, dieux du panthéon yoruba. Né en 1968, Femi – Keziah Jones – vient d'une famille originaire d'Abekuota, au nord de Lagos, comme celle de son compatriote Fela Anikulapo Kuti, inventeur dans les années 70 de l'*afro-beat.* Cette musique révolutionnaire sommait les jeunes Noirs de se mettre en colère, d'affirmer la fierté nègre face aux séquelles de l'esclavage – thème récurrent chez Keziah Jones.

> « Je dresse le constat permanent du fossé des cultures »

Fela a découvert le jazz, le rhythm'n'blues et les Black Panthers aux Etats-Unis. Il a fondé à Lagos la « République kalakuta », noyau de résistance aux gouvernements militaires. Pour les besoins d'un livre (*Fela : Why Black Man Carry Sheet*, de Kayode Idowy Mabinuori, éd. Florent Massot), Keziah Jones l'avait interviewé en 1996 à Lagos. *« Avant l'ère de l'homme blanc,* lui avait dit Fela, *il n'y avait pas de zoos en Afrique. Les Blancs voulaient voir des animaux, alors ils ont fait des zoos. »*

Homme blanc, homme noir ? Keziah Jones est arrivé à Londres à l'âge de huit ans. *« Dans les années 70, le Nigeria était dans une phase d'expansion économique. Les enfants pouvaient partir étudier dans les écoles anglaises. »* Il se situe aujourd'hui au cœur de *« la grande vague mutante »* des disloqués géographiques, *« fondateur et unique membre »* de l'African Anarchist Corporation. *« Juste une idée, mais qui a son importance »*, dit le chanteur, branché sur la mode, *« arty »* et virtuose de la guitare. *Liquid Sunshine*, son dernier album (chez Delabel), a été *« conçu comme une émission de radio anarchiste »*, avec petit commentaire de DJ, citations de *We Shall Overcome*, chanson fétiche du mouvement des droits civiques américain, riffs de guitare imprégnés jusqu'à l'os d'*Electric Ladyland* de Jimi Hendrix.

Keziah Jones fut découvert dans la rue, à Paris, du côté du Châtelet, par un directeur artistique de la maison de disque Delabel. Il repartit en Angleterre sans laisser de cassette de démonstration. Le hasard se chargea de le ramener vers le label français. Depuis trois ans, après un large succès, *Rhythm Is Love* (1992), un fiasco, *African Space Craft* (1995), une période d'excès en tout genre, un retour au Nigeria et le deuil de son père, Keziah Jones s'est mis à dessiner. *« Mais je ne suis pas peintre, je ne fais pas d'expositions, je prends juste des notes. Je dresse le constat permanent du fossé des cultures. »* Pour mémoire.

Midi, l'heure du verre d'eau, de la préparation des paquets de muesli qu'on emportera le soir même en tournée (en Allemagne). Keziah Jones étale sur le sol des photos immenses de son père, *« spécialiste de la technologie des métaux de guerre »*, habillé à l'africaine ou à l'occidentale. Plus loin sur le parquet traîne une grande feuille de papier à dessin. Keziah Jones y a noté des impressions de voyage (cette fois, en France, à Rouen). Jeanne d'Arc, *I Put A Spell On You*, version Nina Simone, *« passé en boucle dans le hall de l'hôtel »*, des numéros de téléphone, des bruits d'Eurostar, des considérations sur le féminisme, des non-sens, des signes yorubas, des textes aux titres évocateurs *Unicube Universal Cube, Things Just Happen...* Autant d'éléments d'un manifeste pour l'incohérence, la multiplicité. Keziah Jones a inventé une musique hybride, anglaise, mélancolique, abrupte, luxuriante.

DEIREDRE O'CALLAGHAN/DELABEL

Keziah Jones, « du côté de ceux qui transportent le feu ».

Peu enclin à pardonner à Bob Marley son pacifisme – il fut pourtant un *« musicien révolutionnaire à ses débuts »* – et une dérive *« commerciale pour plaire au public blanc »*, pas plus tendre avec la culture hip-hop *« à cause de sa propension à se plaindre des inégalités tout en organisant le commerce de l'argent »*, Keziah Jones situe ses racines musicales du côté *« de ceux qui transportent le feu » :* Fela, Miles Davis, John Coltrane *« pour sa musique, des sons purs, sa vie, un combat. Quant à Jimi Hendrix, il était le bras armé d'une forme d'art dont il reviendra nous parler dans le futur »*. Chez les Yorubas, la musique, *afro-beat* ou *blufunk,* contient toujours une part de sacré.

Véronique Mortaigne

★ Keziah Jones, le 23 à l'Olympia, 28, boulevard des Capucines, 8e. MeOpéra. 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 170 F (25,92 €).

DÉPÊCHES

■ **EXPOSITION : l'union régionale CGT d'Ile-de-France et le Musée du Louvre** s'associent pour présenter, au siège du syndicat à Montreuil (Seine-Saint-Denis), une cinquantaine de moulages effectués dans les ateliers du musée, une trentaine de gravures et une exposition de photos. Cet ensemble sera complété par un espace audiovisuel et multimédia. Le syndicat veut ainsi développer les pratiques culturelles de ses adhérents et le Louvre conquérir un nouveau public qui lui est peu familier.

■ **Quatre des sept tapisseries de *La Bataille de Pavie,*** tissées pour Charles-Quint, seront présentées au Louvre du 27 octobre au 29 novembre. Ces pièces, qui appartiennent au Musée de Capodimonte de Naples, viennent d'être restaurées à Paris. Elles ont été créées, vers 1530, dans l'atelier du cartonnier bruxellois Bernard van Orley.

■ **CINÉMA : UGC a acheté les salles de cinéma du groupe Virgin** en Grande-Bretagne et en Irlande, devenant ainsi le premier réseau européen de distribution. Avec cette acquisition de près de 300 cinémas représentant 15 % du marché cinématographique britannique, UGC se trouve désormais à la tête d'un ensemble de 700 cinémas en Europe (France, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne et Irlande). UGC aurait emporté le marché pour 331,1 millions d'euros, prenant l'avantage sur une autre major française, Pathé.

■ **VENTES : le « Tipi » du Centre Georges-Pompidou a été vendu** aux enchères par les Domaines mardi 19 octobre pour 200 000 F (30 490 €). L'acheteur est anonyme. Selon Philippe Chaix, l'architecte de cette structure conique de métal couverte de toile blanche, l'acquéreur devra débourser entre 4 et 5 millions de francs pour le démonter et le remonter. Il devra avoir procédé à l'enlèvement avant le 30 novembre.

■ **Les autorités polonaises ont demandé la mise sous séquestre** de *Sidereus nuncius*, écrit par Galilée en 1610, et celle de la première édition (1543) du traité de Nicolas Copernic, *De revolutionibus orbium coelestium.* Les deux ouvrages devaient passer en vente, le 20 octobre, chez Christie's à Londres. Elles soupçonnent que le livre de Galilée a été volé à l'université Jagellonne et que celui de Copernic l'a été à l'Académie des sciences de Cracovie.

■ **MUSIQUE : la chanteuse Amalia Rodrigues,** morte le 6 octobre à Lisbonne, a laissé son vaste patrimoine à une fondation qui portera son nom et à des œuvres sociales, à l'exception de ses droits d'auteur, qui échoient à sa famille la plus proche (la chanteuse n'avait pas eu d'enfant). Sa maison de Lisbonne, dans le quartier populaire de Sao Bento, sera tranformée en musée.

■ **PHOTOGRAPHIE : l'Américaine Cindy Sherman**, âgée de quarante-cinq ans, est la lauréate du prix Hasselblad, créé par le fabricant suédois d'appareils photographiques et doté de 500 000 couronnes suédoises (57 472 €), qu'elle recevra le 4 mars 2000 à Göteborg.

L'opéra de Paris vend ses costumes

À L'OPÉRA aussi, on a ses plans de restructuration. La « mise à pied » de quelque 10 000 costumes de scène et accessoires est une grande première. Difficile, voire impossible de gérer un flux pléthorique de 70 000 pièces entassées dans les magasins. Lors même que 5 000 d'entre elles ont passé avec succès la sélection pour le futur Centre national du costume de scène sis à Moulins, dans l'Allier ; lors même que 20 000 à 30 000 autres, objet d'un « stock raisonné » (catalogue, inventaire, réutilisation, transformations...) ne quitteront pas les effectifs de l'Opéra.

Mais pour les autres, quel avenir après la scène ? Ceux-ci auront les honneurs d'une seconde carrière, revivant les émois juvéniles d'écoles et de compagnies de théâtre amateur, d'associations lyriques ; ceux-là se pavaneront comme coqs en pâte dans la mise en scène intime d'allumés de la glotte et autre fétichistes du tutu. Beaucoup, espérons-le, deviendront, pour un coût symbolique (les prix s'échelonnent de 20 à 1 000 F – 3,05 à 152,45 €), la matière d'un rêve singulier, le bonheur d'une folie inavouable, ou bien dispenseront tout simplement le plaisir anonyme de leur beauté. Caresse de plume, frisson de soie.

Qu'ils aient été forçats ou empereurs, traîtres ou loyaux, amoureux transis ou haletant de haine, en ont-ils vécu, des moments magnifiques – du *Chevalier à la Rose* de 1927 au *Benvenuto Cellini* de 1993. Pour l'instant, ils dorment en lignes serrées sur leurs portants dans le secret d'une housse chrysalide. Sans doute se souviennent-ils des mains expertes qui les ont façonnés, de la pensée vétilleuse ou légère qui a présidé à leur création. Tous portent les stigmates de blessures anciennes, qui sont aussi leur gloire : auréole d'une aisselle à jamais réfractaire au nettoyage, longue déchirure de tulle faite à un clou malencontreux, mais aussi cette usure à la taille de la ballerine qu'enserrent les mains de son partenaire, pour quelques périlleux portés...

Pour Martine Kahane, directrice du service culturel de l'Opéra Bastille, qui préside avec Hugues Gall à l'opération : *« Bien conserver, c'est faire un choix, et donc accepter une séparation. »* D'autant que *« ces costumes sont la trace sensible de l'image d'un théâtre, de la vie d'un spectacle, de la disparition de certains matériaux et artisanats d'art, mais aussi de l'avènement de nouveaux savoir-faire. »* Saisissant panorama, qui conduit de l'art quasi disparu des plumassiers aux audaces des premiers Nylons, skaïs délirants et autres latex tôt décatis ; et, plus encore, des rapports fascinés et mimétiques du théâtre moderne avec la vie. Ils ne manqueront certes pas, les amateurs du prochain réveillon millénariste qui joueront ainsi parés le rôle du grand soir. Que la rue reprenne ses fastes au théâtre, voilà un juste retour des choses.

Marie-Aude Roux

★ Vente exceptionnelle de costumes de scène de l'Opéra national de Paris, place de la Bastille, bassin de l'Arsenal (sous chapiteau), le vendredi 22 octobre (journée professionnelle gratuite), le samedi 23 octobre, de 10 à 22 heures et le dimanche 24 octobre de 10 à 19 heures. Prix d'entrée : 10 F (1,52 €).

La basilique Saint-François d'Assise va être rouverte au public

ASSISE
de notre envoyé spécial

Gravement endommagée, le 26 septembre 1997, par un séisme, la basilique supérieure Saint-François à Assise, l'un des monuments les plus visités d'Italie, sera accessible au public à partir du 1er décembre, après avoir été bénie et rouverte au culte par le pape Jean Paul II. Tout est loin d'être terminé mais le gros œuvre est pratiquement achevé, notamment l'énorme travail de consolidation de la voûte. Il restera encore à reconstituer dans leur totalité les fresques détruites et à les remettre en place. Au total des centaines de milliers de fragments d'un gigantesque puzzle disposés dans 880 boîtes, qu'il faudra assembler afin de retrouver les figures des huit saints de l'arche qui s'est écroulée ainsi que les deux sections de la voûte. La première près du portail d'entrée, avec la représentation de saint Jérôme attribuée à Giotto et l'autre dans le transept, comportant une peinture de saint Matthieu, de Cimabue.

Il faudra des mois de travail pour assembler tous ces morceaux (120 000 rien que pour saint Matthieu) grâce à des techniques modernes d'images virtuelles et de rapprochement des couleurs. Un travail de bénédictin. *« Le chantier de l'utopie »,* tel qu'il a été défini par Antonio Paolucci, commissaire de la coordination des travaux. Heureusement, une petite partie seulement (150 mètres carrés sur 1 000) des peintures de la voûte a été réduite à un tas de décombres, sous lesquels avaient péri quatre personnes. Mais il a fallu procéder à un examen minutieux des 5 000 mètres carrés de peintures de Cimabue, Iacopo Torriti, Giotto et autres artistes moins connus des XIIIe et XIVe siècles. Boucher les petites fissures, restaurer les dommages causés par le temps et nettoyer toutes les surfaces recouvertes d'une couche de poussière provenant de l'écroulement. A cette poussière s'est ajoutée l'humidité, constituant ainsi une croûte qu'il a fallu enlever. Comment ? Giuseppe Basile, maître d'œuvre de cette restauration, explique qu'il a fallu utiliser une gomme synthétique pour décoller cette couche grise et redonner à la basilique son éclat d'antan.

« MIRACLE » TECHNOLOGIQUE

L'immense échafaudage, coque d'acier à l'intérieur de la basilique, a pratiquement été retiré. L'autel brisé va être remplacé. Les vitraux, qui grâce à la souplesse du plomb n'ont pas souffert, ont été nettoyés. *« L'Italie avait la responsabilité de restituer au monde ce trésor avant l'an 2000 »,* a déclaré Giovanna Melandri, ministre des biens et des activités culturelles. Ce sera chose faite, car Assise sera le second pôle de pèlerinage du Jubilé après Rome. Une sorte de *« miracle »* qui, selon Giorgio Croci et Paolo Rocchi, deux artisans de ce renouveau, a permis de *« transformer une tragédie en un travail exemplaire par l'utilisation de technologies avancées afin de sauver un passé prestigieux »*. L'opération a coûté 55 milliards de lires (28,2 millions d'euros). Mais il a fallu aussi préserver ce lieu de culte du risque d'une nouvelle dévastation en consolidant l'ensemble de l'édifice (campanile, tympan, cloître) et notamment la voûte, renforcée par une armature de poutres : une sorte de toile d'araignée, une ossature identique à celle d'une barque afin de pouvoir affronter tous les cataclysmes à venir. Ce *« chantier invisible »* puisque situé sous les toits fut aussi délicat que le sauvetage des fresques et représente une garantie indispensable à leur préservation pour le millénaire à venir.

Michel Bôle-Richard

«ART COMES FROM THE FUTURE»
EDWARD BOND
est dans
CASSANDRE N°31
EN LIBRAIRIE ou
au : 01 42 87 43 20

LeMonde Job: WMQ2210--0033-0 WAS LMQ2210-33 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:07 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0458 Lcp:700 CMYK

Un opéra vénitien aérien sous la conduite du tandem Martinoty-Jacobs

Première, au Théâtre des Champs-Elysées, d'une œuvre du XVIIe siècle d'Antonio Cesti

C'est avec *L'Argia,* opéra vénitien du compositeur Antonio Cesti, créé à Innsbruck, en 1655, en l'honneur de la visite de la reine Christine de Suède, qu'ouvrait la saison du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris. Dirigée par le chef d'orchestre belge René Jacobs, mise en scène par Jean-Louis Martinoty, cette recréation éblouit par l'invention permanente qui surgit de la fosse et enflamme le plateau.

L'ARGIA, d'Antonio Cesti. Avec Laura Polverelli (l'Argia), Dorothee Jansen (Dorisbe), Darina Takova (Filaura), Graham Pushee (Selino), David Pittsinger (Atamante), Christophe Laporte (Feraspe), Dominique Visse (Lurcano), Bernard Loonen (Dema)..., Concerto Vocale, René Jacobs (direction), Jean-Louis Martinoty (mise en scène), Hans Schavernoch (décors), Emmanuel Peduzzi (costumes), Jacques Benyeta (lumières).
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, le 19 octobre. 15, avenue Montaigne, 8e. Mo Alma-Marceau. Prochaines représentations : 21, 22 et 24, à 19 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 690 F (9,15 € à 105,19 €).

Un bruit circulait, colporté par ceux qui, pourtant, ne bronchent pas aux *Maîtres chanteurs* de Wagner ou tiennent le coup au long des cinq heures du *Guillaume Tell* de Rossini : les quelque trois heures et demie de musique de *L'Argia,* d'Antonio Cesti (1623-1669), seraient bien longuettes. Le rideau se lève à 19 h 30, on sort du théâtre vers minuit moins le quart ; mais, disons-le clairement, cette soirée passe comme un charme. Ces raseurs pensaient-ils que cet opéra vénitien, présenté à Innsbruck en 1655, à l'occasion de la visite de la reine Christine de Suède, qui faisait là étape sur son chemin vers Rome, allait dérouler le long lai de récitatifs secs, d'airs simplement accompagnés d'un inaudible luth, chantés par des demi-gosiers ?

Erreur. Opéra vénitien veut avant tout dire terre de contrastes, palette dramatique sans cesse renouvelée, situations tragiques et comiques, imbroglios et quiproquos en cascades. René Jacobs s'est fait une spécialité de ce monde où il faut beaucoup d'imagination pour reconstituer la magie originelle de ces spectacles colorés et vifs. Le Flamand le dit clairement : il a adapté et réalisé, au sens le plus complet du terme, cette *Argia*, en orchestrant les accompagnements, en rajoutant des pièces instrumentales, d'ailleurs magnifiquement jouées par un orchestre fourni et coloré. On sent qu'il a imposé beaucoup des figures jouées au continuo (il joue d'ailleurs lui-même l'un des trois clavecins de l'orchestre), y glissant des allusions, voire des citations (on entend fugitivement l'incipit d'un air de Purcell...). Evidemment, cela ressemble, en plus philologique, à ce que faisait naguère Raymond Leppard dans ce même répertoire, mais cette réécriture affichée semble bien être l'une des clés du succès de cette musique. Jacobs dirige tout, jusqu'au moindre récitatif, ce qui est certainement superflu, mais, grâce à cela, jamais la tension ne baisse.

FRANCE-MUSIQUE LE 8 NOVEMBRE

Si ces quatre heures semblent durer deux fois moins c'est aussi grâce au travail aérien du metteur en scène Jean-Louis Martinoty. Les énergies, le jeu, l'intelligence et l'émotion circulent dans un tempo et une couleur dramatique toujours justes. Martinoty est de ceux qui peuvent faire parler une Vénus en bulles de bandes dessinées ou faire apparaître un personnage en costume d'époque une lampe de poche électrique à la main. De surcroît, l'ingénieux décor est d'une élégance rare et un bonheur visuel permanent.

Les auditeurs de France-Musique, qui diffuse le spectacle le 8 novembre à 19 h 30, privés du support visuel, entendront davantage les défauts de certains chanteurs. Ils regretteront sûrement le timbre aigrelet du contre-ténor Graham Pushee, le manque de soutien de Christophe Laporte, également contre-ténor, ne savoureront pas autant le transformisme vocal de Bernard Loonen ou celui de Dominique Visse en bouffon *destroy.* Mais ils apprécieront sûrement la beauté et l'engagement de Laura Polverelli et les belles interventions de Gregory Reinhart, plus juste d'intonation que son compatriote David Pittsinger.

Renaud Machart

Liszt rayonne sur les eaux du lac du Bourget

LES NUIT ROMANTIQUES DU LAC DU BOURGET. Airs et paraphrases d'opéras, par Marie Devellereau (soprano) et Kun Woo Paik (piano), le 15 octobre. Salons de musique, par Elsa Maurus (mezzo-soprano), François-Frédéric Guy, Nicolas Angelich, Philippe Cassard (pianos), Trio Europa, le 16 octobre.
AIX-LES-BAINS et Lac du Bourget. Liszt et textes d'écrivains, par Michel Dalberto (piano) et André Dussolier (récitant), le 24. Tél. : 04-79-88-09-99. Prix : de 40 F (6 €) à 130 F (19 €).

AIX-LES-BAINS (SAVOIE)
de notre envoyé spécial

Schubert, Hugo, Wagner, Beethoven, Verdi, Bellini, Schumann, Goethe, Donizetti, Paganini, Tchaïkovski : on aura beaucoup tourné autour de Liszt sur les bords du lac du Bourget, pour l'ouverture du festival Les Nuits romantiques. Paraphrases, transcriptions : cette littérature pianistique révèle une facette capitale d'un compositeur boulimique et généreux, irremplaçable passeur entre les arts, les artistes, les générations, qui fit découvrir Schubert et apporta dans les salons les symphonies de Beethoven et les opéras de Verdi.

La première soirée était consacrée aux paraphrases et airs d'opéras. A côté de celle sur *Rigoletto*, souvent jouée, Kun Woo Paik sut dégager le charme d'une *Paraphrase d'Aïda* que Liszt allège de toute emphase. Il donna sa plénitude sonore à la transcription du lied *Widmung* de Schumann, avant que Marie Devellereau ne renvoie l'écho, plus confidentiel, de la version originelle. Chacun des deux interprètes eut droit à ses morceaux de bravoure : le pianiste avec une valse brillantissime tirée du *Faust* de Gounod, la cantatrice avec des arias de Donizetti propices à faire scintiller des aigus joliment placés, malgré la minceur du timbre encore accusée par l'acoustique mate du théâtre du Casino d'Aix-les-Bains.

La journée de samedi était plus consistante, avec trois « salons de musique » installés dans le nouvel équipement culturel du Bourget-du-Lac, l'espace La Traverse. La mezzo-soprano Elsa Maurus, dont la voix charnue et riche en harmoniques fait merveille dans les demi-teintes mais peine parfois dans les forte, chanta des poèmes de Victor Hugo mis en musique par Liszt et un bouquet de lieder de Schubert.

PROCHAINE ÉDITION : «VIENNE FIN DE SIÈCLE »

Trois pianistes se partageaient des transcriptions de Liszt : succédant à un Nicolas Angelich accroché à sa partition dans l'allegretto de la *Septième Symphonie* de Beethoven, Philippe Cassard survola quatre lieder de Schubert avec limpidité et virtuosité. La poésie la plus pure jaillissait des doigts de François-Frédéric Guy, dans des extraits de *Lohengrin* et le *Prélude et mort d'Isolde* de Wagner. Juste poids de la main sur le clavier, sens de la respiration : le jeune artiste français se révélait d'ailleurs, auprès d'Elsa Maurus, un accompagnateur attentif et présent. La soirée prenait fin avec le *Trio* de Tchaïkovski, enlevé par le violon de Pavel Vernikov en dialogue intense avec le violoncelle d'Alain Meunier et le piano de Christian Ivaldi.

Ce programme, qui continue toute la semaine avec des pièces plus importantes de Liszt (le *Deuxième Concerto pour piano* avec Peter Frankl et l'Orchestre philharmonique de Budapest, la *Sonate* par Barry Douglas) et des classes de maîtres à destination des étudiants savoyards, a été mis sur pied en quinze jours par Philippe Cassard, nommé directeur musical du festival en février. Avec un budget modeste (1,4 million de francs), il a réussi à réunir des musiciens authentiques autour d'un thème cohérent. Les prochaines éditions s'organiseront autour de *Vienne fin de siècle,* Mendelssohn, *Chopin à Paris.* Cassard rêve d'associer à la musique la danse, l'écriture, le théâtre, le cinéma *« à la croisée des disciplines et des créateurs, comme Liszt en montra l'exemple à son époque ».*

Pierre Moulinier

L'art contemporain en société

CORPS SOCIAL, ENSBA, 13, quai Malaquais, Paris-6e. Mo Odéon. Tél. : 01-47-03-50-00. Du mardi au dimanche de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 21 novembre.

Dans l'entre-deux-guerres et après 1945, il n'y avait rien d'insultant à traiter un artiste de « témoin de son temps ». La formule servait à désigner toute forme de création où se manifestait le souci de l'époque et de la société contemporaines. Le désastre du réalisme socialiste, le triomphe de l'abstraction et des avant-gardes ont un peu plus tard rendu l'appellation péjorative. Il était alors clair que le destin des arts se jouerait hors de toute considération extra-artistique. Le champ de la création est autonome, disait-on en ce temps pas si lointain, et déjà révolu.

Un nouveau retournement s'est opéré. Il est question dorénavant d'œuvres *« qui sont autant d'incarnations du social,* (...) *qui mettent en place une vision renouvelée du corps social, qui le matérialisent et le problématisent en même temps »* – citation tirée de la préface à l'exposition « Le corps social », due au commissaire de ladite exposition, Eric de Chassey. Au regard d'une histoire des regards et des jugements, ce changement est remarquable dans la mesure où il semble de plus en plus clair qu'un temps de repli de l'art sur lui-même, son histoire, ses formes et sa pratique, s'est achevé. Ceux qui demeurent fidèles à cette attitude courent désormais le risque de se démoder à vive allure et de n'apparaître bientôt plus que comme les académiques de leur propre passé. Il ne leur restera que le gigantisme et le monumental pour défendre leur situation – ce qu'a compris Daniel Buren en occupant les Champs-Elysées avec des bannières à sa griffe.

Une deuxième question, non moins capitale, est plus délicate. Une fois admis que l'histoire contemporaine est présente dans les œuvres, reste à déterminer les modes de sa présence, alors que domine de façon écrasante l'actualité telle que la télévision la diffuse en images. Reste à savoir comment opérer ces *« incarnations »* et matérialisations du *« corps social »* sans verser dans les bons sentiments ni l'anecdote sociologisante, la compassion à bon compte ni le pittoresque.

CORPS TRANQUILLE, ASEXUÉ

L'exposition a la sagesse de ne pas se prononcer de façon péremptoire – ce serait trop tôt. Elle se divise en deux parties, hommage d'une part, inventaire de l'autre. L'hommage est bref et allusif. Une toile de Pauline Boty, une autre d'Alex Katz et un dessin de Martial Raysse paru jadis dans *The Village Voice* évoquent par allusion pop-art anglais, figuration américaine et Nouveau Réalisme français. Rien pour l'Allemagne. Polke et Richter auraient cependant mérité mention, eux dont les œuvres n'ont cessé de s'en prendre à la société et ses icônes depuis les années 60.

L'inventaire, plus étoffé, réunit installations, photos, vidéos et peintures d'une vingtaine d'artistes âgés d'entre trente et quarante ans, européens pour la plupart. La réunion de pratiques si différentes est judicieuse. Elle affirme que le problème du médium n'en est pas un, que les moyens n'ont d'intérêt qu'en fonction des fins. Une toile de Djamel Tatah – il y en a là trois de premier ordre – a une puissance d'action et de conviction tout aussi forte (sinon beaucoup plus forte) qu'une photo dans le genre du naturalisme urbain actuel, surtout quand la photo n'est ni de Beat Streuli ni de Jean-Marc Bustamante, mais d'un ou d'une de leurs épigones.

Mais l'ensemble entraînerait mieux l'adhésion s'il y avait dans les salles plus d'œuvres intenses, aiguës, violentes comme la société est violente. Le « corps social » qui est montré ici est un corps plutôt tranquille, comme apaisé, asexué de surcroît. Il semble ignorer les excès du désir et de la souffrance. Non que ces artistes n'aient jamais ressenti souffrances, peurs, passions, pulsions. Mais, à l'exception de Ghada Amer, de Djamel Tatah et peut-être de James Rielly, ils ne parviennent guère à les suggérer. Tantôt la représentation est par trop évidente et l'effet trop simple – les banlieues peintes d'Yves Bélorgey, les portraits aquarellés de Till Freiwald ; tantôt elle se perd dans des exercices de style – par exemple les abstractions d'Ellen Gallagher, d'Agnès Turnhauer et de David Uran – dont la justification « sociale » est plus qu'évasive. Voilà qui laisse sur un sentiment partagé. La vision d'historien de l'art actuel qui sous-tend l'exposition est sans doute juste. Mais cette dernière, faute d'assez d'œuvres à la hauteur de son dessein, n'accomplit celui-ci qu'à demi.

Philippe Dagen

SORTIR

PARIS

Gambiarra, art contemporain de Pernambouc
Six artistes brésiliens originaires de Recife, capitale de l'Etat de Pernambouc, exposent des œuvres conçues sur le principe de la *gambiarra*, terme populaire désignant dans le Nordeste un raccord électrique improvisé. Dantas Suassuna, peintre s'inspirant des mythologies du *sertao*, Mauricio Silva, José Paulo, Mauricio Castro, Rinaldo et Christina Machado mêlent l'art traditionnel de la gravure, de la sculpture, des céramiques, des peintures ou carnets de notes dans leurs intallations baptisées « systèmes mobiles de sensations rustiques ».
Galerie Debret, 28, rue de La Boétie, Paris 8e. Tél. : 01-45-63-46-55. De 10 h 30 à 14 heures et de 15 h 30 à 18 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 29 octobre. Entrée libre.

Gilbert Lafaille
Nulle dissonance, nulle provocation musicale ou verbale, pas le moindre éclat de voix... Dans ce monde d'excès, de frime et de clinquant, Gilbert Laffaille est presque une curiosité. Sur le ton de la confidence, il chante ses petites poésies, donnant l'impression d'avoir érigé la douceur en principe de vie.
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mo Odéon. Les 21, 22 et 23, à 20 h 30 ; le 24, à 15 heures. Tél. : 01-44-07-37-43. 130 F.

Orlando Maraca Valle
Flûtiste, arrangeur et compositeur inventif très sollicité, ex-pilier d'Irakere, où il officia de 1988 à 1994 avant d'oser se lancer sous son propre nom, le Cubain Maraca aime les *descargas,* ces réunions informelles et festives entre musiciens où tout peut arriver. En l'occurrence le meilleur, comme le prouvent son album *Sonando* (Warner) ou le projet collectif Afro Cuban Jazz Project (Lusafrica). Pour ce concert, il se présente avec son propre groupe, Otravision.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 21, à 19 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. 120 F.

The Brian Setzer Orchestra
L'ancien guitariste des Stray Cats a retrouvé une seconde jeunesse à la tête d'un big band ressuscitant avec une verve virtuose les grands moments du swing et du rock'n'roll originel.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 21, à 19 h 30. Tél. : 01-42-08-60-00. De 140 F à 175 F.

Acoustic'Gnol et T. Toy
Les Pretty Things avec *SF Sorrow* puis les Who avec *Tommy* ont été les premiers à écrire des opéras rock. Jethro Tull, Queen, pas mal de formations de hard rock s'y sont mis par la suite. T. Toy, formation française (guitare, claviers, rythmique, chant) perpétue le genre avec *Ypse,* histoire d'un parcours initiatique dans des ambiances qui doivent autant au rock celtique qu'au hard rock. En première partie Acoustic'Gnol, folk-rock énergique.
Cabaret Sauvage, parc de La Villette, Espace « au bord du canal », Paris 19e. Mo Porte-de-La Villette. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-40-03-75-15. De 50 F à 70 F.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Christine Jean
Galerie Area, 10, rue de Picardie, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-72-68-66. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 15 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 21 octobre au 6 décembre. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Don Juan ou le Convive de pierre
d'Alexandre Pouchkine, mise en scène de Roman Polak.
Molière-Maison de la Poésie, 161, rue rue Saint-Martin, Paris 3e. Mo Rambuteau. Le 21, à 21 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. 80 F et 120 F. Jusqu'au 19 décembre.

Trahisons
de Harold Pinter, mise en scène de David Leveaux, avec Marianne Basler, Philippe Volter, Bernard Yerlès et François Aubineau.
Théâtre de l'Atelier, 1, place Charles-Dullin, Paris 18e. Mo Abbesses. Le 21, à 21 heures. Tél. : 01-46-06-49-24. De 50 F à 250 F. Jusqu'au 31 décembre.

Quatuor Lindsay
Tippett : *Quatuor à cordes no 2.* Berg : *Quatuor à cordes op. 3.* Dvorak : *Quatuor à cordes op. 105.*
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. Le 21, à 20 heures. Tél. : 01-40-49-47-57. 130 F.

Terry Callier, James Hardway
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Le 21, à 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 120 F.

Dany Brillant
Palais des sports, porte de Versailles, Paris 15e. Mo Porte-de-Versailles. Les 21, 22 et 23, à 20 h 30 ; le 24, à 17 heures. Tél. : 08-03-84-07-01. De 170 F à 270 F.

Marianna Montalvo
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 21, à 20 h 30. Tél. : 01-43-57-24-24. 80 F.

ANNULATIONS

Rosalyn Tureck
Souffrante, la pianiste américaine Rosalyn Tureck annule le récital qu'elle devait donner le 27 octobre au Théâtre des Champs-Elysées. Les places seront remboursées aux guichets du théâtre.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e . Tél. : 01-49-52-50-50.

RÉSERVATIONS

Rencontres des cultures urbaines
Spectacles, ateliers, forums et tables rondes.
Parc de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Du 27 octobre au 14 novembre. Tél. : 0-803-306-306 et 0-803-075-075. 80 F et 100 .

L'Orchestre national de Barbès
Zénith, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Le 2 novembre, à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 143 F.

Iggy Pop
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Les 8 et 9 novembre, à 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 165 F.

John Lewis
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e . Le 8 novembre, à 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 250 F.

DERNIERS JOURS

24 octobre :
En attendant Godot
de Samuel Beckett, mise en scène de Luc Bondy.
Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 180 F.

30 octobre :
L'Amante anglaise
de Marguerite Duras, mise en scène de Patrice Kerbrat.
Théâtre de l'Œuvre, 55, rue de Clichy, Paris 9e. Tél. : 01-44-53-88-88. De 100 F à 240 F.

31 octobre :
Stomp
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Tél. : 08-03-81-58-03. De 130 F à 200 F.

Couvre-feu
de Roney Brett, mise en scène de Bernard Sobel.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Tél. : 01-41-32-26-26. De 60 F à 140 F.

Croisade sans croix
d'après Arthur Koestler, mise en scène de Jean-Paul Wenzel.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Tél. : 01-44-62-52-52. De 80 F à 160 F.

-Excédent de poids, insignifiant : amorphe
de Werner Schwab, mise en scène de Philippe Adrien.

-La Femme de Gilles
de Madeleine Bourdouxhe, mise en scène de Chantal Morel.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Tél. : 01-43-28-36-36. De 50 F à 110 F.

LeMonde Job: WMQ2210--0034-0 WAS LMQ2210-34 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:19 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0459 Lcp:700 CMYK

Paradoxes et ambiguïtés du pacte civil de solidarité

La revue « Esprit » consacre un dossier critique à deux grands « chantiers » politiques, les retraites et le PACS. La sociologue Irène Théry déplore que le « grand débat » sur le droit du couple, homosexuel ou hétérosexuel, ait été esquivé

LA DERNIÈRE LIVRAISON de la revue *Esprit* (octobre 1999) revient, sous le titre *« L'avenir à reculons »*, sur deux *« chantiers »* qui donnent le sentiment, selon Marc-Olivier Padis, d'une stratégie mal maîtrisée. Ces chantiers sont ceux des retraites et du PACS (pacte civil de solidarité), deux questions qui sont *« à l'articulation »* de la sphère privée et de la sphère publique.

Le débat sur les retraites, affirme Xavier Gaullier, sociologue, remet en question le modèle traditionnel qui organisait les vies individuelles : *« Des carrières continues, gérées à l'ancienneté, jusqu'à une retraite à âge fixe et tardif par rapport à l'espérance de vie, avec un cycle de vie à trois étapes spécialisées, la jeunesse et la formation, l'âge adulte et la production, la vieillesse et le repos. »*

LE TEMPS DE LA VIE BOULEVERSÉ

L'avenir est à *« des carrières mobiles et discontinues »*, marquées par *« des ruptures, des reconversions et des périodes de transition »* qui bouleversent l'organisation des temps de la vie et conduisent en particulier à reconnaître *« un marché du travail spécifique des salariés âgés »*, ce que l'auteur appelle *« la décennie des fins de carrière »*, c'est-à-dire une diversité d'emplois, d'horaires, de conditions de travail multipliant, entre 50 et 60 ans, *« les modalités de sorties de la vie professionnelle »*. Face à ces évolutions, complexes et durables, le gouvernement devra se montrer plus imaginatif et plus déterminé qu'il ne l'a été jusqu'ici.

Mais c'est sur le PACS qu'*Esprit* est le plus sévère, sous la plume de la sociologue Irène Théry. Celle-ci dénonce, dans un long article, les faiblesses et les ambiguïtés de la nouvelle loi qui, dit-elle, *« à force d'éluder toutes les questions »*, finit par apparaître comme *« une bombe à retardement »*. Pour n'avoir pas voulu aborder les problèmes de fond, on a abouti, affirme-t-elle, à un texte *« tout en demi-mesures, faux-semblants, non-choix et dénégations »*, un texte qui crée plus de difficultés qu'il n'en règle.

« UN EXTRAORDINAIRE RECUL »

Selon Irène Théry, en effet, la controverse idéologique sur l'homosexualité s'est substituée à la discussion juridique sur le PACS. Qu'a-t-on vu ? *« Un affrontement enflammé, sur fond de débat interdit. Un débat interdit, sur fond de questions non posées. Des questions non posées, mais un texte imposé. »*

Le PACS a été, dit-elle encore, *« comme un édredon posé sur des questions essentielles »*. Il a *« empêché le grand débat »* qui aurait permis à l'ensemble de la société *« de comprendre ses mutations et se saisir de son propre destin »*. Quelles sont ces questions éludées ? Pour l'essentiel, elles concernent le droit du couple. *« Tout s'est passé comme si l'on n'avait voulu ni poser clairement la question du couple de même sexe, ni traiter vraiment celle des transformations contemporaines du couple de sexe différent »*, affirme la sociologue.

De cette double dérobade résultent plusieurs paradoxes, que déplore Irène Théry. Le premier est que la reconnaissance des couples homosexuels n'a pas été accordée, sinon par la modification, *in extremis* et presque en catimini, des dispositions du code civil sur le concubinage, alors que le PACS lui-même contourne la question en refusant de tenir compte de *« la spécificité du lien de couple »*. Le deuxième paradoxe est que l'union libre, c'est-à-dire le *« choix positif, revendiqué comme tel »*, d'un lien de couple strictement privé, a été en quelque sorte renvoyée *« hors du droit »*, ce qui, pour Irène Théry, constitue un *« extraordinaire recul »*. Troisième paradoxe, enfin, le PACS, en instituant une union *« de deuxième zone »*, introduit une *« inégalité fondamentale »* entre les couples.

Dans la seconde partie de son étude, la sociologue explique que le débat a été faussé par *« la confusion du sexué et du sexuel »*, aussi bien dans le camp des adversaires du PACS (le courant *« néo-organiciste »* illustré notamment par le prêtre et psychanalyste Tony Anatrella) que dans celui de ses partisans (le courant *« identitariste »* incarné ici par le sociologue Eric Fassin). Pour Irène Théry la différence des sexes, *« construite par la culture et les institutions »*, relève de *« l'ordre symbolique »* mais *« il n'y a qu'une sexualité humaine »*. C'est sur cette base qu'elle invite à reprendre la réflexion sur la mixité, la « parentalité », le mariage, la filiation.

Thomas Ferenczi

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Jean-Michel Helvig

■ Dans un pays où le moindre soupçon d'un magistrat instructeur peut entraîner, d'une signature, des mesures privatives de liberté ou au moins un contrôle judiciaire, qu'on ne vienne pas nous raconter que la justice n'était pas à même de tenir à sa disposition un Maurice Papon condamné à dix ans de réclusion criminelle pour *« complicité de crimes contre l'humanité »* et en instance de pourvoi en cassation. Que M. Papon parle aujourd'hui d'une *« justice sous influence »* est un piètre argument. Ou le retentissant aveu que, même recyclé gaulliste, il ne s'était jamais départi de cette vision vichyste d'une France en butte aux complots conjugués des juifs, des maçons, des communistes et autres subversifs. Son exil le libère.

LA CROIX
Bruno Frappat

■ L'*« exil »*, comme *« réponse conforme à l'honneur »*. Ce sont là de bien grands mots pour un petit comportement. Equipée n'est pas épopée. Maurice Papon a pris la fuite ; Maurice Papon s'enfuit au risque d'un supplément de déshonneur. Fuite sans péril puisque, en dépit de sa condamnation, il était libre de ses mouvements. Aux temps où le mot « exil » avait un sens, partir était hardi. Dans son cas, rester l'eût été. Quant à l'honneur, voilà un mot qui couvre de trop nobles apparences cette fuite devant la justice, devant ses responsabilités, devant l'opinion, devant l'Histoire. Et constitue une bravade insultante à la mémoire de tous ceux qui, naguère, n'eurent ni la possibilité de fuir ni celle de recourir aux arcanes du droit pour protéger leurs droits humains.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Si Maurice Papon a pu prendre la fuite, c'est que la justice et la société dont elle est le reflet n'ont cessé de se montrer hésitantes à son sujet. Que dire d'un monde politique qui, durant trente-cinq ans, a cru devoir oublier ? Que dire d'un jury d'honneur qui, au début des années 80, rendit un verdict prudent et alambiqué ? Que dire de ces magistrats instructeurs qui, par trois fois, ont jugé inopportun un renvoi de Maurice Papon en assises ? Que dire de ce procès en assises qui s'est ouvert dix-sept ans après les premières plaintes ? Que dire enfin du déroulement de ce procès et du malaise qu'il engendra tant on ne sut jamais s'il s'agissait d'un procès en justice ou d'une thérapie politique ?

LE FIGARO
Ivan Rioufol

■ Une insulte à la justice. Une de plus. Elle n'avait pas besoin de cette épreuve supplémentaire. Le bras d'honneur du préfet Papon s'ajoute aux dénonciations portées par le préfet Bonnet. L'évidence s'impose : l'autorité judiciaire n'impressionne plus. La justice mérite nombre des critiques qui lui sont portées. Elle ne doit pas, pour autant, être raillée, comme vient de le faire Maurice Papon. Il lui a lancé un défi, qui ne peut qu'être relevé.

L'HUMANITÉ
Claude Cabanes

■ Le fuyard a une histoire : elle est celle d'une caste. C'est la caste des « élus », arrogante, ambitieuse, glacée : les autres, les gens, ne sont pour elle voués qu'à « la nuit de leur insignifiance ». A des trains qui roulent dans la nuit par exemple. Il ne faut pas chercher plus loin les raisons de la litanie de près de vingt ans d'atermoiements et d'embûches avant que n'éclate, ne soit convoquée et ne soit jugée l'atroce vérité.

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 9 h 10 et à 14 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

Les rumeurs du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Idéaux et débats
FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Un dimanche sur quatre à 16 heures

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

shifat.cet.ac.il

Un site pédagogique pour inciter les jeunes Israéliens à apprendre l'arabe

***« LES OBJECTIFS** de Shifat sont d'augmenter le nombre des élèves passant l'examen d'arabe au baccalauréat en Israël et de promouvoir l'étude de la langue arabe. »* Shifat est une unité pédagogique du ministère israélien de l'éducation vouée à l'enseignement de l'arabe. La page d'accueil de son site Web est rédigée en hébreu, mais on y trouve des titres de rubrique et même une devise en arabe : *« Toute promesse doit être respectée. »*

La mission de Shifat n'a rien d'évident. L'arabe est l'une des langues officielles de l'Etat d'Israël, qui compte près d'un million de citoyens arabes. Ces derniers parlent en général l'hébreu. En revanche, beaucoup de juifs israéliens adultes déclarent que les seules phrases qu'ils connaissent en arabe sont « haut les mains ! » et « donne tes papiers ! ». L'apprentissage de l'arabe par les jeunes juifs (les systèmes éducatifs juif et arabe sont distincts) a longtemps été freiné par des préjugés à l'égard d'une langue « ennemie », mais aussi par des considérations pratiques qui font préférer l'étude, après l'anglais, d'une seconde langue européenne.

Sur le Web, Shifat s'efforce modestement de modifier ces habitudes en améliorant et en modernisant les ressources pédagogiques dont disposent les enseignants de la langue arabe : manuels, didacticiels, logiciels de traitement de texte, collections de sons téléchargeables, revues de presse... On trouve aussi sur le site la démonstration d'un jeu de course de voitures, en fait un exercice destiné à accroître la vitesse de lecture de l'arabe.

Shifat cherche également à susciter des vocations, en rappelant que quatorze collèges et universités dans tout le pays sont prêts à recevoir tous ceux qui souhaiteraient devenir professeurs d'arabe, et que la demande pour cette qualification est en augmentation.

A l'image de ce qui se passe pour la langue, la majorité des juifs d'Israël ignorent tout de la culture et de la vie quotidienne de leurs concitoyens arabes. Là encore, Shifat souhaite intervenir, en publiant sur le Web un abondant matériel didactique. Une rubrique intitulée « Cinq voix » tente de familiariser les élèves juifs avec les différentes communautés arabes présentes en Israël. Cinq jeunes gens y racontent l'histoire de leur vie : Amir, chrétien de Lod, près de Tel-Aviv ; Aïcha, musulmane de Taïbé ; Amr, musulman d'un village de Galilée ; Waël, druze habitant le Golan ; Iman, musulmane d'un village bédouin de la région de la mer Morte.

Jean Lasar

SUR LA TOILE

GRANDE-BRETAGNE

■ Le gouvernement prépare un projet de loi visant à donner à la police des pouvoirs pour intercepter le courrier électronique de personnes soumises à une enquête. Les suspects refusant de livrer les clés de cryptage de leurs dossiers protégés seraient passibles de deux ans de prison. Les fournisseurs d'accès seraient tenus de conserver une trace des activités de leurs abonnés, et les entreprises pourraient plus facilement surveiller les messages électroniques de leurs employés.

SURFER EN TAXI

■ Selon le site Web du *Los Angeles Times,* Yahoo va équiper certains taxis de la compagnie de San Francisco Luxor Cab d'ordinateurs portables, connectés à Internet par un système de téléphonie mobile à haut débit. L'expérience, qui durera quatre mois, sera étendue à d'autres villes si elle est concluante.

AMÉRIQUES

■ La compagnie de téléphone mexicaine Telmex s'est alliée à Microsoft pour créer un site-portail en espagnol, destiné à l'Amérique latine et aux communautés hispanophones d'Amérique du Nord. – *(AP.)*

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€)par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom.....
Prénom .....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER ; Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Un pot-pourri prometteur *par Alain Rollat*

PRIÉ PAR CANAL +, l'été dernier, d'aller se faire voir ailleurs, sous les moqueries des « Guignols », qui lui reprochaient son dilettantisme, Guillaume Durand faisait son retour, mercredi soir, sur TF 1. Et les « Guignols » n'ont pas raté l'occasion de l'épingler, une fois de plus, en lui reprochant de pratiquer l'interview *« comme on joue au jazz : en improvisant »*. *« Reste à savoir*, ironisaient-ils, *si c'est du Coltrane ou du Christian Morin »*. Il suffisait donc, pour en avoir le cœur net, d'observer l'artiste dans son nouveau registre.

La cacophonie était à craindre, car cette nouvelle émission, « En direct ce soir », avait été annoncée, à grands coups de trompette, en des termes d'une musicalité barbare. Elle avait été présentée par TF 1 comme un magazine d'« infotainment », autrement dit un cocktail explosif d'information et de divertissement. Guillaume Durand semblait promis au couac, d'autant qu'il s'attaquait à une partition – la dénonciation du machisme – exigeant surtout du doigté. Comment trouver la bonne orchestration quand on prétend harmoniser le blues de Brigitte Bardot et la verve de Dominique Voynet, la fraîcheur de Laetitia Casta et l'expérience d'Hillary Clinton, le coup de raquette d'Amélie Mauresmo et le jeu tout en finesse de Sylviane Agacinski ?

Mais le charme des improvisations tient justement à leur caractère imprévisible. Le talent des solistes invitées a relégué la grosse caisse au second plan. Sylviane Agacinski a donné le ton en mettant en garde Guillaume Durand contre la tentation du *people*. Il n'y a eu aucune fausse note malgré l'irruption sur le plateau, un instant, d'un jeune inconnu qui semblait réclamer un impromptu.

On a aimé la générosité tranquille de Dominique Voynet expliquant pourquoi elle n'avait pas porté plainte contre ses jeunes agresseurs de Dôle : *« C'étaient des types frustes ; leurs gestes étaient mal formatés... J'ai imaginé la suite : la machine judiciaire, mon statut de ministre... Ce n'était pas équitable, le procès eût été humiliant, pour eux comme pour moi... »* On a partagé l'émotion de Laure Adler racontant son désarroi après le tract ordurier qui l'assimilait à une tenancière de bordel : *« Ce jour-là, je me suis sentie sale ; je suis rentrée chez moi pour me laver, me laver, me laver... Je me suis dit : pourvu que mes filles n'aient pas vu ce tract. Je me sentais coupable, "ils" avaient gagné... »* On a même compati pour Guillaume Durand quand Brigitte Bardot l'a pris à son propre jeu en l'invitant à poser sa main sur sa cuisse, comme fit naguère un certain VGE. N'en déplaise aux « Guignols », ce pot-pourri avait du swing.

LeMonde Job: WMQ2210--0035-0 WAS LMQ2210-35 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 10:07 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0460 Lcp:700 CMYK

JEUDI 21 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Les Manipulations génétiques. Invités : Arnaud Apoteker, Louis-Marie Houdebine, Axel Kahn, Claude Sureau. **Forum Planète**
23.00 Star Wars mania. Invités : Olivier Delcroix, Stéphanie Tchou-Cotta, Patrice Girod, Michel Fize. **Forum Planète**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Terry Callier, Frère Victor-Antoine d'Avila Latourette, Kamel. **Canal +**
18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
20.55 Envoyé spécial. Portables : attention danger. Techno : ces Français qui font danser le monde. La fièvre du vendredi soir. **France 2**
21.10 LCA, la culture aussi. **LCI**
22.25 Les Années belges. Le procès du Softenon. **RTBF 1**
23.20 Prise directe. Aix-en-Provence : Peut-on réussir sans diplôme ? **France 3**
23.40 Droit de réponse. La télévision en procès. Invités : Olivier Todd ; Pierre Desproges ; Claude Estier. **Festival**
0.30 Saga-Cités. Un homme, un droit [1/2]. **France 3**
0.30 Fréquenstar. Axelle Red. **M 6**

DOCUMENTAIRES

19.00 Voyages, voyages. Le Vietnam. **Arte**
19.00 Apollo 13. **Planète**
20.15 La Vie en feuilleton. A l'école hôtelière. [4/4] Les carottes sont cuites. **Arte**
20.15 Les Authentiques. Le porc basque retrouve les Pyrénées. **Odyssée**
20.30 Artrafic. [1/3] Faux sans frontières. **Planète**
20.40 Thema. Un milliard et demi de Chinois. **Arte**
21.05 Notre siècle. [1/9]. **TV 5**
21.30 Clonage humain, où en est la science ? **Planète**
22.15 Du rugby et des hommes. [3/5]. **Planète**
22.45 Télé notre histoire. Yves Jaigu. **Histoire**
23.15 Vietnam, 10 000 jours de guerre. [12/13]. **Planète**
23.45 Mémoires de France. [6/12]. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Football. Coupe de l'UEFA. 32e de finale. Match aller. Lyon - Celtic Glasgow. **Eurosport**
20.30 Basket-ball. Euroligue masculine. Asvel - Varèse. **Pathé Sport**

MUSIQUE

21.00 IVe Rencontres internationales Robert Casadesus. Avec Vitaly Samoshko, piano. Œuvres de Granados, Schumann, Scriabine. **Muzzik**
22.55 Concert de gala, soirée italienne. Berlin 1996. Airs d'opéras de Verdi, Bellini et Rossini. **Paris Première**
23.00 Chick Corea & Nicolas Economou. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.55 Croisière. Karen Arthur [3/3]. **TMC**
22.00 Cognacq-Jay. Laurent Heynemann. **Festival**

SÉRIES

19.25 Clair de lune. La dame au masque de fer. **Série Club**
20.00 Father Ted. L'ennui des morts vivants (v.o.). **Canal Jimmy**
20.15 Friends. Celui qui a fait on ne sait quoi à Rachel. **RTL 9**
20.30 Monty Python's Flying Circus. Njorl's Saga. **Canal Jimmy**
20.45 Buffy contre les vampires. Œufs surprises. **Série Club**
20.55 Navarro. Avec les loups. **TF 1**
20.55 X-Files, aux frontières du réel. Agua Mala. ○. Lundi. ○. **M 6**
21.30 Zoé, Duncan, Jack & Jane. Sympathy for Jack (v.o.). **Série Club**
21.35 Urgences. Les rites du printemps. **TSR**
22.20 Alfred Hitchcock présente. Anniversaire de mariage. **13ème RUE**
1.20 That 70's Show. That Disco Episode (v.o.). **Canal Jimmy**
1.45 New York Police Blues. Cœurs et âmes (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

20.30 Au-delà des grilles ■ ■
René Clément (France - Italie, 1949, N., 90 min) ○. **Ciné Classics**
20.30 Petits arrangements avec les morts ■ ■
Pascale Ferran (France, 1994, 110 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
20.55 Crash ■ ■
David Cronenberg (Canada, 1996, 100 min) ○. **Cinéfaz**
21.00 La Nuit américaine ■ ■ ■
François Truffaut (France, 1973, 115 min) ○. **Paris Première**
21.00 L'Anglais qui gravit une colline... ■ ■
Christopher Monger (GB, 1994, v.o., 115 min) ○. **Cinéstar 2**
21.05 La Salamandre ■ ■
Alain Tanner (Suisse, 1971, 125 min) ○. **Canal Jimmy**
22.00 La Splendeur des Amberson ■ ■ ■
Orson Welles (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 90 min) ○. **Ciné Classics**
22.15 Orange mécanique ■ ■ ■
Stanley Kubrick (Grande-Bretagne, 1971, 135 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
22.35 M. Butterfly ■ ■
David Cronenberg (Etats-Unis, 1993, v.o., 95 min) ○. **Cinéfaz**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

22.45 The Offence ■ ■
Sidney Lumet. Avec Sean Connery, Trevor Howard (Grande-Bretagne, 1972, v.o., 115 min) ○. **13me Rue**
22.55 Superman 3 ■ ■
Richard Lester (Etats-Unis, 1983, 120 min) ○. **Cinéstar 2**
0.10 L'Antre de la folie ■ ■
John Carpenter (Etats-Unis, 1994, v.o., 95 min) ○. **Cinéfaz**
0.15 THX 1138 ■ ■
George Lucas (Etats-Unis, 1970, v.o., 85 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
1.45 Sailor et Lula ■ ■
David Lynch (Etats-Unis, 1989, v.o., 120 min) ○. **Cinéfaz**

PROGRAMMES TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
20.00 Journal, Météo.
20.45 Spécial Transat.
20.50 5 millions pour l'An 2000.
20.55 Navarro. Avec les loups ○.
22.45 Made in America. Une proie idéale. Téléfilm. Howard McCain. ○.
0.30 Culture !

FRANCE 2

17.50 Football.
19.50 Un gars, une fille ○.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial. Portables : attention danger. Techno : ces Français qui font danser le monde. *P-s :* La fièvre du vendredi soir.
23.00 Expression directe.
23.10 Flesh and Bone Film. Steve Kloves. ○.
1.25 Journal, Météo.
1.45 Union libre.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.50 Consomag.
20.55 Jumeaux Film. Ivan Reitman. ○.
22.45 Météo, Soir 3.
23.20 Prise directe.
0.30 Saga-Cités. Un homme, un droit [1/2].
1.00 Espace francophone. Portrait de Manu Dibango.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 La Classe de neige Film. Claude Miller ○.
22.15 Le Comptoir Film. Sophie Tatischeff ○.
23.45 Un Indien à New York Film. John Pasquin (v.o.) ○.
1.25 Hockey sur glace.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Le Vietnam.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton. A l'école hôtelière [4/4].
20.40 Thema. Un milliard et demi de Chinois. **20.45** Les Petits Pains du peuple. **21.40** Pekin Blues. **23.05** Le Facteur Film. He Jianjun (v.o.) ○.
0.45 Streetlife. Film. Karl Francis (v.o.). ○.
2.25 Slapstick. *Un hôtel du tonnerre.* Court métrage. Buster Keaton ○.

M 6

18.20 Le Flic de Shanghai ○.
19.20 Unisexe.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer ○.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.55 X-Files, aux frontières du réel. Agua Mala ○. Lundi ○.
22.45 Le Club des monstres Film. Roy Ward Baker. ○.
0.30 Fréquenstar. Axelle Red.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels.
21.20 Expresso, Poésie sur parole.
21.30 Multidiffusion.
22.10 Carnet de notes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par le Chœur de Radio France, dir. Vladislav Tchernouchenko : Œuvres de Kodaly, Ravel, Moussorgski.
22.30 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Poulenc. **20.40** Artur Rubinstein. *Concerto pour piano* n° 2 op. 22, de Saint-Saëns, par la Symphonie of the Air, dir. Alfred Wallenstein ; Œuvres de Franck, Mozart, Dvorak, Grieg.
22.25 Les Soirées... (suite). Œuvres de Brahms, Weber, R. Schumann.

Le Monde TÉLÉVISION

FRANCE 2

20.55 Techno : ces Français qui font danser le monde
Daft Punk, Cassius, Dimitri from Paris, Laurent Garnier, Alex Gopher, etc., autant de noms de la techno *made in France* qui paradent désormais à l'exportation, après avoir essuyé les lazzis des incrédules. Un reportage très documenté d'Alexis Bernier et de Philippe Lévy, qui dépasse la description pour analyser ce phénomène et ses implications.

13ÈME RUE

22.45 The Offence ■ ■
Un inédit de Sidney Lumet, qui est à la fois un formidable drame psychopathologique et une introspection, à partir d'un suspense policier. L'intrigue est basée sur un inspecteur qui découvre, à l'occasion de l'arrestation d'un violeur de fillettes, les bas-fonds de sa propre personnalité. Sean Connery est à redécouvrir, ici totalement métamorphosé, tour à tour pathétique et inquiétant.

FRANCE-CULTURE

1.00 Cet hiver en Chine
Du lundi 11 au vendredi 29 octobre, rediffusion d'une passionnante série de reportages réalisés par François Maspero pendant l'hiver 1985-1986. Il y relate les progressives métamorphoses de la République populaire de Chine. Un voyage tout en sons et impressions, sous-tendu par la rigueur et le regard de l'écrivain-éditeur, de Pékin à Shanghaï, sans oublier les contrées de la Chine profonde.

VENDREDI 22 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.10 Imbert-Julliard. **LCI**
22.00 Les Sectes en accusation. Invités : Martine Cohen, Bruno Etienne, Georges Fenech, Dominique Inchauspe, le père Jacques Lefebvre. **Forum Planète**
23.00 Le Roman Noir. Invités : Sergueï Dounavetz, Christine Ferniot, Jean-Hugues Oppel, Juliette Raabe, Dominique Sylain. **Forum Planète**

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Famille, école : Enfants nés en prison. Invité : Marcel Rufo. **La Cinquième**
17.00 Les Lumières du music-hall. Pierre Dudan. Eddy Mitchell. **Paris Première**
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : François Cluzet, l'Orchestre national de Barbès, Marianne Denicourt, Isabelle Autissier. **Canal +**
19.00 Tracks. No respect : Expo universelle 2000. Backstage : La musique celtique. Clip : Merimaid, « Luv is ». Live : Jarabe De Palo. Vibrations : Wok Wok, Wagamama and Co. Dream : Marianne Faithful. Tribal : Luke Sutherland. Future : Olivier Szymzak, « Exmachina ». **Arte**
20.05 C'est la vie. Etre grand-mère ça ne s'improvise pas ! **TSR**
20.50 Thalassa. Les Géants d'Alaska. **France 3**
21.05 T'as pas une idée ? Invitée : Macha Méril. **Canal Jimmy**
21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
22.00 Faut pas rêver. Iran : Le bazar de Téhéran. France : Les rouleurs de barriques. Chine : Les femmes mosos. Invité : Plantu. **France 3**
22.50 L'Invité de l'économie. **LCI**
23.00 Bouillon de culture. La force de guérir. Invités : Solveig Anspach, Hervé Prudon, Elisabeth Roudinesco, Edouard Zarifian, Catherine Derivery. **France 2**
23.15 Sans aucun doute. Festival de nouvelles arnaques. Invités : Michèle Bernier, Raphaël Mezrahi. **TF 1**
23.20 Carré noir. La fanfare ne perd pas le Nord ! **RTBF 1**

DOCUMENTAIRES

17.35 Sexe, censure et cinéma. [6/6]. Hollywood et ses fantasmes. **Planète**
18.00 L'Actors Studio. Jack Lemmon. **Paris Première**
18.15 Télé notre histoire. **Histoire**
18.25 Cinq colonnes à la une. **Planète**
19.15 White Jazz. James Ellroy. **Planète**
19.15 Mémoires de France. [6/12]. Mémoires de Lorraine 1918-1939. **Histoire**
19.15 Le Piège des Kerguelen. **Odyssée**
19.45 N.U. A la découverte du monde. **Histoire**
19.55 Les Gens du tas de briques. **Odyssée**
20.15 Un job sanglant, le polar, l'auteur et son privé. Magdalen Nabb et Salvatore Guarnaccia. **Arte**
20.20 Si les places m'étaient contées. La Place de Mai. **Odyssée**
20.30 « Silver Arrow », la Mercedes introuvable. **Planète**
20.45 Lieux mythiques. [1/10]. Chaco Canyon : l'énigme d'Anasazi. **Histoire**
21.15 Lieux mythiques. [2/10]. Glastonbury et l'île d'Avalon. **Histoire**
21.30 Le Front de l'Est. [3/4]. La marche sur Berlin [1/2]. **Planète**
21.45 Frontières. [3/3]. Le gouvernement devrait fermer les yeux. **Histoire**
22.10 Décrypter les années 60. Repousser les limites. **Canal Jimmy**
22.20 Grand format. En sous-marin vers l'Amérique. **Arte**
22.25 Appel d'air. L'Australie, le territoire du Nord. **Odyssée**
22.30 Everest. Le pèlerinage des vainqueurs. **Planète**
0.15 Le Krach de 1929. **Odyssée**
1.00 Clonage humain, où en est la science ? **Planète**

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Tournoi féminin de Moscou. Quarts de finale. **Eurosport**
15.00 Tennis. Tournoi messieurs de Lyon. Quarts de finale. **Eurosport**
18.00 Motocyclisme. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix du Brésil. Essais des 500 cc et 250 cc. A Rio de Janeiro. **Eurosport**
20.15 Cyclisme. Championnats du monde sur piste. Sprint et poursuite dames. Poursuite par équipes messieurs. A Berlin. **Eurosport**
21.30 Boxe. Championnat de France. A Pont-Sainte-Maxence. **Pathé Sport**
1.00 Boxe. Unification des titres mondiaux WBC et WBO. Prince Naseem Hamed - Cesar Soto. A Detroit. **Canal +**

DANSE

20.45 Giselle. Chorégraphie de Patrice Bart. Musique d'Adolphe Adam. Enregistré à la Scala de Milan en 1996. Par le Ballet du Teatro alla Scala. Avec Alessandra Ferri (Giselle), Massimo Murru (Albrecht), Maurizio Vanadia (Hilarion), Maurizia Luceri (Bathilde). Avec l'Orchestre du Teatro alla Scala, dir. Paul Connelly. **Mezzo**

MUSIQUE

20.10 Papillons, de Schumann. Nicolas Economou, piano. **Mezzo**
22.45 La Symphonie « Faust », de Liszt. Boston 1976. Avec Kenneth Riegel, ténor. Par l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Leonard Bernstein. **Mezzo**
23.15 Neil Young and Crazy Horse. Etats-Unis 1991. **Canal Jimmy**
23.45 Saint-Saëns et Milhaud. Lugano 1985. Avec Silvia Markovici, violon. Par l'Orchestre de la Radiotélévision suisse italienne, dir. Piero Bellugi. **Muzzik**
0.05 La Symphonie n° 94, « La Surprise », de Haydn. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.30 Les Mômes. Patrick Volson. **Festival**
20.40 L'Ultime Verdict. Tommy Lee Wallace. **RTL 9**
20.45 Dans la forêt vierge après cinq heures. Hans-Christian Schmid. **Arte**
20.50 Small Vices. Robert Markovitz. **TSR**
20.55 Le Tuteur. Fabien Onteniente. **M 6**
20.55 Holocauste. Marvin Chomsky [3/4]. **TMC**
21.00 Menace sur Berlin. Joe Coppoletta. ○. **Canal +**
22.10 Desjardins, la vie d'un homme, l'histoire d'un peuple. Richard Martin [1 et 2/2]. **Festival**

SÉRIES

18.15 Hartley, cœurs à vif. **France 2**
19.25 Clair de lune. Les jeux sont faits. **Série Club**
20.15 Happy Days. Le visiteur venu d'ailleurs. **Série Club**
20.15 Friends. Celui qui vit sa vie. **RTL 9**
20.45 Stargate SG-1. Cassandra. **Série Club**
20.45 Earth 2. Futur antérieur. **13ème RUE**
20.50 Jesse. The Methadone Clinic (v.o.). **Téva**
20.55 P.J. Délit de fuite. **France 2**
21.05 Marguerite Volant. **TV 5**
21.45 Avocats et associés. Duel au palais. **France 2**
22.55 La Quatrième dimension. Ce qu'il vous faut. Quatre d'entre nous sont morts. **Série Club**
23.30 Total Security. Double vie. **M 6**
0.25 Chapeau melon et bottes de cuir. Le jeu s'arrête. **M 6**
0.55 Les Soprano. Pris à la gorge. **Canal Jimmy**

FILMS

16.10 Pour rire ! ■ ■
Lucas Belvaux (France, 1996, 100 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
16.15 Eléna et les hommes ■ ■
Jean Renoir (France, 1956, 120 min) ○. **Histoire**
16.30 THX 1138 ■ ■
George Lucas (Etats-Unis, 1970, v.o., 85 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
18.10 A nous la liberté ■ ■ ■
René Clair (France, 1931, N., 85 min) ○. **Cinétoile**
18.50 Une si jolie petite plage ■ ■
Yves Allégret (France, 1948, N., 90 min) ○. **Ciné Classics**
21.00 Mars Attacks ! ■ ■
Tim Burton (Etats-Unis, 1996, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
21.15 Tout l'or du monde ■ ■
René Clair (France, 1961, N., 85 min) ○. **Cinétoile**
22.40 Salut l'artiste ■ ■
Yves Robert (France, 1973, 95 min) ○. **Cinétoile**
22.45 Shining ■ ■ ■
Stanley Kubrick (EU, 1980, v.o., 145 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
23.15 Les Leçons de la vie ■ ■
Mike Figgis (Grande-Bretagne, 1994, v.o., 95 min) ○. **Cinéstar 1**

23.50 Le Secret de l'amour ■ ■
Rudolf Thome. Avec Idil Uner, Adriana Altaras (Allemagne, 1994, v.o., 80 min) ○. **Arte**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

0.10 Danse avec les loups ■ ■ ■
Kevin Costner. Avec Kevin Costner, Mary Mc Donnell (Etats-Unis, 1990, 185 min) ○. **Cinéfaz**
0.50 Superman 3 ■ ■
Richard Lester (Etats-Unis, 1983, 120 min) ○. **Cinéstar 2**
0.55 American Graffiti ■ ■
George Lucas (Etats-Unis, 1973, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
1.50 La Splendeur des Amberson ■ ■ ■
Orson Welles (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 90 min) ○. **Ciné Classics**
2.10 Antoine et Antoinette ■ ■
Jacques Becker (France, 1947, N., 85 min) ○. **Cinétoile**
3.10 Les Batailles ■ ■
Jacques Rivette [1/2] (Fr., 1993, 153 min) ○. **Cinéstar 1**
4.55 Cap Canaille ■ ■
Juliet Berto (France, 1983, 100 min) ○. **Canal +**

PROGRAMMES TÉLÉVISION

TF 1

16.40 Sunset Beach ○.
17.35 Melrose Place ○.
18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.50 5 millions pour l'An 2000.
20.55 Les Enfants de la télé.
23.15 Sans aucun doute. Festival de nouvelles arnaques.
1.15 Pavarotti and Friends 1998. Pour les enfants du Liberia.

FRANCE 2

15.00 Le Renard ○.
16.05 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres.
17.40 et 22.45 **Un livre, des livres.**
17.45 Cap des Pins ○.
18.15 Hartley, cœurs à vif ○.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui.
19.50 Un gars, une fille ○.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Une soirée, deux polars. P.J. Délit de fuite ○. **21.45** Avocats et associés. Duel au palais ○.
22.50 Bouche à oreille.
23.00 Bouillon de culture. La force de guérir.
0.15 Journal, Météo.
0.40 Histoires courtes. *Silver Shadow.* Lionel Delplanque ○. *Solos.* Sébastien Thibaudeau ○.
1.05 Millennium. L'éveil ○.

FRANCE 3

14.45 La Ronde des souvenirs. Téléfilm. Bethany Rooney ○.
16.20 Le Parlement mondial des enfants.
16.35 Les Minikeums.
17.40 Le Kadox.
18.12 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.50 Thalassa. Les Géants d'Alaska.
22.00 Faut pas rêver.
23.00 Météo, Soir 3.
23.20 Ciné week-end. Tenue correcte exigée Film. Philippe Lioret ○.

CANAL +

15.50 The Big Lebowski ■ Film. Joel Coen ○.
17.45 C'est ouvert le samedi.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Menace sur Berlin. Téléfilm. Joe Coppoletta. ○.
22.30 Amistad. Film. Steven Spielberg. ○.
1.00 Boxe. Prince Naseen Hamed - Cesar Soto.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.35 La Cinquième rencontre... Famille, école.
16.00 Les temps changent, chronique des 35 heures.
16.35 Alf ○.
17.00 Le Magazine ciné.
17.30 100 % question.
17.55 Côté Cinquième.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Un job sanglant, le polar, l'auteur et son privé.
20.45 Dans la forêt vierge après cinq heures. Téléfilm. Hans-Christian Schmid ○.
22.20 Grand format. En sous-marin vers l'Amérique.
23.50 Le Secret de l'amour ■ ■ Film. Rudolf Thome (v.o.) ○.
1.10 Le Dessous des cartes.

M 6

16.10 et 1.20 **M comme musique.**
17.05 Les Bédés de M 6 Kid.
17.55 Moesha ○.
18.20 Le Flic de Shanghai ○.
19.20 Unisexe.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer ○.
20.40 Décrochages info, Politiquement rock.
20.55 Le Tuteur. Téléfilm. Fabien Onteniente. ○.
22.35 Players, les maîtres du jeu. Un homme de confiance. ○.
23.30 Total Security. Double vie ○.
0.25 Chapeau melon et bottes de cuir. Le jeu s'arrête ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue.
21.20 Expresso, Poésie sur parole.
21.30 Multidiffusion.
22.10 Carnet de notes.
22.30 Surpris par la Nuit. La fenêtre.
0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.
20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Marek Janowski. Œuvres de R. Strauss.
22.30 Alla breve.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Symphonie* n° 2, de Saint-Saëns, par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. Georges Prêtre. **20.40** Vivaldi et l'Europe. Œuvres de Corrette, Chédeville, Haendel, etc.
22.40 Il Signor Bruschino. Opéra de Rossini. Par The English Chamber Orchestra, dir. Ion Marin.

Le Monde TÉLÉVISION

PLANÈTE

19.15 White Jazz
Un documentaire consacré à l'écrivain James Ellroy (auteur du fameux *Dahlia noir*), réalisé par Nicola Black en 1995 et qui prend pour titre l'un de ses romans. Une balade dans l'intimité tourmentée de cet écrivain pour qui le monde bascula un certain 22 juin 1958, quand sa mère fut assassinée dans une ruelle sombre de Los Angeles. Ce qui donnera *Ma part d'ombre,* paru en France en 1997.

FRANCE 3

20.50 Thalassa
« Les Géants d'Alaska », présenté ce soir dans l'émission de Georges Pernoud, « Thalassa », raconte un modèle de gestion qui permet d'affiner – à l'unité près – le quota de flétans, ces poissons qui peuvent atteindre les 2,50 mètres et un poids de 250 kilos. Une organisation à la fois logistique et humaine, qui montre comment la pêche s'adapte à la fois aux lois et au marché.

CINÉ CINÉMAS 1

22.45 Shining ■ ■ ■
Le « shining » est un don de perception extrasensoriel, que possède un jeune garçon, Danny, dont la famille vient de s'installer dans un vieux palace. Adapté d'un roman de Stephen King, ce film qui date de 1980 est un modèle du genre, grâce notamment au travail cinématographique effectué par Stanley Kubrick. La chaîne offre de surcroît un documentaire sur le montage du film. En v.o.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

LeMonde Job: WMQ2210--0036-0 WAS LMQ2210-36 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 11:03 S.: 111,06-Cmp.:21,11, Base : LMQPAG 28Fap:100 N°:0461 Lcp:700 CMYK

Le Monde

VENDREDI 22 OCTOBRE 1999

Protestations et malaise avant la visite du président chinois en France

M. Chirac doit recevoir M. Jiang en visite privée

À LA VEILLE de la visite que le président chinois Jiang Zemin va effectuer en France du 22 au 26 octobre, les conditions de son accueil par le président de la République suscitent le malaise de certains responsables politiques. Et plus spécialement l'accueil du dirigeant chinois par Jacques Chirac dans son château de Bity, en Corrèze, pour un séjour privé qui précédera la visite d'Etat.

Alain Madelin s'est ainsi dit *« troublé »*, mercredi 20 octobre, sur Europe 1. *« Recevoir le président chinois, pour le président de la République, dans sa résidence personnelle en Corrèze, c'est beaucoup »*, a expliqué le président de Démocratie libérale. *« Il y a façon et façon de le recevoir »*, a-t-il ajouté. *« Respecter la courtoisie internationale, oui. Des relations d'Etat à Etat, oui. Recevoir le président chinois oui, mais il faut savoir que le président chinois et son régime, ce sont des "Pinochet" chinois »*, a déclaré M. Madelin. Dominique Paillé, député (UDF) des Deux-Sèvres, s'est lui aussi dit *« personnellement très choqué par la manière dont vont se dérouler les réceptions »*.

De son côté le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Jack Lang, recevra au Palais-Bourbon, vendredi 22 octobre, le dissident chinois Wei Jingsheng, et tiendra avec lui une conférence de presse. *« Au moment où la France s'apprête à recevoir officiellement le président chinois, nul ne contestera que les relations d'Etat à Etat doivent être préservées et approfondies* (...). *Pour autant, les violations des droits de l'homme par le régime en place à Pékin ne sauraient être gardées sous silence »*, écrit M. Lang dans un communiqué.

Par ailleurs, Reporters sans frontières et Amnesty international France ont annoncé des manifestations à Lyon, Brive-la-Gaillarde (Corrèze) et Paris, *« pour le respect des droits de l'homme en Chine et au Tibet »*.

M. Jiang Zemin à Londres sous haute protection

LONDRES
de notre correspondant

En mars 1999, lors d'une visite à Berne, le numéro un chinois avait fort mal pris les lazzis des contestataires tibétains qui le houspillaient. *« Vous avez perdu un ami »*, avait-il lâché, furieux, à ses hôtes helvétiques. Fort de l'expérience et des avertissements transmis par l'entourage du président Jiang Zemin à propos des *« éléments hostiles »* qui pouvaient ternir une visite qui se veut « historique », car sans précédent, au Royaume-Uni, le gouvernement de Tony Blair a pris toutes les précautions. Pas d'œufs pourris pour le président Jiang, seulement des œufs d'esturgeons dans le salon d'honneur de Buckingham Palace. Tapis rouges, drapeaux rouges pour le décor. Politesse et business pour le contenu.

Le chef du Parti communiste chinois a-t-il seulement aperçu le jeune Tibétain à bicyclette qui parvint mercredi à exécuter un petit tour de piste devant les limousines officielles avant d'être plaqué au sol par une maréchaussée en surnombre ? A-t-il eu vent du courageux contestataire qui réussit, la veille, à déployer les couleurs tibétaines à quelques mètres du carrosse qui le convoyait au palais royal avec Elizabeth II ? A-t-il perçu les appels à *« libérer le Tibet »* et à *« laisser Taïwan en paix »*, scandés tout au long de sa visite par quelques dizaines de défenseurs des droits de l'homme encadrés par des bobbies exceptionnellement armés jusqu'aux dents ? A-t-il su que Wei Jingsheng, le célèbre dissident, envisageait de lancer une pinte d'hémoglobine de cinéma sur sa limousine avant d'être, lui aussi, brutalement et brièvement interpellé devant Buckingham ?

Première du genre pour un dirigeant chinois, la visite d'Etat de Jiang Zemin à Londres – puis en France, au Portugal, au Maroc, en Algérie et en Arabie saoudite – n'avait évidemment pas pour objectif de braquer les projecteurs sur les abus du régime « socialiste de marché ». Le porte-parole de Tony Blair l'a explicité mercredi : *« Il s'agit simplement de rendre à notre hôte l'accueil chaleureux qui avait été réservé à Sa Majesté la reine à Pékin en 1986. »*

EMPOISONNANTE QUESTION

Cependant, le Royaume-Uni compte bien renforcer sa place de premier investisseur et premier client européen de la Chine. Certes, Tony Blair entendait aborder, à l'occasion d'un déjeuner officiel jeudi au 10 Downing Street, cette empoisonnante question des droits de l'homme *« qui nous préoccupe tous »*, selon son porte-parole. Mais point trop n'en faut, car *« la Chine est le plus grand marché d'Asie et il est capital que nous soyons présents à ce moment crucial de son développement »*, a-t-il ajouté. Après tout, a renchéri John Battle, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, *« on ne peut pas définir nos relations avec ce pays uniquement en termes de droits de l'homme. Cette visite est plus que cela. Elle concerne le commerce et les échanges culturels entre nos deux nations. Il est de notre intérêt d'entretenir avec la Chine une relation ouverte et coopérative. »*

Patrice Claude

Tirage du *Monde* daté jeudi 21 octobre 1999 : 565 855 exemplaires. 1 - 3

Les Verts se retirent des discussions engagées par le PCF pour prolonger la manifestation du 16 octobre

Les autres organisations réfléchissent à de nouvelles initiatives sur l'emploi

LE PARTI COMMUNISTE a enregistré son premier avis de défection. Mercredi 20 octobre, dans la soirée, les Verts n'ont pas répondu à l'invitation lancée par Robert Hue à l'ensemble des organisateurs de la manifestation du 16 octobre pour envisager les suites qu'ils souhaitent y donner. La décision des Verts a été prise, mercredi matin, par leur collège exécutif. La manifestation du 16 octobre avait déjà été un ferment de division au sein du parti écologiste, la décision d'y participer ayant été prise contre la volonté de Dominique Voynet et de Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national du mouvement. Mercredi, c'est à l'unanimité que les Verts ont décidé de ne pas poursuivre ce qu'ils estiment être un dialogue trompeur, compte tenu des divergences entre l'extrême gauche et les partis de la majorité, notamment sur les 35 heures.

Les autres partis (PCF, MDC, LO, LCR, Alternatifs) et associations (APEIS, MNCP, femmes solidaires, Unef, Joc, etc.) présentes le 16 se sont rencontrés pendant une heure et demie, place du Colonel-Fabien. Dans un exposé liminaire, Pierre Blotin s'est félicité du succès de la manifestation pour la défense de l'emploi, en l'attribuant à l'ensemble des organisateurs. Le numéro deux du parti s'est, en revanche, montré beaucoup plus flou sur les suites à donner au mouvement. Sami Naïr, au nom du Mouvement des citoyens, a proposé qu'un groupe de réflexion soit créé, afin d'approfondir le sens de la manifestation du 16, ce qui a été accepté. Le groupe de travail doit se réunir dès jeudi 21 octobre, au siège du MDC, et doit rendre ses propositions à la prochaine réunion générale, fixée jeudi 28 octobre.

Un consensus a été dégagé pour partir du texte commun qui a servi à la manifestation pour l'emploi, afin de l'enrichir et le développer. Les associations féministes, tout comme les syndicats étudiants, se sont exprimées pour demander que leurs revendications spécifiques soient mieux prises en compte. Christian Piquet et François Sabado, membres du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, ont estimé que le vote de la seconde loi Aubry par la majorité des députés communistes, chevènementistes et Verts constitue un point de désaccord majeur.

De leur côté, les représentants de Lutte ouvrière ont repris la proposition qu'Arlette Laguiller a envoyée par lettre, dès le 18 octobre, à Robert Hue. Se félicitant du *« succès de la manifestation du 16 octobre »*, la porte-parole de LO invitait M. Hue à *« renouveler de telles initiatives »* et lui suggérait d'appeler *« à une nouvelle journée de manifestations dans toutes les villes du pays pour imposer des mesures coercitives, comme l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui en annoncent, tout en ayant le cynisme d'afficher d'énormes profits »*. M. Blotin a pris acte de cette demande, sans répondre sur le fond, tandis que M. Naïr a récusé la proposition.

Par ailleurs, à l'initiative de Jean-Michel Baylet, président du Parti radical de gauche, qui a écrit le 6 octobre aux numéros un des partis de la gauche plurielle, une rencontre pour parler du bilan et des perspectives du gouvernement devrait se tenir prochainement. Le PS, les Verts et le MDC y sont a priori favorables. Reste à s'accorder avec le PCF.

Rafaële Rivais ***Alain Beuve-Méry***

Le cercle des gardiens de la mémoire de François Mitterrand s'élargit

LE PETIT CERCLE des fidèles de François Mitterrand, qui, depuis avril 1996, se chargeait d'entretenir la mémoire de l'ancien chef de l'Etat, vient de s'élargir. Il a fallu trois ans pour que Julien Dray, Laurent Fabius, Jean Glavany, Pierre Joxe, Jack Lang et la journaliste Kathleen Evin fassent leur entrée dans l'Association des amis de l'Institut François-Mitterrand.

C'est à Roland Dumas, alors président du Conseil constitutionnel, que l'ancien président de la République avait, de son vivant, demandé de constituer une fondation *« devant contribuer à la connaissance de l'histoire politique et sociale de la France contemporaine »*. M. Dumas avait créé l'Institut François-Mitterrand, dont le conseil d'administration comprend une douzaine d'anciens collaborateurs du chef de l'Etat, comme Michel Charasse, André Rousselet, Jean-Louis Bianco, Hubert Védrine, Anne Lauvergeon, Pierre Chassigneux ou Dominique Bertinotti, mais aussi deux membres de sa famille, Gilbert Mitterrand, l'un de ses fils, et Mazarine Pingeot, sa fille.

Fondation reconnue d'utilité publique, l'Institut vit des revenus que lui rapporte son capital, soit quelque 200 000 francs par an. Jugeant cette somme insuffisante, M. Dumas avait créé, en septembre 1996, l'Association des amis de l'Institut François-Mitterrand, qui, elle, peut avoir des adhérents et recevoir des dons, ses statuts faisant du président de l'institut son président de droit. Mis en examen dans l'affaire Elf, *« en congé »* du Conseil constitutionnel, M. Dumas a donné, le 16 juin, sa démission de l'institut, sous la pression, semble-t-il, de certains membres soucieux de ne pas voir ses démêlés judiciaires ternir la mémoire de l'ancien chef de l'Etat.

Michel Charasse affirme ne pas avoir été de ceux-là, mais avoir donné à Mlle Pingeot pouvoir pour voter en faveur de Jean-Louis Bianco, ancien secrétaire général de l'Elysée et député (PS) des Alpes-de-Haute-Provence, *« candidat le moins contestable, le plus consensuel »*, élu à l'unanimité. Ne pouvant modifier les statuts de l'Institut, M. Bianco s'est attaqué à ceux de l'association. A sa demande, une assemblée générale extraordinaire, réunie le 25 septembre, a décidé que l'association ne serait plus dirigée de droit par le président de l'institut. C'est Pierre Bergé, PDG d'Yves-Saint-Laurent, qui a été élu. Le conseil d'administration élargi a été approuvé mardi 19 octobre.

Académie française : une femme prochain secrétaire perpétuel ?

HÉLÈNE CARRÈRE D'ENCAUSSE, membre de l'Académie française depuis 1990, est, jeudi 21 octobre, la seule candidate à la succession de Maurice Druon, qui a annoncé le 7 octobre sa démission du poste de secrétaire perpétuel (*Le Monde* du 9 octobre). Cette procédure visant à ne présenter qu'un seul candidat a été vivement discutée au sein de la compagnie, où plusieurs velléités de candidatures s'étaient manifestées. On avait ainsi prêté l'intention de briguer ce poste prestigieux à Pierre-Jean Rémy et à Bertrand Poirot-Delpech. Ce dernier a démenti. Le vote, qui doit intervenir jeudi 21 octobre à 15 heures sous la présidence de Pierre Moinot, actuel directeur, permettra de déterminer, par le nombre de suffrages qui se porteront sur la candidate unique, si la contestation demeure. Ou si la candidate, qui avait les faveurs de Maurice Druon, est largement élue comme 31e secrétaire perpétuel de l'Académie.

Les pompiers professionnels manifestent jeudi à Paris

LES POMPIERS professionnels (27 000, sans compter les 8 400 militaires pompiers de Paris et de Marseille) étaient appelés, jeudi 21 octobre, à une manifestation nationale à Paris, à l'appel des syndicats CGT, CFTC et FO. Estimant que les *« engagements »* obtenus en mars de la part du gouvernement n'ont pas été tenus et déplorant que le premier ministre *« ne daigne pas »* les recevoir, les syndicats entendent réitérer leurs revendications : le classement de leur profession en catégorie dangereuse et insalubre permettant la retraite à cinquante ans, comme la police nationale ; une revalorisation et une reconnaissance de leurs qualifications, une réduction de leur temps de travail, et des moyens financiers supplémentaires pour les services d'incendie et de secours (SDIS).

DÉPÊCHES

■ **AÉROPORT DE PARIS : les syndicats CFDT, CFTC, CGT, FO et Sapap** (autonomes) ont appelé de nouveau l'ensemble des personnels d'Aéroport de Paris (7 800 personnes) à des débrayages, jeudi 21 octobre, pour appuyer leurs revendications sur la mise en place des 35 heures. C'est la troisième fois en quinze jours que les organisations syndicales appellent à la grève. Selon la direction d'ADP, si les syndicats ne signent pas l'accord, elle *« se verra contrainte d'appliquer la loi commune au 1er janvier 2000 qui est moins avantageuse que l'accord actuellement proposé »*.

■ **PARIS : l'Assemblée nationale a pris acte**, mercredi 20 octobre, de la démission de son mandat de député de la 21e circonscription de Paris (la partie sud du 20e arrondissement) de la socialiste Véronique Carrion-Bastok (*Le Monde* daté 17-18 octobre). Une élection partielle sera organisée dans les trois mois. Le bureau national du PS arrêtera la procédure de désignation de son candidat le 28 octobre, après la tenue d'un conseil fédéral, la veille. Michel Charzat, maire (PS) du 20e arrondissement, a annoncé, jeudi 21 octobre, qu'il est candidat à l'investiture.

JEAN ROUAUD
sera à la librairie
LA 25e HEURE
le vendredi 22 octobre à partir de 18h.
à l'occasion de la parution de
Sur la scène comme au ciel
(éditions de Minuit)
8, pl. du Général-Beuret, Paris 15e
Tél. 01 43 06 03 41

LES CAHIERS DE SCIENCE & VIE
1000 ANS DE SCIENCES
Une encyclopédie en 12 numéros à collectionner.
11e tableau
XXe siècle :
L'ordinateur transforme les sciences
En associant les notions de modèle et de simulation, notre conception des sciences, ses pratiques et sa méthodologie ont été profondément bouleversés
EN VENTE EN KIOSQUE

LeMonde Job: WIV4299--0001-0 WAS LIV4299-1 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 08:59 S.: 111,06-Cmp.:21,09, Base : LMQPAG 07Fap:100 N°:0070 Lcp:700 CMYK

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS
VENDREDI 22 OCTOBRE 1999

ELISABETH BADINTER
Le feuilleton
de Pierre Lepape page II

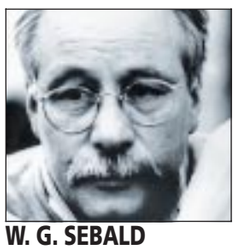

W. G. SEBALD
page III

SPINOZA
La chronique
de Roger-Pol Droit
page V

JACKSON POLLOCK
page VI

LES RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE À BLOIS pages VII et VIII

L'attente aiguë de John Berger

Raphaëlle Rérolle

Un roman sans nom d'auteur, tout juste pourvu d'un titre blanc sur fond d'encre et d'un sous-titre en minces lettres rouges : *King/roman de rue*. Qui se cache dans l'ombre de cette austère façade ? Personne. Car John Berger, l'auteur du livre, n'avait pas l'intention de se dissimuler lorsqu'il a choisi ce relatif anonymat. Et puis, d'ailleurs, se cacher de quoi ? de qui ? Rien ne ressemble moins à cet homme de soixante-treize ans, britannique de naissance et savoyard d'adoption, chaleureux, sans façons et manifestement loin des provocations gratuites.

S'il prête ainsi sa voix sans mettre en avant son nom, c'est dans le souci de faire entendre une faible clameur qui dépasse sa propre personne : celle des exclus. Toute sa vie, ce grand monsieur l'a consacrée à une cause dont la littérature était à la fois la servante magnifique et l'impérieuse maîtresse. Une cause que l'on pourrait appeler solidarité, ou rencontre – au sens le plus large et tant pis si cela sonne terriblement caritatif. De cette quête, qui implique un formidable échange d'énergie avec le monde, son œuvre s'est largement nourrie, comme l'indiquent les courtes réflexions ou impressions consignées dans le très beau recueil *Photocopies*. Et ce dans des domaines aussi variés que le roman, la poésie, le dessin, la photo, l'enquête sociologique, la critique d'art, le journalisme et le théâtre, comme si rien n'échappait à son terrible appétit d'embrasser l'univers.

Le mot « cause » n'est pourtant pas de ceux qui font bon ménage avec la littérature. On pourrait même dire qu'il a sonné le glas de plus d'une œuvre ou prétendue telle. Mais John Berger, indifférent au qu'en dira-t-on, ne refuse pas le terme d'écrivain « engagé ». D'abord, sans doute, parce qu'il ne craint pas le jugement du milieu littéraire. Recevant le Booker Prize en 1972, pour son roman *G.* (1), n'eut-il pas le culot de dire son fait au mécène du prix, l'accusant d'exploiter les peuples caraïbes ? (L'argent reçu fut donné pour moitié au mouvement des Panthères noires et consacré, pour la partie restante, à une passionnante enquête sur les travailleurs immigrés en Europe [2]). Ensuite, parce qu'il compte un solide passé d'homme de gauche, même sans avoir jamais été affilié à aucun parti. Enfin, parce qu'il s'agit d'une manière d'être, avant même d'être une manière d'écrire.

L'homme à la tignasse blanche, vêtu d'un chandail bleu marine et d'une chemise en toile épaisse, n'a pas pour habitude de se cantonner dans la niche douillette de l'observateur extérieur. Chez lui, pas non plus de faux-semblants. *« J'ai horreur de la mystification »*, dit-il et son regard bleu clair cesse de sourire. Pas de décors en trompe-l'œil, où l'homme pourrait aller d'une démarche faussement modeste, l'air de dire : voyez comme je suis authentique ! Si John Berger ne prétend pas être un paysan, il vit au milieu d'eux et à peu près dans les mêmes conditions qu'eux depuis trente ans. Sans la moindre forfanterie, ni le plus léger mépris pour ceux qui n'ont pas emprunté le même chemin.

Réceptif à tous ceux qui l'entourent, ce Britannique, vivant en Savoie, écrit pour « changer quelque chose »

C'est dans un hameau de montagne, non loin de la frontière suisse, qu'il s'est établi avec sa femme américaine et leur fils, élevé là. Une grosse ferme, mi-pierre, mi-bois, sans guère de commodités, mais flanquée d'un jardin potager. Ici, on mange des pommes de terre et du fromage pour le déjeuner, le jambon vient du cochon tué l'hiver dernier. Tout le monde travaille le sol, tout le monde a de la terre sous les ongles. A commencer par l'écrivain qui, en d'autres temps, participa très largement aux tâches du village. Une façon bien à lui de s'engager, qui fut à l'origine de la fameuse trilogie campagnarde intitulée *Dans leur travail* (3). Fiction reprise par la télévision, où John Berger suivait la vie de trois générations de paysans pris dans les changements du XXe siècle.

John Berger n'est pas un « vrai » paysan, ni un exclu comme les sans domicile fixe évoqués dans *King*. C'est d'ailleurs dans la distance entre lui et eux que se faufile l'écriture. Mais il fait beaucoup plus que s'intéresser de manière anthropologique à ceux dont il parle. *« Le roman, comme forme, est en partie né autour de l'histoire de familles avec ou en recherche de pouvoir,* explique John Berger. *Moi, depuis le début, je me suis intéressé à l'histoire de ceux qui n'ont pas de pouvoir. Lorsqu'on évoque les bien-portants, on se présente avec son nom. »* Il fait un geste des épaules, comme pour rouler des mécaniques. *« Mais quand on écrit sur ceux qui n'ont même plus de nom, la manière de se présenter doit changer. »*

Dans son dernier livre, ce sont les gens de la rue qui vivent, parlent et meurent, sous le regard ironique et tendre de King, un chien. Les plus pauvres, ceux qui dorment à l'abri d'un toit de carton, parfaitement seuls et cependant privés d'intimité. L'histoire se passe dans une ville européenne imaginée selon les plans de la Rome antique, où se mélangent des noms italiens, français, espagnols et anglais. *« Je n'ai pas fait de recherches sociologiques pour écrire* King, explique John Berger. *Cela aurait impliqué une distance. Non, je ne peux employer qu'une image : j'ai creusé. Comme une taupe, comme un mineur ou un homme paléolithique, pour essayer d'arriver au milieu de leur expérience. La fiction est une sorte de voyage qui consiste à aller au plus près de ce que l'on cherche. »*

Est-ce le résultat de cette activité d'excavation ? La tonalité de *King* est « verticale », pour reprendre le terme employé par l'auteur. Ce beau roman rempli de silences et de poésie, d'objets cassés et de pensées en morceaux, tire le lecteur vers un espace littéraire inhabituel et sans apitoiement. *« Pour faire entrer de nouveaux sujets dans le champ de la littérature, il faut de nouvelles formes narratives »,* indique l'écrivain. D'autres que lui pratiquent cette recherche, constituant autour de John Berger un groupe informel auquel se rattachent par exemple Michael Ondaatje, Arundhati Roy ou la Canadienne Ann Michaels. *« Dans cette narration verticale, il y a l'histoire de mes autres livres et aussi celle d'autres écrivains*, réfléchit John Berger, la tête entre les mains. *J'aime cet aspect collectif de la littérature et c'est sûrement ce goût-là qui me pousse vers le théâtre. »*

Le caractère irréductiblement individuel de la littérature ne lui échappe cependant pas, *« cette relation qui est lutte et amour, défi et consolation, avec la mère que représente la langue maternelle. »* Après toutes ces années en France, John Berger continue d'écrire en anglais, de parler avec un fort accent et de parsemer ses phrases de *« I mean »* presque imperceptibles. Il éprouve, à bien y réfléchir, cette *« forme aiguë d'attente, douloureuse comme une blessure ouverte »* qui vous rend réceptif à tout ce qui vous entoure. Cela aussi est un état solitaire. Mais très vite, la lutte reprend, en direction du monde extérieur. John Berger écrit pour *« changer quelque chose »*.

Pas directement, bien sûr, mais en s'introduisant subrepticement dans l'esprit de ses lecteurs. En leur chuchotant dans le creux de l'oreille que le monde de *King* est aussi le leur, que les choses peuvent basculer en quelques heures, que ces pauvres hères allongés sur le trottoir ne sont pas si différents d'eux. En insinuant avec force et douceur à la fois que le monde est un et que *« tout ce qui arrive, notamment la souffrance, doit être partagé »*. Comment la littérature survit-elle – et même fort bien – à cela ? C'est un mystère qui donne un sens inédit au mot solidarité, loin de toute mièvrerie.

(1) La Découverte, 1978.
(2) *Le Septième homme*, épuisé.
(3) *La Cocadrille* ; *Joue-moi quelque chose* ; *Flamme et Lilas,* Champ Vallon, 1990 et Seuil « Points », 1996.

KING
de John Berger.
Traduit de l'anglais
par Katia Andreakis-Berger,
éd. de l'Olivier, 234 p.,
100 F (15,24 €).

PHOTOCOPIES
de John Berger.
Traduit de l'anglais
par Elisabeth Motsch,
éd. de l'Olivier, 182 p.,
110 F (16,76 €).

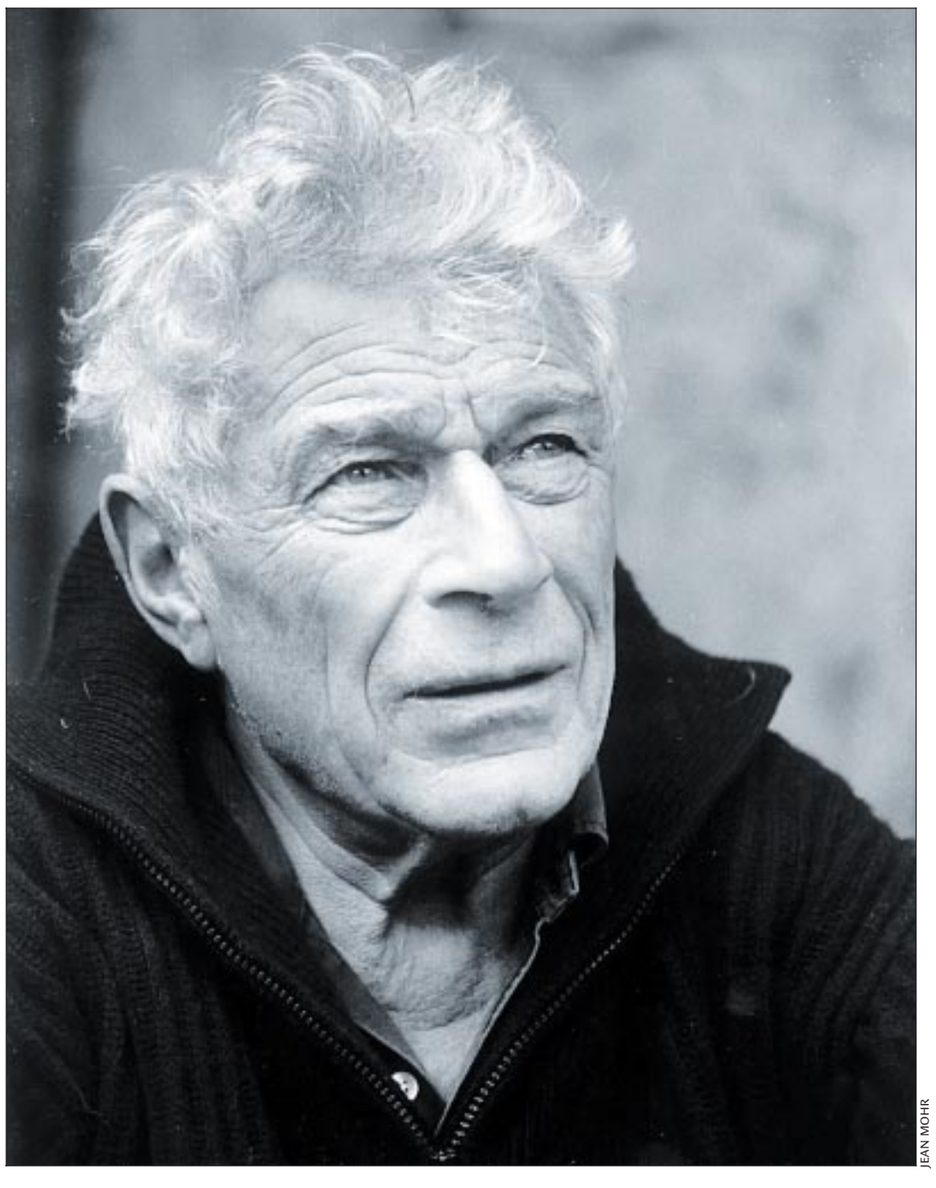

JEAN MOHR

GUY DEBORD

In girum imus nocte et consumimur igni

ÉDITION CRITIQUE AUGMENTÉE DE NOTES DIVERSES DE L'AUTEUR
suivi de
ORDURES ET DÉCOMBRES

Ph. J. Sasser ©

Gallimard - 372 406 753 RCS Paris B.

GALLIMARD

LeMonde Job: WIV4299--0002-0 WAS LIV4299-2 Op.: XX Rev.: 20-10-99 T.: 18:27 S.: 111,06-Cmp.:21,09, Base : LMQPAG 07Fap:100 N°:0071 Lcp:700 CMYK

le feuilleton

de Pierre Lepape

Vrais savants et faux libertin

LES PASSIONS INTELLECTUELLES
1. Désirs de gloire (1735-1751)
d'Elisabeth Badinter.
Fayard, 548 p., 138 F (21,03 €).

ŒUVRES COMPLÈTES 1
de Claude de Crébillon.
Edition dirigée par Jean Sgard,
Classiques Garnier, 796 p., 195 F (29,72 €).

De la recherche collective de vérité à sa mise en spectacle, de l'Académie des sciences aux salons, Elisabeth Badinter dépeint le renversement qui s'opère dans les milieux intellectuels du début du XVIIIe siècle. Avec Crébillon, c'est la représentation de l'amour dans le libertinage qui est éclairé cruellement

Elisabeth Badinter a bien raison de risquer l'anachronisme : même si le terme d'« intellectuel » a été inventé au moment de l'affaire Dreyfus, les intellectuels n'ont pas attendu la fin du XIXe siècle pour exister. Et pour faire enrager leurs ennemis de tous bords, lesquels ont toujours protesté contre ces savants, ces écrivains, ces artistes qui se mêlaient de ce qui ne les regardait pas ; de justice par exemple, ou de politique. Au XVIIIe siècle, on les appelait « philosophes ».

On a beaucoup écrit sur les philosophes des Lumières, à charge et à décharge. Pour en faire les démolisseurs de l'Ancien Régime et les pères spirituels de la Révolution ou, au contraire, pour minimiser leur influence sur une société française très largement analphabète. Querelles assez vaines, tant il est impossible de mettre en équation le poids d'un livre, le cheminement d'une idée, les répercussions profondes d'un débat intellectuel sur les formes, aux variables multiples, d'un mouvement social. La littérature change-t-elle ceux qui la lisent ? Et de quelle manière ? Et dans quel sens ? N'est-ce pas plutôt le lecteur qui projette dans un livre ses propres attentes ?

Elisabeth Badinter a la bonne idée de sortir de cette métaphysique pour observer les intellectuels du premier XVIIIe siècle (1735-1751) là où on ne les attend guère mais où, pourtant, ils prospèrent : à l'Académie des sciences. C'est là, dit-elle, dans cette institution de vrais savants, compétents, passionnés de savoir, que les choses sérieuses se passent. Et non chez les littéraires, à l'Académie française par exemple, où quelques écrivains véritables, quelques penseurs d'envergure sont noyés dans la masse des élus du favoritisme royal, des petits maîtres de la courtisanerie et des enfants plus ou moins ignorants des grandes familles princières. Chez les savants, on pense le monde, on n'en fait pas des petits vers pour les marquises.

La passion commune du savoir est une bien belle chose. Le rêve d'une communauté de savants unie dans la recherche collective de la vérité hante le discours de la science, mais c'est un rêve. La réalité, c'est la guerre, même dans un lieu aussi paisible et policé que l'Académie des sciences. L'amour du savoir est infidèle, il s'y mêle toujours l'amour de soi, l'amour de la gloire et souvent l'amour de l'argent. Ces amours multiples et rivaux peuvent encore cohabiter lorsqu'ils convergent vers la seule personne du roi, maître de la réputation et dispensateur des récompenses. Mais lorsque naît l'opinion publique, lorsque le jugement de la ville et la rumeur des salons concurrencent les décrets du monarque et l'approbation des pairs, les contradictions s'exaspèrent, les positions se changent en postures, les savants hésitent entre les sources de suffrages. Les passions intellectuelles se donnent en spectacle. Les vainqueurs seront les meilleurs professionnels de la mise en scène et de la mise en mots : les écrivains. Et pas toujours les plus savants d'entre eux.

C'est ce renversement que raconte Elisabeth Badinter en suivant le fil rouge de la vie et de la carrière d'un des plus brillants savants de l'époque, Pierre-Louis Moreau de Maupertuis. Maupertuis est surtout connu aujourd'hui comme le maître de mathématiques et l'amant de Mme du Châtelet qu'il convertit aux théories de Newton. Il est aussi célèbre pour son expédition dans le Grand Nord où il vérifia l'aplatissement de la terre aux pôles. Pour le malheur de sa gloire, il est aussi resté comme le sinistre et dément *Docteur Akakia* ridiculisé par Voltaire. Victoire du génie littéraire : il n'est resté du portrait de Maupertuis que cette flamboyante et injuste caricature.

Elisabeth Badinter fait de lui un beau portrait. De l'homme, séduisant, séducteur frénétique, gai, emporté, ambitieux, vaniteux, maladroit avec panache, capable de toutes les audaces, soumis à tous les abattements. *« Un fou »,* s'écriaient les dames avec ravissement. De l'intellectuel, entré à vingt-cinq ans à l'Académie des sciences, aussi sûr de son génie de physicien et de mathématicien que de la vérité des théories de Newton. Passant avec des bonheurs divers de l'astronomie nautique à la philosophie morale et d'un discours *Sur les lois du mouvement et du repos déduites des attributs de Dieu* à une *Dissertation physique à l'occasion du nègre blanc.* S'exilant de France où il s'estimait insuffisamment reconnu et récompensé pour devenir l'employé de Frédéric II et le directeur de son académie de Berlin.

Autour de lui, nouant et dénouant des alliances, se guettant, se jalousant, glissant du laboratoire au boudoir et de la recherche scientifique aux intrigues de palais, une magnifique brochette de savants et de caractères qu'il faudrait tous citer et dont Elisabeth Badinter suit avec minutie les évolutions : les vieux cartésiens et la jeune garde newtonienne, et bientôt, bousculant les uns et les autres avec juste ce qu'il faut de politesse et d'arrogance, la nouvelle vague des Buffon, des d'Alembert. Et Diderot et ses amis minant de l'extérieur la vénérable institution en s'adressant directement, par-dessus sa tête, à l'opinion publique.

C'est un bon tableau, peint avec une rigueur et une précision qui n'empêchent jamais l'auteur d'avouer, par touches discrètes, où vont ses sympathies et ses antipathies. Peut-être la joyeuse prolifération des personnages et des détails intéresse-t-elle tant la curiosité du lecteur qu'il en perd la vue d'ensemble, et l'historienne avec lui. On n'explique pas autrement la grande absente des *Passions intellectuelles,* la passion religieuse, vivace, dévorante, même lorsqu'il s'agit de choisir entre la physique du catholique Descartes et celle de l'hérétique Newton (1). En 1749, lorsque Buffon raconte l'histoire de la Terre en tournant le dos au récit biblique, les jésuites du *Journal de Trévoux* le félicitent chaudement. Une révolution intellectuelle s'est accomplie. L'opinion y a joué son rôle, mais aussi les savants, et les voyages, et l'information. Le second volume des *Passions intellectuelles* devra tracer des lignes où il n'y a encore que des ombres et des lumières.

Lorsque les savants discutent entre eux, il est question d'erreur, de correction, d'insuffisance, de faiblesse, d'inexactitude. Même vif, le vocabulaire polémique se situe dans un rapport avec la vérité. Mais lorsqu'ils se tournent vers l'opinion publique pour trancher de leurs différends, le maître mot, c'est le ridicule. Le ridicule ne se préoccupe pas d'être vrai ou d'être faux : il fait rire et il fait honte. C'est le triomphe du social sur la scène de la vérité. Il vaut certes mieux tuer son adversaire par le ridicule que le livrer aux flammes du bûcher, mais pour n'être que morales, les souffrances encourues n'en sont pas moins cruelles. Notre littérature y a gagné une prose de bretteurs où les plus adroits et les plus lestes l'emportent souvent sur les plus solides.

Le grand analyste du ridicule, c'est le fils Crébillon. Et il faut certainement que notre histoire littéraire ait voulu se cacher quelque chose à elle-même pour avoir relégué l'auteur des *Lettres de la marquise* et de *L'Ecumoire* sur le second ou le troisième rayon de notre bibliothèque classique. Même si nous ne disposons encore que d'un volume sur les quatre prévus, l'édition critique monumentale de ces *Œuvres complètes* de Claude Jolyot de Crébillon (1707-1777) devrait aider à lui rendre sa véritable place, au tout premier rang du roman analytique à la française, en juste pendant symétrique de Mme de La Fayette et de sa *Princesse de Clèves.* Pas loin de Stendhal qui professait pour Crébillon la plus grande admiration.

Heureux ou malheureux, naïfs ou cyniques, les héroïnes et les héros de Crébillon ne parviennent jamais à chanter le bonheur amoureux que sur l'air paradoxal de la nostalgie. Devenu un élément du théâtre du monde, un rite social parmi d'autres, au code infiniment compliqué, l'amour est un sentiment qui s'épuise dans sa représentation. Ne demeure que la vérité brutale, *« machinale »* du désir, source de tous les *Egarements du cœur et de l'esprit,* principe premier de l'aliénation jetant l'homme – et la femme – sous la domination du caprice et du fantasme et, en fin de compte, sous la toute puissante férule du ridicule : *« Que vous êtes ridicules, vous autres hommes, avec vos désirs »,* proclame la prude marquise, avant de se jeter dans les bras du comte, en toute connaissance des malheurs qui l'attendent.

Au bout de ce commerce des sexes, le vide. Les personnages de Crébillon en viennent à ne plus désirer du tout. Ils se forcent, pour la galerie, pour la réputation, pour obéir aux règles de la sociabilité du sofa. Et comme pour retarder le moment où ils devront coucher, ils parlent. Leurs discours amoureux n'est pas une arme de séduction, c'est un aphrodisiaque qu'ils s'inoculent pour se donner la force de se traîner jusqu'au lit. L'art de la conversation, au bord de l'alcôve, tourne à l'onguent thérapeutique.

Jamais sans doute on n'a analysé l'ennui frénétique dans lequel se débat une aristocratie à bout de course avec autant de perspicacité cruelle et élégante. On comprend que le marquis de Sade ait détesté le fils Crébillon. C'était un traître dans la bergerie. Sous prétexte d'écrire des romans libertins, il trace un portrait effrayant du néant libertin : *« Votre cœur vous joue parfois le mauvais tour de paraître tel qu'il est : il ne sent rien. Vous êtes toujours spectateur des transports que vous faites naître. Vous vous passionnez pour des désirs que vous ne ressentez pas, et si quelquefois vous feignez des désirs, ce n'est que par vanité ou par ennui. »*

(1) Sur les relations entre la science, la religion et la politique, voir l'étude que vient de consacrer Pierre Boutin à Jean Théophile Désaguliers, protestant de La Rochelle, collaborateur de Newton et dont Boutin traduit le curieux *Le système newtonien du monde : le meilleur modèle de gouvernement* (Champion, 256 p., 290 F [44,21 €]).

Castanier, ou la mort du désir

Personnage central de *Melmoth réconcilié,* Rodolphe Castanier n'est pas un homme d'exception. Il incarne le type banalisé de l'officier d'Empire, rendu à la vie civile après 1815. A l'époque où l'Europe admirait les *« sublimes troupiers »* de Napoléon, le naïf Castanier, brave dragon, faible à l'endroit des femmes, est tombé dans le piège tendu par une mère marieuse qui lui a mis sa fille dans les bras en un tournemain. D'abord assez séduisante, la demoiselle s'est bien vite transformée en une épouse non moins hargneuse qu'ennuyeuse, que le chef de bataillon a abandonnée à Strasbourg, avec une petite rente, pour aller vivre à Paris. Comme les officiers de quelque instruction, il a troqué le sabre pour la plume et est entré chez Nucingen comme caissier, homme de confiance. Il ne peut malheureusement vivre sans femme, et il trouve confortable de se mettre en ménage avec la jeune Aquilina, repêchée au bord de la prostitution. La fille se révèle excellente compagne et, pour l'entourer de luxe, autant par amour-propre que par gratitude, le militaire quadragénaire fait des dettes, de plus en plus criantes. C'est l'heure de la tentation, celle du caissier, qui puise dans le coffre, en comptant trouver à l'étranger un refuge sûr et une retraite agréable.

Au moment où il saute le pas, un inconnu surgit mystérieusement derrière lui, surprenant son manège de faussaire, et menace de le faire arrêter. Par son regard satanique, ce personnage qui *« pue l'Anglais »* – il s'appelle John Melmoth – s'empare de la volonté du caissier criminel et lui propose un pacte. *« Si le démon te demandait ton âme, ne la donnerais-tu pas en échange d'une puissance égale à celle de Dieu ? ».* Castanier, qui voit déjà devant lui l'échafaud, accepte. Désormais il voit tout, sait tout, peut tout. *« Sa forme intérieure avait éclaté. En un moment, son crâne s'était élargi, ses sens avaient grandi. Sa pensée embrassa le monde, il en vit les choses comme s'il eût été placé à une hauteur prodigieuse. »*

J.L.-A. BISSON 1842/PARIS MAISON DE BALZAC

Figures de la Comédie

CASTANIER RODOLPHE

Né vers 1781
mort en 1821

Caissier à la banque Nucingen
L'ancien chef d'escadron
n'apparaît que dans *Melmoth réconcilié.*

Dans la société moderne, pouvoir c'est d'abord jouir, et le désir se mue en avidité. Castanier atteint rapidement *« le fond »* des voluptés, ce qui engendre dégoût, tristesse, mélancolie. Il a alors la révélation de *« l'inanité de la nature humaine ».* A ce point, il n'y a d'issue que dans le suicide ou la religion. Balzac a généreusement laissé à ses personnages le temps de la conversion. *« Ce qui m'arrive est surnaturel »,* s'écrie Castanier, *« un caractère mixte »,* composé de force et de faiblesse, bref un homme comme les autres. Le surnaturel est au-dessus de l'humain, mais ne le nie pas. *Melmoth* est un conte moral, illustrant une société où le tentateur est l'argent : Castanier se trouve un remplaçant à la Bourse, où tout a une cote. Personnage sans prétention, mais brave homme et bon garçon, il ne s'oublie pas.

Roger Verdier

Le prix du sang

UN MEURTRE A JÉRUSALEM
(**De Vriendt kehrt heim**)
d'Arnold Zweig.
Traduit de l'allemand
par Roland Hartmann,
éd. Desjonquères, 221 p.
130 F (19,81 €).

Jérusalem, 1929 : la capitale de la Palestine est sous mandat britannique. Point de rencontre de l'Orient et de l'Occident, du judaïsme et de l'islam, elle est un foyer de crises et d'espérances. Toutes ces oppositions et ces contradictions s'incarnent dans la figure d'un homme, le poète De Vriendt. Juif hollandais, cet intellectuel milite pour l'entente avec les Arabes et combat les excès du sionisme. Est-ce la raison pour laquelle il a été assassiné ? Ou ses meurtriers sont-ils des intégristes qui ne pardonnent pas les relations homosexuelles de l'écrivain avec un jeune Arabe ? Un officier anglais de l'*Intelligence Service* cherche à démêler l'écheveau de cet assassinat, mais les exigences de l'amitié ne font pas bon ménage avec les préoccupations diplomatiques et politiques dans cette ville toujours prête à s'embraser, où se côtoient plus de cinquante nationalités différentes.

En partant d'un fait vrai, Arnold Zweig nous livre bien plus qu'un roman policier à caractère historique : une réflexion sur le destin des peuples et la nature humaine. Zweig était un ami de Freud ; son attachement à la complexité du réel lui a valu toutes les censures puisque le livre, écrit en 1932, fut d'abord interdit par les nazis avant d'être expurgé par le régime socialiste de RDA où l'auteur, né en Silésie en 1887, avait choisi de s'établir après la guerre. Ce n'est qu'en 1994 que parut enfin ce roman sous sa forme première. Dans sa condamnation du fanatisme, il se termine sur une note d'espoir, tandis que l'assassinat de De Vriendt est élevé au rang de mythe fratricide et fondateur.

P. Ds

De douleur et d'amour

À travers la quête d'une femme pour retrouver son mari, Edwige Dandicat évoque le massacre contre les Haïtiens qui eut lieu à Saint-Domingue en 1937

LA RÉCOLTE DOUCE DES LARMES
(**The Farming of Bones**),
d'Edwige Dandicat.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jacques Chabert,
Grasset, 334 p., 135 F, (20,58 €).

Durant trente ans, au milieu du XXe siècle, Saint-Domingue a gémi sous la dictature de Trujillo, un tyranneau de basse-fosse imposé par les US Marines. Son crime le plus notoire est un pogrom organisé en 1937 contre les immigrés haïtiens : vingt mille morts, et beaucoup de cadavres jetés dans le fleuve qui marque la frontière, le Rio Masacre de sombre présage. Edwige Dandicat, américaine d'origine haïtienne qui écrit en anglais, donne cet effrayant contexte à son roman de douleur et d'amour. D'autres écrivains, dont le grand Jacques Stephen Alexis, ont déjà parlé de ce drame, mais sa plainte à elle nous touche peut-être davantage encore.

Elle montre comment les immigrés, futures victimes, refusent de voir la menace pourtant évidente parce qu'ils s'estiment bien intégrés. C'est le cas de la narratrice, Amabelle, femme de chambre d'une bourgeoise de son âge : elles ont grandi ensemble. Lorsque arrivent les camions de l'armée, elle observe et raconte les hésitations fatidiques de ses compatriotes désormais traqués, les résistances dérisoires, les coups de tête chanceux, le rôle du hasard et celui des « Justes ». Amabelle pourra franchir la frontière, pas son homme. Restent à vivre trente années de recherches, d'espoirs fous, de souvenirs et de deuil, jusqu'au retour sur les lieux du massacre pour y mourir en silence.

L'auteur s'efforce parfois de colorer sa langue d'une préciosité tropicale, comme pour mieux correspondre à l'étiquette « d'écrivain caraïbe » que lui ont infligée les universitaires américains. Elle a tort. Sa prose est bien plus belle quand elle est naturelle, en particulier dans les dialogues, très efficaces. C'est en écrivain tout court qu'elle rend contemporaine son histoire de sans-papiers et de purification ethnique et qu'elle nous fait comprendre que personne, nulle part, n'est à l'abri d'un drame de ce genre.

Jean Soublin

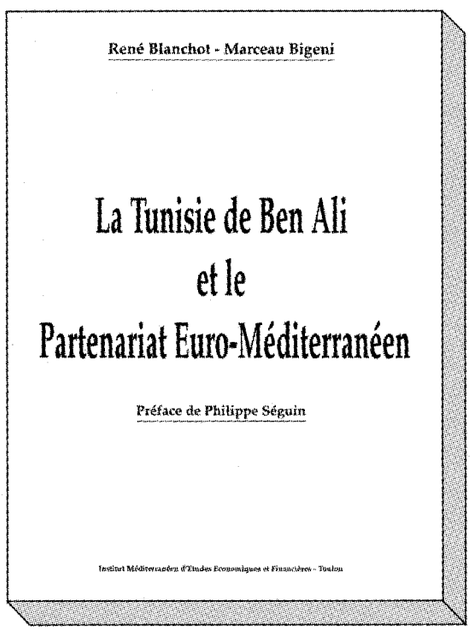

Un ouvrage indispensable par René Blanchot et Marceau Bigeni

préface de Philippe Séguin

Aux Editions de l'Institut Méditerranéen d'Etudes Economiques et Financières - Toulon

Pour mieux comprendre l'entrée de la Tunisie dans la modernité

LeMonde Job: WIV4299--0003-0 WAS LIV4299-3 Op.: XX Rev.: 20-10-99 T.: 19:19 S.: 111,06-Cmp.:21,09, Base : LMQPAG 07Fap:100 N°:0072 Lcp:700 CMYK

En marchant en écrivant

Avec Sebald, les fantômes deviennent des compagnons de route. Un étonnant voyage au pays des chimères

LES ANNEAUX DE SATURNE
(**Die Ringe des Saturn**)
de W. G. Sebald.
Traduit de l'allemand
par Bernard Kreiss.
Actes Sud, 347 p.,
149 F (22,71 €).

JEAN-PASCAL IMSAND FONDATION/LOOK AT

Ce livre laisse une telle impression de vertige qu'on se demande, dès lors, si le monde est plus proche ou plus lointain, plus familier ou plus étrange. Il se dégage de l'écriture de Sebald une magie – que préserve la traduction – dont il est difficile d'identifier d'emblée la cause. Ce qui est sûr, c'est que l'auteur a su créer un genre littéraire qui n'appartient qu'à lui ; la présence de photos au fil du texte, comme dans *Les Emigrants* (1), son livre précédent, n'en est que l'aspect le plus singulièrement apparent.

Autobiographie et fiction, passé et présent se mêlent dans cet ouvrage fascinant. Au départ, une simple randonnée à pied dans le comté de Suffolk, à l'est de l'Angleterre, pays où vit Sebald depuis qu'il a quitté l'Allemagne en 1966. L'auteur vagabond préfère les côtes désertes, les chemins qui traversent la lande à l'animation des grandes cités. Il se perd dans le labyrinthe de jardins abandonnés, s'arrête dans quelque ancien palais transformé en hôtel hanté par la magnificence d'autrefois, décrivant les paysages et les lieux avec une palette de nuances qui rappellent les maîtres anciens. Mais, en suivant ses traces, on ne fait pas que traverser des contrées au charme mélancolique, on marche dans un rêve où les brumes, paradoxalement, accentuent la netteté de chaque élément, soulignent les contours d'où émergent des ombres qui s'animent soudain comme sur la scène d'un théâtre abandonné. Car l'art de Sebald réside en grande partie dans sa capacité à établir des ponts par-dessus les époques et les continents. Evoquant, au début du livre, la figure de Thomas Browne, ce médecin anglais contemporain de Descartes, qui cherchait l'unité enfouie du monde et qui a sans doute assisté à La Haye à la célèbre leçon d'anatomie immortalisée par Rembrandt, Sebald nous livre une éblouissante analyse des liens entre la vie physique et la vie intellectuelle, comme s'il touchait en nous un nerf endormi.

C'est ainsi que l'on se retrouve soudain, sans avoir senti le léger choc d'aiguillage qui nous a fait bifurquer, en pleine Chine du XIXe siècle, dans le palais de l'impératrice Cixi ; on suit Conrad remontant le fleuve Congo sur un vapeur poussif, Kitchener à Khartoum, Chateaubriand à Londres ; on entend les canons des navires hollandais détruire la flotte anglaise à la bataille de Sole Baye, les forteresses volantes gronder dans le ciel du soir pour aller bombarder les villes allemandes, tandis que se découpent au loin les lourdes pagodes de béton d'une base militaire désaffectée. Ce ne sont pas là de simples digressions, mais de véritables histoires qui, assemblées par facettes, donnent une lumière diffractée telle que peuvent l'émettre les anneaux de Saturne constitués de fragments d'une ancienne Lune détruite par la trop forte attraction de l'astre. Si l'éternelle destruction est bien au centre de ce livre, il ne faut pas y chercher pour autant une quelconque condamnation de notre existence ou un plaidoyer écologiste, pas plus qu'il ne faut y voir une analogie de l'absurdité du monde : le regard de Sebald a trop d'acuité pour ne pas laisser place au doute.

A la fin de son périple, l'auteur va rendre visite à un ami qui, depuis des années, construit une immense maquette du temple de Jérusalem. Son obstination, le sérieux de ses recherches qui lui font sans cesse modifier ses plans, lui ont finalement valu la reconnaissance des spécialistes du monde entier ; sa famille, flattée, a renoncé à le considérer comme un fou – et pourtant : « *Tout notre travail, au bout du compte, repose uniquement sur des idées, des idées qui se transforment continuellement au fil du temps, tant et si bien qu'il n'est pas rare que nous soyons amenés à détruire ce que nous croyions pratiquement achevé et à tout reprendre depuis le début.* » *Les Anneaux de Saturne* sont aussi un carcan qui se referme au moment où l'on s'y attend le moins.

Après ce voyage qui lui a procuré une impression de liberté inégalée, Sebald a été victime d'une crise de paralysie totale. Il a dû réapprendre à marcher, à voir le monde. Depuis la fenêtre de sa chambre d'hôpital, jetant sur la rue grise un regard incrédule, tel Gregor dans la nouvelle de Kafka, il se souvient de son périple, ressent tout le poids des métamorphoses – et écrit ce livre.

Pierre Deshusses

(1) Traduit par P. Charbonneau (Actes Sud).

Douleurs slovènes

Boris Pahor évoque ses souvenirs et ses combats pour faire admettre son identité

ARRÊT SUR LE PONTE VECCHIO
de Boris Pahor.
Traduit du slovène
par Andrée Lück-Gaye
et Claude Vincenot,
éd. des Syrtes, 240 p.,
120 F (18,29 €).

En 1930, dans le journal fondé par Mussolini *Il popolo d'Italia,* un article évoquait ainsi la nation slovène : « *Est-ce que les punaises qui infestent un appartement ont une nationalité ?* » Boris Pahor est l'une de ces « punaises » qui prirent la tête de la croisade des insoumis au fascisme, et qui bataillent encore pour faire entendre la voix de leurs compatriotes. C'est en inlassable héraut de la culture slovène qu'il a écrit ces quatorze nouvelles, traduites à ses frais hormis la dernière, celle qui donne son titre au recueil, écrite directement en français. Quatorze textes où, qu'il évoque souvenirs d'enfance, scènes de déportation, idylles amoureuses, épisodes d'un combat quotidien pour faire admettre son identité, l'écrivain fait affleurer la défense acharnée d'une langue éradiquée et le récit des douleurs infligées à son peuple.

« *La vie réelle est souvent plus étonnante que les histoires inventées* », conclura-t-il. L'histoire de cet homme, héritier des élites intellectuelles de Trieste, passe par l'incendie, en juillet 1920, du centre culturel slovène de la ville par les Chemises noires, cette « *racaille du diable* » : il a alors sept ans. Il en a quatorze lorsque, écolier, il est témoin d'une punition infligée à l'une de ses camarades, coupable d'avoir parlé dans la langue proscrite. Excédé de rage, l'instituteur, chien de garde du nettoyage ethnique, soulève la gamine et l'accroche par les cheveux à la patère d'un portemanteau : « *Sur la patère, le ruban rose qui retient ses nattes, ailes déployées, est posé comme un papillon.* » Autre martyr : le chef de la chorale slovène d'un village du mont Kalbarija auquel les hommes en noir font avaler de l'huile de machine. Le malheureux agonise, et « *un froid mortel, véritable gaz toxique* » s'étend sur la campagne...

Surgit toujours, chez Boris Pahor, un lyrisme panthéiste qui exalte la résistance au crime barbare, l'espoir d'un amour et d'une solidarité immortels, le printemps conjurant la damnation. Ici, c'est la vision du supplicié qui grimpe tel un écureuil au sommet d'un tilleul, un drapeau à la main. Le tilleul vert est le symbole du Parti national slovène.

De Bergen-Belsen, Boris Pahor restitue ce ciel d'enfer, « *coupole de cendre noire* », l'odeur « *de suif et de peau qui se consume* », l'ignoble pendaison d'un prisonnier devant ces corps tremblants et décharnés qui cherchent « *pleins d'espoir, grattant le fond de leur écuelle en métal, un petit morceau de pomme de terre* ». La libération des camps lui inspire un grand texte, « Le Berceau du monde », où des femmes « *essaient de percer le mystère du néant à travers le grillage des rayures* ». Il n'y a jamais, écrit Pahor, « *de représentation du Crucifié sans une femme qui protège son corps et reste à ses côtés, le cœur et les yeux remplis de bonté et d'impuissance* ».

De retour des ténèbres, Pahor se remet à croire au bonheur en croisant l'ange du désir. L'ange a le visage d'une fille qui ressemble à Michèle Morgan ou à Ingrid Bergman, et qui « *aime d'une façon si ineffable, avec une sorte de gêne à mi-chemin entre lassitude et rêverie* ». L'amour est possible avec Zivka, qui sait écouter l'héritage des poètes aux langues menacées et croire à l'Europe des populations vivant en symbiose ; il est impossible avec cette jeune Allemande qui reste aveugle à la crémation en masse des gens « *impurs* », et ferme les yeux « *pour ne pas nous voir* ».

Jean-Luc Douin

l i v r a i s o n s

● **UNE RIVIÈRE VERTE ET SILENCIEUSE**, de Hubert Mingarelli.
Ils sont deux, le gamin et son père. Ils vivent dans une modeste maison, mais dans une jolie rue. Il y a un rosier au fond de la cour. Un rosier magnifique. Un rosier de rêve. Et ils rêvent l'un comme l'autre de faire pousser d'autres rosiers aussi beaux, qu'ils vendront. L'enfant passe sa solitude dans un tunnel d'herbes qu'il a creusé pour échapper à un chien noir. Il imagine qu'il pourrait acheter aussi la rivière verte et silencieuse où le père pêchait à la main des truites bleues. Avant. Dans un autre endroit. Les gens disent que le père est un raté. Mais l'enfant admire le père parce que ce n'est pas rien que de pêcher des truites à la main. On aura compris qu'il s'agit d'un de ces romans de nostalgie douce et tendre, comme en écrivent certains hommes qui ne sont probablement pas des hommes d'action, mais des gentils, débordant d'amour timide. (Seuil, 124 p., 75 F [11,43 €]).
M. Si.

● **LA NUIT OÙ GÉRARD RETOURNA SA VESTE**, de Jacques Lederer
Il arrive qu'un syndicaliste, irréprochable depuis vingt ans, ne ménageant ni son temps ni son talent, vacille, un jour, devant une nouvelle grève, une nouvelle occupation d'usine, de nouveaux tracts à rédiger... Quand Gérard, la quarantaine combattante, alliant autorité naturelle et élégance, entend le chant d'une jolie sirène, jeune directrice adjointe des ressources humaines, il ne résiste pas à imaginer, ne serait-ce qu'une nuit, un meilleur destin. Jacques Lederer ne s'est pas contenté, ici, d'éviter le pire : le ramassis de clichés pour retrouver l'ordinaire humain au-delà des comportements sociaux. Il restitue, en finesse, la fragilité de deux individus que rien ne peut empêcher de confronter, avec violence, leurs ambitions et leurs doutes d'enfants pauvres. Des dialogues vifs au ton juste sur fond de grève agonisante (Fayard, 198 p., 92 F [14,02 €]). **A. Me.**

● **LES PERLES DE LA LITTÉRATURE**, de Pierre Ferran
L'écrivain n'est pas toujours attentif à la relecture de ses manuscrits. Dans les milliers de pages de cette rentrée littéraire, il est vraisemblablement quelques catachrèses pour le moins hardies et pataquès savoureux. Si Ponson du Terrail en est l'incontestable champion – « *Elle avait la main froide comme celle d'un serpent* » –, les plus grands n'y ont pas échappé. Balzac : « *Il est onze heures, répéta le personnage muet.* » Mérimée : « *Enfin, mettant la main sur ses yeux / Comme les oiseaux qui se rassurent.* » Chateaubriand : « *Je m'amusais à voir voler les pingouins.* » Quant à Mauriac, pour décrire un bras : « *Un reptile hésitant dont la main eût été la tête.* » Le recueil de Pierre Ferran offre un agréable moment de sourires. Hugo, Musset, Zola s'y prêtent avec bien d'autres. Dommage que la recension s'arrête à 1963. Sans doute y aura-t-il un autre volume avec les successeurs de Georges Buisson menaçant : « *On accrochera les spéculateurs aux becs de gaz comme en 1789.* » (éd. Horay, 90 p., 30 F [4,57 €]). **P-R. L.**

● **LE GRAND VOYAGE**, de Joseph Klempner
C'est au milieu de l'Atlantique que Jack, atteint d'une maladie incurable, a choisi de mourir. Il s'y rendra dans son cotre, son frère aîné l'accompagnera et ramènera le bateau au port. Le tête-à-tête entre les deux quadragénaires au cours de cette lente navigation vers la mort désirée met en relief les souvenirs d'enfance et les rivalités du passé. L'auteur, qui semble livrer un témoignage personnel, aligne aussi quelques arguments pour ou contre le suicide comme recours contre la déchéance terminale. Un livre simple et grave. (Traduit de l'anglais [Etats-Unis] par France Camus-Pichon, Albin Michel, 187 p., 89 F [13,56 €]). **J. Sn**

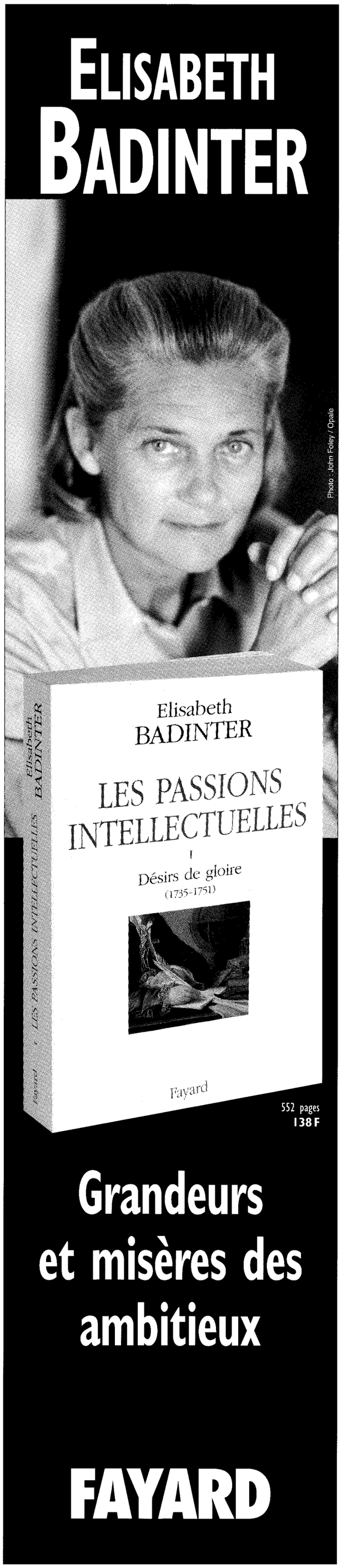

LeMonde Job: WIV4299--0004-0 WAS LIV4299-4 Op.: XX Rev.: 20-10-99 T.: 19:07 S.: 111,06-Cmp.:21,09, Base : LMQPAG 07Fap:100 N°:0073 Lcp:700 CMYK

Désolations

Sous la forme d'un monologue testamentaire, Yasmina Reza dépeint l'échec d'une existence

UNE DÉSOLATION
de Yasmina Reza.
Albin Michel, 158 p., 85 F (12,95 €).

Voici un roman qu'on ouvre avec curiosité, avec une sorte de jubilation anticipée. Il est écrit par une dramaturge déjà prestigieuse et célébrée, et on a lu presque partout qu'il s'agissait d'un des grands livres de la rentrée, promis à l'un des prix de l'automne. Un texte bref – 158 pages – et percutant. Ces 158 pages se lisent en effet sans déplaisir majeur et sans irritation particulière, assez vite, presque allégrement. C'est le monologue d'un homme, une adresse à son fils qui vit loin de lui et dont on lui dit qu'il est *heureux* (le mot est imprimé en italique dans le texte). *« Je voudrais que tu m'expliques le mot* heureux », lit-on dès la première page. Puis deux pages plus loin : *« Parlant de ton inaction, de ta non-fertilité, on me dit il est* heureux. *J'ai mis au monde un type heureux. »* Et beaucoup plus loin : *« Et quand ta sœur, croyant me faire plaisir, comment lui pardonner cette inconnaissance de moi, me dit il est* heureux, *je mesure combien rares sont les ponts d'une solitude à l'autre. »*

« Heureux » est un mot incompréhensible, peut-être répugnant, voire obscène pour cet homme dont le discours est rythmé par une phrase – *« Chaque jour le monde m'aura rétréci et aujourd'hui c'est le monde qui se rétrécit en moi »* – suivie de propos variés, allant de *« C'est ainsi. La mort gagne peu à peu. On s'y fait. On se fait à la mort. On n'est pas si mécontent de maintenir le rythme universel »* à *« C'est ainsi. La vie aura eu raison de moi (...) Comme elle a raison de tous ceux qui la désirent intensément. Rien n'arrive à la hauteur du désir mon enfant. Sauf la solitude. »* Cet homme fait pour son fils un récit testamentaire, un bilan de cette « désolation » qu'a été son parcours. Il passe en revue quelques « désolations » annexes, celles de ses amis.

Comment avouer qu'on n'a probablement rien compris à ce texte, qu'on a sans doute été aveugle à ce que tous les autres ont vu de pertinence, de profondeur, de description d'une existence désastreuse, de réflexion ? En un mot qu'on est totalement imperméable à ce récit ? Si les intenses banalités proférées par le narrateur sont écrites avec humour ou avec distance, pour afficher le caractère désolant du personnage, on devrait le sentir. Or, on n'est jamais sûr de ce qu'on lit. L'« écart » que sait introduire un écrivain – et qui est le signe même de la littérature – n'est pas perceptible. Il le serait peut-être si le texte était joué. Mais ce monologue n'est pas censé être pour le théâtre et l'écriture romanesque (non représentée, non interprétée) ne souffre pas cette accumulation de déclarations affligeantes. Quelle que soit l'intention de l'auteur, a-t-on envie de lire à toutes les pages des « méditations » de ce genre : *« On est seul. Mon petit. D'une solitude immense. Totale. Et il n'y a presque pas de lien d'une solitude à une autre. La solitude est longue. Insaisissables sont les allégresses qui nous lient. »* ou *« Lionel, comprends-tu, n'a jamais fréquenté que des putains ou des femmes en mal d'anéantissement avec lesquelles il n'a, selon toute vraisemblance, aucune perspective sexuelle mais qu'il subjugue par ses envolées contre l'amour, les enfants, la reproduction, bref contre la vie. »* Quand on lit ce texte d'une traite passe encore, mais si l'on y réfléchit... la « désolation » est le mot qui s'impose. C'est étouffant, c'est pénible. Et c'était peut-être le but recherché. Décidément, on n'a vraiment rien compris.

Josyane Savigneau

★ Du même auteur paraissent en Livre de poche : *Hammerklavier* (n° 14664) et *Théâtre* (n° 14701).

Le principe du vivant

Jean-Paul Goux explore les illusions, le désordre des apparences, et se réconcilie avec la vie

LA MAISON FORTE
de Jean-Paul Goux.
Actes Sud, 290 p., 129 F (19,66 €).

Jean-Paul Goux écrit depuis plus de vingt ans, magicien singulier, isolé dans son théâtre d'ombres. Pas en marge pour autant, fidèle à une littérature où l'expérience individuelle s'écoute dans la résonance des mythes. Sa trilogie, « Les Champs de fouilles », lui fait creuser le passé au risque de perdre le réconfort fébrile du quotidien, dans l'espoir de retrouver la paix intérieure. La vanité du démiurge, l'humilité de l'écrivain : circonscrire une enclave symbolique où maîtriser le temps et l'espace. Les événements ne sont plus décrits dans leur profusion. S'ils résonnent parfois d'un écho social, ils sont avant tout triés en vue d'une connaissance de soi. Le roman déroule une vie parallèle à la vie apparente. L'onirisme y est souverain. La méditation est l'alternative qui donne la force de ne plus redouter la mort.

Premier volet, *Les Jardins de Morgante* est un récit et une fable. Quatre personnages (on retrouve Maren, Wilhem et Chaunes dans les romans suivants) ont pour mission d'explorer une gigantesque propriété. Le jardin et la maison, lieux privilégiés par le romancier, enferment la réponse que chacun espère découvrir. Dans *La Commémoration*, deuxième volet, Wilhem et Maren tentent de résoudre l'énigme de la mort de Chaunes. Livre sévère, *La Commémoration* pose avec force les questions de l'identité et du destin mais on peut éprouver quelque réticence pour la conception aristocratique que l'auteur favorise. Chaunes est devenu jardinier, dans la haute tradition. Le jardin représente alors un espace initiatique, un paradis rigoureux et exigeant, tracé sur terre par la conscience humaine.

La Maison forte est le plus accompli des trois tomes. Vingt ans après, Maren se rend dans la maison forte où son père s'est retiré. Sur son invitation, son ami Wilhem doit l'y rejoindre. Le récit est un duo de monologues. Chacun sur sa route, Maren et Wilhem déconstruisent les illusions patiemment élaborées et retrouvent le désert mental où renaître. Liés par des secrets, un passé commun, une jeunesse qui s'enfuit, ils n'ont de sauvegarde que le bilan intime. Ils ne peuvent se comprendre que s'ils déchirent les peaux anciennes et atteignent le noyau qui résiste aux meurtrissures, à l'exil, à la douleur, aux échecs. Comment, après tant d'années d'errance, retrouver une certitude qui donne avenir au pire des présents ? Son amour pour Maren est révélé à Wilhem comme ces poteries, oubliées par les siècles, que l'on retire délicatement des profondeurs du sol.

Sinueuse, lente, attentive à l'impalpable, l'écriture de Jean-Paul Goux s'infiltre jusqu'aux vibrations souterraines de l'esprit. Lyrique, dense – didactique parfois –, la phrase est plus qu'un outil de décryptage, elle fait corps avec le labeur d'une mémoire aux aguets. Elle prend le temps de s'écouter surprendre l'écrivain lui-même, poétique, délivrée enfin de la gangue qui rétrécit trop souvent l'investigation du réel. Faut-il en conclure que Jean-Paul Goux est un écrivain hermétique, amoureux des méandres proustiens ? Bien au contraire, c'est l'exactitude qui l'obsède, une esthétique de la vérité. Comme Aldo, le héros de Julien Gracq dans *Le Rivage des Syrtes,* qui s'enferme et se délivre du temps dans les souterrains de l'Amirauté, les personnages de Jean-Paul Goux observent inlassablement les confins d'une réalité noyée de rêve. Sourds au martèlement des horloges, Maren et Wilhem roulent vers la maison et son mystère. Ils affrontent un temps immobile, la brume teintée d'or des climats sans saisons, le crépuscule mélancolique des solitudes réunies. Car, s'interroge Jean-Paul Goux, notre liberté est-elle dans la possession des êtres et des choses ? C'est *« un vieux litige entre l'homme de pouvoir et l'artiste [...], un vieux litige entre celui qui fait en disant et celui qui ne dit rien en faisant, celui qui fait en disant et celui qui fait parce qu'il ne dit pas. Un vieux litige sur la nature de ce qui paraît devoir porter au plus haut le principe du vivant. »*

Hugo Marsan

GILLES HORN/OPALE

« Les Champs de fouille »
La Maison forte est le troisième volet d'une trilogie, « Les Champs de fouille », titre qui souligne le caractère d'une entreprise romanesque vouée à la mémoire. Les deux premiers volets, *Les Jardins de Morgante* (1989) et *La Commémoration* (1995), sont réédités chez Actes Sud, le premier en collection de poche (Babel no 390). Cette initiative permet au lecteur de saisir l'ensemble d'un roman étalé dans le temps réel de l'écriture et dilaté dans l'infini de la mémoire. Jean-Paul Goux publie par ailleurs ce mois-ci un essai sur la prose, *La Fabrique du continu* (Champ Vallon, 190 p., 95 F [14,48 €]).

Bataille à l'âge de fer

VIVE L'ENFER
de Christophe Bataille.
Grasset, 306 p., 119 F (18,14 €).

Héros d'une épopée furieuse dont il se fait le chantre exalté, Jocelyn Simarre a quinze ans quand s'ouvre *Vive l'enfer*. Un roman d'apprentissage fiévreux et dissonant où les rêves se brisent et se calcinent au feu des métallurgistes. Dans l'Europe démantelée des années 80, les convois filent vers l'Est, *terra incognita* réinventée où transitent les dollars de l'ombre, sang vicié d'un capitalisme souterrain qui se joue des douanes.

Jocelyn désosse, dépèce, *« fomente l'apocalypse »*. Vertige de l'ellipse, fracas des images pour un soliloque heurté, bousculé par les émotions brutales et l'envie de les dire, en désordre surtout. Serait-ce une volonté d'effacement ? De dissolution plutôt, comme une dispersion, une dépravation aussi. Fascination de la chute, du gouffre. De l'effroi. Jocelyn est un Christ de Grand-Guignol, Œdipe d'occasion. Qu'importe ! C'est l'énergie qui tient tout, sur la scansion obsédante d'une basse de techno. Comment s'entendre dans ce lieu farouchement anonyme où les identités se dispersent, les désirs s'exacerbent et le réel cède devant la chance de la folie ?

Auteur de trois romans courts et lisses, de cette froideur qui dit la lave éteinte, vestige d'une incandescence épargnée au lecteur, Christophe Bataille change ici radicalement de registre et de ton. Plus encore que courageux, le tournant est prometteur. Mais à surinvestir cet espace neuf, à charger de symboles et de références rageusement raillés, l'auteur cherche encore sa cible. Il devrait l'atteindre malgré ses détracteurs.

Ph-J. C.

★ *Le Maître des heures* reparaît en Livre de poche, n° 14703.

11e FORUM Le Monde LE MANS

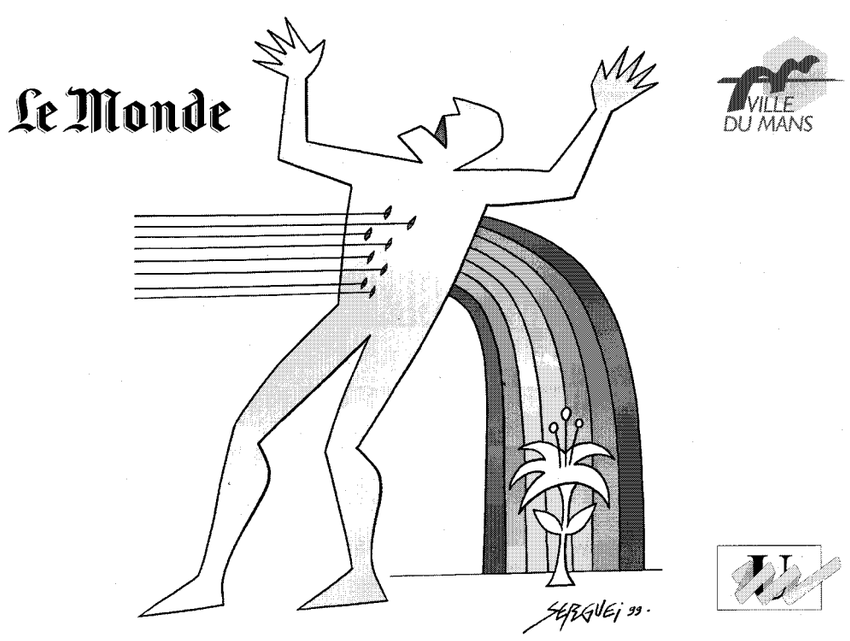

FAUT-IL S'ACCOMMODER DE LA VIOLENCE ?

VENDREDI 29, SAMEDI 30
et DIMANCHE 31 OCTOBRE 1999

PALAIS DES CONGRÈS ET DE LA CULTURE DU MANS

David APTER - Sophie BODY-GENDROT - Alain BROSSAT - Patrick CHAMPAGNE - Jacques CHEVALIER - Boris CYRULNIK - Eric DEBARBIEUX - Françoise GAILLARD - Pierre HASSNER - Marie-France HIRIGOYEN - Steven L. KAPLAN - Séverine LABAT - Judith LAZAR - Marie-Louise MARTINEZ - Yves MICHAUD - Jean-Marie MULLER - Véronique NAHOUN-GRAPPE - Angelina PERALVA - Marie-José PERNIN - Paulo Sergio PINHEIRO - Jacques SEMELIN - Alain VERGNIOUX - Michel WIEVIORKA

Renseignements : DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE
Service CULTURE
Téléphone : 02 43 47 38 60 - Fax : 02 43 47 49 04

Ministère Culture - Région des Pays de la Loire - SARTHE Conseil Général - CUM COMMUNAUTÉ URBAINE DU MANS - Le Monde des DÉBATS - La Ligne - LES LIBRAIRIES DU MANS

Taillandier au détour de la fiction

Autour d'une malencontreuse rencontre amoureuse, le romancier bâtit un jeu de miroirs qui renvoie à la mise en question du créateur

ANIELKA
de François Taillandier.
Stock, 320 p., 125 F (19,06 €).

D'origine polonaise, Anielka, trente-quatre ans, qui s'occupe d'échanges culturels pour une municipalité, vit par intermittence avec François, cadre dans une société d'assurances, lassé des nouvelles méthodes de management auxquelles il doit se soumettre. Il a divorcé, a eu deux filles : Anielka a eu aussi un enfant que le père garde après leur rupture. Un rapport harmonieux, un peu planplan, plus qu'une complicité heureuse. Est-ce la raison qui conduit Anielka à être séduite par Will, trente ans, jeune comédien acerbe, provocateur, révolté ? *« Il lui déplaît et il la trouble, elle est méfiante et attirée. »*

C'est peu dire que Will ne la ménage pas, l'accusant d'avoir renié ses origines, son enfant, sa foi. Bref, il s'applique à la déstabiliser, à détruire les faux-semblants derrière lesquels elle s'abrite. Anielka est une femme d'autrefois, réceptive mais aussi passive, peu habile à se conformer aux attitudes de la femme libérée. Il veut briser son parcours de « catho-polo-coincée », estime avoir le droit de cette cruauté morale parce qu'un artiste *« doit pouvoir se montrer violent, obscène, réactionnaire, révolutionnaire, excessif en tout... »* Mais que cache-t-il au juste, quelle faiblesse, quelle hantise derrière ce rôle de procureur ?

Le lecteur devine vite que cette liaison, sans doute née de frustrations inavouées, ne saurait durer. *« C'est l'histoire d'un rapt suivi d'un abandon... »*, commente le narrateur, le confident d'Anielka. Mais le narrateur n'est pas anonyme, c'est l'auteur, et l'originalité de ce roman tient à ce qu'il y intervient dès le début à visage découvert : un démiurge confronté à ses personnages, soucieux de *« faire entendre la note juste »* mais aussi de nous le dire, et qui, face à sa fiction, en vient à douter de sa propre réalité. Entre l'écrivain et ses personnages doit s'établir un rapport passionnel mais leur existence renvoie à la sienne, à son désarroi, à sa solitude de créateur. Il n'y a pas de véritable impunité pour le vrai romancier, quels que soient les masques qu'il emprunte et ici les masques tombent. L'auteur ne veut donc pas s'installer « en surplomb » de ses protagonistes, mais entrer dans leur vie puisque *« écrire des romans, c'est prouver que l'on n'est pas dupe »*. Ainsi la voix off que l'on devine parfois dans le parcours narratif d'un roman, qui peut abuser parce que l'on croit y reconnaître alors celle de l'auteur sans pour autant connaître l'individu, est ici une voix in.

UNE SOLITUDE ANXIEUSE

Dans le sillage d'Anielka, dans ce qu'elle vit, parmi ceux qui croisent son existence, François Taillandier s'introduit. Il évoque par exemple la solitude de son enfance, ses désaveux de la gymnastique scolaire, son inaptitude à adhérer à la collectivité, à ses rites et à ses pompes, son passéisme et surtout sa peur. Cette peur que déguise l'accomplissement littéraire parce que l'on peut passer d'Edmond Dantès au comte de Monte-Cristo, du renégat au vengeur, notoriété oblige, sans pour autant cesser d'être l'otage de soi-même. *« La seule histoire que je puisse vraiment raconter ici,* avoue-t-il, *ce n'est pas tant celle de mon héroïne que celle de mes cheminements pour l'approcher, la trouver peut-être .* »

Ainsi, au fil de l'histoire qui nous est contée, surgit-il, s'absente-t-il, revient-il. Comme tout authentique écrivain, François Taillandier sait que *« les drames et les comédies de l'existence se déroulent sur une scène intérieure où le passé est contemporain du présent »*. Il vagabonde donc à son aise, s'accorde des apartés, s'en étonne. *« Que viennent faire ici ces considérations ? Je l'ai dit, je ramasse des trucs. »* Et en filigrane de ce qui nous est donné à percevoir, c'est évidemment la solitude anxieuse de l'écrivain qui se dessine. De même que le soliloque de François, abandonné par Anielka, peut-il nous sembler être une projection du discours intérieur du romancier.

Encouragé par l'auteur, le lecteur est donc libre d'établir les parallèles qu'il souhaite. Et par son exigence, ses analyses, son tourment, osera-t-on dire, ce roman est à cent coudées au-dessus de nombreuses petites fictions de cette rentrée.

Cependant, François Taillandier n'a qu'inégalement réussi son pari. Les personnages d'un roman bien mené absorbent tout, jusqu'à la volonté délibérée de l'auteur souvent entraînée là où il ne l'avait pas prévu. L'intrusion de l'écrivain en tant que tel restreint ici leur liberté de manœuvre, leur densité, leur cohésion. Ils ne sont convaincants que par à-coups. Le romancier infirme un peu leur destin, l'intérêt que l'on peut y prendre, dans la mesure où il s'affirme. Et l'on en vient à se demander si l'auteur n'est pas un personnage plus authentique que ses personnages, regrettant parfois qu'il n'ait pas joué à fond le jeu de la confession. Même calculée, l'ingénuité apparente du romancier est indispensable pour mettre en œuvre figures et destins. L'ambivalence voulue par François Taillandier donne donc à *Anielka* un relief romanesque bâtard. Mais le balayage des éclairages intimistes, les éléments de réflexion, les saynètes réussies sur les dérives et fourvoiements de la pulsion amoureuse, les constats lucides sur les mœurs ambiantes ne font pas moins de ce roman une œuvre singulière et attirante.

Pierre Kyria

LeMonde Job: WIV4299--0005-0 WAS LIV4299-5 Op.: XX Rev.: 20-10-99 T.: 19:07 S.: 111,06-Cmp.:21,09, Base : LMQPAG 07Fap:100 N°:0074 Lcp:700 CMYK

La chronique

de Roger-Pol Droit

Un calme rebelle

Taciturne et tempéré, tel paraît être Spinoza. Dès qu'on le lit s'esquisse pourtant une autre silhouette. Celle d'un sage à part, radical et résolu. Encore à venir ?

TRAITÉ THÉOLOGICO-POLITIQUE
de Spinoza.
Texte latin, traduction française. Texte établi par Fokke Akkerman. Traduit en français et annoté par Jacqueline Lagrée et Pierre-François Moreau
PUF, « Epiméthée », 862 p., 265 F (40,39 €).

Ceux qui furent enfants dans les années 50 s'en souviennent sans doute. Les autres verront vite de quoi il s'agit. En ce temps-là, *Le Journal de Mickey* publiait une série intitulée « Mickey à travers les siècles ». Quand l'héroïque souris, au cours des circonstances les plus diverses, recevait un coup sur la tête, elle changeait d'époque. Spinoza, c'est presque pareil. Il lui arrive en effet continûment, depuis trois siècles et demi, d'être habillé à l'humeur du jour. Ainsi a-t-on vu, depuis l'Amsterdam des années 1650 jusqu'au Paris de l'an 2000, toutes sortes de Spinoza. En habit noir un peu râpé, chapeau de feutre à larges bords, souliers à boucles carrées, teint sombre et regard libre, vivant de rien, exclu pour impiété de la communauté juive où il avait grandi, c'est le Baruch des Provinces-Unies, le géomètre de la métaphysique, le parricide classique de son maître Descartes. Ajoutez une bonne perruque, quelques pintes d'athéisme, de la matière en plus, le voilà mis comme un encyclopédiste, à la mode des Lumières, qui l'enrôlent sans parvenir à le comprendre dans son entier. Au cours du XIXe siècle, ce *« très méchant juif qui n'en devint pas meilleur chrétien »* est généralement déguisé en épouvantail panthéiste : on le travestit en oriental, en « philosophe du Gange », en esprit romantique voyant Dieu partout, en adversaire dangereux de la Révélation et de l'Incarnation.

Le siècle qui s'achève fut étonnamment fertile en Spinoza fort divers. De Bergson à Lacan, en passant par Cavaillès, Kojève, Deleuze, Arendt ou Althusser, ce ne sont pas les habits neufs qui lui ont manqué. Mais ces parures signalent une présence constante. Yirmyahu Yovel a su mettre en lumière, il y a quelques années, l'influence profonde de cette pensée sur les problématiques de la modernité. Et tout récemment Henri Atlan, dans un travail majeur qui vient d'être publié, *Les Etincelles de hasard* (1), recompose à son tour de manière originale les traits du philosophe.

Avant de courir après ces personnages dissemblables, il faut tenter de lire les œuvres. Grâce aux efforts remarquables déployés depuis de nombreuses années par Pierre-François Moreau, on dispose à présent d'une édition considérablement améliorée de Spinoza, textes latins mieux établis, traductions nouvelles et notes fondées sur l'étude des manuscrits et des sources. Après avoir dit l'extrême souci du détail, la précision des références, le travail de bénédictin ou d'horloger (au choix) qu'une telle édition représente, il reste à s'y plonger, pour le plaisir du texte, en oubliant l'érudition. Plus nettement peut-être avec le *Traité Théologico-politique* qu'avec d'autres écrits, ce qui frappe, à la lecture, c'est combien Spinoza est toujours tranquillement scandaleux. Malgré les siècles, il ne s'est pas assagi dans les étagères.

Ses analyses peuvent donc toujours déranger. Serait-elle devenue banale, tout à fait acceptée et acceptable, cette idée majeure que *« la peur fait délirer les hommes »* ? Ceux-ci auraient-ils définitivement cessé de chercher en tous sens des signes cachés dans le monde, et censés pouvoir les rassurer ? Les têtes fêlées des humains auraient-elles fini de croire, sous des formes toujours nouvelles, que les décrets de Dieu sont inscrits *« non point dans la pensée mais dans les entrailles des bêtes ? »* Admet-on donc aujourd'hui si aisément que *« les hommes ne sont la proie de la superstition qu'aussi longtemps que dure la crainte : tout le culte qu'ils ont pratiqué sous l'empire d'une vaine religion n'est rien que fantômes et délires d'une âme triste et craintive ? »* Bref, ce philosophe parle de nous. Ce qu'il dit des leurres suscités par l'ignorance et l'effroi, des vains songes prenant la nature pour objet, des prophéties et des miracles n'est pas une pure et simple question de cours, encore moins un vieux moment hollandais de l'histoire des idées. On ne saurait confondre la démarche qui anime ce Traité et celle des matérialistes des Lumières. Il ne s'agit nullement, en effet, de se défaire de tout sentiment religieux ou de tout rapport à Dieu, mais seulement des fantasmagories délirantes engendrées par la déraison. Ce n'est pas entre religion et raison que Spinoza fait passer la frontière, mais au sein même du religieux, entre lumière naturelle et superstition.

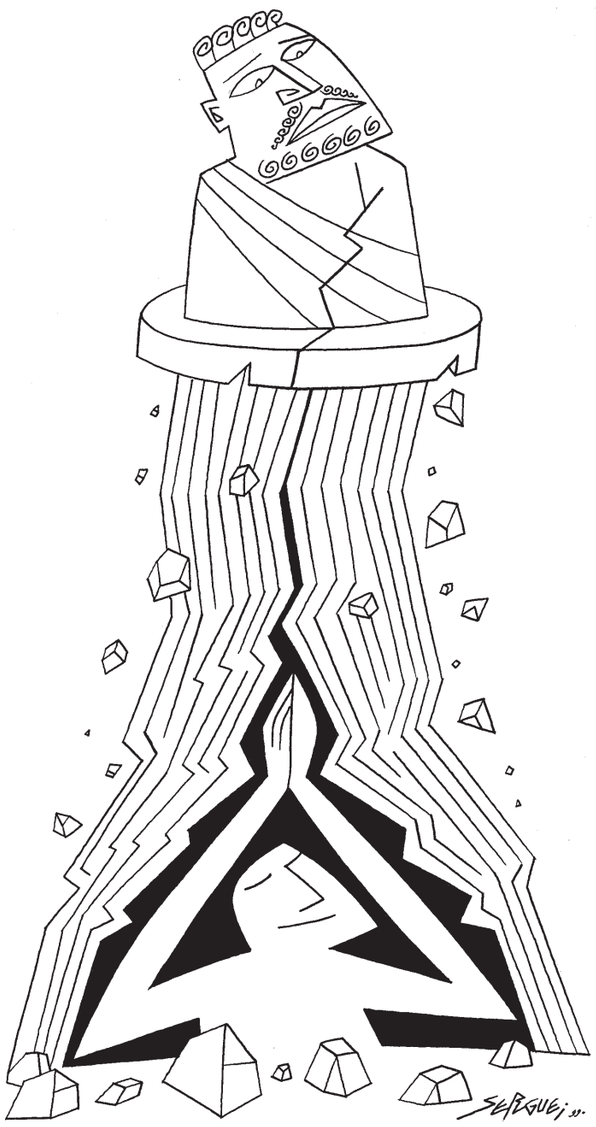

Pas plus qu'elle n'est nuisible à la piété, la liberté de philosopher ne saurait être néfaste à la conservation de l'Etat. Tel est l'argument central du Traité. Là encore, nous ne sommes évidemment pas sortis du terrain où se meut cette grande pensée. Nous vivrons sans doute longtemps encore dans un espace public mondial restreint, entravé, bancal, où il demeure vrai que *« le plus violent des Etats sera celui où l'on refusera à chacun la liberté de dire et d'enseigner ce qu'il pense »*. Dans ce monde faussement libre, il demeure nécessaire de rappeler qu'*« il est tout à fait contraire à la liberté commune que le libre jugement de chacun soit subjugué par des préjugés, ou contraint de quelque façon »*. En ce sens, le vieux penseur des Provinces-Unies demeure d'actualité. Nul ne l'a souligné plus nettement que lui : non seulement la liberté de philosopher ne nuit pas à la paix civile, mais encore toute entrave à son exercice affaiblit l'Etat lui-même. C'est pourquoi la recherche du régime garantissant au mieux la liberté de penser n'a rien à voir avec la préoccupation d'une protection personnelle ou avec le souci d'un quelconque corporatisme intellectuel. L'Etat où il est possible de philosopher est celui où s'exerce la liberté d'agir de tous. Pas de vraie république sans république des esprits.

Là aussi, ne pas confondre. Spinoza n'a rien d'un révolutionnaire. Bouleverser l'ordre social lui paraît, selon les cas, impossible ou néfaste. Défaire ce qui existe serait aussi vain que de vouloir faire taire les êtres humains. Ce qui singularise ce rebelle calme, sans doute est-ce cette alliance rare d'endurance et de rigueur. Economie des moyens, puissance des effets. Spinoza ne cède pas. Il vit, continue d'écrire, se préserve et agit. Jamais de concession. Pas de flatterie. Nul compromis. Mais jamais non plus de provocation, d'éclat inutile, de gestes pour rien. Manière modeste et superbe de n'être jamais du côté des craintifs sans frayer pour autant avec les avides. La logique sans l'étouffement, le système sans la clôture, la puissance d'agir sans les niaiseries du libre choix. Ténacité, rigueur, amour du vrai et béatitude de la compréhension. Le reste, anecdotes.

(1) Seuil, « La Librairie du XXe siècle », 400 p., 149 F (22,71 €).

★ A signaler également
Les éditions Allia publient une nouvelle traduction du *Traité de la réforme de l'entendement,* qui s'intitule, dans la traduction de Bernard Pautrat, *Traité de l'amendement de l'intellect* (192 p., 40 F [6,096 €]). ainsi que deux Vies de Spinoza, publiées quelques décennies après sa mort (1677) respectivement par Colerus (1706) et par Lucas (1735) (136 p., 40 F [6,096 €]).

Un procès économique de Mitterrand

Partant des entretiens qu'il eut avec le président de la République, Yvon Gattaz tente de démontrer comment il sauva l'économie du collectivisme

MITTERRAND ET LES PATRONS 1981-1986
D'Yvon Gattaz et Philippe Simonnot.
Fayard, 326 p., 130 F (19,81 €).

Au temps du socialisme triomphant de 1981, si la France a échappé à la collectivisation de son économie, elle ne le doit qu'à un seul homme : Yvon Gattaz. Cet ancien président du CNPF en est, en tout cas, persuadé. Il prétend démontrer cette thèse dans le livre qu'il vient d'écrire avec Philippe Simonnot. Curieusement, pourtant, le cœur de l'ouvrage – les *verbatim* des quatorze entretiens que François Mitterrand a accordés au patron des patrons de 1982 à 1987 – est loin de confirmer ce postulat. Celui-ci sous-tend, pourtant, l'éclairage historique et économique dont le journaliste enserre ces comptes rendus. Il tisse, aussi, la trame de la préface, écrite par le chef d'entreprise, alors que l'observateur, dans la postface, se livre à une condamnation trop brutale, trop rapide de l'œuvre économique du premier septennat de gauche pour emporter la conviction.

Aujourd'hui bien oublié, Yvon Gattaz a besoin de justifier son action à la tête du CNPF de décembre 1981 à la fin de 1986. Ce faisant, il se livre, dans ce *Mitterrand et les patrons,* à une description aussi savoureuse que révélatrice des mœurs du Centre national du patronat français. Ce créateur de société a été inventé par les grands féodaux de l'institution pour casser son image de représentant du seul grand capital. Il s'est pris au jeu. Comme Ernest-Antoine Seillière, il n'aime pas le mot *« patronat »,* et veut créer le *« parti des entreprises »*. Comme lui, toujours, il récuse les *« grands-messes »* des négociations sociales. Après onze ans de retour au CNPF traditionnel, l'héritier des maîtres de forges a pu chausser les bottes du fils d'instituteur, comme par hasard au lendemain d'une nouvelle victoire de la gauche.

L'un et l'autre ne suivent toutefois pas le même chemin. Bien au contraire. L'actuel patron a déclaré la guerre à la nouvelle expérience socialiste, alors que son prédécesseur de 1981 a voulu *« cohabiter »*, bien que le programme de Lionel Jospin n'ait pas la brutalité de celui de François Mitterrand. Pour l'homme qui se présente comme un *« poussin noir »*, ce ne fut pas aisé, tant il se heurta à l'hostilité de ses pairs, hostilité qui ne fit que s'accroître au fur et à mesure que la possibilité de l'alternance de 1986 devint une certitude. Meurtri, il veut dans ce livre prouver qu'il a fait le bon choix. Sa démonstration est simple : c'est lui, Yvon Gattaz, qui a enseigné les rudiments de l'économie libérale à François Mitterrand, un *« élève curieux »* et *« attentif »*. Et c'est ainsi que la France échappa au pire !

ANALYSE PROPHÉTIQUE

La thèse est séduisante. L'ennui est qu'elle est fausse. Philippe Simonnot lui-même reconnaît que François Mitterrand n'était pas ignorant en économie, tout en regrettant qu'il ait eu *« l'esprit encombré d'improbables notions néo-marxo-keynésiennes »*. Cela aussi est contestable. Le compte rendu du premier entretien acordé par le président de la République au président du CNPF, pour une seule fois accompagné de son bureau, le 8 janvier 1982, est fort instructif.

Que dit François Mitterrand ? *« Il faut que vous admettiez que la lutte des classes existe »*, certes, mais aussi : *« On ne gagnera pas sans vous. Les patrons français ne doivent pas être considérés comme des gêneurs, ni comme des exploiteurs »*. D'ailleurs, *« nous sommes persuadés de l'importance de l'entreprise privée »* et *« je suis partisan d'une politique contractuelle avec le patronat »*. Son analyse paraît prophétique : *« La société capitaliste s'autodétruit. Le capitalisme foncier a conduit au capitalisme industriel. Aujourd'hui celui-ci conduit au capitalisme bancaire, qui s'est vicié. »* Reste le programme : *« Inventer ensemble une ville qui soit habitable »* ; *« Alléger les charges des entreprises »*, car *« je suis pour le profit des entreprises à condition qu'il soit équitablement partagé. Si on vous casse les ailes et les bras, vous ne pourrez pas travailler »* ; *« La santé, c'est l'abîme le moins contrôlable. Il faut s'adresser aux contribuables, contrôler l'engagement des dépenses »* : *« Le problème de la vieillesse pèse de plus en plus lourd »* ; *« Il ne faut pas dépasser 43 %* [le pourcentage d'alors du PIB consacré aux prélèvements obligatoires] *mais redescendre à 42,5 %. »*

Comment après cela prétendre que François Mitterrand n'était pas conscient des réalités économiques et des problèmes à résoudre ? Ce livre détruit la thèse de ses auteurs. Pour autant il ne manque pas d'intérêt. Les *verbatim* des entretiens des deux hommes nourriront le travail des vrais historiens et ils nous replongent dans une époque historiquement lointaine mais encore fort présente dans les réalités comme dans les mentalités d'aujourd'hui. Reprocher à l'homme qui est resté quatorze ans à l'Elysée d'avoir suivi bien des chemins de traverse avant de mettre en œuvre une politique conforme à son constat initial est certes possible, probablement même légitime. Mais cela nécessite un autre travail, une approche qui ne veuille pas seulement présenter Yvon Gattaz comme le vaillant chevalier solitaire qui sauva l'économie française. De cette période passionnante, il fut un acteur au témoignage utile, mais un acteur parmi beaucoup d'autres.

Thierry Bréhier

Philippe Simonnot est chroniqueur au « Monde des Livres »

Raison garder

Les débats et les discussions auraient-ils pour unique but de flatter l'ego de chacun de leurs interlocuteurs ?

PETIT TRAITÉ À L'USAGE DE CEUX QUI VEULENT TOUJOURS AVOIR RAISON
de Georges Picard.
Ed. José Corti, 210 p., 100 F (15,24 €).

Seuls les naïfs peuvent croire qu'une discussion vise à résoudre un problème ou à éclaircir une question difficile. En réalité, sa seule justification est d'éprouver la capacité des participants à désarçonner leur adversaire. L'enjeu n'est pas de vérité, mais d'amour-propre. »

Cet avertissement résume l'intention de Georges Picard au seuil de ce petit essai où, après bien d'autres du même genre, il s'applique, sur un ton mi-grave mi-badin et avec la même alacrité de pensée et élégance de style, à provoquer, interpeller, livrer des éléments de réflexion. Autant d'ouvrages qui sont des « mises au point » aimablement situées entre interrogation philosophique, constat de mœurs ambiantes et une certaine tentative d'approche morale.

GÉNIE GAULOIS

Ici, en soixante-trois chapitres courts, il expose les différentes facettes de l'art d'avoir toujours raison : ses calculs, ses manœuvres, ses ruses et ses pièges. On ne contestera pas le génie gaulois à discourir de tout et de n'importe quoi dans le but d'imposer une vérité. Approximative, factice ? En tout cas, satisfaisante pour qui l'émet. *« Quelle candeur de croire,* note Georges Picard, *que l'intelligence est la capacité de découvrir des vérités. »* Et de nous citer pour exemple les débats dont raffole la télévision et qui ne débouchent sur aucune conclusion, l'arbitrage étant impuissant à rapprocher des vues partisanes. Mais l'essentiel n'est-il pas qu'elles s'affrontent ?

Le lecteur tirera un charmant profit à raisonner avec Georges Picard, mais, comme il nous dit que *« l'éloge à autrui est l'une des figures détournées de la vanité personnelle »*, on n'insistera pas pour conseiller de le lire.

P. Ky.

★ Dans son précédent essai, *Tout m'énerve* (José Corti), toujours à la confluence de l'observation, de la réflexion et de l'ironie, Georges Picard regardait filer le train de vie actuel et en tirait quelques réflexions corrosives et toniques.

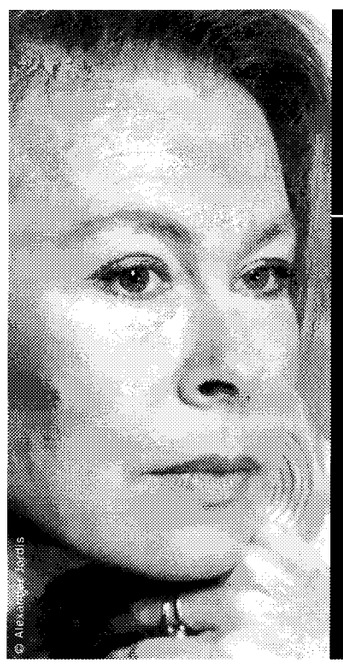
© Alexandre Jordis

Christine
Jordis
GENS DE LA TAMISE

Il faut lire du début à la fin cette histoire du roman anglais au XXe siècle.
Constance Delaunay, Le Monde

Editions du Seuil

LeMonde Job: WIV4299--0006-0 WAS LIV4299-6 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 08:59 S.: 111,06-Cmp.:21,09, Base : LMQPAG 07Fap:100 N°:0075 Lcp:700 CMYK

Jackson Pollock court toujours

Un livre énorme, des enquêtes de police, des collections de potins, une psychanalyse rapide : les biographes de Pollock n'ont pas ménagé leur peine. Mais l'auteur leur échappe

JACKSON POLLOCK
de Steven Naifeh
et Gregory White Smith.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par J. P. Mourlon,
éd. Tristram, 768 p.,
195 F (29,72€).

Parce que Pollock a la réputation d'avoir été excessif en toute chose, Steven Naifeh et Gregory White Smith ont pensé qu'ils ne pouvaient faire moins que lui consacrer une biographie excessive. Traduite, elle n'est pas loin des 800 pages et l'index – à demander par courrier à l'éditeur, qui a préféré ne pas le joindre au volume – se flatte de compter près de 1 300 entrées. Entreprise colossale : sept ans d'enquêtes, 2 500 enregistrements avec plus de 800 personnes, des voyages à travers l'Amérique.

Tout cela pour quel résultat ? Enoncée dans le style que Naifeh et Smith prêtent à leur héros, la réponse serait : « pour un fichu bouquin, dans le genre absurde ». Il a tous les mérites d'une biographie dite « à l'américaine », mais ses auteurs se montrent incapables d'écrire une ligne convaincante sur le seul sujet qui compte véritablement, les toiles de Pollock.

Les mérites tiennent en quelques mots, exhaustivité et précision dans les détails, méticulosité acharnée, formidable capacité à recueillir et collationner souvenirs, traces, potins, articles et citations. Il n'est aucune figure du récit qui, à la première mention de son nom, ne soit gratifiée d'une notice, plus ou moins développée selon les circonstances. Le père et la mère de l'artiste, ses frères et leurs femmes, Lee Krasner son épouse, ses compagnons de beuverie, ses médecins, bénéficient d'un traitement de luxe. Leur présentation commence par un état civil qui remonte au moins aux parents, sinon aux grands-parents. Elle s'enrichit des diplômes, d'une estimation rapide de la situation sociale et financière, ainsi que d'anecdotes. Les auteurs suspendent leur narration pour introduire ces informations, vidant leurs carnets de notes dans leur manuscrit sans séparer l'inutile du nécessaire.

GOÛT DES RAGOTS

Ils ont un goût marqué pour les ragots – ce qui distrait le lecteur à défaut de l'instruire. Peggy Guggenheim, plutôt ladre par ailleurs, ne portait rien sous ses robes, qu'elle affectionnait fendues, afin de proposer franchement des plaisirs qui seraient sans suite et la mettraient de bonne humeur. Que Pollock ait ou non accepté son invitation n'a pas grande importance – il semble qu'il n'ait pu faire autrement, parce que Peggy fut sa première galeriste. Cette folie du détail donne à nombre de passages un air de baroque involontaire. Pollock, quand il se tua dans un accident de voiture, conduisait à un concert sa maîtresse, Ruth Klingman (dont le père avait une décapotable Cadillac *« d'un blanc laiteux »* et détestait la psychanalyse), et une amie de celle-ci, Edith Metzger. Comment la caractériser ? En révélant qu'elle était la maîtresse du patron du salon de beauté où elle tenait les fonctions de manucure et de réceptionniste et en ajoutant qu'avant de fuir l'Allemagne, elle avait mordu Hermann Goering qui cherchait à l'embrasser *« à l'issue d'un rassemblement nazi »* – mordu *« si fort qu'elle se souvenait encore du goût ». « Mais Pollock ne s'intéressait nullement à Edith Metzger »*, continuent cependant Naifeh et Smith. Alors, à quoi bon ces précisions douteuses ?

HANS NAMUTH © HANS NAMUTH LIMITED

Jackson Pollock en 1950

Appliquant la technique du chalut, il leur arrive néanmoins de recueillir assez d'éléments pour réussir d'assez bonnes descriptions générales des lieux et des milieux – la Californie de la Grande Dépression, le New York des artistes pauvres, le cercle artistique de Thomas Benton, le monde chic de Peggy Guggenheim et de Betty Parsons. Dans le portrait de groupe, ils ont un certain talent. Sans doute serait-il infiniment préférable qu'ils citent leurs sources – le livre n'a pas une seule note – mais, tel quel, il peut faire office de chronique d'une génération.

De chronique, d'agenda, pas d'analyse. Chaque fois qu'il faut en venir à des questions d'esthétique et d'idées, les auteurs s'en sortent par des banalités évasives et des listes de noms. De ce que Pollock a connu des avant-gardes dans les années 30, on ne saura rien de précis. De ses relations avec le surréalisme non plus. Des liaisons de Max Ernst, des intrigues de Matta et de Motherwell pour gagner le grade de chef d'école, à l'inverse, on saura tout. Cubisme, dada, néoplasticisme ne sont ici que notions vagues, comme si le Museum of Modern Art n'avait pas organisé des expositions sur ces sujets. (Il est vrai que, d'Alfred Barr, son directeur, les auteurs ne tracent qu'une pauvre caricature.) Masson, Picasso, Kandinsky, De Kooning, Gorky, Rothko ? Des noms. Le modernisme théorisé par Clement Greenberg ? Bien moins remarquable que ses *girlfriends* successives. L'admiration déclarée pour Greco et Goya ? Une bizarrerie qui ne mérite pas examen.

QUESTIONS EN SUSPENS

Il serait du reste superflu, puisque Naifeh et Smith savent pourquoi Pollock peint et quoi. Ce qu'il peint ? Le drame d'avoir été déchiré entre papa et maman, le désir de retrouver le paradis enfantin. Ses tableaux sont interprétés selon un schéma que l'on hésite à qualifier de psychanalytique par respect pour cette discipline. Maman Stella : la loi, la protection, la culture. Papa Roy : le dérèglement, l'aventure, la nature. Entre les deux, Jackson balance. Des preuves ? Les récits des belles-sœurs et la litanie des symptômes : Pollock était alcoolique, impuissant, hanté par l'homosexualité. Alcoolique ? Indubitablement, comme ses frères du reste et une bonne partie du monde artistique new-yorkais. Impuissant ? Il l'aurait laissé entendre, ça se murmurait. Au demeurant, Ruth Klingman lui affirma être enceinte de lui et il le crut... Proche de l'homosexualité ? Parce qu'il avait des amis qui, dans les bars peu éclairés... Parce que son frère Sande l'aurait craint...

Et quand bien même ces faits seraient irréfutablement établis, en saurait-on véritablement beaucoup plus ? Bacon était tout aussi alcoolique et affichait son homosexualité. Que l'on sache, sa peinture et celle de Pollock ne se ressemblent guère. Pas plus que l'usage qu'ils firent de Picasso et du surréalisme. Or ce sont ces questions qui importent principalement. Les auteurs ne les abordent qu'une fois, quand ils avancent leur explication du *dripping* pollockien. Le *dripping* consiste à laisser couler la peinture sur la toile posée à plat et à dessiner des lignes de la sorte. Pourquoi Pollock fit-il de ce procédé qu'il n'a pas inventé sa marque propre ? Parce qu'enfant il avait vu son père uriner sur une pierre et l'avait envié.

« En dépit de tous ses problèmes d'impuissance et d'énurésie, il pouvait, dans l'atelier, "contrôler le jet". La puissance créatrice, comme la sexuelle, se réduisait à un concours à qui pisserait le plus loin. » On n'invente rien : c'est page 488. Page suivante : *« En déversant de la peinture en courbes très lentes, ou la projetant en minces boucles tendues, il pouvait jouer le rôle de Roy Pollock – même si, dans les complexités de l'image, l'opulence de la couleur, il demeurait toujours du côté de Stella. »* En peignant comme on pisse, Jackson Pollock égalait donc papa, mais, pissant avec art, il ne trahissait pas maman. Une interprétation si subtile éclaire de manière évidemment définitive l'art de Pollock et l'expressionnisme abstrait tel qu'il s'est formé à New York peu après 1945.

Philippe Dagen

Henri Cartier-Bresson saisi sur le vif

Après Gaston Gallimard, Kahnweiler, Albert Londres ou encore Hergé, Pierre Assouline s'est intéressé à l'un des plus grands photographes vivants. Mêlant études, archives et entretiens, il restitue avec justesse une existence érigée en œuvre d'art

HENRI CARTIER-BRESSON, L'ŒIL DU SIÈCLE
de Pierre Assouline.
Plon, 384 p., 125 F (19,06 €).

Comment raconter un personnage aussi insaisissable que Henri Cartier-Bresson ? Comment suivre la trace d'un photographe et dessinateur qui fuit comme une anguille, assène à qui veut l'entendre que seule l'intuition le guide, déteste commenter ses images et délivre une pirouette colérique dès que l'interlocuteur se veut insistant sur un détail, un fait, un souvenir... ?

Mais voilà. Henri Cartier-Bresson, quatre-vingt-onze ans, est sans doute le plus grand photographe vivant. Et il fallait bien qu'un biographe tente d'attraper dans son filet cette boule de nerfs. Pierre Assouline, un spécialiste du genre – il est l'auteur de biographies de Dassault, Gaston Gallimard, Kahnweiler, Albert Londres, Simenon et Hergé –, publie *L'Œil du siècle*, qui embrasse sous un joli titre le parcours du jeune bourgeois passé du surréalisme (avant-guerre) au photojournalisme (après-guerre).

S'il n'y a pas de révélations qui viendraient bouleverser le regard que l'on peut porter sur une œuvre majeure, on notera le franc parler d'Assouline, qui se permet avec habileté, à la fin de ce récit chronologique, de dire tout haut ce que tout le monde penserait tout bas : *« Peintre et dessinateur, Cartier-Bresson n'est qu'un parmi des milliers d'autres. Photographe, il est unique. »* Ou encore : *« Dans son œuvre, la grâce ne fut que d'un seul côté, qui n'est pas celui du dessin. »*

SOURCES INDISTINCTES

Pierre Assouline privilégie donc le photographe. Avec trois atouts. Il a dialogué avec Cartier-Bresson, il a eu accès à ses archives personnelles ainsi qu'à celles de l'agence Magnum (que le photographe a cofondée en 1947 avec Robert Capa et David Seymour). L'auteur peut ainsi préciser et enrichir – dates, lieux, circonstances, anecdotes – un parcours déjà bien cerné et donner au livre toute sa valeur.

On déplorera un point de méthode. Il est impossible de distinguer, dans ce récit alerte qui se lit avec bonheur, les informations trouvées par Assouline de celles que l'auteur a puisées dans les nombreux livres, essais et articles, ainsi que dans les entretiens donnés par le photographe – autant de sources reléguées en fin d'ouvrage.

Le résultat est qu'un Peter Galassi, conservateur au Musée d'art moderne de New York (MoMA) et dont la thèse est déterminante sur les premières photos d'HCB, n'est pas cité une fois. On perçoit l'emprunt en masse quand l'auteur se risque – longuement – dans l'analyse de l'œuvre, qu'il résume ainsi : *« La fulgurance du regard corrigée par l'esprit de géométrie, l'intuition développée par le goût de la composition, la poésie de l'instant transcendée par le décalage des situations. »*

Mais sans doute le lecteur se laissera-t-il porter par le récit d'une vie dans le siècle – entrevue par une voyante qui lui a tiré les cartes –, qui a vu Cartier-Bresson étudier la peinture chez André Lhote, fréquenter les surréalistes, chasser l'hippopotame en Côte d'Ivoire, parcourir le monde – *« Je ne voyageais pas, j'habitais dans les pays »*, dit-il souvent –, s'évader d'un camp allemand pendant la guerre, bénéficier d'une exposition posthume au MoMA, photographier l'indépendance de l'Inde, la révolution chinoise ou l'URSS de l'après-guerre, et dialoguer avec des personnalités comme Breton, Mandiargues, Crevel, Ernst, Aragon, Nizan, Bowles, Jean Renoir, Matisse, Giacometti, Gandhi, Faulkner, Capote, Max Jacob, Marilyn Monroe... Il a juste *« raté »* de Gaulle, constate Assouline.

Le biographe dispose d'une jolie carte en main quand Cartier-Bresson ne cesse de répéter que la vie est le ferment de son œuvre. *« Il renonce à la peinture pour la photographie car c'est la manière la plus appropriée de vivre intensément »*, écrit Assouline, qui rappelle que le Leica est le prolongement du dessin, *« l'indispensable carnet de notes sans lequel ses images seraient restées enfouies dans une mémoire infidèle »*.

Assouline a le talent de faire revivre une existence érigée en œuvre d'art. La leçon du livre se résume à la leçon de vie donnée par HCB – *« profiter sans compter du spectacle de la vie »* – dont les ingrédients seraient la révolte, la liberté, le hasard, la disponibilité, le refus des conventions. Une définition du surréalisme en somme.

SES APPRENTISSAGES

« Jeune homme, vous feriez mieux d'entrer dans les affaires de votre famille », lui dit Gertrude Stein, en 1928. Assouline montre bien comment ce fils d'industriels – sa famille détenait une prestigieuse usine de coton à Pantin – a tout fait pour échapper à son milieu, se faisant d'abord appeler Cartier. *« Il vit cette filiation comme une tare »*, écrit Assouline. Il y a de belles pages sur les années de formation, les lectures immenses, l'assiduité au Louvre, les trois échecs au bachot, l'apprentissage de la liberté, quelques protecteurs américains qu'il fréquentait le dimanche à Ermenonville...

Assouline est instructif quand il décrit le contexte d'images qui s'en trouvent éclairées, notamment les premières en Afrique dont il *« n'a conservé qu'un choix de négatifs »*, le rôle des femmes (notamment Ratna Mohini, une danseuse javanaise rencontrée en 1936, puis la photographe Martine Franck), son travail dans le cinéma – comme assistant de Jean Renoir, puis cinéaste documentaire –, son dialogue avec Teriade qui a édité *Images à la sauvette* (1952), son statut de photographe salarié pour le quotidien *Ce soir*, dirigé par Louis Aragon, ses relations tumultueuses avec Magnum, mais aussi quand il raconte des portraits célèbres, comme celui d'Irène et Frédéric Joliot-Curie.

Si Cartier-Bresson a embrassé le monde, le livre donne l'impression qu'il ne s'attarde pas, qu'il ne dialogue pas, mais reste en effraction, glissant sur un réel qu'il met en formes. Ainsi de sa rencontre avec Gandhi, une heure avant que ce dernier ne soit assassiné. HCB lui montre une de ses photos, Claudel devant un corbillard. *« La mort, la mort, la mort... »*, murmure le Mahatma. C'est tout. Cartier-Bresson était déjà ailleurs...

Michel Guerrin

:VE:ESKOFOT:XLIV4201-0003
not exist

vous cherchez un livre ?
déjà 600 000 références
trouvez-le tranquillement de chez vous
achetez-le par paiement sécurisé
alapage.com
le plus grand magasin culturel français sur internet qui vous propose :
livres, disques, vidéos, DVD, CD-Rom, jeux, jouets, réservations de spectacles...
Quand on est à la page, on est
alapage.com
www.alapage.com

LeMonde Job: WIV4299--0007-0 WAS LIV4299-7 Op.: XX Rev.: 20-10-99 T.: 19:15 S.: 111,06-Cmp.:21,09, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0076 Lcp:700 CMYK

Ville royale où Henri III réunit à deux reprises les Etats généraux, Blois accueille, du 22 au 24 octobre, les deuxièmes Rendez-vous de l'Histoire, qui peuvent en tenir lieu sur le thème retenu. Cette année, « Les nourritures terrestres » promettent un festin en paroles, mais aussi des spectacles et des « travaux pratiques » des plus alléchants. A l'occasion de ce forum exceptionnel, qui croise réflexions méthodologiques et pédagogiques, débats et conférences, cafés « historiques », expositions et Salon du livre, le prix Augustin-Thierry et le prix du Roman historique seront remis aux lauréats du cru 99 : Françoise Waquet, pour « Le Latin ou l'empire d'un signe » (Albin Michel), et Jacques Baudouin, pour « Le Mandarin blanc » (Lattès)

ALINARI-GIRAUDON/VENISE, CA'REZZONICO

Tableau de Pietro Longhi représentant le banquet donné en l'honneur de l'électeur de Cologne, Clément Auguste, au Palazzo Nani alla Giudecca, le 9 septembre 1755

Table ouverte

Philippe-Jean Catinchi

Avant même que les historiens ne se penchent sérieusement sur l'histoire de l'alimentation, linguistes et lexicologues savaient le rôle capital des usages et rituels collectifs de l'absorption des nourritures terrestres. Au risque de réveiller sans ménagement la part d'animalité de chacun, il faut convenir que le terme même de « repas » – le mot dans sa graphie actuelle remonte au milieu du XIVe siècle – dit la « pâtée » ou la « pâture », le *repast*, attesté dès le début du XIIe siècle, dérivant sans plus d'ambiguïté du latin *pascere* (paître). Certes la référence animale connut très vite une acception figurée devenue sans peine primordiale. L'usage y désignait désormais l'ensemble des aliments et boissons que l'homme ingère, sans toutefois connaître avant la Renaissance le sens moderne du « repas » où la succession des mets, pris en une fois et à horaire précisé, révèle une codification sociale déterminante. Les différents moments de « restauration » purent alors s'articuler de façon stricte, « déjeuner », « dîner » et « souper » s'enchaînant immuablement, même si les heures que l'usage leur réservait ont pu varier selon les époques, les lieux et les milieux.

Malgré ces acquis que les dictionnaires de langue ont depuis longtemps sinon popularisés, au moins rendus accessibles, les historiens ont tardé à prendre au sérieux un domaine entaché d'une hâtive réputation de légèreté. L'aspect anecdotique de certaines pratiques, l'histoire souvent savoureuse de plats fameux, le dévoilement pittoresque des goûts et dégoûts de certains grands dont chroniqueurs et mémorialistes nous confiaient le secret n'étaient pas faits pour dissiper le soupçon d'indignité de ce champ d'étude ; et les recommandations incitatives des pères des Annales n'y ont rien changé (1).

Sur ces terres quasiment vierges, ce sont les anthropologues et les ethnologues qui se sont montrés les plus entreprenants ; au risque de voir le sens aigu – et périlleux – de l'analogie de l'école structuraliste paralyser davantage la démarche historique, plus attachée aux singularités qu'aux convergences et aux globalisations. Aussi est-il remarquable que la somme collective qui paraît aujourd'hui, sous la double direction de l'historien Jean-Louis Flandrin et de l'ethnologue Jane Cobbi, soit le fruit d'un séminaire commun tenu à l'Ecole des hautes études entre 1989 et 1991, où se sont croisés des ethnologues donc (Hélène Balfet, Nelly Krowolski...), des anthropologues (Annie Hubert, Marie-Claude Mahias), une latiniste (Florence Dupont) et nombre d'historiens (citons, entre autres, Alix Prentki, Bruno Laurioux ou Bernard Rosenberger), dont certains à la frontière des genres (Rolande Bonnain). Si le fruit de ce travail d'équipe a attendu près d'une décennie avant d'être publié, c'est paradoxalement en partie au réveil tardif de la science historique qu'il le doit. Initiateur fécond et maître d'œuvre très sûr, le moderniste Jean-Louis Flandrin a en effet dirigé, mobilisant avec le médiéviste italien Massimo Montanari une quarantaine d'historiens, une monumentale *Histoire de l'alimentation* (2), qui a pu effrayer les éventuels éditeurs de cette autre somme, qui prend date avec l'état de savoirs complémentaires sans prétendre à une – bien improbable – synthèse.

Comme le titre l'assume, et sans doute pour mieux marquer le partage des genres, l'ouvrage a scindé les contributions érudites en deux parties. L'Histoire d'abord. De la Grèce antique aux campagnes françaises de l'ère moderne et contemporaine. Des questions simples : où mange-t-on ? Chez soi ou non ? Avec qui ? A quelle heure ? Selon quel rituel ? Quelles manières de table (vaisselle et couvert, nappes et serviettes) ? Que mange-t-on, bien sûr ? Selon quel ordonnancement ? Et quelle signification sociale ? Autant d'interrogations pertinentes puisque l'iconographie nous a suffisamment appris à distinguer le festin-spectacle, type *« vœu du faisan »* à la cour bourguignonne de Philippe le Bon, des beuveries russes et polonaises que les sources présentées en annexe donnent à lire, à défaut de les voir, ou du cérémonial terrible des repas royaux, tels que les vivent les Habsbourg d'Espagne (Jeanne Allard) – avant même les Bourbons de France –, et qui nient la mission conviviale induite.

Avec de brèves mais précises monographies consacrées aux usages de table à la fin du Moyen Age, interrogés grâce à une documentation désormais moins étroite – on regrettera cependant l'absence de cahier iconographique, fort utile pour rendre immédiatement sensible bien des traits essentiels d'une convivialité dont on sent, dès le beau travail de Pauline Schmitt Pantel (*Manger entre citoyens*), qu'elle fait l'essence même de ce rendez-vous commun. Seule tentative de relative synthèse, la plus roborative contribution de Flandrin lui-même (*Les Repas en France et dans d'autres pays d'Europe du XVIe au XIXe siècle*), exemplaire, où les évolutions matérielles et sociales sont strictement dégagées (on retiendra notamment la progressive discrimination socioculturelle des commensaux – on mange entre égaux –, unis désormais par une théorique communion intellectuelle et gourmande, propice en France à l'éclosion d'un discours spécifique (3).

Le second volet disqualifie toute ambition semblable. Si ces « tables d'ailleurs » permettent un mini-tour de planète aussi passionnant que suggestif, elles n'autorisent naturellement aucune conclusion d'ensemble. Signalons, à côté des beaux essais de Marie-Claude Mahias sur *« partage et transaction »* en Inde et Françoise Sabban sur la *« consommation codifiée »* du repas chinois, l'étonnant repas chez les Pygmées (Serge Bahuchet) et la paradoxale leçon que Dominique Fournier tire de la célébration communautaire au Mexique, où l'ivresse publique devient l'expression d'*« un désespoir que des siècles d'idéologie à usage interne se sont efforcés de présenter comme un fatalisme »*.

Conclure sur un état des lieux aussi ajouré dans le temps que dans l'espace n'aurait aucun sens. Flandrin le sait qui se contente d'observations fines et pertinentes, même comparatistes, puisqu'elles ne prétendent définir aucun universel. C'est là aussi la force de ce copieux ensemble, digeste malgré ses allures composites, et qui stimule les neurones à défaut des papilles et aiguise l'appétit du lecteur. Mais le *« symposium »* des savants d'aujourd'hui ne désignait-il pas initialement un banquet voué aux libations ?

(1) Assez astucieusement, Jean-Jacques Hémardinquer avait proposé une partie des textes de Marc Bloch et Lucien Febvre sur ce chantier d'« histoire des mentalités » – la formule est un peu trop précoce ici, mais permet de soustraire cette préoccupation à l'étude d'une *« civilisation matérielle »* préconisée plus tard par Fernand Braudel et qui évacue trop volontiers la dimension spirituelle et symbolique de tout usage ordinaire – dans le *Cahier des Annales* intitulé « Pour une histoire de l'alimentation » (n° 28, éd. Colin, 1970). Maurice Aymard a du reste très tôt – et justement – pointé les limites des premiers pas, orientés, selon la vogue de l'histoire sérielle, vers une histoire du ravitaillement et une évaluation de l'apport nutritif, dans sa contribution à l'« Histoire de la consommation » (*Annales ESC*, 1975).

(2) Fayard, 1996 (lire « Le Monde des livres » du 27 décembre 1996).

(3) Pascal Ory le tient pour une spécialité nationale (*Le Discours gastronomique français*, Gallimard/Julliard, « Archives », 1998).

TABLES D'HIER, TABLES D'AILLEURS
Histoire et ethnologie du repas
sous la direction de Jean-Louis Flandrin et Jane Cobbi. Ed. Odile Jacob, 496 p., 180 F (27,44 €).

THÉÂTRE MOLIÈRE MAISON DE LA POÉSIE

RENCONTRES EXCEPTIONNELLES : HUIT POÈTES FINLANDAIS À PARIS

Mardi 26 octobre à 21h
Pentti Holappa
Jyrki Kiiskinen

Mardi 2 novembre à 21h
Agneta Enckell
Sirkka Turkka

Jeudi 28 octobre à 19h
Lauri Otonkoski
Pentti Saaritsa

Jeudi 4 novembre à 19h
Kirsti Simonsuuri
Annukka Peura

avec l'aide du Centre National du Livre, de l'Ambassade de Finlande en France, et de l'Institut des Lettres de Finlande

Maison de la Poésie 157 rue Saint Martin 75003 Paris **01 44 54 53 00**

LeMonde Job: WIV4299--0008-0 WAS LIV4299-8 Op.: XX Rev.: 20-10-99 T.: 19:08 S.: 111,06-Cmp.:21,09, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0077 Lcp:700 CMYK

L'Evangile comme nourriture

● *Avertissement du peintre : sans adhésion intérieure à la vraie foi, le respect des commandements divins n'est rien. La leçon de gastronomie de Pieter Aertsen*

GIRAUDON

Le Christ chez Marthe et Marie, de Pieter Aertsen, une nature morte inversée (1553, Musée Boymans Van Beuningen, Rotterdam)

Une scène de cuisine. Une scène comme on en rencontre tant dans la peinture des Pays-Bas à partir du XVIe siècle, précise, vivante, chaleureuse. Elle est l'œuvre de Pieter Aertsen, un peintre originaire d'Amsterdam, et date de 1553. Mais que représente-t-elle au juste ?

Au premier plan, le regard découvre un ensemble de victuailles figurées avec tant de minutie et tant de diversité que le tableau s'apparente presque à une nature morte. Légumes (salades, navets, carottes), fruits (citrons, raisins blancs et noirs, rhubarbe), fromages et crème, vin, volaille, attendent d'être consommés. De part et d'autre de l'espace central se trouvent différents groupes de personnages absorbés, soit dans la préparation du repas (les femmes à gauche, les deux jeunes femmes de droite), soit par une joyeuse discussion autour d'un homme barbu, assis, qui tient une cruche à la main. Un peu partout des ustensiles de cuisine jonchent le sol ou occupent les tables (verres, cruches, marmites, cuillères, écumoires, égouttoirs, assiettes).

A première vue, toute l'abondance nouvelle des demeures patriciennes ou nobles, toute l'aisance alimentaire de ces pays du Nord si riches, toute l'opulence matérielle des sociétés urbaines en plein essor paraissent être représentées ici. On sait, par des chroniques, des descriptions ou des inventaires notariés que les tableaux et les gravures figurant des scènes de cuisine ou des repas décoraient assez souvent les cuisines des demeures bourgeoises, en une manière de commentaire silencieux mais élogieux sur l'importance des nourritures terrestres. La sécurité matérielle des élites urbaines des Pays-Bas était ainsi célébrée et mise en scène comme objet de plaisir esthétique. La peur de pécher par gloutonnerie s'éloignait devant l'assurance tranquille de pouvoir manger chaque jour à sa faim.

Olivier Christin

Pourtant, le tableau d'Aertsen n'est pas une simple scène de cuisine et pas davantage une nature morte. A l'évidence, les personnages y sont trop nombreux et trop importants ; ce sont eux qui donnent le sens de l'œuvre, par leurs gestes, leurs regards, leur posture. L'œuvre a donc peut-être une signification plus complexe, en partie cachée, et par exemple un sens moral. L'artiste semble, en effet, avoir voulu insister sur le partage sexuel des rôles entre les hommes et les femmes et faire de l'office ou de la cuisine le lieu d'une activité spécifiquement féminine : la préparation des repas. Aucun des personnages masculins visibles dans le tableau ne prête main-forte aux femmes qui s'activent. Aertsen aurait ainsi pu vouloir contribuer à une éthique du travail domestique et à une réflexion sur la place de la femme dans l'économie familiale.

Mais là encore trop d'indices invalident cette interprétation. Au premier plan, tout d'abord, un vase très richement décoré recueille un lys magnifique et quelques œillets dont on voit mal ce qu'ils font dans une cuisine. Surtout, au second plan un autre groupe de personnages écoute avec attention un homme jeune et barbu. Plusieurs femmes sont là.

L'explication du tableau se trouve en fait chez Erasme, dans un bref passage de l'*Institution du mariage chrétien* : *« Certains artistes, quand ils peignent un épisode tiré du récit évangélique, ajoutent des niaiseries impies de leur invention. Par exemple, pour décrire le Seigneur lors du repas chez Marthe et Marie, au moment où le Seigneur parle à Marie, ils inventent un Jean tout jeune homme, bavardant en cachette avec Marthe dans un coin, et un Pierre en train de vider une chopine. »*

Aertsen – et tous ceux qui adoptent les mêmes solutions iconographiques au cours des années 1525-1565 – illustrerait donc cet épisode évoqué au passage dans l'Evangile de Luc (10, 38-42) : *« Une femme nommée Marthe le reçut dans sa maison. Celle-ci avait une sœur appelée Marie, qui, s'étant assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole. Marthe, elle, était absorbée par les multiples soins du service. Intervenant, elle dit : "Seigneur, cela ne te fait rien que ma sœur me laisse servir toute seule ? Dis-lui donc de m'aider." Mais le Seigneur lui répondit : "Marthe, Marthe, tu te soucies et t'agites pour beaucoup de choses ; pourtant il en faut peu, une seule même. C'est Marie qui a choisi la meilleure part ; elle ne lui sera pas enlevée." »*

L'énigme du tableau est-elle levée pour autant ? Faut-il suivre Erasme dans sa condamnation indignée des artistes impies et blasphémateurs, se scandaliser du Pierre guilleret buvant à même la cruche ? Faut-il croire que tout est dit une fois que l'on a identifié le sujet du tableau et renoncer à demander pourquoi les mets sont au premier plan, devant le personnage central de l'épisode, Jésus ?

Tout se passe comme si les artistes et leurs commanditaires cherchaient à mettre en relation nourritures terrestres et message évangélique, à souligner les dangers de la gourmandise, à opposer le respect extérieur des prescriptions de l'Eglise et l'engagement personnel du fidèle

Le plus sûr est de revenir à l'interprétation traditionnelle de Luc (10, 38-42). Exégètes et prédicateurs du Moyen Age et des débuts de l'époque moderne ont en effet utilisé ce passage comme point de départ de réflexions sur la foi (écouter la Parole du Christ, suivre son enseignement) et les bonnes œuvres (accomplir ses devoirs d'état, nourrir ceux qui ont faim) et sur l'opposition entre la vie contemplative (Marie) et la vie active (Marthe). Le tableau d'Aertsen représenterait donc les deux choix de vie antagonistes, symbolisés ici au fond par le contraste éclatant entre les nourritures spirituelles (la Parole) et les nourritures terrestres (les victuailles).

Bien des éléments déroutants s'expliquent dans cette perspective. Les fleurs tout d'abord, et notamment le lys et les œillets (*carnatio* en latin), qui évoquent l'Annonciation et l'Incarnation ; le décor ensuite, où l'on remarque deux reliefs en grisaille au-dessus du Christ : à gauche Moïse et les tables de la Loi, à droite Aaron et la manne, deux allusions très claires à la Parole divine et aux nourritures terrestres.

Cette interprétation étayée par de nombreux textes semble satisfaisante. Elle bute cependant sur un obstacle qui tient à la composition même du tableau. Il s'agit en effet de ce que les historiens d'art s'accordent à nommer *« une nature morte inversée »*, c'est-à-dire une œuvre dont le sujet véritable est rejeté à l'arrière-plan et comme dissimulé par une profusion de détails, d'éléments décoratifs ou anecdotiques. Le procédé, que l'on retrouve dans d'autres tableaux contemporains, offrait aux artistes l'occasion de démontrer leur virtuosité. Il permettait aussi aux commanditaires et aux collectionneurs de faire étalage de leur culture et de leur sagacité en déchiffrant les significations complexes et cachées de ces toiles étranges qui déroutaient tant Erasme. Les amateurs exerçaient ainsi leur talent particulier, leur art de parler de l'art, leur science de connaisseurs, suivant en cela les préceptes de Castiglione qui, dans son *Livre du courtisan* (1528), estimait indispensable à l'homme bien né d'*« avoir aussi connaissance de la peinture, qui est chose honnête et utile* [...]. *Et quand on n'en tirerait jamais d'autre profit, elle sert à savoir juger l'excellence des statues anciennes et modernes, des vases, des édifices, des médailles, des gravures et semblables choses »*.

Mais pourquoi avoir choisi ce mode de représentation qui donne une place primordiale aux nourritures terrestres alors qu'il est question d'exalter la vie contemplative ? Et pourquoi donner un ton burlesque à la scène du premier plan, au risque de rendre la signification du tableau incompréhensible même pour un esprit aiguisé ? Ce qui reste à élucider, par conséquent, c'est la relation complexe entre les deux plans.

Pieter Aertsen et Joachim Beuckelaer, dont l'œuvre reste très proche, recourent en fait au procédé de la nature morte inversée à d'autres occasions, par exemple dans des scènes de marché avec *Ecce Homo* ou dans des représentations d'étals de bouchers avec *Fuite en Egypte*. L'inversion et la présence ostentatoire de la nourriture au premier plan paraissent donc renvoyer à des enjeux plus complexes qu'à l'opposition traditionnelle entre vie active et vie contemplative et inviter à réfléchir sur les rapports entre les deux espaces picturaux imbriqués. Tout se passe comme si les artistes et leurs commanditaires cherchaient bel et bien à mettre en relation nourritures terrestres et message évangélique, à souligner les dangers de la gourmandise et de la gloutonnerie, à opposer le respect extérieur des commandements de l'Eglise (notamment en matière d'interdits alimentaires) et l'adhésion intérieure de la vraie foi, à exhorter le chrétien à ne pas sacrifier l'*amor dei* à l'*amor carnis*. Peut-être commandés en période de carême, afin d'encourager les fidèles à ne pas se contenter d'une abstinence purement formelle, sans méditation sur la Passion et sur le message évangélique, ces natures mortes inversées ne constituaient donc pas une célébration satisfaite et un peu écœurante de l'opulence alimentaire, mais une réflexion exigeante et un avertissement. Au début du XVIIe siècle, Vélasquez réussira à reprendre ce thème en le débarrassant de tout élément anecdotique ou comique et en renforçant le lien entre les deux plans du tableau : au premier plan, Marthe prépare un repas de Carême, fait de poisson, de légumes, de pain. S'abstenir de viande, de beurre, de fromage, de vin pendant le carême ne sert à rien sans la foi.

Saveurs du jour

● *Antiques symboles de pénurie devenus, parfois au prix d'une sophistication extrême, des images de l'opulence, les denrées de terroir ont aussi leur part à l'histoire du goût*

Les images de la pénurie renvoient au manque, évoquent la faim et l'insatisfaction d'un besoin premier. Elles rappellent l'ancien régime alimentaire des campagnes, la disette, la rareté des viandes, l'image du paysan démuni du nécessaire, condamné à se nourrir de racines. Elles connotent encore une cuisine roborative mais pauvre, monotone et insipide, et demeurent associées aux représentations d'un peuple non initié à l'art culinaire, qui se nourrit sans gourmandise, sans satisfaire aux exigences du goût.

Jouissant de ressources supérieures à leurs besoins, recourant à la pratique distinctive des produits rares et chers, comme les épices à l'ère médiévale, les élites ont longtemps dénigré les modes d'alimentation du peuple reposant sur la ressource locale et sur le savoir-faire culinaire familial et coutumier. Ainsi, jusqu'au milieu du XIXe siècle, les choux fermentés *« aigres et puants »* des Alsaciens, la crucharde que les paysans landais trempent dans le jus du lard, l'immangeable bréjaude du Limousin, la potée ou la fressure ont-ils été marginalisés par la culture gastronomique. A l'instar des viandes salées, du porc ou du lard, qui pourtant a longtemps incarné l'abondance, mais aussi des légumes tels le chou, le panais et le navet regroupés sous le terme générique de racines, des bulbes comme l'ail ou l'oignon, des herbes aromatiques indigènes, longtemps associés aux pratiques alimentaires du peuple.

C'est encore un mode de cuisson comme le bouilli qui a longtemps symbolisé la cuisine populaire des campagnes, la marmite nutritive soumise à cette lente cuisson de l'âtre qui n'exige pas de surveillance et permet à la paysanne de vaquer à ses travaux alors que le rôti, riche et festif, supposant une abondance de viande, se trouve systématiquement présent sur les grandes tables.

A cet égard, on peut rappeler le double statut d'un plat modeste et simple comme le pot-au-feu. S'il a longtemps constitué la nécessité ordinaire des repas dans les campagnes avec son bouillon qui trempe la soupe sur les tranches de gros pain, son lard, exceptionnellement son morceau de bœuf ou sa volaille, ses légumes rassemblés à la fortune du pot, le même plat incarne dans la cuisine des élites le superflu. Il connote ici l'abondance par la profusion et la diversité des viandes, des légumes et des herbes, réunis dans une cuisson prolongée, dans une union intime, pour favoriser l'exhalation d'une essence indispensable à la confection des fonds de cuisine, d'un bouillon qui ne sert nullement à nourrir mais tout simplement à donner du goût.

Julia Csergo

Or, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, les plats des plus humbles – pot-au-feu et potée des ménages paysans, matelote des mariniers, cotriade ou bouillabaisse des pêcheurs –, qui incarnaient le manque et la nécessité, accèdent au statut gastronomique et se voient répertoriés dans les nouveaux *Trésors gastronomiques* de la France.

C'est à l'issue d'un processus engagé depuis la fin du XVIIIe siècle que s'opèrent ces mutations. En effet, la vogue des voyages, favorisée par les avancées des techniques des ponts et chaussées, a induit une nouvelle perception de la ruralité et l'élaboration de l'imagerie d'une saine rusticité du peuple primitif des campagnes. La frugalité alimentaire se trouve désormais valorisée autour des représentations bucoliques d'un bon goût associé à la simplicité de l'accommodement, à la vérité et à l'authenticité de la ressource locale. Toutefois, c'est dans le dernier tiers du XIXe siècle que l'influence grandissante de l'industrialisation et du mode de vie urbain accentue le sentiment de la désagrégation des communes rurales et suscite un vif intérêt pour les traditions populaires. Dans le prolongement de la conception romantique du local comme conservatoire de la sensibilité du passé, se construit un système de représentation qui fait des cuisines populaires l'incarnation des solidarités et des traditions villageoises.

Ce processus s'accélère au moment de l'avènement de la IIIe République. Attentive à susciter, dès son installation, un sentiment d'appartenance républicaine dans des campagnes encore largement bonapartistes, elle s'enracine dans les espaces locaux, développant des formes de régionalisme officiel versant vers l'agrarisme. Dans la vision politique de la diversité des cultures locales et sociales comme mémoire d'un sol et d'un peuple unifiés, les cuisines populaires, en rupture avec le modèle de haute cuisine aristocratique, en offrent un nouveau qui se donne comme l'émanation de la gloire du peuple français et de la nation tout entière.

A travers un discours gastronomique triomphant, qui s'appuie sur le développement du tourisme, les pratiques des cuisinières des maisons bourgeoises, des cordons bleus et des restaurateurs, certains plats populaires qui incarnaient des formes de gestion de la pénurie se chargent alors de sophistications extrêmes. Les recettes se fixent, se codifient : le pot-au-feu devient une œuvre d'art dont la cuisson en plusieurs temps nécessite une attention de tous les instants, les choux en sont bannis, réservés aux potées ; la poule au pot – volaille plongée dans le pot avec les légumes du potager – s'agrémente de farces réunissant truffes, foie gras et armagnac ; la bouillabaisse des pauvres pêcheurs, confectionnée avec les poissons invendables, exige désormais des ingrédients de choix.

A l'issue de ce processus de valorisation des cuisines des campagnes, des mets simples, rustiques, ont ainsi accédé au statut de l'excellence. L'idée s'impose que le manque du nécessaire ne dispense du goût pour le superflu, comme le fait de ne pas avoir de quoi se nourrir richement n'empêche pas de se nourrir avec goût et que le peuple des campagnes a toujours cherché à rassasier la faim en satisfaisant le goût par le recours aux préparations et aux assaisonnements. Curnonsky, « prince des gastronomes » qui consacra plusieurs ouvrages à la recension des plats populaires et des spécialités locales, pouvait désormais affirmer : *« Le paysan et l'ouvrier savent manger et l'on rencontre dans les campagnes des fermiers qui sont des artistes et des mariniers qui sont de grands chefs »*.

LIVRE ÉPUISÉ
Service de Recherche
Gratuit et sans engagement de votre part
frontispice
Boîte Postale 177
75224 Paris cedex 05
Tél : 01 40 12 05 36
Fax : 01 40 12 06 04
frontisp@club-internet.fr
LIVRE ANCIEN

Giovanni Dotoli
Salah Stetié
le poète, la poésie
Préface de Mario Luzi
350 F
Klincksieck
8, rue de la Sorbonne, Paris 5e

LeMonde Job: WIV4299--0009-0 WAS LIV4299-9 Op.: XX Rev.: 20-10-99 T.: 19:34 S.: 111,06-Cmp.:21,09, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0078 Lcp:700 CMYK

Logique de la négation

MISÈRE ET CRIME AU JAPON
Du XVIIe siècle à nos jours
de Philippe Pons.
Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 552 p., 210 F (32,01 €).

● Dans une somme lumineuse sur le peuple des insoumis que la misère pousse à la violence et au crime, Philippe Pons interroge le réflexe discriminant des sociétés japonaises à l'âge moderne

Alain Corbin

A vides de respectabilité, désireux de répondre aux attentes de l'Occident, les hommes politiques et les savants de l'ère Meiji ont élaboré une histoire convenue qui présente l'image rassurante d'un Japon homogène, peuplé de guerriers, de paysans, d'artisans et de marchands. Ils ont négligé, souligne Philippe Pons, *« les fleurs sauvages et les herbes folles de la mémoire »*. Ils ont, du même coup, minimisé la diversité sociale de l'archipel. C'est cette version officielle que l'auteur entend corriger. La « traversée » à laquelle il invite le lecteur doit rendre de la complexité de l'histoire japonaise. Philippe Pons explore des nébuleuses sociales, aux limites imprécises et mouvantes, situées dans des espaces liminaires, au sein desquelles se sont élaborés des traditions, des mœurs, des codes de conduite et des langages propres. Il présente un peuple d'insoumis ; il analyse des *« sub-cultures du refus »* et montre la cohérence qui s'instaure entre ces nébuleuses et la société globale.

En historien, Philippe Pons s'efforce de détecter les filiations, les héritages, sans pour autant négliger les ruptures ; sans se laisser abuser par les fausses continuités. Mais le journaliste qu'il est multiplie les recours. Il a, pendant de longues années, arpenté les *yoseba,* citadelles sans murs, *« îlots perdus dans la flaque urbaine »,* terres d'exil que rien ne distingue dans la topographie mais d'où l'on ne repart pas. Philippe Pons évoque les odeurs, les regards et les gestes perçus au hasard des rencontres et les dialogues noués avec les habitants de Sanya (Tokyo) ou de Kamagasaki (Osaka) qui ont décidé de tout endurer – l'un des maîtres mots de la culture japonaise – parce qu'ils ont le sentiment d'être parvenus en bout de course ; silhouettes furtives d'individus *« évaporés de la société»,* qui se sentent les pieds dans le vide, après avoir perdu tout sens de la communauté et de la solidarité ; malheureux héritiers, assure Pons, des peuples des espaces liminaires d'autrefois.

Ceux-ci n'en étaient pas moins les lieux privilégiés de l'innovation culturelle, le terreau sur lequel s'est épanoui le théâtre et se sont déployées les fêtes populaires. Pons, fort de sa bonne connaissance de la littérature japonaise, n'oublie pas que ces espaces bénéficiaient du regard bienveillant d'un peuple fasciné par les antihéros qui s'y étaient réfugiés. En bref, le livre comble l'attente du lecteur parce qu'il allie le souci de la profondeur temporelle au talent de l'enquêteur, abandonné aux plaisirs de l'immersion.

Tout commence au Moyen Age (XIIe -XVIe siècle), quand se constitue au sein des villes et de leurs cloaques, le long de la grande route et à l'intérieur de ses relais, le monde éclaté de la discrimination. A l'origine se situent l'errance et la pauvreté des hommes *« venus avec le vent »,* revêtus d'un manteau de paille, coiffés d'un chapeau à larges bords, *« le regard tourné vers la lune ».* Les *eta* assument la souillure. Ils sont travailleurs du cuir, teinturiers, gardes auprès des corps des suicidés par amour et possèdent le monopole du ramassage des excréments humains. Les *hinin* (non-humains) échappent aux réseaux d'appartenance. Ils ont pour tâche de nettoyer les rues et tous les lieux impurs, d'appliquer aux criminels les flétrissures et les mutilations ou de les exécuter. Entre ces exclus et la société globale se déploie toute une « zone grise » ; s'y retrouvent les guerriers sans maître, les artisans d'ustensiles en bambou pour le thé, les montreurs de singes... Tous ont pour territoire les berges et les rives. C'est là que viennent aussi se réfugier le voyageur mélancolique, condamné à dormir sur un oreiller d'herbes, les moines sans attaches, les mendiants frappant une cloche ou présentant un bol, les saltimbanques et les *« femmes de divertissement».*

Les shoguns Tokugawa de la période Edo entendent mettre de l'ordre dans ce monde de la discrimination ; c'est que les villes croissent d'une façon spectaculaire. Au début du XVIIIe siècle, le Japon est l'un des pays les plus urbanisés du monde. Le pouvoir central renforce et systématise la discrimination. Il s'efforce de hiérarchiser les humbles afin de mieux asseoir son contrôle. Il impose aux membres des communautés discriminées de se faire enregistrer, pour permettre une identification immédiate. Les *eta* se doivent de porter un insigne de fourrure. Ils sont astreints à une coupe de cheveux qui désigne leur statut. En 1790, on décide de tatouer en haut du bras gauche les *hinin* coupables d'incartades. Les membres de cette catégorie perdent le privilège de se *« laver les pieds»* ; c'est-à-dire de rentrer au sein de la « société ordinaire ». Lorsqu'au début du XIXe siècle les *« hinin sauvages »* se multiplient, les autorités décident d'ouvrir à leur intention des camps de travail et de rapatrier, par la force, les mendiants dans leurs provinces d'origine.

En 1871, à l'aube de l'ère Meiji, une loi met fin, en théorie, à la discrimination. Il s'agit de pacifier l'image du Japon, de libérer le marché du travail et de faciliter la conscription. Mais la discrimination, indissociable désormais de la pauvreté, se poursuit, de manière insidieuse, à l'école comme à la caserne. Elle pèse sur les unions conjugales. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les victimes de la bombe auront à souffrir d'une exclusion dessinée sur le modèle ancien.

Dans le Japon de Meiji, les populations discriminées sont, pour l'essentiel, des journaliers, de ces hommes de peine qui portent des sandales en paille de riz, tels les *tachinbo,* pousseurs de chariots postés au bas des pentes, ou les « portefaix trottants », qui appartiennent au monde de la route, représenté sur les estampes de Hiroshige. Tous œuvrent sous l'emprise des *oyakata,* marchands de travail liés à la pègre, qui recrutent les hommes, assignent les tâches et distribuent les salaires.

Sur ce terreau, depuis le Moyen Age, germe la voyouterie, laquelle, contrairement aux communautés formées par les discriminés, entretient des contacts suivis avec le reste de la société et a pour mission d'encadrer, en accord avec le pouvoir central, ceux qui vivent dans les espaces liminaires. A la fin des années 1990, la police dénombrait 100 000 *yakuza* au Japon, soit cinq fois plus que de gangsters aux Etats-Unis. La voyouterie avait alors pignon sur rue, sous forme d'associations d'entraide. Entre la défaite de 1945 et 1970, avec la complicité des Américains, ces organisations ont vécu leur âge d'or parce qu'elles bénéficiaient de la bienveillance des autorités.

Le *yakuza* est attaché à un code d'honneur qui fournit un alibi à sa violence. Il est, avant tout, soucieux de ne pas perdre la face. A la différence du bandit d'honneur évoqué par Eric Hobsbawn, le *yakuza* se situe du côté du pouvoir, car tel est son intérêt. Il appartient à une famille, à laquelle il se trouve lié par une parenté fictive. Un complexe faisceau de parrainages et une chaîne d'alliances collatérales l'enserrent comme dans un carcan. Un rituel très précis et tout un système d'attitudes contribuent à structurer la voyouterie. Les cérémonies de reconnaissance, d'intégration, d'échange et de rupture, comme les simples salutations, sont strictement codifiées ; et la section d'une phalange du petit doigt s'impose à celui qui, après une faute, entend présenter ses excuses au parrain. Depuis l'application de la loi anti-gang votée en 1992, la voyouterie change de visage. Elle est devenue plus froide, plus réaliste. L'interdit incite à la clandestinité. Il stimule la concentration des familles. Il provoque l'ascension du « crime intelligent » et du parasitisme économique. Il autorise une criminalité plus violente, parce qu'elle est moins encadrée et qu'elle est de plus en plus souvent le fait d'étrangers, coréens ou chinois. Quoi qu'il en soit, le *yakuza* continue de vivre dans un monde clos, dont il sait qu'il ne pourra sortir.

En cette longue traversée du « sous-bois social », Pons refuse toute simplification abusive. De façon convaincante, il montre qu'ici la manière dont la violence et le crime se nouent à la misère ne relève pas des seuls déterminants socio-économiques. Certes, les références appuyées à Michel Foucault et à Louis Chevalier ne tiennent pas toujours compte de l'état actuel de la recherche sur le grand renfermement des pauvres opéré au XVIIe siècle ou sur le lien établi entre les « classes laborieuses » et les « classes dangereuses » dans l'imaginaire social de la monarchie de Juillet. Mais cela n'enlève rien à la force de la démonstration. L'important, à lire le livre si lumineux de Philippe Pons, réside dans ces attitudes psychologiques traditionnelles qui rassemblent ce qui, à nos yeux, ressortit à la mélancolie, à l'attrait de l'errance et de la liberté sauvage, à l'esthétique de la vie sacrifiée, au prestige du refus, à la fascination exercée par les héros solitaires ; en bref, pour l'essentiel, à une logique de la négation.

Philippe Pons
est journaliste au « Monde »

Churchill d'Angleterre

CHURCHILL
de François Bédarida.
Fayard, 576 p., 160 F (24,39 €).

● En un récit élégant qui est aussi une leçon de méthode, François Bédarida livre la grande biographie française de l'homme d'Etat britannique

Robert Frank

S'il fallait une biographie française de Churchill, nul n'était mieux qualifié pour l'écrire que François Bédarida, spécialiste à la fois de l'histoire britannique et de la deuxième guerre mondiale. La gageure est immense, l'auteur nous en prévient d'entrée : le lecteur *« ne trouvera dans ce livre ni document nouveau ni découverte archivistique... »* Tout a déjà été dit en effet dans la somme monumentale officielle en huit volumes commencée par Randolph Churchill et prolongée par Martin Gilbert (1967-1988). Le grand mérite de Bédarida est de nous livrer un ouvrage plus synthétique qui creuse des pistes intéressantes d'interprétation historique.

Il s'agit d'abord de la quête du « vrai Churchill » qui, au-delà des mythes et des légendes, conduit à scruter les ressorts d'un personnage fantasque, flamboyant, contradictoire aussi. Aristocrate, ce descendant du grand Malborough l'est jusqu'au bout des ongles. Bédarida donne une première clé lorsqu'il souligne que le jeune Winston ne passe pas une enfance heureuse dans le beau château de son illustre ancêtre, à Blenheim, négligé par son père, préoccupé par sa carrière politique, comme par sa mère, submergée par sa vie mondaine. Cette carence affective laisse *« une marque indélébile au plus profond de l'être »*. d'où une envie incessante d'attirer l'attention et de susciter la reconnaissance d'autrui. Toute sa vie, il lui fallut lutter contre sa nature cyclothymique, ses accès de dépression – ce qu'il appelait son *black dog* qui, périodiquement, le dévorait de l'intérieur. Après des études plutôt médiocres, il est admis à l'école militaire de Sandhurst. Mais la perspective d'une vie de garnison l'ennuie et sa soif d'action le pousse, à vingt et un ans, comme soldat volontaire et journaliste, là où il y a une guerre à livrer ou une rébellion à réprimer. Cuba (1895), l'Inde (1897), la haute vallée du Nil (1898) l'Afrique du Sud (1899). Capturé par les Boers, il réussit à s'évader et écrit un best-seller sur son odyssée glorieuse. Cette renommée soudaine lui ouvre le Parlement, où il siège dès 1900 parmi les conservateurs.

Bédarida campe ainsi le portrait politique d'un homme à la fois opportuniste et fidèle à ses idées. Son goût du mouvement pousse Churchill à rejoindre le Parti libéral en 1904, puis à rentrer au bercail conservateur en 1924. Mais l'historien reconstitue aussi ce qui fait la continuité de ce parcours atypique de « tory démocrate ». Patricien, nationaliste, colonialiste, raciste à bien des égards, Churchill est en même temps convaincu de la nécessité de réformes sociales, tant pour la garantie de l'ordre que pour la stabilité de l'Empire. Cette ambivalence fondamentale le met continuellement mal à l'aise dans le système des partis.

Grâce aux libéraux, Churchill connaît une ascension fulgurante. De 1905 à 1915, il occupe des ministères clés, dont celui du commerce – il œuvre au développement de la législation sociale – et de la marine. Mais la sanglante opération des Dardanelles, qu'il organise en 1915, brise son élan. Même s'il retrouve bientôt des charges ministérielles – redevenu conservateur, il est un temps chancelier de l'Echiquier –, il connaît de 1929 à 1939 une longue traversée du désert, occupée à la peinture et à son œuvre d'historien.

Point fort de son travail, Bédarida refuse la démarche téléologique : tous les chemins de Churchill ne mènent pas à l'apothéose de 1940, et il y a dans sa vie plus de hasard que de nécessité. A la question indienne, l'homme d'Etat refuse obstinément la solution de *self-government,* apparaissant comme un politicien du passé. Conséquence dramatique de cette erreur typiquement churchillienne, il perd toute crédibilité dans sa dénonciation, pourtant lucide, du péril hitlérien. Certes, sa clairvoyance est, là, totale dès 1933, mais sa logique *anti-appeasement* n'a pas immédiatement la cohérence qu'il a voulu lui prêter après la guerre. Il affiche encore au milieu des années 30 de l'indulgence vis-à-vis de l'Italie fasciste lorsqu'elle envahit l'Ethiopie, puis choisit Franco lorsqu'éclate la guerre d'Espagne. Ces erreurs d'appréciation s'expliquent par sa peur du communisme, fondée sur une analyse très perspicace du régime soviétique, dont il mesure très tôt la dimension criminelle et totalitaire. La pleine clarté se fait dans son esprit au printemps 1938, quand il prend conscience du suprême danger que représente le bloc Hitler-Mussolini-Franco. Dès lors, son énergie et son éloquence combattent toute politique de concessions. Les événements lui donnent raison et, restaurant sa crédibilité, le ramènent au gouvernement après la déclaration de guerre. Mais, pour remplacer Chamberlain en mai 1940, son nom ne s'impose pas si simplement et Halifax, qui, aux antipodes de l'esprit churchillien, aurait pu devenir quelques semaines plus tard le Pétain britannique, manque l'emporter.

A l'heure des plus grands périls, Winston s'identifie à la nation – Albert Cohen loue en 1943 « Churchill d'Angleterre ». A ces années de guerre, Bédarida ne consacre avec raison qu'un quart de son ouvrage, la séquence n'occupant qu'un vingtième de la vie de son « héros ». Pour restituer le souffle de l'« épopée », il se contente de citer les formules mémorables par lesquelles Churchill a *« mobilisé la langue anglaise et l'a lancée dans la bataille »*. C'est en termes dépouillés que l'auteur met en perspective le rôle de Churchill dans la guerre, notamment celle du renseignement, ainsi que son débat stratégique avec Roosevelt et sa Realpolitik à l'égard de Staline.

Trop rapides sont sans doute les pages consacrées au déclin du Vieux Lion après sa défaite électorale de juillet 1945, son retour à l'opposition, puis à la tête du gouvernement (1951-1955). Son action pour l'unité de l'Europe est assez sommairement traitée. En revanche, Bédarida ajoute une touche intéressante au portrait lorsqu'il décrit l'évolution de celui qui, *« champion de la guerre froide »* en 1946, devient un précurseur de la *« détente »* après la mort de Staline. Bienvenues également les notations qui chassent les anachronismes des sévères relectures des néoconservateurs. Au total, François Bédarida a su utiliser toutes les couleurs de sa palette : si cette biographie est un récit vivant et élégant, elle est aussi une leçon de méthode historique, une réflexion en profondeur sur l'identité britannique et sur les démocraties européennes au XXe siècle.

Politique du cimetière

NOUS IRONS CHANTER SUR VOS TOMBES
Le Père-Lachaise, XIXe -XXe siècle
de Danielle Tartakowsky.
Aubier, « Collection historique », 276 p., 140 F (21,34 €).

● Danielle Tartakowsky analyse, dans un essai érudit et passionné, l'histoire singulière du Père-Lachaise, lieu de mémoire héroïque et contestataire

Francis Marmande

C'est des hauteurs du Père-Lachaise, où il vient de suivre le convoi de Goriot, que Rastignac lance son défi à Paris. C'est au Père-Lachaise sous une pierre nue embroussaillée, là même où se trouvera dix ans plus tard le mur des Fédérés, que repose Jean Valjean. C'est du Père-Lachaise que descendent aujourd'hui les anars, après avoir traversé Belleville et Ménilmontant, pour rejoindre les manifs.

La force du plus grand cimetière de Paris est qu'il réveille le réel autant qu'il suscite la légende. L'histoire des Républiques fondées après l'écrasement de la Commune de Paris ; l'histoire des gauches, françaises et internationales ; la violence des guerres et la tragédie de la Shoah ; la tension de l'Etat et de la ville, le nœud *« des relations entre la mort, la sacralité, l'Histoire et la politique »* se donnent à lire dans la pierre, les allées – de monuments en mémoriaux –, sous douze mille arbres de la plus grande nécropole de Paris. Haussmann voulut le déplacer à Méry-sur-Oise. Sous prétexte de surpeuplement ; en fait pour quelque spéculation. On ne déporte pas une mémoire de marbre.

Rigoureuse, vive, sans effet, l'étude de Danielle Tartakowsky est remarquable. Extension approfondie d'une contribution au *Père-Lachaise* publié par Catherine Healey, Karen Bowie et Agnès Bos (Action artistique de la Ville de Paris, 1998), elle s'inscrit dans la collection où parut l'an dernier son passionnant essai sur les *« manifestations et crises politiques en France »*, *Le Pouvoir est dans la rue* (1).

Son titre, *Nous irons chanter sur vos tombes,* peut prêter à mimiques, il est pourtant exact. *Chant des marais, Chant des partisans, Internationale*... Jean Cassou : *« Ailleurs, dans les autres quartiers, on trouvera la grande église et le grand théâtre, la grande école et le grand musée, le grand magasin et le grand arc de triomphe, mais le grand cimetière est réservé au quartier du peuple. C'est le peuple immuable et renouvelé après chaque saignée qui se charge de veiller sur les tombeaux. »* Le peuple n'existe plus. Soit. C'est que vous n'êtes plus monté à Belleville et à Ménilmontant depuis trop longtemps...

De cette nécropole fondée en 1804 sur une « folie » acquise au XVIIe siècle par les jésuites, mémoire de pierre et d'herbe, Danielle Tartakowsky dit la fonction symbolique, les luttes dont elle fut l'enjeu, les acteurs institutionnels et partisans qui s'en chargent. Chiffres, références et textes de loi à l'appui. Il y a une juridiction du cimetière comme il en est de la famille et de l'habitat. La biologie de cette juridiction, lorsqu'il s'agit d'un « cimetière sensible » mais aussi d'une nécropole de référence, est passionnante. L'imaginaire de la mort, la trajectoire du « deuil civique », son travail de jardin des Lumières, les valses-hésitations de son usage, disent à cru le lien anticipateur du Père-Lachaise au politique. Que ce livre le dégraisse, d'un délicieux usage anecdotique où s'oublie le promeneur de la dernière année du siècle, n'est pas une mauvaise chose.

Trois moments et deux césures – 1909 et 1935 –, quand « l'espace public devient un deuil ». Trop vagues, les titres de chapitre sont à la fois exacts sur le fond et injustes au regard de la force de l'analyse. On n'y entend pas ce qui s'y dit à chaque ligne : le rôle fondateur de la Commune, les batailles de monuments, camp contre camp. Le destin, à travers la place qu'y occupent les tombes des communistes français, le mur des Fédérés, les monuments consacrés aux camps d'extermination nazie, le sort de la 97e section, là-haut, qui raconte en plein air plus que la lutte des classes, le drame de l'Europe et celui des femmes et des hommes partis en fumée.

C'est une histoire des concessions à perpétuité, des règlements, de l'accompagnement des morts changé en tribune politique ; l'histoire du contrôle des épitaphes ; de l'expansion territoriale du terrain. C'est l'histoire des préfets Poubelle, Lépine, Papon (six des victimes de 1961 sont dans la 97e section). Celle de l'extension de la lutte, de la cérémonie intra muros aux rues avoisinantes et au boulevard de Ménilmontant. La bagarre pour les morts des deux côtés, antifascistes et fascistes, en 1934, l'apprentissage du cortège ordonné, l'interdiction de chanter *L'Internationale* dans le cimetière, les drapeaux rouges attestés en 1911, les rivalités funéraires du PCF et de la SFIO après le congrès de Tours. Le cortège de Jules Guesde, en 1922, comme géopolitique de la capitale. L'histoire aussi de l'appropriation du mur des Fédérés par le PC (Jaurès est au Panthéon) et de la mise en sommeil du cimetière pendant l'Occupation, *« conformément aux instructions de l'autorité supérieure »*. e histoire du féminisme (Albertine Auclert), une bataille de noms (Romain Rolland, Péguy, Bergson) et de symboles (le colonel Fabien) après 1945.

Danielle Tartakowsky prend l'essentiel en compte en un récit très serré qui peut se lire selon l'érudition et la passion. Lors du centenaire de la Commune (mai 1971), les derniers manifestants sont coursés par les CRS dans l'enceinte du Père-Lachaise, comme ils avaient été délogés, en février, du Sacré-Cœur. Un an après : un impressionnant cortège chante le *Chant des partisans* pour Pierre Overney, bientôt transféré, à la demande des autorités pompidoliennes, en province. Plus tard, Pierre Goldman enterré au son d'Azuquita (1979). Puis Malik Oussekine en 1986, plus discrètement.

Il semble se passer moins d'histoire sensible au Père-Lachaise, depuis qu'il figure dans le *Guide du routard*, même si des jeunes gens un peu grunge viennent cloper devant la tombe de Jim (Morrison). Mais c'est encore ici qu'accompagnée d'hymnes zoulous Dulcie September, dirigeante sud-africaine de l'ANC assassinée à Paris en avril 1988, fut conduite. Et, certainement pas par hasard, qu'y a fini, le 1er novembre 1997, la manifestation des sans-papiers.

(1) Aubier, 1998 (« Le Monde des livres » du 2 mai 1998).

LeMonde Job: WIV4299--0010-0 WAS LIV4299-10 Op.: XX Rev.: 20-10-99 T.: 18:33 S.: 111,06-Cmp.:21,09, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0079 Lcp:700 CMYK

La prise du pouvoir par Adolf Hitler

HITLER
1889-1936 : Hubris
de Ian Kershaw.
Traduit de l'anglais
par Pierre-Emmanuel Dauzat,
Flammarion, 1 166 p., 199 F
(30,33 €).

Même si la tendance actuelle de l'écriture biographique en histoire correspond à une prise de conscience croissante du rôle qu'y joue l'individu, l'adoption du genre par l'un des plus grands historiens du nazisme, Ie Britannique Ian Kershaw ne laisse pas d'étonner, fût-il appliqué à la vie d'un homme dont l'emprise exécrable sur le siècle n'a d'égale que *« le traumatisme qu'il a légué à la postérité »*. D'une part, comme Ian Kershaw le constate lui-même, en 1995 on comptait quelque cent vingt mille travaux consacrés au dictateur. D'autre part, cet historien de Sheffield, auteur d'une magistrale étude de terrain sur l'opinion publique en Bavière sous le IIIe Reich, puis d'un essai – tout aussi magistral – consacré aux interprétations du phénomène nazi, était plutôt connu comme un adepte de l'histoire sociale et non d'une histoire politique frôlant les « sommets » (1).

Mais la force de cet ouvrage provient justement de ce que, tout en reconstituant minutieusement l'existence d'Adolf Hitler, Kershaw parvient, sans jamais sombrer dans l'anecdote, à tenir l'exigence analytique qui caractérise toute son œuvre. Pour lui, l'origine de l'ascension de ce dilettante, dont beaucoup sous-estimèrent la capacité de nuisance, de ce personnage privé des compétences requises pour diriger un Etat moderne, ne révèle ni le *« triomphe »* de la *« volonté »* de l'individu – c'est la version des nazis –, ni un quelconque magnétisme *« diabolique »* ou surnaturel. Elle est à

Nicolas Weill

chercher dans les forces qui traversaient la société allemande depuis la fin du XIXe siècle et qui disposèrent celle-ci à l'autodestruction national-socialiste. Seule une série de circonstances politiques, parfois relevant du pur hasard, finit par faire d'Adolf Hitler l'incarnation de ces forces.

Cet entrelacement de la personne et du contexte permet à Kershaw d'éviter les pièges d'une « psycho-histoire » trop souvent sollicitée à propos du futur führer. Ainsi rejette-il dans le champ *« spéculatif »* les thèses selon lesquelles Hitler n'aurait eu qu'un seul testicule, l'influence prétendument déterminante d'une enfance perturbée par un père tyrannique et une mère possessive, son homosexualité ainsi que les ragots répandus par l'un de ses adversaires politiques des années 20, Otto Strasser, chassé du parti nazi, sur un goût pour le sadomasochisme dont aurait été victime sa propre nièce Geli Raubal (retrouvée morte en 1931). Kershaw évacue également le mythe, forgé dans *Mein Kampf*, du caractère décisif de la jeunesse viennoise pour la formation de Hitler. Il montre, de façon convaincante, que le chef du NSDAP a exagéré la misère dont il prétendait s'être sorti. Ian Kershaw recule enfin la cristallisation de l'antisémitisme hitlérien au creuset munichois – rejoint en 1913 –, contrairement aux assertions de *Mein Kampf* qui la datent de son arrivée dans la capitale *« cosmopolite »* des Habsbourg, en 1907. De même réfute-t-il, de façon semble-t-il définitive, la théorie de la prétendue ascendance juive d'Hitler.

Car pour Kershaw la haine antijuive d'Adolf Hitler constitue un sentiment d'abord politique, devenu ensuite instinctif et racial. Un sentiment puisé à la mentalité typique du pangermanisme d'avant 1914 et à la haine de la social-démocratie dont quelques dirigeants dans l'espace germanophone étaient juifs. Impossible donc de réduire cet antisémitisme à une réaction à la révolution bolchevique, comme le suggèrent Ernst Nolte ou Arno Mayer. Les premiers discours de Hitler sur la Russie bolchevique sont d'ailleurs

De la naissance du futur Führer à l'occupation de la Rhénanie, Ian Kershaw entrecroise les éléments biographiques et sociaux. Ainsi démontre-t-il que son ascension est à rechercher dans les forces qui traversaient l'Allemagne depuis la fin du XIXe siècle

d'autant plus tardifs que celui-ci a, pendant quelques semaines, flirté avec les autorités de l'éphémère gouvernement de la « République des conseils » de Bavière, en 1919. Ils viennent surtout, sous l'influence toute récente des *Protocoles des sages de Sion,* illustrer la manière dont « les juifs » parviennent prétendûment à faire main basse sur un pays. Hitler n'a du reste rejoint, à des fins d'infiltration, le groupuscule national-socialiste fondé par Anton Drexler qu'à l'instigation d'un officier des renseignements de l'armée allemande, le capitaine Karl Mayr, en septembre 1919 (il aura la carte 555, et non la 7 comme le soutint l'historiographie officielle).

Selon Kershaw, *« l'histoire de Hitler »* n'est donc pas celle d'une personne privée mais de l'étendue du pouvoir que les autres mirent en elle et qui, par contrecoup, lui permit de créer en Allemagne un système à ce point personnel que l'ensemble de l'espace public en fut *« privatisé »*. Sa capacité – la seule qui ait été exceptionnelle – à électriser les foules et les hommes avec lesquels il entrait en contact direct, répondait à un état de crise dans une Allemagne à faible enracinement démocratique. Ian Kershaw voit dans le nazisme le moment d'une crise majeure de l'Etat moderne, favorisant la résurgence d'un pouvoir de type médiéval au cœur du XXe siècle. Un pouvoir – la « domination charismatique » – où toute légitimité provient d'une relation personnelle avec le « guide ».

Dans quelques pages saisissantes du chapitre X, dont les accents ne sont pas sans évoquer la peinture par Tite-Live de l'affaiblissement de l'esprit républicain à Rome, Kershaw décrit cette crise profonde de l'humanisme dans la société allemande et *« l'érosion des valeurs libérales »* qui permit à Hitler et à sa *« bande de gangsters politiques »* de s'imposer. Un chômage touchant la moitié de la population active, trois années de dépression économique de 1929 à 1932, *« la radicalisation des vues médicales en matière d'eugénisme et d'"hygiène raciale" »*, le retour de la peine de mort : tel fut le climat propice à l'arrivée de l'extrémisme hitlérien. Pour Kershaw, la gauche allemande, spectatrice des événements depuis 1930, et la curieuse stratégie du KPD rejettant toute alliance avec les socialistes, comme le patronat, resté majoritairement attaché aux conservateurs, ont une moindre responsabilité que la droite et ses manigances dans la nomination de Hitler à la chancellerie en 1933.

Dans un texte de Werner Willikens, obscur secrétaire d'Etat au ministère prussien de l'agriculture en février 1934, Ian Kershaw pense finalement trouver la clef de la politique hitlérienne fondée sur l'archaïsme politique de l'allégeance – *« le devoir de tout un chacun est d'essayer, dans l'esprit du führer, de travailler dans sa direction »* – , d'où une jungle darwinienne à tous les niveaux, où chacun s'efforcera d'anticiper les désirs du chef. La radicalisation destructrice – le sous-titre *Hubris* signifie en grec « excès » – était donc bien là, dès les débuts du régime.

(1) *L'Opinion allemande sous le nazisme. Bavière 1933-1945* (CNRS éd., 1995) et *Hitler. Essai sur le charisme en politique* (Gallimard, 1995) – « Le Monde des livres » du 24 novembre 1995.

La nuit, le rêve

LÉTHÉ
ART ET CRITIQUE
DE L'OUBLI
(Lethe, Kunst
und Kritik des Vergessens)
de Harald Weinrich.
Traduit de l'allemand
par Diane Meur,
Fayard, 320 p., 135 F (20,58 €).

● Dans un essai superbe, Harald Weinrich dévoile la géographie imaginaire de l'oubli, ce paradoxal travail de la mémoire qui offre l'amnistie avec l'amnésie. Une réflexion belle et grave

En donnant à son magnifique essai le nom du fleuve mythologique de l'oubli, le Léthé, qu'évoquent Hésiode, Pindare, Dante ou Milton, Harald Weinrich dévoile d'emblée son intention : conduire le lecteur le long des méandres complexes de l'oubli et du souvenir, au cours d'un parcours littéraire et philosophique, où passé et présent ne cessent de se répondre et de se confondre dans l'étrange travail de la mémoire. Il répond ainsi à Umberto Eco, qui avait exclu toute possibilité de construire un art de l'oubli dans une conférence joliment intitulée *« An ars oblivionis ? Forget it »*.

Cet art paradoxal, que l'on apprend pour mieux oublier, qui exige parfois plus d'efforts conscients que celui de la mémoire mais triomphe là où on ne l'attend pas, s'inspire de la mnémotechnie la plus sophistiquée pour mieux la combattre et ne rechigne pas à l'usage de l'écrit – comme chez Kant qui couche sur le papier le nom de son fidèle serviteur Lampe pour mieux s'obliger à le rayer de sa mémoire – s'incarne dans une série de lieux théoriques, imaginaires et littéraires que Weinrich nous convie à visiter. Organisé comme un véritable *Ars memoriae*, son livre nous conduit donc des figures de l'amour oublieux (chez Ovide ou Casanova) aux problèmes historiques et sotériologiques de l'oubli de Dieu chez Augustin ou dans la pensée juive, en passant par les critiques rationalistes ou éclairées de la scolastique médiévale et de ses prouesses mnémotechniques inutiles (pour Montaigne, *« Savoir par cœur n'est pas savoir »* ; Rousseau assure qu'*« Emile n'apprendra rien par cœur »*). La démonstration de Weinrich privilégie ainsi les XVIIe -XIXe siècles, où l'on rejette, au nom de l'esprit, de la vivacité et de la clarté de pensée, la lourdeur des apprentissages sclérosés, et où l'on découvre aussi les ressources artistiques, émotionnelles et philosophiques de l'oubli, de la nuit et des rêves.

Parcours à la fois topique et utopique, le livre aborde enfin les rivages les plus disputés de l'histoire et de la mémoire en réfléchissant sur les enjeux du double travail d'amnistie et d'amnésie dans les drames contemporains. Si le retour de la paix et la reconstitution de la Cité au lendemain des guerres a longtemps reposé sur l'oubli et le pardon, comme le rappelle encore à la fin du XVIe siècle le célèbre édit de Nantes *(« Que la mémoire de toute chose passée* (...) *demeurera éteinte et assoupie, comme chose non advenue »*, enjoint l'article 1), la nature des conflits contemporains, les violences commises contre les civils et les atrocités des crimes de guerre ont tracé de nouvelles frontières à l'oubli volontaire et créé *« un devoir de mémoire »* exigeant et difficile. *« Et des actes trop graves ont été commis, qui ne se pardonnent ni ne s'oublient »* (Schiller). Comment, par exemple, sortir de la Grande Guerre en en conservant le souvenir pour qu'elle soit bien la *« der des ders »*, mais en laissant la porte ouverte à la réconciliation (Giraudoux) ? Comment, surtout, vivre après Auschwitz, ne pas oublier et faire que la postérité n'oublie pas ? Puisque la folie du projet

« N'oubliez pas que cela fut,
Non, ne l'oubliez pas :
Gravez ces mots dans votre cœur »
Primo Levi

nazi était précisément d'effacer jusqu'à la mémoire du peuple juif...

Chez Elie Wiesel comme chez Jorge Semprun, le travail de l'écriture littéraire devient ainsi un combat contre l'oubli et la miséricorde.

« N'oubliez pas que cela fut,
Non, ne l'oubliez pas :
Gravez ces mots dans votre cœur »
(Primo Levi).

O. C.

AKG

***Le sommeil de la raison engendre des monstres,* de Goya (1797-98)**

PROGRAMME

● CONFÉRENCES

★ A l'hémicycle de la Halle aux grains :

● Vendredi 22
– de 19 h 30 à 20 h30 : « L'absinthe sous la IIIe République. Plaisir risqué, santé publique, argent caché », par J.-N. Jeanneney.

● Samedi 23
– de 16 h 30 à 17 h 30 : « Femmes et nourriture », par Michelle Perrot.

● Dimanche 24
– de 15 h 30 à 16 h 30 : « Balzac ou l'amour de la vie », par G. Saint-Bris
– de 17 h à 18 h : « L'industrie agroalimentaire et les vertiges de la science », par Jorge Semprun.

★ A l'antenne universitaire, amphi 1 :

● Samedi 23
– de 15 h 30 à 16 h 30 : « Du "restaurant" à la "gastronomie" : une révolution française (1760-1830) », par P. Ory.
– de 17 h à 18 h : « La cuisine américaine en ébullition ou le taylorisme chez soi », par Ch. Dupavillon.
– de 18 h 30 à 19 h 30 : « Histoire et géographie du restaurant en France », par J.-R. Pitte.

★ A l'antenne universitaire, amphi 3 :

● Samedi 23
– de 18 h 30 à 19 h 30 : « Qu'est-ce qu'un grand vin au temps des Romains », par A. Tchernia.

DÉBATS

★ A l'antenne universitaire, amphi 1 :

● Samedi 23
– de 9 h 30 à 11 h : « La gastronomie, enjeu des relations internationales ? », mené par A. Rowley.
– de 11 h à 12 h 30 : « Presse et gastronomie », mené par H. Gueneron.
– de 14 h à 15 h 30 : « Famines d'hier et d'aujourd'hui : le XXe siècle serait-il celui des grandes famines ? », organisé par l'Association des historiens.

● Dimanche 24
– de 10 h à 11 h 30 : « Des saveurs de l'ailleurs », mené par M. Vigie.
– de 14 h à 15 h 30 : « Images de l'abondance, images de la pénurie », mené par Ph.-J. Catinchi.
– de 15 h 30 à 17 h : « Boire », mené par F. Lebrun.

★ A l'antenne universitaire, amphi 3 :

● Vendredi 22
– de 18 h à 19 h 30 : « Les interdits alimentaires », mené par Y.-N. Lelouvier.

★ A l'hémicycle de la Halle aux grains :

● Samedi 23
– de 18 h à 19 h 30 : « Guerre et alimentation. Pénurie et marché noir », mené par M. Winock, organisé par *L'Histoire*.

● Dimanche 24
– de 14 h à 15 h 30 : « Propos sur le beau, le bon et le bien manger », mené par F. Michaud-Frejaville.

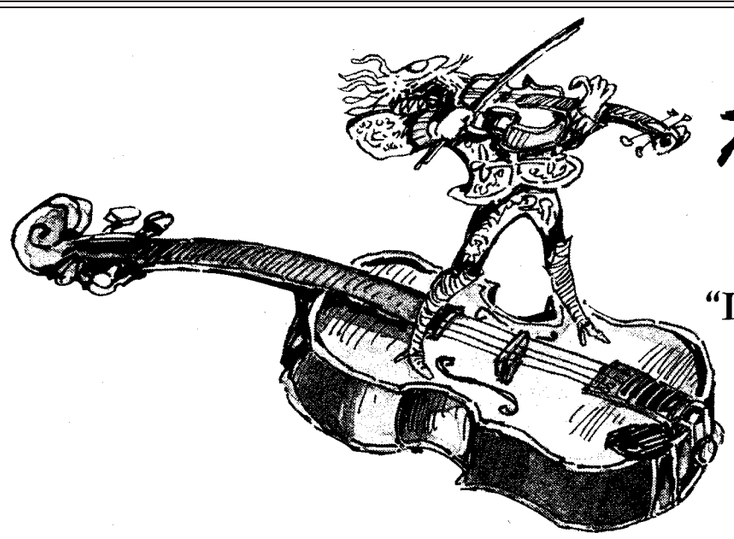

FRED.

Fred met en scène sa dernière image tel un maestro dirigeant un concert de sensations, de notes, de partitions envoûtantes, fantastiques et poétiques.

"L'Histoire de la dernière image"
Nouvel album. En librairie.

DARGAUD
www.dargaud.fr

LeMonde Job: WIV4299--0011-0 WAS LIV4299-11 Op.: XX Rev.: 20-10-99 T.: 18:27 S.: 111,06-Cmp.:21,09, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0080 Lcp:700 CMYK

Delerm, c'est la suave ironie, le doux persiflage et la causticité tendre, c'est le bonheur de la saison.

Jean-Louis Ézine
Le Nouvel Observateur

Ce petit livre plein d'humour jette sur nos existences harcelées un rayon de lumière.

Dominique Bona
Le Figaro littéraire

Tout ce qu'on a aimé chez Delerm, le sentiment de la brièveté des choses, les bonheurs du jour, la fêlure, comme disait Fitzgerald, les mots simples, nus, pour exposer l'essentiel de la vie, se retrouve ici, concentré avec justesse.

Gilles Pudlowski
Le Point

Ce mal-être se gobe cul sec.

Patrice Delbourg
L'Événement

Ce délicieux roman, léger et grave, douloureux et joyeux, évoque une de ces blessures secrètes qui ne sont peut-être que l'envers du bonheur.

Monique Petillon
Le Monde des livres

Dès la première phrase, c'est la même petite musique. Celle qui nous a tant plu, celle de La Première Gorgée de bière. Celle de Philippe Delerm.

François Simon
Ouest France

Un roman plein de tendresse et d'humour délicat sur le passage de la jeunesse à la maturité.

Marie-Claire Pauwels
Madame Figaro

« Comment dire cet indicible malaise ? », s'interrogeait le Flaubert de Madame Bovary. Delerm le dit formidablement.

Christian Sauvage
Le Journal du Dimanche

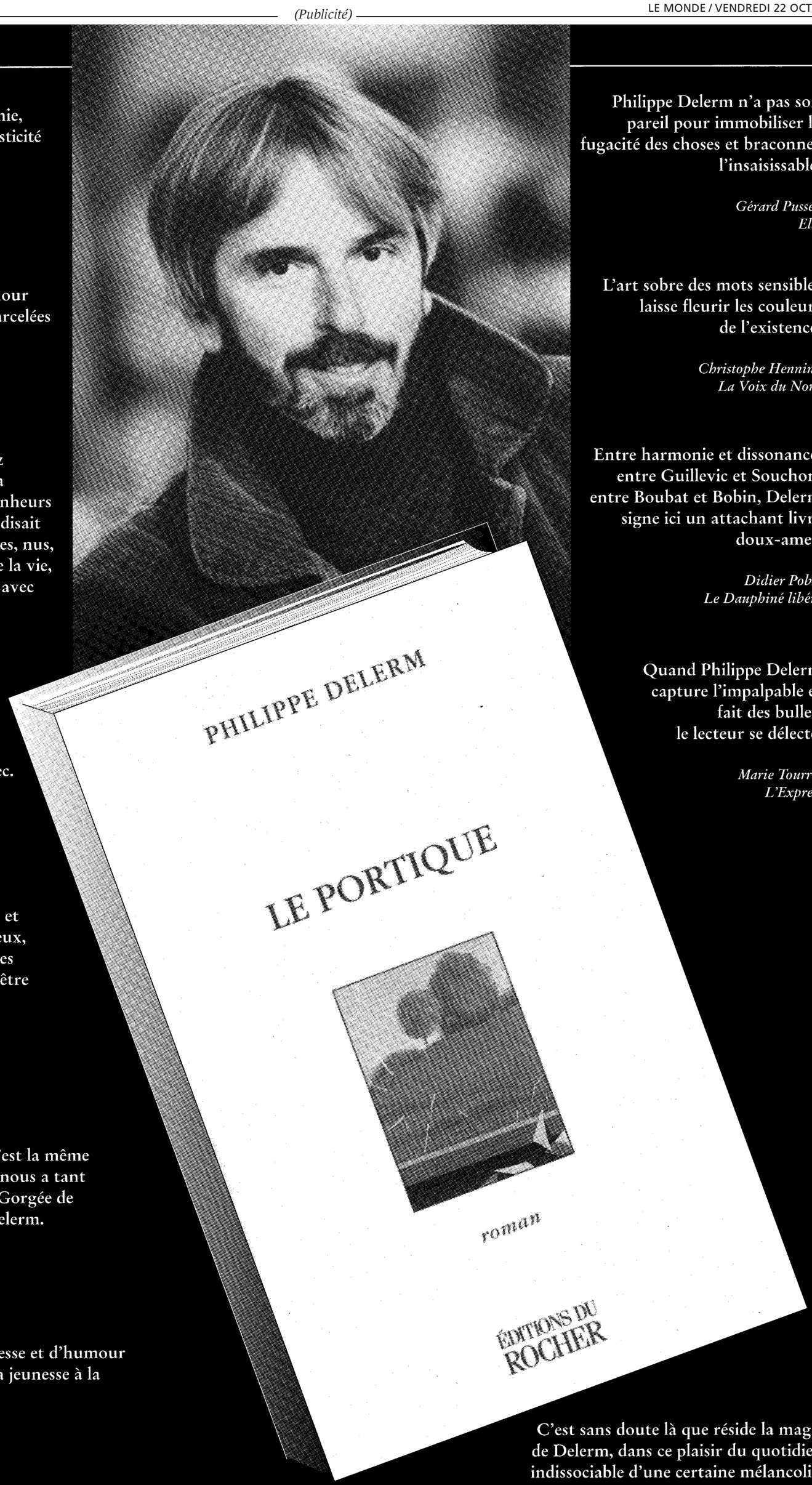

Philippe Delerm n'a pas son pareil pour immobiliser la fugacité des choses et braconner l'insaisissable.

Gérard Pussey
Elle

L'art sobre des mots sensibles laisse fleurir les couleurs de l'existence.

Christophe Henning
La Voix du Nord

Entre harmonie et dissonance, entre Guillevic et Souchon, entre Boubat et Bobin, Delerm signe ici un attachant livre doux-amer.

Didier Pobel
Le Dauphiné libéré

Quand Philippe Delerm capture l'impalpable et fait des bulles, le lecteur se délecte.

Marie Tourres
L'Express

C'est sans doute là que réside la magie de Delerm, dans ce plaisir du quotidien indissociable d'une certaine mélancolie, qu'il vit avec un recul qui donne de l'humour et, surtout, un talent extraordinairement généreux.

Olivier Quelier
Le Républicain Lorrain

Voici un beau roman. Un roman juste. À lire lentement. Par pur plaisir.

François Busnel
Dernières Nouvelles d'Alsace

ÉDITIONS DU
ROCHER

LeMonde Job: WIV4299--0012-0 WAS LIV4299-12 Op.: XX Rev.: 21-10-99 T.: 08:59 S.: 111,06-Cmp.:21,09, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0081 Lcp:700 CMYK

L'EDITION FRANÇAISE

● **Salon de la revue.** L'association Ent'revues, présidée par André Chabin, est très satisfaite de la neuvième édition du Salon de la revue, qui s'est tenu du 15 au 17 octobre à l'Espace Tapis rouge, dans le 10e arrondissement de Paris. Ayant repris son autonomie (« Le Monde des livres » du 23 mars), le Salon, qui comptait 150 exposants, a accueilli 4 000 visiteurs. Le **Prix de la revue de création**, créé à l'initiative de la Fondation Crédit mutuel pour la lecture et présidé par Dominique Noguez, a été attribué à la revue *L'animal*. Un second prix a récompensé la revue *Encres vagabondes* pour ses actions en faveur de la lecture.

● **Maghreb des livres 99.** La sixième édition du « Maghreb des livres », qui s'est tenu les 16 et 17 octobre à la mairie du 20e arrondissement de Paris *(voir « Le Monde des livres » du 15 octobre)*, a accueilli quelque 3 000 visiteurs. Organisée par l'association Coup de soleil, en partenariat avec le Centre national du livre, *Le Monde* et Beur FM, cette manifestation a reçu une centaine d'auteurs, romanciers et essayistes des deux rives. Environ 500 livres ainsi qu'une dizaine de revues étaient proposés au public.

● **Quid 2000.** Etablie par Dominique et Michèle Frémy, l'édition 2000 du Quid compte 94 000 faits nouveaux, soit un total de 2,5 millions d'informations, 450 cartes et illustrations en couleurs. Parmi les personnalités à faire leur entrée : Charles Berling, Laetitia Casta, Michel Houellebecq et Amélie Mauresmo, tandis que la filmographie de Stanley Kubrick, les avancées du téléphone portable, le dopage des sportifs et les nouvelles normes européennes en matière de nutrition sont autant de données nouvelles (Robert Laffont, 2030 p., 199 F [30,33 €]).

● **Dernière sélection du Grand Prix du roman de l'Académie française**. *Le Cœur de Marguerite*, de Vassilis Alexakis, et *Anielka*, de François Taillandier (Stock) ; *Stupeur et tremblements*, d'Amélie Nothomb (Albin Michel). Le prix sera décerné le 28 octobre.

● **Deuxième sélection du prix Intérallié :** *Stradella,* de Philippe Beaussant, et *Les Causes perdues,* de Jean-Christophe Rufin (Gallimard) ; *Les Trois Hussards,* de François Cérésa, et *Le Dandy rouge,* d'Eric Zemmour (Plon) ; *Nordeste,* d'Eric Fottorino (Stock) ; *Stupeur et tremblements,* d'Amélie Nothomb (Albin Michel) ; *L'Enfant léopard,* de Daniel Picouly (Grasset) ; *Goncourt 32,* d'Eugène Saccomano (Flammarion). D'autre part, le jury a élu l'académicien Jean-François Revel pour occuper le fauteuil laissé vacant après le décès, en 1998, de Lucien Bodard. Le prix sera décerné le 16 novembre.

Rectificatif

● Le prix Roger Caillois a été attribué à Juan José Saer pour *Les Nuages* (traduit par Philippe Bataillon, Seuil) et à Haroldo de Campos pour son poème *Galaxies* (traduit par Inés Oseki-Dépré, éd. La Main Courante) et non Alvaro de Campos, comme nous l'avions écrit par erreur dans « Le Monde des livres » du 24 septembre.

VOYAGE INITIATIQUE

L'éditeur de « Tintin » bientôt vendu

Confronté à de graves difficultés, Casterman cherche un repreneur. Sont en lice : Dargaud, Dupuis et Flammarion, qui fait figure de favori

Tintin va-t-il venir prendre résidence en France ? Casterman, qui édite les albums du plus célèbre des journalistes depuis les années 30, est à vendre. L'opération pourrait se faire dans les prochaines semaines. Trois acquéreurs sont sur les rangs : Dargaud, Dupuis et Flammarion. Ce dernier fait aujourd'hui figure de favori. Selon le quotidien belge, *La Dernière Heure*, l'éditeur français aurait fait une offre de 800 millions de francs belges (20 millions d'euros) et serait la plus intéressante financièrement. Chez Flammarion, comme chez Casterman, on se refuse à tout commentaire.

La vente de Casterman semble se rapprocher, à moins d'un nouveau contretemps qui reporterait les échéances. L'éditeur de *Tintin* est en vente depuis la fin du printemps. La famille Casterman qui détient la société depuis 1776 est prête à céder ses parts dans une entreprise qui connaît des difficultés depuis plusieurs années.

Le capital de Casterman est entre les mains d'une quarantaine d'actionnaires descendants de la famille. La plupart ne sont pas liés à l'entreprise. Depuis le décès de Louis-Robert Casterman en 1994, personne n'incarne véritablement la maison. Confrontés aux difficultés financières, les actionnaires favorables à une vente ont fini par l'emporter.

A la fois imprimeur et éditeur, Casterman a doublement souffert. Il a affronté une situation difficile pour l'imprimerie depuis le début des années 90. L'imprimerie a perdu des contrats d'annuaire et a raté sa diversification, en investissant à fonds perdus dans une imprimerie flamande. L'éditeur a dû subir une baisse des ventes des albums de Tintin, sans profiter des recettes liées aux produits dérivés qui sont directement gérés par la Fondation Hergé. Certains auteurs ont quitté Casterman, comme Jacques Martin qui publie désormais *Alix* et *Lefranc* chez Dargaud.

Le groupe a accumulé les résultats déficitaires et s'est trouvé confronté à un endettement important. L'imprimerie supporte une dette de 175 millions de francs et la maison d'édition 125 millions sur un chiffre d'affaires total de l'ordre de 500 millions. Depuis 1996, 150 personnes ont été licenciés.

Au mois de septembre, les actionnaires ont choisi de vendre séparément les deux activités, alors qu'ils avaient préconisé une cession globale pendant l'été. Flammarion était le seul à avoir maintenu une offre seulement sur l'édition, tandis que Dargaud et Dupuis étaient prêts à reprendre les deux entités.

Cette cession qui traîne en longueur suscite les craintes du personnel de Casterman. A Paris, les salariés ont vivement critiqué leur direction, *« en train de vendre l'entreprise au plus offrant, dans des conditions inacceptables pour le personnel »*. *« Face à ce désastre, nous exprimons notre défiance vis-à-vis de la direction »*, poursuivait le communiqué syndical. A Tournai, l'avenir de l'imprimerie, déconnectée de la maison d'édition, inquiète les salariés.

Le personnel est d'autant plus déboussolé qu'il a commencé l'année par une restructuration importante (« Le Monde des livres » du XX janvier), avant d'apprendre six mois après que la société était à vendre. Depuis, l'entreprise est suspendue aux négociations sur la vente, rendant difficile les projets de développement.

Estimant représenter le « patrimoine Casterman », les auteurs, parmi lesquels De Moor, Geluck, Loustal, Moebius, Tardi, expriment de leur côté, dans une lettre ouverte, leur solidarité avec le personnel et leur attente, avant la fin de ce mois, de la fin d'une situation où ils se sentent traités avec *« mépris »*. Faute de quoi, écrivent-ils, *« nous reconsidérerions toute collaboration future. »*

Comme pour rendre un dernier service à son fidèle éditeur, Tintin a largement sauvé l'année 99. La réédition du premier album d'Hergé, *Tintin au pays des soviets*, a été vendu à 600 000 exemplaires.

Alain Salles

Salon du livre de Bordeaux

La légende raconte déjà que certains se sont perdus, errant encore, entre le fleuve et les murs décrépits, à la recherche des calicots signalant la 13e e édition de *leur* Salon du livre. La vérité n'est pas si loin du conte. A Bordeaux, du 14 au 17 octobre, quelques égarés ont piétiné aux portes closes du Hangar 5 (promis à destruction), où s'organisait jusqu'alors la manifestation. Les distraits sont repartis dépités, à moins qu'un passant providentiel ne les ait dirigés, loin là-bas du côté du quai des Chartrons, vers ce Hangar 14 rénové avec *« vue imprenable sur la Garonne »*. Pour la municipalité, cette nouvelle implantation préfigurait la réhabilitation d'un des quartiers historiques de la ville et devait permettre aux Bordelais, réputés indifférents à leur fleuve, de se *« réapproprier »* le paysage des bords de Garonne.

Selon les organisateurs, elle répondait à une nécessaire amélioration des conditions d'accueil et d'organisation du Salon. Pour quelque cent mille visiteurs attendus, deux cents exposants et autant d'auteurs, on appréta donc un bâtiment aux allures de navire ; dix mille mètres carrés répartis sur deux niveaux, le tout prolongé d'un chapiteau dédié à la littérature de jeunesse.

CULTURE MAGHRÉBINE

La présence de grands auteurs marocains (sollicitée dans le cadre du « Temps du Maroc en France » et à l'occasion du dixième anniversaire du jumelage Casablanca/Bordeaux), accompagnés d'une pléiade de musiciens, comédiens et universitaires ; des expositions consacrées à la culture maghrébine et à quelques figures du « patrimoine » littéraire ; de multiples lectures, débats et rencontres notamment proposées par le Centre régional des lettres d'Aquitaine... Dégustations de mots et de mets, arrosées des meilleurs crus bordelais, et superbe espace pour honorer ce qui est devenu la plus importante manifestation littéraire – derrière le Salon du livre de Paris – au plan national.

Las ! La rumeur a grondé de toutes parts pendant ces quatre jours. Peu ou pas d'informations sur ce transfert pour les visiteurs. Sur place, un même déficit en moyens d'accès – aucune place de parking et des trottoirs saturés de quatre roues – comme dans le dispositif d'annonces et de signalétique. Les auteurs invités au traditionnel exercice des signatures, friands d'échappées en centre-ville, déploraient le *« désert »* environnant. Quant aux libraires représentant des maisons d'éditions, beaucoup se sont plaints des pertes occasionnées par ce manque d'organisation. Plus grave enfin, la déception et la colère des écrivains marocains, invités de marque traités avec beaucoup de légèreté.

Malgré tous ces handicaps, nourris d'innombrables dissensions au sein de l'équipe organisatrice, un vent plus bénéfique a soufflé sur la manifestation dimanche, dernier jour avant fermeture. La tonalité du bilan mérite tout de même réflexion et il est déjà avéré que les partenaires de l'édition 2000 du Salon du livre bordelais devront se doter de moyens à la mesure de son prestige.

Valérie Cadet

Consommateurs, êtes-vous des anthropophages éclairés ?

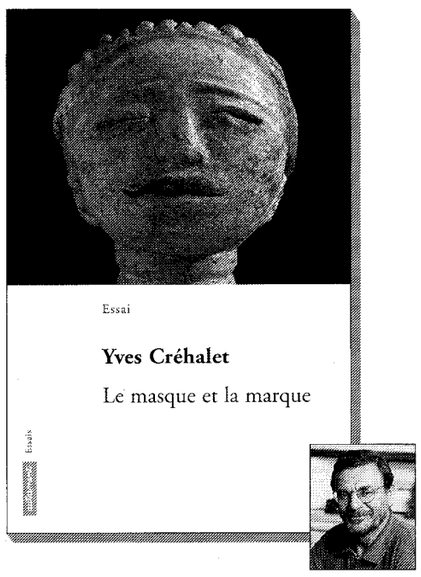

Ed. Autrement. 103 p. Nombreuses illustrations, 79 F

« Opération Shylock »

A l'occasion de la fête du livre d'Aix-en-Provence nous publions un texte inédit en français de Philip Roth

En janvier 1989, je me suis trouvé pris dans une crise du Moyen-Orient à mon seul usage, un séisme personnel qui offrait tous les dehors de l'invraisemblable, par opposition à cette réalité prévisible, plausible, dont je ne saurais me passer davantage que le commun des mortels : voilà qu'un homme de mon âge me ressemblant à s'y méprendre me précède de peu à Jérusalem et se met à prêcher le « diasporisme », programme politique par lui établi pour convaincre les juifs d'Israël de réintégrer leurs pays d'origine en Europe afin d'éviter un « second holocauste », perpétré par les Arabes celui-là. Dans la mesure où son imposture ou-

Philip Roth

vrait une crise dans ma vie et non dans mon œuvre, elle représentait une forme d'autodénonciation que je ne pouvais cautionner ; cette satire de moi-même était trop bizarre, trop peu réaliste, elle passait trop les bornes de l'aimable mauvais esprit que j'ai pu m'amuser à exercer sur ma propre existence de fiction.

Or, dans la vie comme dans l'art, le mauvais esprit peut libérer des prescriptions. Et plus les prescriptions sont coercitives, plus le mauvais esprit est libérateur. Que ce soit à cause de toutes les prescriptions imposées par l'histoire juive, de l'intérieur et de l'extérieur, des précautions singulières dont le juif a dû, de manière générale, s'entourer dans sa vie quotidienne, ou encore du sérieux excessif qui accable souvent le juif consciencieux, on a la surprise de constater que le mauvais esprit juif (tel qu'il s'exprime par exemple dans les inépuisables plaisanteries sur leurs particularismes dont les juifs eux-mêmes sont friands) se porte fort bien jusque dans les milieux juifs les plus imbus de leur dignité. Il subvertit toutes les stratégies que la délicate situation juive impose, il assure une libération immense quoique fugace parce qu'il a les vertus d'un antidépresseur et d'un antiparanoïaque, qui se rit de la menace, des ennemis, de toutes les défenses.

Il va de soi qu'en tant qu'écrivain, mon mauvais esprit m'a souvent valu d'être catalogué comme fauteur de trouble, voire stigmatisé par bien des lecteurs outragés (parmi lesquels certains des juifs les plus imbus de leur dignité qui soient) comme un dangereux agent de la pulsion fondamentale et primitive qu'Edgar Allan Poe a fort justement baptisée *« le démon de la perversité »*. Mon mauvais esprit, dont le coefficient toxique excéderait de beaucoup le charme ludique, a mis en rage une communauté soucieuse de s'affranchir, on la comprend, de son injuste réputation de méchanceté, méchanceté dont, justement, je ferais étalage aux yeux d'un monde soupçonneux, déjà trop disposé à trouver les juifs odieux. Pour ces lecteurs, loin de pratiquer le mauvais esprit avec une aimable modération, je me livre à la malignité pure, irresponsable. Avec une véhémence débridée qui n'amuse personne, je tourne à la farce des problèmes qui n'ont rien de comique, et j'ai le tort de représenter comme triviales les hantises communes aux juifs (y compris l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes). Ils m'ont rappelé mainte fois que mon impertinence rabaisse et ridiculise nos préoccupations les plus graves. A ce titre, le fauteur de trouble que je suis n'est plus libérateur ; il devient menace : il fait scandale.

Or voici qu'ayant de justesse damé le pion à mon double apparu à Jérusalem en 1989 pour « démythologiser » Israël et « pathologiser » Roth – cet imitateur criminel qui usurpait ma biographie comme mon nom, et se faisait quasiment passer pour le Messie –, je comprends désormais un peu mieux de l'intérieur le désarroi profond où mes livres diaboliques sont censés plonger ces lecteurs. En cet adversaire, j'ai affronté une impertinence qui m'a excédé, enragé et qui, disons-le, m'est apparue comme une menace personnelle tout autant que ma propre impertinence avait pu le faire pour eux. Avec sa véhémence débridée de tous les instants, qui selon moi, de fait, rabaissait et ridiculisait nos préoccupations les plus graves, et représentait comme triviales les hantises communes aux juifs, il m'a rendu fou tout autant que je les avais rendus fous – plus, qui sait ?

Je n'ai toujours pas éventé le subterfuge de cet inconnu, son secret. En revanche, mon invraisemblable aventure avec l'imposteur qui prétendait, fac-similé de ma personne physique, partager ma personnalité au même titre, a fini par tisser des affinités inimaginables entre moi et le public qui m'avait longtemps vu de l'œil dont je voyais mon double : comme un lâche, un déséquilibré, un possédé, un être contrefait, un pauvre fou, l'écume aux lèvres, bref, un monstre qui n'a plus rien d'humain. Ceux que j'ai naguère choqués apprendront peut-être avec plaisir que je fais aujourd'hui mieux qu'entrevoir pourquoi ils ont voulu me tuer, après ce qu'ils ont enduré, à tort et à raison.

★ Ce texte est la préface d'une édition américaine d'*Operation Shylock.* Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Josée Kamoun

★ Philip Roth est l'invité d'honneur de la dix-neuvième édition de la fête du livre d'Aix-en-Provence qui se tient du 21 au 24 octobre (rens. : 04-42-26-16-85).

L'art, ultime descendance d'une famille engloutie

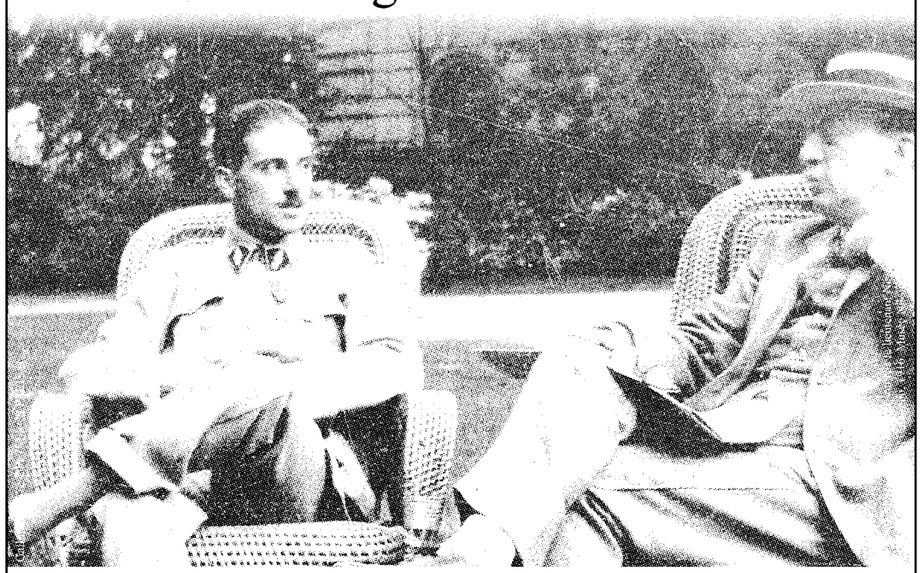

Pierre Assouline
Le dernier des Camondo
folio